

TÉLÉVISION - RADIO - MULTIMÉDIA

■ Dans le secret des « 20 Heures »
■ Enquête sur les logiciels gratuits

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16693 – 7,50 F - 1,13 EURO — DIMANCHE 27 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


OLIVIER ROLLER

■ Plein soleil sur le raï

Trois figures du raï, Rachid Taha (*photo*), Khaled et Faudel, donnent ensemble un mégaconcert, « 1, 2, 3 Soleils », à Bercy. Une reconnaissance pour ce genre musical né à Oran. p. 23

■ Maïs transgénique : M. Le Pensec réagit

Après la décision du Conseil d'Etat de *suspendre la commercialisation de* certaines semences, le ministre de l'agriculture demande, dans un entretien au *Monde*, que l'on *« évalue les risques »*. p. 8 et notre éditorial page 13

■ M. Jospin en 2002

Le chef du gouvernement supporte mal qu'on lui prête déjà une stratégie présidentielle. p. 6

■ La crise russe

Le vice-premier ministre chargé des finances a annoncé sa démission, provoquant la stupeur des milieux financiers. p. 28

■ Le plan « sécurité » ajourné

Devant l'ampleur des critiques provoquées par le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie, le gouvernement a décidé *« d'élargir le processus de consultation »*. p. 28

■ Elections sénatoriales

Les « grands électeurs » votent pour élire 104 sénateurs. Le scrutin est dominé par la bataille à droite pour la présidence du Sénat. p. 7

■ L'odyssée du Musée de Taïpeh

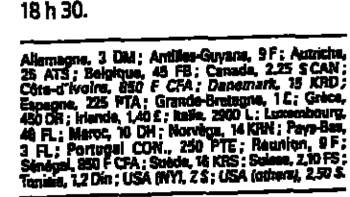
Le trésor de la Cité interdite a beaucoup voyagé à travers la Chine. Les plus belles pièces des collections impériales sont exposées au Grand Palais, à Paris. p. 11

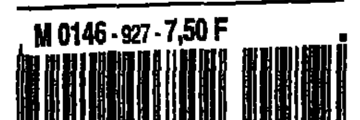
■ Castorama en mains britanniques

Le numéro un français du bricolage va être racheté par Kingfisher, son alter ego britannique. p. 14

■ Au « Grand Jury »

Louis Schweitzer est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » dimanche à 18 h 30.


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0146 - 927 - 7,50 F

Les défis de la nouvelle Allemagne

● Soixante millions d'Allemands choisissent entre le chancelier sortant Helmut Kohl et son concurrent social-démocrate Gerhard Schröder ● Chômage et protection sociale ont dominé la campagne ● La France attend du futur chancelier une relance de l'Union européenne

AU TERME d'une longue campagne électorale, plus de soixante millions d'Allemands étaient appelés à voter, dimanche 27 septembre, pour élire le chancelier qui mènera le pays au tournant du siècle. Au pouvoir depuis octobre 1982, déjà réélu quatre fois à la tête du gouvernement allemand, le chancelier Helmut Kohl, soixante-huit ans, président du Parti chrétien démocrate (CDU), a mené la bataille la plus difficile de sa carrière. Il est devancé depuis des mois dans les sondages par son challenger, le social-démocrate Gerhard Schröder, cinquante-quatre ans, qui a joué sur le désir de changement d'une grande partie des électeurs, y compris au centre.

Les instituts de sondage, qui se trompent fréquemment en Allemagne, ont enregistré ces dernières semaines une nette remontée du Parti chrétien-démocrate. Ils accordaient, à la veille du scrutin, une très légère avance à son adversaire social-démocrate. Le sort des trois petits partis charnières, qui font les coalitions outre-Rhin, se jouait lui aussi sur un fil. Si les Verts semblaient assurés de rester au Bundestag, ni les libéraux (FDP), membres de la coalition sortante, ni les néocommunistes de l'Est (PDS) n'en étaient assurés. La solution d'une grande coalition entre la CDU et le SPD était de plus en plus envisagée à l'approche de l'échéance. Dans cette hypothèse, le chancelier Kohl a annoncé qu'elle se ferait sans lui.

Le chômage, la réforme du système de protection sociale et la reconstruction des régions de l'ex-RDA ont été les grands thèmes de la campagne, dans une Allemagne qui sort lentement de la crise. La France attend la désignation du nouveau chancelier pour proposer à son partenaire une relance commune de l'Union européenne.



Lire pages 2 et 3

Bosnie : un extrémiste élu président de la République serbe

ALORS QUE les partis nationalistes ont globalement perdu du terrain lors des élections générales organisées en Bosnie-Herzégovine les 12 et 13 septembre, un ultranationaliste, Nikola Poplasen, a été élu à la présidence de la République serbe, battant la candidate sortante modérée, Biljana Plavsic. Ancien professeur de sciences politiques à Sarajevo, M. Poplasen estimait au moment des accords de paix que *« Dayton est une pause entre deux guerres »*. Depuis, il a modéré son discours, mais il reste lié au Parti radical serbe, dont le président, Vojislav Seselj, est son ami. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) estime que les élections se sont déroulées *« de façon libre et juste »*.

Lire page 4

Jésus, jeune fille aux seins nus, selon l'Evangile de Bettina Rheims

BETTINA RHEIMS, photographe aux images sexy et auteur du portrait du président Jacques Chirac qui orne les mairies des 36 664 communes de France, publie la première vie de Jésus en photos. Les scènes sont reconstituées comme dans une superproduction hollywoodienne avec éclairages et couleurs kitsch. Il a fallu 17 personnes (du costumier au maquilleur), 156 acteurs choisis parmi un millier de personnes, deux ans de travail et 1,5 million de francs pour illustrer les Evangiles. Depuis l'Annonciation jusqu'à l'ascension du Christ, en passant par les noces de Cana, la Cène, la série de miracles et le chemin de croix. Les images sont accompagnées d'un texte de Serge Bramly, qui raconte et interprète la vie du Christ.

Le roi Balthazar porte une tenue léopard et des lunettes noires, l'Enfant Jésus est éclairé par les phares d'une camionnette, la sainte Famille apparaît sur écran vidéo, un ange joue sur une balançoire, des journaux tapissent la mangeoire de Joseph et Marie, Jésus est le chef de *« tribu »* (les apôtres) sur une sinistre voie ferrée, Judas (blond décoloré) se suicide au pistolet, etc. Salomé apparaît en torero, la poitrine dénudée. Marie-Madeleine porte un slip rouge. La couverture montre le Christ en croix, mais c'est une jeune fille aux seins nus. Titre : *INRI* (Jésus de Nazareth, roi des juifs).

Qu'en pense l'Eglise ? Mgr Bernard Lagoutte, secrétaire général de la Conférence des évêques de France et responsable de l'association Croyances et libertés, ne veut pas *« s'ériger en censeur »*. Il adhère au texte : *« Convenable, bien écrit, avec même des trouvailles. »* Et les photos ? *« Si je suis gentil, je dirais qu'elles sont brutales ; si je le suis moins, qu'elles sont choquantes. »* Il ajoute : *« C'est quand même un peu trop souvent déshabillé. »* Mgr Lagoutte est surtout mal à l'aise devant un livre qui *« utilise plus le sacré qu'il ne le sert »*. Il juge nombre de photos *« néo-sulpiciennes »*, *« factices »*, *« new age »*. Et de conclure : *« L'intention de Bettina Rheims est bonne, mais je doute de la valeur catéchétique de ce livre. »*

Or Bettina Rheims souhaite que son livre ait *« une portée pédagogique »*. Son ambition est de moderniser une iconographie religieuse jusqu'ici picturale. *« Je veux rendre cette histoire à des gens qui n'y ont plus droit. J'ai donc choisi des physiques contemporains, des gosses d'aujourd'hui. »*

La photographe affirme ne pas redouter *« une fatwa »* contre elle. *« Ce n'est pas un livre de dérision ou de provocation. Je ne veux pas blesser les croyants. Si nous suscitons un débat et un dialogue, on ne se sera pas trompé. »* Gênée par la couverture, qui serait due à son éditeur (Albin Michel), elle justifie l'image : *« Avec une femme crucifiée, je veux montrer que c'est l'humanité entière qui est crucifiée. »* D'où le fait que Jésus est « joué » par différentes personnes dans le livre.

L'Eglise pourrait-elle demander l'interdiction du livre, comme elle a demandé l'arrêt d'une campagne publicitaire pour Volkswagen ? *« Je ne suis pas choqué par une femme en croix. Certains vont l'être,* dit Mgr Lagoutte, *mais personne n'est obligé d'acheter le livre alors qu'une affiche agresse tout le monde. »*

Michel Guerrin

Picasso en auto

CITROËN a proposé ces dernières années trop de modèles sans âme, loin des « tractions », des 2 CV, des DS et SM qui ont fait sa gloire. La firme aux chevrons retrouve sa créativité avec un monospace rival de la Renault Scénic, qui sera présenté au Mondial de l'automobile, du 1er au 11 octobre, porte de Versailles, à Paris. *Ce modèle a été baptisé « Xsara Picasso »*. Un nom longuement testé, facile à mémoriser dans le monde entier et fruit d'une négociation avec les héritiers du peintre. Citroën dévoilera également lors du Mondial son prototype C3, concept-car à la silhouette ovoïde et aux sièges pivotants, fantôme de la 2 CV revisitée XXIe siècle.

Lire page 20

L'armée chinoise comme « un poisson en affaires »

LA MORT, le 14 septembre, du général Yang Shangkun, ancien chef de l'Etat chinois, dernier des hommes de guerre qui fondèrent la Chine populaire de Mao Zedong et de Deng Xiaoping, est survenue à un moment où s'esquisse un débat fondamental à Pékin : que faire de l'armée, pilier central du régime ? Cette question est cruciale pour la Chine et pour l'ensemble de l'Asie, qui abrite désormais trois puissances nucléaires : Chine, Inde et Pakistan.

Oui, que faire de cette armée qui a été particulièrement mise en valeur au cours de l'été pour ses opérations de secours aux populations civiles frappées par les inondations ? Une armée à laquelle le numéro un du régime, Jiang Zemin, a donné, en juillet, l'ordre de faire le ménage dans ses opérations financières...

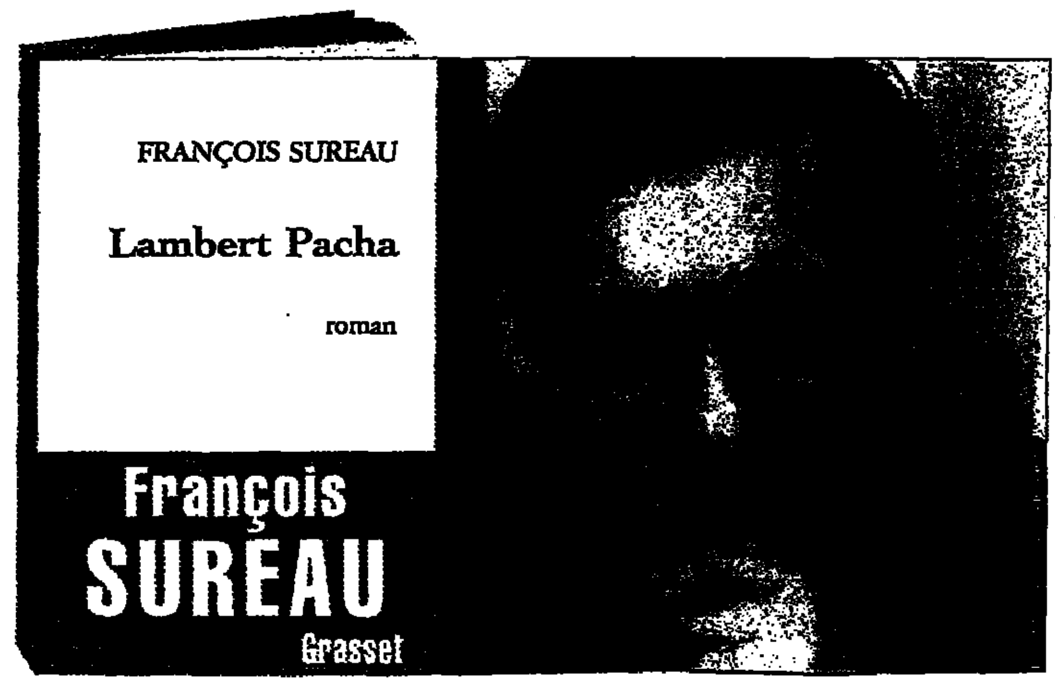
Les obstacles à la mise en œuvre d'un tel ordre ne sont pas négligeables. Le premier est que son auteur, Jiang, chef de l'Etat et du Parti communiste, est le premier dirigeant purement civil à présider la commission militaire centrale, organe du comité central du PCC, sur lequel repose le pouvoir. En outre, des doutes existent quant à la loyauté de Jiang envers la « cause » communiste durant sa jeunesse. C'est là une incertitude paradoxale pour celui qui est aujourd'hui le chef du dernier grand régime communiste depuis l'effondrement de l'Union soviétique et de ses satellites.

Le fait est que certains de ses pairs lui ont reproché d'avoir *« disparu »* du mouvement communiste dans les années cruciales de 1947-1949, alors qu'il était étudiant à Shanghaï et que les soulèvements populaires achevaient d'abattre le régime nationaliste de Tchang Kaï-chek. Jiang n'est pas le seul à avoir ainsi « hésité » dans le passé. Son chef de la propagande, Ding Guang'en, milita jadis dans les rangs du Kuomintang, le parti de Tchang Kaï-chek. Voir pareille équipe s'attaquer aujourd'hui à l'empire économique que l'armée populaire de libération s'est taillé au cours des vingt dernières années ne manque donc pas de piquant. D'autant que la tâche est colossale.

C'est le second obstacle. Plus de vingt mille entreprises *dépendent* d'une manière ou d'une autre des militaires chinois.

Francis Deron

Lire la suite page 13



Echecs en Kalmoukie

KIRSAN ILIOUMJINOV

À TRENTE-SIX ANS, Kirsan Ilioumjinov est président de la Kalmoukie, république autonome intégrée dans la Fédération russe. Milliardaire mégalomane, mis en cause dans l'assassinat d'une journaliste, accusé de détourner les subventions russes, il est aussi président de la Fédération internationale des échecs (FIDE). C'est dans sa capitale, Elista, que s'ouvrent les 33es Olympiades d'échecs, qui regroupent les meilleures équipes du monde.

Lire page 19

International	2	Carnet	18
France	6	Aujourd'hui	19
Société	8	Météorologie	21
Horizons	11	Jeux	21
Abonnements	14	Culture	23
Entreprises	14	Guide culturel	26
Placements	15	Radio-Télévision	27



هكذا من الأصل

INTERNATIONAL

LE MONDE / DIMANCHE 27 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 1998

ALLEMAGNE Plus de soixante millions d'Allemands vont voter, dimanche 27 septembre, pour renouveler leur Parlement fédéral, le Bundestag. Arrivé au pouvoir en 1982, Helmut Kohl, président du Parti chrétien-démocrate (CDU), brigue un cinquième mandat. Son challenger est le social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe. Wolfgang Schäuble, chef du groupe parlementaire CDU/CSU, est un autre chancelier possible si son parti, arrivé en tête, est obligé de proposer au SPD une grande coalition. ● LES SONDAGES donnaient en fin de semaine le SPD encore en tête, mais d'un fil. Les petits partis joueront un rôle déterminant dans la formation de la prochaine coalition. ● L'EUROPE attendait avec impatience l'issue du scrutin. La longue campagne a gelé nombre de négociations.



Gerhard Schröder tente de mettre fin à seize ans de règne Kohl

A la veille des élections législatives du dimanche 27 septembre, les sociaux-démocrates conservaient un léger avantage dans les sondages sur les chrétiens-démocrates du chancelier, qui brigue un cinquième mandat. Les petits partis joueront un rôle-clé dans la formation de la future coalition

BONN
de notre correspondant

Plus de soixante millions d'Allemands sont appelés, dimanche 27 septembre, à élire leurs députés pour quatre ans. A la veille des élections, l'issue du scrutin était toujours incertaine. Un dernier sondage de l'institut Emnid ne donnait plus qu'un point d'avance aux sociaux-démocrates (SPD) emmenés par Gerhard Schröder, sur les chrétiens-démocrates (CDU-CSU) du chancelier Helmut Kohl : 40 % contre 39 %, tandis que les Verts sont crédités de 7 % des voix, les libéraux de 5 % et les ex-communistes du PDS de 4 %. D'autres instituts donnent au SPD jusqu'à 4,5 points d'avance.

La campagne de la CDU a été très longue à démarrer, alors que le SPD caracolait en tête des sondages depuis la réélection triomphale de Gerhard Schröder en Basse-Saxe en mars. Jusqu'au mois d'août, une partie de la CDU s'est demandé s'il fallait que M. Kohl annonce avant le scrutin qu'il quitterait ses fonctions en cours du mandat pour laisser la place à son dauphin désigné, Wolfgang *Schäuble, président du groupe parlementaire* CDU-CSU. Dans un pays où 4,2 millions de personnes sont sans emploi, le chancelier a eu du mal à tirer profit de ses succès : le passage à l'euro a été gâché par la polémique sur la présidence de la Banque centrale européenne ; le chômage a certes reculé, mais n'est pas passé sous la barre symbolique des 4 millions. Les Allemands ont broyé du noir jusqu'à l'été, avant de reconnaître finalement que la situation n'était pas si catastrophique.

« PAS D'EXPÉRIMENTATION... »

Le chancelier a achevé sa campagne en défendant sans complexe son bilan, notamment en Allemagne de l'Est : huit ans après la *réunification, l'ex-RDA est* méconnaissable, mais les Allemands de l'Est ont tendance à oublier ce qui a été réalisé, pour ne voir que ce qui reste à accomplir. La CDU a brandi la menace d'une « République de gauche », avec l'arrivée au pouvoir d'une coalition SPD-Verts à Bonn, éventuellement avec le soutien des ex-communistes du PDS : *« La sécurité plutôt que le risque : CDU ! »*, proclamaient les chrétiens-démocrates, avec un slogan qui rappelait le *« Pas d'expérimentation... »* du chancelier Konrad Adenauer (CDU), qui lui avait valu en 1957 la majorité absolue.

L'argument a eu du mal à passer, le candidat social-démocrate Gerhard Schröder n'ayant rien de très « effrayant ». Il a mené une *campagne au centre, pour attirer les* déçus de Helmut Kohl, avant de virer à gauche dans les dernières semaines. Il a appelé dans son équipe des personnalités de la société civile : le réformiste Walter Riester, numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, pressenti comme ministre du travail ; le « Bill Gates » allemand Jost Stollmann, ancien membre de la CDU, qui pourrait devenir ministre de l'économie ; et l'éditeur Michael Naumann, à qui échoirait la culture. Ces nominations devaient montrer que M. Schröder savait s'entourer de personnalités de bon sens et qu'il n'était pas la marionnette des caciques du SPD.

La droite a tenté de s'attaquer au président du parti, Oskar Lafontaine, qui serait un *« dangereux gauchiste »* avec ses idées keynésiennes de relance de la consommation, lui qui veut que les salaires augmentent au même rythme que la productivité. L'argument n'est pas complètement pertinent. M. Lafontaine est partisan de l'orthodoxie budgétaire, il ne remet pas en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne, il ne veut pas imposer de réduction du temps de travail. Le président du SPD a au contraire marginalisé la gauche du parti.

La CDU a fini par se tromper d'adversaire, diabolisant les Verts, qui ont rencontré les plus grandes difficultés à se présenter comme un parti de gouvernement, avec leurs propositions « hardies » sur la hausse du prix du *litre* d'essence à 5 marks, que les Allemands ont fait semblant de prendre au sérieux.

La politique étrangère a été presque complètement absente de la campagne, en dépit de la crise russe ; on a un peu parlé de sécuri*té intérieure, mais* les partis *se* sont essentiellement concentrés sur les moyens de lutter contre le chômage et plus encore sur la manière de sauver le système de protection sociale allemand. Les responsables politiques de tout bord se sont transformés en « petits professeurs d'économie », dissertant à l'infini sur les vertus de telle ou telle réforme fiscale et sur les meilleurs moyens de garantir cette fameuse couverture sociale.

Arnaud Leparmentier

La messe avant d'aller voter

Le chancelier allemand, candidat à sa propre succession, assistera, dimanche 27 septembre, à la messe à Oggersheim, en compagnie de sa femme Hannelore, avant d'aller voter entre 11 et 12 heures. Selon un porte-parole de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Helmut Kohl et son *épouse, catholiques pratiquants,* iront voter à la salle des fêtes d'Oggersheim avant de déjeuner en famille dans la maison qu'ils possèdent dans cette commune. Ils regagneront Bonn en début d'après-midi. M. Kohl passera les dernières heures avant les premières estimations dans son bureau avec ses plus proches collaborateurs. Il se rendra ensuite à son quartier général de la Konrad-Adenauer-Haus, à Bonn, où quelque 2 000 journalistes l'attendront, selon le porte-parole de la CDU.

Un mode de scrutin complexe

***LE MODE** de scrutin allemand obéit* à un grand principe : les partis sont représentés à la proportionnelle au Bundestag s'ils recueillent au moins 5 % des suffrages. Mais il est complexe, car les électeurs disposent de deux voix : la première permet aux Allemands d'élire le député de leur circonscription au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Il y a 328 circonscriptions dans le pays. Avec leur « deuxième voix », les Allemands votent pour des listes présentées par les partis. Cette voix est la plus importante : c'est elle qui détermine le poids final des partis au Parlement et permet de choisir 328 députés supplémentaires.

Pour entrer au Parlement, un parti doit avoir *obtenu au moins 5 % des « deuxièmes voix »* ou avoir trois sièges élus majoritairement dans les circonscriptions. Dans ce dernier cas, la clause des 5 % ne s'applique pas et le parti qui a obtenu ces trois mandats minimum envoie au Parlement un nombre proportionnel de députés à celui des « deuxièmes voix » qu'il a recueillies. Faiblement implantés localement, les libéraux et les Verts font campagne pour obtenir la « deuxième voix » des électeurs et franchir la barre des 5 %. Fortement implantés dans l'est du pays, notamment à Berlin-Est, mais absents à l'Ouest, les ex-communistes du PDS cherchent avant tout à obtenir au moins trois mandats directs pour revenir au Bundestag. Ce *système permet aux électeurs de voter tactique*ment. Certains votent dans leur circonscription social-démocrate ou chrétien-démocrate, mais accordent leur deuxième voix à leurs petits alliés, respectivement les Verts et les libéraux.

Le système favorise les grands partis. En 1994, la CDU a obtenu 12 mandats supplémentaires, essentiellement dans l'ex-RDA, tandis que le SPD en a obtenu 4. Grâce à ces mandats directs supplémentaires, l'avance de la coalition de M. Kohl était passée de 2 à 10 sièges. Il fallait aux Verts 69 884 voix pour faire élire un député, tandis que 65 943 suffisaient pour la CDU.

Ar. Le.

La coalition défend son bilan

BERLIN
de notre envoyé spécial

« La classe internationale pour l'Allemagne » : une nouvelle fois, comme le proclamaient les dernières affiches placardées à tous les coins de rue, la campagne du Parti chrétien-démocrate a tenté de jouer sur le sentiment de sécurité que Helmut Kohl, soixante-huit ans, est censé apporter au pays compte tenu de son expérience internationale. La mise en place de l'euro, imposée aux Allemands par le chancelier en 1998, n'a plus été vraiment un thème de discussion. Chef du groupe parlementaire de la CDU, *Wolfgang Schäuble, qui pourrait* être chancelier d'une grande coalition si son parti devançait le SPD aux élections de dimanche, a néanmoins insisté dans ses meetings sur la stabilité de la zone euro dans les tourmentes financières qui agitent le globe. Il a défendu l'importance de maintenir *« en toute première place de l'agenda politique la poursuite de l'intégration politique et économique de l'Union européenne »*.

Le principal désaccord entre la CDU et le SPD porte en la matière *sur la manière d'organiser la coordi*nation des politiques économiques au sein de la zone euro. Pour les dirigeants de la coalition à Bonn, toute tentative d'institutionnaliser une sorte de gouvernement économique est considérée comme une atteinte à l'indépendance de la Banque centrale européenne. Le ministre de la défense, Volker Rühe, s'est prononcé pour une intervention de l'OTAN au Kosovo, sans attendre le feu vert de l'ONU, si la situation se dégradait avant l'hiver pour la minorité albanaise. Le *risque d'une nouvelle vague de ré*fugiés est pris au sérieux par la CDU qui s'est opposée au SPD, mais surtout au Parti libéral, sur une réforme du code de la nationalité pour résoudre le problème de l'intégration des immigrés dans la société allemande.

Durement malmené par l'opposition sur la reconstruction des régions de l'Est, le parti du chancelier Kohl a mené l'offensive pour prendre l'opinion à témoin de ses efforts. Demandant aux Allemands de l'Est de reconnaître l'améliora*tion de leur niveau de vie et la mo*dernisation de leurs régions, le chancelier a promis que l'effort continuerait quel qu'en soit le prix à supporter par l'Ouest.

La réforme fiscale sera une des priorités de tout nouveau gouvernement allemand. Majorité et opposition sont d'accord pour estimer que le système actuel doit être simplifié pour éviter les injustices et qu'il faut diminuer la pression fiscale. CDU et libéraux prévoient un allégement de 30 milliards de marks, réparti sur les ménages et les entreprises. Ils n'ex*cluent pas une hausse de la TVA.* C'est une réforme d'esprit libéral, qui met moins l'accent que le SPD sur le renforcement de la demande. La coalition sortante avait commencé à introduire en matière de santé et de retraites des mesures visant à responsabiliser les gens en matière de dépenses. Vivement attaquée sur ce terrain par le SPD, elle s'en est tenue à la prudence.

Henri de Bresson

Le programme prudent des sociaux-démocrates

BONN
de notre correspondant

« Nous n'allons pas tout changer, nous allons le faire beaucoup mieux. » C'est l'un des slogans du candidat social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder, cinquante-quatre ans, qui veut se garder d'effrayer les Allemands. Le programme SPD, qui s'intitule « Travail, innovation, justice sociale », est un mélange de politique de l'offre et de keynésianisme.

Le SPD constate qu'à cause de la hausse des impôts, des cotisations sociales et de l'inflation les salariés allemands n'ont pas vu la couleur des 27 % de hausse des salaires survenus depuis 1991. Le chômage serait dû à un manque de croissance. Pour relancer la demande intérieure, le SPD compte sur la réforme fiscale promise et sur la hausse des allocations familiales, qui augmenteraient de 2 500 deutschemarks par an le pouvoir d'achat d'une famille moyenne avec deux enfants.

Orthodoxie budgétaire oblige, la réforme fiscale ne prévoit pas d'allègement net d'impôts. Elle prévoit de baisser le taux marginal de l'impôt sur le revenu et de boucher les niches fiscales. Oskar Lafontaine, qui pourrait devenir ministre des finances, plaide pour une relance des salaires au même rythme que les gains de productivité des entreprises. Gerhard Schröder, qui veut encourager l'innovation et la recherche dans les entreprises, se refuse à prendre toute mesure pénalisant l'économie allemande. Le parti compte convoquer un grand pacte sur l'emploi avec les partenaires sociaux, sans qu'on sache concrètement ce qui sera décidé.

Pour satisfaire la gauche du parti, le SPD a promis de revenir sur quelques mesures impopulaires du gouvernement Kohl : il compte corriger la timide réforme qui prévoit à partir de 1999 une croissance moindre que prévue des retraites. Il veut que les salariés soient de nouveau payés à 100 % pendant leurs congés maladie. En revanche, le SPD a tiré un trait sur ses revendications des années 80 : la réduction du temps de travail a été mise sous le boisseau. Le nucléaire doit être abandonné, mais en concertation avec les industriels, ce qui prendra plusieurs décennies. La réforme écologico-fiscale proposée par les Verts et la gauche du SPD ne devra pas pénaliser l'industrie.

Aucune grande réforme dite de gauche n'est attendue. L'inconnue est de savoir si, en cas de victoire, le parti, après avoir donné quelques gages à son électorat, entreprendra les réformes qu'Helmut Kohl n'est pas parvenu à imposer ou s'il se cantonnera dans un prudent mais dangereux immobilisme. Tout dépendra de la manière dont le gouvernement s'imposera face aux députés.

En Europe, sous l'impulsion d'Oskar Lafontaine, le parti veut harmoniser les politiques fiscales sociales et écologiques des pays de l'Euroland *et devrait se retrouver* plus en phase qu'Helmut Kohl avec le gouvernement de Lionel Jospin.

Ar. Le.

Les trois petites formations qui vont arbitrer l'élection

LES LIBÉRAUX

Le petit Parti libéral (FDP), partenaire de coalition de Helmut Kohl, est vilipendé par ses adversaires, qui l'accusent d'avoir pour seul programme la baisse des impôts et d'être égoïste en demandant la baisse de l'impôt de solidarité avec l'Est. La réduction de la pression fiscale est en soi légitime, l'Allemagne étouffant sous son système de protection sociale. Mais le FDP n'est pas parvenu à imposer ses idées. Le président du patronat industriel (BDI) Hans-Olaf Henkel affirme toutefois, mais sans convaincre, que le programme du FDP est celui du « New Labour » de Tony Blair. Inexistant dans l'ancienne RDA, le Parti libéral, qui avait obtenu 6,9 % des voix en 1994, se bat pour franchir la barre des 5 % que lui accordent les sondages. Il a perdu ses racines locales et n'est plus représenté que dans quatre Parlements régionaux et participe à une seule coalition, en Rhénanie-Palatinat avec le SPD.

Le FDP est en passe de perdre son rôle de faiseur de roi à Bonn. Il avait permis l'arrivée du social-démocrate Willy Brandt à la chancellerie en 1969 et précipité la chute de Helmut Schmidt, s'alliant à Helmut Kohl lors de la querelle des euromissiles en 1982. Le FDP était taillé à la mesure de ses deux figures de proue, le comte Otto Lambsdorff, ministre de l'économie de 1977 à 1984 et surtout Hans-Dietrich Genscher, inamovible ministre des affaires étrangères de la RFA de 1974 à 1992. Ces deux dinosaures, âgés de 71 ans, ont décidé de ne pas se représenter aux élections de dimanche. La figure la plus connue du parti est le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, sans grand pouvoir, les décisions importantes étant prises à la chancellerie ou au ministère des finances, en ce qui concerne l'Europe.

Le président du parti, Wolfgang Gerhard, sans charisme, a « collé » son parti à la CDU de M. Kohl. La différence la plus notable porte sur la réforme du code de la nationalité, le FDP voulant accorder, comme le SPD, la nationalité allemande aux enfants d'étrangers nés en Allemagne, à condition toutefois que l'un des parents soit né en RFA.

LES ANCIENS COMMUNISTES

Les « ex- et néo-communistes » du Parti du socialisme démocratique (PDS) espèrent entrer de nouveau au Parlement fédéral grâce à leur forte implantation dans l'ex-RDA. Comme aucun chancelier en Allemagne ne peut accepter de gouverner avec leurs voix, leur présence au Bundestag pourrait empêcher l'émergence d'une majorité de droite ou de gauche. En 1994, le PDS avait obtenu 1 % des voix à l'Ouest et 19,8 % à l'Est, soit 4,4 % sur l'ensemble du territoire. Grâce aux quatre mandats directs qu'il avait obtenus à Berlin-Est, ce parti avait pu envoyer trente députés au Bundestag.

Les membres du PDS sont à 90 % des anciens membres du SED, le parti de la dictature communiste, qui comptait 2 millions de membres pour 17 millions d'habitants. Emmené par l'avocat Gregor Gysi, 50 ans, le PDS a recruté parmi les déçus de la réunification et les anciens privilégiés du régime de RDA. Avec la montée du chômage et les difficultés de la reconstruction, il s'est transformé en un parti régional, qui défend l'identité des Allemands de l'Est, les « Ossis ». Dans les manifestations PDS, on rencontre des anciens membres de la Stasi, des notables autoritaires qui justifient l'assassinat des centaines d'Allemands tombés en tentant de franchir le mur, mais aussi des jeunes gauchistes en quête de parti protestataire.

A l'Est, le PDS ne subit pas la diabolisation dont il fait l'objet à l'Ouest. En Saxe-Anhalt, le SPD a formé un gouvernement minoritaire avec le soutien sans participation des ex-communistes. De nombreux sociaux-démocrates souhaitent multiplier ce genre d'alliances, pour ravir aux chrétiens-démocrates la présidence du Mecklembourg-Poméranie occidentale, où se déroulent des élections régionales ce dimanche, et celle de la Thuringe. Il n'est pas encore question d'une participation du PDS à un gouvernement régional : les ex-communistes eux-mêmes ne sont pas d'accord sur la stratégie à adopter.

LES VERTS

Hausse du prix du litre d'essence à 5 marks, limitation à 100 km/h de la vitesse sur autoroutes ou suppression du service militaire : les Verts, qui ont obtenu 7,3 % des suffrages en 1994, ont accumulé les faux pas pendant la campagne électorale et ne sont aujourd'hui crédités que de 6 % des intentions de vote. Complètement intégrés à la vie politique locale – ils sont représentés dans onze Parlements régionaux sur seize et participent à quatre coalitions gouvernementales –, ils ont le plus grand mal à asseoir leur crédibilité nationale, les grands partis ayant intégré dans leurs programmes un grand nombre des revendications des défenseurs de l'environnement. Le parti, né à la fin des années 70, continue de réclamer la sortie immédiate du nucléaire. En période de chômage, il propose une réforme écologico-fiscale, fondée sur le renchérissement progressif des prix de l'énergie. Les sommes dégagées permettraient de réduire le coût des charges sociales et donc du travail, permettant aux entreprises d'embaucher, tout en protégeant l'environnement.

Le thème de la défense est un sujet d'éternelles dissensions internes. Si le parti préconise la division par deux des effectifs de la Bundeswehr et la suppression du service militaire, il est désormais contre une sortie unilatérale de l'Allemagne de l'OTAN. Joschka Fischer, 50 ans, le chef de file des Verts au Bundestag, qui rêve de devenir ministre des affaires étrangères, s'efforce depuis des années de transformer son mouvement en parti de gouvernement. *La ligne de* division au sein du parti n'est plus tellement entre « réalistes » et « fondamentalistes », entre ceux qui veulent participer au pouvoir et ceux qui restent campés sur leurs positions, mais plutôt entre la direction et la base. C'est sans doute la plus grande faiblesse des Verts, qui prévoient de réformer leur parti après les élections.

Ar. Le.

Wolfgang Clement, ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie

« Faisons en sorte que l'euro soit un succès »

« Quelle serait la différence entre la politique européenne menée par un gouvernement social-démocrate et celle de Helmut Kohl ?

– Nous devons absolument englober l'union monétaire dans un faisceau de politiques financière, fiscale, économique sociale, écologique harmonisées au niveau européen. Sinon, on aboutira à une concurrence entre régions, entraînant une baisse des standards fiscaux, sociaux et d'environnement. Un gouvernement social-démocrate se souciera de ce problème.

– La concurrence n'est-elle pas au contraire positive, forçant à réduire le poids de l'Etat et des administrations ?

– La compétition est bonne, si elle se fait dans de bonnes conditions. Lorsqu'un pays renonce, par exemple, à percevoir des impôts sur les entreprises pour attirer les investisseurs étrangers, il est difficile de parler de concurrence équitable. Il n'est pas raisonnable que des entreprises puissent « jouer » des pays contre les autres avant d'y investir, que ce soit en Ecosse, en Allemagne, en France ou au Pays-Bas. C'est ce qui se passe actuellement, parfois en violation des règles de l'Union européenne. Peut-être que, demain, des normes d'environnement seront abaissées dans quelques Etats pour attirer les investisseurs. Cela ne doit pas arriver. Nous avons besoin d'une compétition raisonnable et loyale en Europe.

– Une partie de la classe politique, dont Gerhard Schröder, agite le spectre du dumping social par les Portugais qui arriveraient en masse en Allemagne. Depuis que ce pays est membre de l'Union européenne, il ne s'est rien passé de tel.

– Ce n'est pas ce qu'a dit ou a voulu dire Gerhard Schröder. Mais il existe chez nous un problème à cause des différences de standards sociaux entre les travailleurs allemands et étrangers. C'est pourquoi il serait bon de s'accorder sur une croissance continue des standards minimaux en Europe.

– Pourquoi Gerhard Schröder a-t-il cru utile de demander une longue période de transition pour la libre circulation des travailleurs polonais en Allemagne lors de l'élargissement à l'Union européenne ?

– Nous devons signifier clairement aux pays de l'Est que nous voulons leur entrée dans l'Union européenne et que celle-ci aura lieu. Mais cette



WOLFGANG CLEMENT

entrée se fera par étapes. Il ne faut pas trop surcharger nos concitoyens. Sur le lieu de travail ou de résidence, dans les écoles et les jardins d'enfant, la pression la plus forte de l'immigration s'exerce sur les travailleurs, pas sur les entreprises.

– A force de vouloir « coller » à l'électorat, Gerhard Schröder n'est-il pas versatile ? Il y a quelques mois, il était contre l'euro parce que les Allemands étaient contre. Aujourd'hui que l'euro est décidé, il est pour... ?

– Gerhard Schröder a dit : l'euro est là, faisons en sorte qu'il soit un succès. C'est ainsi. En Rhénanie du Nord-Westphalie, nous sommes depuis le début clairement en faveur de la monnaie unique. Notre Land est la sixième économie européenne, 60 % de nos exportations se font en direction de l'Union. L'euro conduira à un renforcement de nos exportations et, je l'espère, de notre position économique en Europe occidentale.

» En Allemagne, le processus de dénationalisation – au moins économique – a déjà commencé. L'Allemagne de l'Est s'oriente vers la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, l'Europe de l'Est. Nous sommes économiquement beaucoup plus liés avec le Benelux qu'avec bien d'autres Länder allemands. Nous nous trouvons au cœur de l'énorme région économique constituée par le Benelux, le nord de la France et la Rhénanie du Nord-Westphalie. C'est là qu'est notre avenir.

– Quels transferts financiers existera-t-il à terme entre les différents Etats de l'Union ?

– Chacun sait que l'élargissement à l'Est ne peut réussir que si les réformes repoussées de l'Union européenne sont menées à bien. Cela concerne notamment la politique agricole. Il faut trouver un compromis entre les intérêts de chacun. En France ou en Espagne, vous êtes plus fixés sur les problèmes des pays méditerranéens ; chez nous, ce sont plus les problèmes de l'Europe centrale et occidentale qui sont au cœur de nos préoccupations.

– L'Allemagne se plaint de payer trop pour les finances de l'Union européenne. Quelle réforme envisagez-vous ?

– *L'Allemagne paie un prix élevé* comparé à d'autres pays. Cette inégalité a des raisons historiques, mais qui doit être corrigée. En d'autres termes, je m'emploie à ce qu'il y ait plus de justice dans les contributions versées à l'intérieur de l'Union européenne. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

Partenaire européen... mais autrement et d'une façon moins inconditionnelle

ANALYSE

Une société qui, peu à peu, a abandonné ses complexes

TOUS LES DIRIGEANTS politiques sont conservateurs dans leurs relations avec leurs partenaires étrangers. Au-delà des préférences idéologiques ou des parentés partisanes, ils n'aiment pas trop changer d'interlocuteurs ; ils préfèrent les vieilles connaissances *avec lesquelles ils ont fini* par nouer des liens personnels. Si l'on avait voté à travers l'Europe, par exemple, il y a fort à parier qu'Helmut Kohl aurait été plébiscité. Après seize ans passés à la chancellerie, il personnifie la qualité la plus recherchée dans la politique internationale, surtout quand il s'agit de l'Allemagne : la prévisibilité. Même dans la période la plus tumultueuse de l'histoire récente de son pays, Helmut Kohl a su conduire à son terme la réunification sans remettre en cause les engagements fondamentaux dans la communauté européenne et occidentale pris par l'Allemagne depuis 1949. Il a encore accru sa stature d'homme d'Etat européen en acceptant et en faisant accepter par ses compatriotes réticents la monnaie unique. Or l'Union économique et monétaire était pour la France, partenaire privilégié de la RFA depuis au moins 1963, le gage de l'insertion de l'Allemagne unifiée dans l'Europe, comme l'OTAN et le Marché commun avaient été naguère les garants de l'appartenance à l'Occident de l'Allemagne divisée.

La question que tout le monde se pose est de savoir si, avec un nouveau gouvernement, et quelle que soit la personnalité qui le dirigera, la politique européenne de l'Allemagne va changer. La réponse est « non ». Sans doute un temps d'ajustement sera-t-il nécessaire, plus ou moins long selon l'importance du renouvellement du personnel dirigeant. Plus les néophytes seront nombreux dans le gouvernement qui sera formé *dans les prochaines semaines*, plus l'adaptation sera délicate, pour les Allemands comme pour leurs partenaires. Mais la politique européenne de Bonn, puis de Berlin, ne changera pas fondamentalement... parce qu'elle a déjà changé.

La césure s'est produite avec la chute du mur de Berlin et la fin de la division du pays, même si les effets ont été lents à se faire sentir et la prise de conscience de ces effets plus tardive encore. La disparition de la menace venue de l'Est, l'effondrement du communisme, la réunification dans le giron de la République fédérale, ont profondément bouleversé les données de la politique européenne de l'Allemagne. Avant 1989, les Allemands (de l'Ouest) – et le chancelier Kohl en premier lieu – étaient certes européens par conviction, mais, au-delà de cette adhésion sentimentale, l'idée européenne était une manière presque naturelle d'échapper au destin tragique de la défaite, de l'occupation puis de *la séparation. L'intérêt national et* l'intérêt européen se confondaient. *« La politique allemande est d'autant plus nationale qu'elle est plus européenne »*, disait Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères pendant dix-huit ans, avec Helmut Schmidt puis avec Helmut Kohl.

MÉTAMORPHOSE

Aujourd'hui, l'Allemagne n'est plus inconditionnellement européenne ; elle le reste par choix, par calcul politique, parce que c'est toujours son intérêt bien compris. Elle n'a plus besoin de faire du zèle pour être acceptée ; elle peut décider en fonction des nécessités du moment. Helmut Kohl a lui-même témoigné de cette métamorphose. Le partisan des Etats-Unis d'Europe – une expression qui agaçait tant la France gaullienne avec son arrière-goût de fédéralisme – s'est mué en défenseur de la subsidiarité, en chantre de la *Heimat*, la patrie au sens local du terme. Et pas seulement pour des raisons électorales. Celles-ci ont certainement joué un rôle : naguère favorables à une Europe intégrée, les Allemands sont devenus plus sceptiques, en partie à cause de l'euro, et ils ont trouvé des porte-parole, à gauche comme à droite, qui auraient pu menacer les chrétiens-démocrates. Mais, les élections passées, les causes profondes du changement resteront.

En 1997, au conseil européen d'Amsterdam, convoqué à l'origine pour donner une nouvelle impulsion à l'Union européenne, six ans après le traité de Maastricht, Helmut Kohl a surpris ses pairs en *freinant les propositions* qui visaient à pousser l'intégration et en refusant, sur des sujets apparemment secondaires, l'abandon de l'unanimité au profit de la majorité qualifiée, qui avait été, pendant des années, le cheval de bataille de la RFA, tous partis confondus.

C'est le moment qu'a choisi le ministre des finances, Theo Waigel, pour soulever le problème de la contribution allemande au budget communautaire. De tout temps, des voix marginales s'étaient élevées pour regretter que l'Allemagne *« paye trop »*. Mais elles étaient immédiatement contrées par les responsables officiels, qui rappelaient les avantages économiques et commerciaux que la RFA retirait du marché unique et les gains politiques inestimables que lui valait l'appartenance à la Communauté.

« JUSTE RETOUR »

Ces arguments ont presque disparu. On n'entend plus parler que *de plafonnement de la contribution*, de *« juste retour »* (comme disait Margaret Thatcher dans les années 70). La bataille qui s'annonce autour de l'agenda 2000 présenté par la Commission de Bruxelles, avec la réforme de la politique agricole commune, des fonds structurels et du financement communautaire, sera rude, quelle que soit la couleur du nouveau gouvernement allemand.

Ce sont des sujets – il y en a d'autres, comme l'élargissement, les réformes institutionnelles, la défense européenne et ses rapports avec l'OTAN – sur lesquels Français et Allemands ne sont pas spontanément d'accord. Or, depuis 1995, la coopération entre Paris et Bonn est plus rituelle que substantielle. Après les élections allemandes, il sera plus que temps de la relancer, non pas en cherchant à conclure quelque *« nouveau traité de l'Elysée »*, comme l'idée en court parfois, mais en s'attaquant aux questions de fond qui nous divisent, en cherchant des compromis puis en lançant des initiatives communes qui ne soient pas des leurres destinés à cacher une mésentente profonde.

Depuis trois ans, ces règles simples des rapports franco-allemands n'ont pas fonctionné. Non parce que les nouveaux dirigeants arrivés au pouvoir à Paris, en 1995 puis en 1997, ne manifesteraient pas la même bonne volonté que leurs prédécesseurs. Plus profondément parce que, des deux côtés du Rhin, on n'a pas encore pris la mesure du changement qui affecte les équilibres au sein de l'Union européenne. L'Allemagne a, peu à peu, *abandonné ses complexes* et a tendance à définir sa politique selon les mêmes critères que ses partenaires français ou britanniques. L'Union européenne devient donc plus difficile à gérer, avec deux France (version optimiste) ou (version pessimiste) deux Grande-Bretagne.

Daniel Vernet

A l'Est, une jeunesse déboussolée, séduite par l'extrême droite

ROSTOCK, MAGDEBOURG
de notre envoyé spécial

Neuf ans après la chute du mur de Berlin, les jeunes est-allemands sont perdus, *déboussolés*. Le monde de leurs parents, la RDA, s'est effondré. La réunification conduite par Helmut Kohl n'a apporté, à leurs yeux, que des déceptions : chômage, manque de places d'apprentissage, absence de perspective d'avenir. L'extrême droite s'est engouffrée dans la brèche : lors des élections régionales de Saxe-Anhalt (région de Magdebourg), 30 % des jeunes de moins de trente ans ont voté pour le parti d'extrême-droite Deutsche Volksunion (DVU), séduits par des slogans simplistes et xénophobes comme *« L'argent allemand pour des emplois allemands ! »*, *« Criminels étrangers dehors ! »* Le pays attendait donc avec inquiétude les législatives du 27 septembre et surtout les élections régionales de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale (région de Rostock et Schwerin), qui se tiendront le même jour.

REPORTAGE

Les repères brouillés d'une partie des adolescents de la réunification

L'extrême droite profite de la peur du chômage et du désœuvrement. *« Avant la chute du mur, tout le monde avait un emploi. Bien sûr, si on voulait être boulanger et qu'il n'y avait de place que pour être charcutier, on était obligé d'accepter ce métier. On n'avait pas le choix, on s'en plaignait, mais au moins on avait une occupation »*, explique Christa, cinquante-sept ans, ancienne institutrice de Rostock. Avant 1990, les jeunes étaient tenus en main, dans les associations sportives ou de loisir du régime. *« On nous occupait tout le temps. Tout était organisé selon le slogan : "Personne ne doit être laissé en chemin." Maintenant, il faut s'occuper soi-même »*, explique Silke, étudiante de dix-neuf ans à Rostock.

Le chômage n'explique pas à lui seul l'envolée de l'extrême droite. *« Les jeunes qui votent aujourd'hui extrême droite étaient en 1990 à l'âge critique de l'adolescence. Du jour au lendemain, les professeurs ont dit le contraire de ce qu'ils enseignaient la veille sans expliquer pourquoi. Quant aux parents, ils ont dû s'occuper de leurs problèmes : tout changeait très vite, ils avaient perdu leur emploi ou peur de le perdre. Cette génération a eu l'impression qu'elle gênait »*, explique Reinhard Höppner, ministre-président social-démocrate de Saxe-Anhalt. Après la chute du mur, l'école, vecteur de propagande communiste, n'est plus devenue le lieu de l'enseignement politique. Pour de nombreux observateurs, les enseignants n'auraient pas appris aux jeunes les vertus de la démocratie. Plus gênant, selon Wolfgang Thierse, vice-président du SPD, une partie des problèmes vient de ce que de nombreux enseignants sont *sympathisants du PDS*, le parti des ex-communistes. Ils passeraient leur temps à dénoncer la *« froideur de la liberté »*. Seuls 2 % des 200 000 enseignants de RDA ont été licenciés après la réunification. Il n'y a pas eu assez d'embauches ou d'échanges avec l'Ouest pour apporter un peu d'air frais à l'Est.

Avant les élections, la DVU, parti fantôme sans militants, dirigé de Munich par l'éditeur révisionniste Gerhard Frey, a adopté la même *stratégie qu'au printemps* : grâce à sa fortune, M. Frey inonde le pays de sa propagande électorale. Son parti devrait entrer au Parlement de Schwerin.

LE TOUR DES CITÉS HLM

Plus inquiétant, le succès de la DVU a donné un coup de fouet au Parti national-démocratique allemand (NPD), parti néo-nazi le plus dangereux d'Allemagne selon les renseignements généraux, qui est parvenu à fédérer les skinheads du pays. Il diffuse une progande violemment anticapitaliste, qui reprend les discours et parfois l'esthétique de la RDA. Sa tête de liste aux élections du Mecklembourg, Torsten Kowalski, skinhead de vingt-sept ans, veut *« s'inspirer des organisations de jeunesse de RDA »*. Le NPD, qui fait le tour des cités HLM de Rostock, veut s'imposer grâce à son chanteur-compositeur néo-nazi Frank Rennicke. *« Les jeunes apprennent à l'école et à la télévision qu'ils sont un peuple de criminels. Ils se forment toujours une opinion par opposition à ceux qui les éduquent : nous leur offrons une alternative. Nous en appelons à la discipline, l'honneur de la patrie. Cela plaît à cet âge »*, explique Udo Voigt, président du NPD.

Les seuls qui semblent être en mesure de contrer l'extrême droite sont... les ex-communistes du PDS. Dans une boîte de nuit, au fin fond de la banlieue de Magdebourg, le parti a organisé un concert de *« rock contre l'extrême droite »*. Le succès est total, l'humeur joyeuse. Le chef de file du PDS, Gregor Gysi, l'un des meilleurs orateurs allemands, est venu parler aux jeunes, *sur le chômage, l'injustice sociale*, le racisme, la spéculation internationale.

La star de la soirée est l'une des candidates du parti au Bundestag, Angela Marquardt : crâne tondu sur les côtés, cheveux rouges et verts, boucle d'oreille dans le nez, plusieurs dans les oreilles, cette jeune femme de vingt-sept ans ressemble fort à son auditoire. Ses thèmes favoris sont la formation professionnelle, l'écologie, et surtout l'antifascisme, les jeunes d'extrême gauche cherchant toujours à en découdre avec les skinheads. Le PDS a placardé des affiches ayant des slogans inhabituellement modernes pour l'Allemagne (*« Cool ! »*). Il a tourné des films publicitaires qui mettent en scène une jolie jeune femme révoltée « rouge » dans un monde en noir et blanc.

« Les jeunes ne savent pas que le PDS est composé à 90 % d'anciens membres du SED » (le parti de la dictature communiste), poursuit M. Thierse. *« Ils sont persuadés que la société capitaliste n'est pas capable de leur ouvrir une perspective. Avec son style non conventionnel, le PDS leur donne le sentiment qu'il y a une autre voie »*, précise M. Höppner, dont le gouvernement régional bénéficie du soutien du PDS.

Coincés entre l'extrême droite et le PDS, les partis de tradition démocratique allemands ne savent plus comment renouer le dialogue avec la jeunesse de l'ex-RDA.

Ar. Le.

Les socialistes français soutiennent leurs « camarades »

SANS DOUTE auraient-ils préféré Oskar Lafontaine, réputé plus francophile que Gerhard Schröder. Il n'empêche que les socialistes français n'ont pas lésiné dans leur soutien à leurs « camarades » allemands. Vendredi 25 septembre, le PS a précisé, dans un nouveau communiqué, que Jack Lang serait, le 27 septembre, en Allemagne aux côtés du SPD *« pour concrétiser la solidité de l'amitié entre nos deux partis »*. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale avait déjà soutenu, le 21 août à Berlin, M. Schröder. Il suivait de quelques semaines Dominique Strauss-Kahn. Les compliments appuyés que le ministre de l'économie avait adressés, un mois auparavant, à M. Kohl – *« un gigantesque personnage de l'Histoire européenne »* – n'avaient pas atténué l'irritation du gouvernement allemand devant cet engagement du gouvernement français, exprimé à plusieurs reprises par Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, en faveur du SPD.

Lionel Jospin, qui connaît peu M. Schröder et qui s'interroge sur son *« pragmatisme »*, d'une nature différente à ses yeux de celui de Tony Blair, est resté, fonction oblige, très prudent. En visite chez M. Blair, le 24 juillet, M. Jospin a juste évoqué ses *« liens d'amitié »* avec M. Schröder, en ajoutant diplomatiquement : *« Nous aurons de bonnes relations avec le chancelier allemand, quel qu'il soit. »* Si François Hollande, premier secrétaire du PS, a multiplié les déclarations en faveur de M. Schröder, la majorité « plurielle » est plus circonspecte, en raison des contours flous d'une éventuelle majorité autour du SPD. Le PC est méfiant, les Verts dubitatifs, et Jean-Pierre Chevènement salue en M. Schröder *« un homme très pragmatique »*.

DISCRÉTION A DROITE

A droite, la discrétion est de rigueur. Dans *Le Monde* du 5 septembre, Valéry Giscard d'Estaing, ami de l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, s'est situé au niveau de *« l'enjeu européen »* pour regretter que M. Schröder *« ne donne jamais la moindre précision sur sa vision future des institutions européennes »* et pour souhaiter que la continuité l'emporte en Allemagne. Plus net, François Bayrou, président de l'UDF, a affirmé, le 19 septembre dans les Alpes-Maritimes, que M. Kohl *« porte l'espoir d'une grande partie des peuples européens »*. Jacques Chirac a pris peu de précautions pour soutenir son *« ami Helmut »*. Ainsi, le 20 septembre, après un entretien téléphonique avec le chancelier, le chef de l'Etat a fait savoir qu'il avait été *« une fois de plus frappé par* [sa] *vision pour ce qui concerne l'Europe de demain et par le pragmatisme de sa démarche, fondée sur une grande expérience »*.

Michel Noblecourt

هكذا من الأصل

Le ministre de l'intérieur belge est invité à revenir sur sa démission

BRUXELLES. Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a tenté, vendredi 25 septembre, d'amener son ministre de l'intérieur, Louis Tobback, à revenir sur la démission qu'il avait annoncée la veille. M. Tobback avait décidé de renoncer à son portefeuille à la suite de la mise en cause de gendarmes dans l'enquête sur le décès de Sémira Adamu, une jeune réfugiée nigériane morte par étouffement au cours de son expulsion. Le conseil des ministres a estimé que le retrait de M. Tobback serait *« politiquement inadéquat »*. Le ministre a accepté de réexaminer sa décision et annoncé une réponse pour ce week-end. Par ailleurs, le ministère de l'intérieur a décidé d'évacuer le centre 127 *bis*, proche de l'aéroport de Bruxelles, où étaient enfermés des dizaines de candidats réfugiés en attente d'une décision des autorités appelées à statuer sur leur sort. Cette mesure a surpris les organisations qui défendent les candidats réfugiés. Elle aurait, selon les autorités, été dictée par la nécessité d'éviter des incidents violents autour du centre 127 *bis*, où avait été enfermée Sémira Adamu. – *(Intérim.)*

L'opposition islamiste se retire des pourparlers de paix au Tadjikistan

DOUCHANBÉ. L'opposition islamiste tadjike a suspendu, vendredi 25 septembre, sa participation au gouvernement et à la commission de réconciliation nationale, pour protester contre l'assassinat, mardi, de l'un de ses chefs. Les islamistes ont indiqué que ce retrait des pourparlers de paix durerait jusqu'à l'arrestation des assassins d'Otakhon Latifi, tué mardi dans la capitale, Douchanbé. Ils demandent que la sécurité des représentants de l'opposition soit assurée par le pouvoir, détenu par d'anciens dignitaires soviétiques.

Après cinq ans de guerre civile, des accords de paix tadjiks avaient été signés à Moscou en 1997, accordant à l'opposition un tiers des postes au gouvernement. Une commission de réconciliation nationale avait été créée, sans que le calme soit revenu dans cette République voisine de l'Afghanistan déchirée par des luttes de factions. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BELGIQUE : le cardinal Danneels, archevêque de Bruxelles,** n'a pas été reconnu civilement responsable des actes d'un prêtre pédophile de son diocèse. La cour d'appel de Bruxelles a infirmé, vendredi 25 septembre, un jugement de première instance condamnant Mgr Danneels à indemniser les parties civiles pour les actes du prêtre, André Vander Lijn, condamné de son côté à six ans de prison ferme pour le viol de trois enfants. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le Fonds monétaire international (FMI) a accordé, vendredi 25 septembre, un crédit sur trois ans à la Bulgarie,** d'un montant total de 840 millions de dollars. Un premier versement de 70 millions de dollars est attendu *« immédiatement »*, selon un communiqué du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président ukrainien Leonid Koutchma** a assuré que l'Ukraine remplirait toutes ses obligations en matière de dette extérieure, a indiqué vendredi 25 septembre l'agence Interfax. Dans cette République frappée par une crise financière, les autorités ont récemment présenté un plan de restructuration de la dette extérieure pour alléger la pression sur la hrivna, la monnaie nationale, qui a perdu 30 % de sa valeur par rapport au dollar depuis le 5 septembre. – *(AFP.)*



Un ultra-nationaliste a été élu à la présidence de la République serbe

Les élections en Bosnie marquent cependant une avancée des partis modérés

La présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, les présidences et les Assemblées de chacune des trois entités (musulmane, croate et serbe), tel était l'enjeu du scrutin des 12 et 13 septembre, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a annoncé, vendredi 25 septembre, les résultats. Les partis nationalistes ont subi un certain revers, sauf en République serbe, où un « ultra » a été élu président.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargée de mettre en place le scrutin, a publié enfin, vendredi 25 septembre dans la soirée, les résultats des élections générales qui se sont déroulées en Bosnie-Herzégovine les 12 et 13 septembre. A la première lecture, il apparaît que la communauté internationale a autant de bonnes raisons de se réjouir que de déchanter. La défaite de l'élu serbe à la présidence collégiale, Momcilo Krajisnik, ami personnel de Radovan Karadzic, et la nomination à sa place de Zvlko Radisic, socialiste jugé modéré, constituent incontestablement une bonne nouvelle.

Le premier a multiplié, durant ces deux derniers mois, les entraves au bon fonctionnement des institutions communes bosniaques, allant jusqu'à les paralyser. Le second, âgé de soixante et un ans, allié de Biljana Plavsic, présidente jusqu'alors en exercice de la République serbe (RS), s'est engagé à coopérer avec le haut représentant civil pour la Bosnie-Herzégovine, l'Espagnol Carlos Westendorp ; même s'il n'a jamais omis, pendant la campagne électorale, de préciser qu'il oeuvrerait davantage *« pour la reconstruction du pays des Serbes de Bosnie que pour une Bosnie réunifiée »*.

Débarrassé de Momcilo Krajisnik, avec qui il entretenait des relations tendues, Carlos Westendorp peut se sentir soulagé. Zvlko Radisic, proche du président yougoslave Slobodan Milosevic, aurait par ailleurs assuré le haut représentant de sa loyauté en ne laissant pas Belgrade lui dicter sa future conduite. Il se déclare prêt à travailler avec le Musulman Alija Izetbegovic, réélu sans surprise par sa communauté avec 87 % des voix, et le Croate Ante Jelavic, candidat soutenu par Zagreb, qui a déboulonné à ce poste Kresimir Zubak, en rupture avec le parti nationaliste croate HDZ.

L'autre motif de satisfaction, souligné par les diplomates, est venu de la fédération croato-musulmane, où les sociaux-démocrates grignotent du terrain. Certes, la coalition nationaliste, regroupée autour du SDA *(Parti d'action démocratique)* d'Alija Izetbegovic, demeure en tête, mais elle perd la majorité absolue qu'elle possédait au Parlement. Le score le plus significatif a été réalisé par Gradimir Gojour, un modéré opposé à Ante Jelavic qui a longtemps talonné son adversaire (32 % contre 53 % des voix).

UNE RECULADE POUR DAYTON

« Les résultats laissent apparaître la tendance générale à laquelle nous travaillons, à savoir l'érosion des partis nationalistes », se félicite Robert Barry, chef de la mission de l'OCSE. *« Nous nous sommes trop intéressés à une lutte, celle de la présidence de la République serbe »*, a-t-il ajouté pour tenter de relativiser la deuxième grande annonce de la soirée, moins glorieuse celle-ci : l'élection de Nikola Poplasen (Parti radical, extrême droite) à la présidence de la République serbe, qui détrône Biljana Plavsic soutenue par la communauté internationale.

Cette élection est une reculade pour les accords de Dayton. Les électeurs de l'entité serbe ont porté au poste-clé de la République un ultra-nationaliste pur et dur qui se dit néanmoins prêt à appliquer les accords de Dayton selon la version qu'en fait le parti radical. Les accords de Dayton ont reconnu *de facto* la République serbe (RS), et le nouveau président travaillera dans ce cadre unique. Nikola Poplasen rejette certaines modifications du traité de paix, qui visent à élargir les pouvoirs du haut représentant en autorisant notamment ce dernier à imposer des mesures telles que la monnaie commune ou le drapeau commun.

De plus, ces mêmes électeurs ont contredit le choix du candidat Poplasen en élisant des députés appartenant aux courants dits modérés. A la Chambre des représentants du gouvernement fédéral, la coalition Sloga de Biljana Plavsic, de l'ancien premier ministre Milorad Dodik et de Zivko Radisic passe devant les nationalistes du SDS (Parti démocratique serbe de Momcilo Krajisnic), jusqu'ici exécutif de la représentation serbe. Sloga peut aussi à nouveau espérer former une majorité à l'Assemblée nationale de RS avec les voix des électeurs non serbes.

Les conseillers du haut représentant ont redouté que, sous la pression de Belgrade, les socialistes ne quittent la coalition Sloga pour rejoindre le SDS et les radicaux. Cette crainte a été dissipée jeudi 24 septembre. Biljana Plavsic, MM. Dodik et Radisic ont paraphé un nouvel accord, qui maintient la coalition dans ses structures actuelles. L'heure est donc à la cohabitation en RS et Carlos Westendorp devra se montrer fin stratège pour que les institutions fonctionnent. La première bataille aura lieu lors de la nomination du premier ministre. M. Poplasen a indiqué qu'il désignerait un homme issu du parti arrivé en tête au Parlement de la RS, en l'occurrence un SDS. Il pourrait avancer le nom de Momcilo Krajisnic.

Christian Lecomte

PROFIL

UN COMBATTANT PROFESSEUR

Avant de devenir, à quarante-six ans, le président de la République serbe, Nikola Poplasen possédait un seul titre honorifique : celui de grand vojvode (combattant), la plus haute distinction du mouvement extrémiste serbe tchetniks de sombre réputation. Cette décoration lui fut remise après qu'il eut combattu sur le front de Bihac (nord-ouest de la Bosnie). Dans son bureau de Banja Luka, Nikola Poplasen a accroché une photo prise en 1992 : ce cliché le représente barbu, le couteau à la ceinture, l'uniforme piqué de sigles tchetnik, dont la fameuse tête de mort. Le professeur de sciences politiques à l'université de Sarajevo avait alors décidé de bombarder ses étudiants. Il fonde ensuite en Bosnie le Parti radical, calqué sur celui de Serbie, dont le président, Vojislav Seselj, est son ami. Aujourd'hui, Nikola Poplasen a tronqué le treillis contre le costume-cravate.

Il prie ses interlocuteurs de ne pas donner trop d'importance à ses déclarations antérieures : *« Dayton est une pose entre deux guerres et je n'aurais, moi, jamais ratifié cet accord. Notre Etat* [NDLR : la République serbe] *a pour vocation de se fondre dans la Serbie. »* Il a, depuis, mesuré ses paroles, mais continue de puiser ses idées de programme dans celles du SDS (Parti démocratique serbe de Radovan Karadzic), dont il a récupéré une partie de l'électorat. Nikola Poplasen assure qu'il s'est rallié aux accords de Dayton, mais a fixé lui-même les limites du traité. Les plaques d'immatriculation communes aux automobiles imposées par le représentant civil, seul signe valable en République serbe d'une unité de la Bosnie, le font grimacer. *« On prend acte de sa reconversion*, résume un diplomate, *mais il doit se tenir à carreau. Au premier grand écart (...), il sera destitué. En fouillant dans son passé, on trouvera bien une raison justifiant que l'homme était inéligible. »*

Ch. L.

Les communistes italiens s'opposent au projet de loi de budget du gouvernement

ROME
de notre correspondant

Le projet de loi de budget adopté par le conseil des ministres, vendredi 25 septembre, ne satisfait pas l'allié communiste du gouvernement Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione comunista. En dépit des modifications de dernière minute apportées afin de rendre encore plus sociale la loi de finances 1999, le chef de file des communistes orthodoxes a réitéré son *« non »* au président du conseil Romano Prodi. Fausto Bertinotti avait réclamé, depuis le mois de juin, *« un tournant »* dans la politique économique et sociale du gouvernement. Il reconnaît que des efforts ont été accomplis, mais ajoute : *« Nous ne sommes pas chez le charcutier ou le droguiste, c'est l'ensemble du projet qui ne va pas. Si Prodi ne voit pas comme Rifondazione, nous ne pouvons pas voter le budget, nous pouvons seulement lui fournir des lunettes. »* Un effort de 1 200 milliards de lires (4 milliards de francs) a été consenti, ce qui porte à 14 700 milliards de lires, au lieu des 13 500 milliards prévus, le montant de cette loi de finances. Cet ajout ne concerne que des mesures sociales mais Fausto Bertinotti réclame *« une thérapie de choc contre les injustices »* et notamment une action plus déterminée contre le chômage.

On s'oriente donc vers le même scénario qu'en 1997 : face au désaccord de l'allié communiste, Romano Prodi avait été contraint de présenter sa démission. Celle-ci avait été reprise quelques jours plus tard grâce à la bouée de sauvetage des trente-cinq heures, que le gouvernement avait consenties pour obtenir le soutien de Fausto Bertinotti. La majorité s'apprête donc à affronter une crise, à moins qu'un accord puisse être trouvé. Toute la question est de savoir quelle carotte pourra être donnée au turbulent Bertinotti pour faire taire ses ardeurs revendicatives qui, une fois encore, mettent en péril la majorité.

A la différence, cette fois, que son attitude contestatrice n'a plus le soutien de la totalité de Rifondazione comunista. Une véritable scission s'est opérée au sein des communistes orthodoxes, entre ceux qui estiment que le secrétaire va trop loin, et les autres qui suivent la ligne dure tracée par Fausto Bertinotti.

RIFONDAZIONE FRACTURÉE

La fracture est désormais nette et un congrès extraordinaire de Rifondazione comunista est prévu pour le début de 1999 afin de tirer les leçons de ces divisions. Dans l'immédiat, les 3 et 4 octobre, ce sera au comité national de se prononcer sur l'attitude à adopter au Parlement lors de l'examen du projet de budget. Il n'est pas exclu que les partisans du soutien au gouvernement votent séparément, ce qui consacrerait d'une certaine manière la scission.

Fausto Bertinotti paraît en tout cas de plus en plus isolé dans son attitude de revendications à outrance, provoquant de nouveau des tensions au sein de la majorité alors que, selon Romano Prodi, *« après des années de coupes et de sacrifices, nous commençons cette année à recueillir les fruits. Ce budget est le premier depuis l'entrée de l'Italie dans l'euro. Il est celui de la stabilisation »*. Ses trois axes principaux sont, d'après le président du conseil, *« la solidarité, le travail et le développement »*. La taxe sur l'Europe, qui avait permis au gouvernement de s'aligner sur les critères de Maastricht, sera remboursée à hauteur de 60 %. Tout cela fait dire à Walter Veltroni, vice-président du gouvernement : *« Je ne vois pas comment Bertinotti fera pour expliquer pourquoi il met le gouvernement en difficulté. Je ne voudrais pas être à sa place. »*

De fait, les dernières statistiques font état de la création de 115 000 postes de travail en un an, particulièrement dans le Sud, parmi les jeunes et les femmes. En revanche, selon les corrections apportées en raison de la crise asiatique et des troubles sur les marchés financiers, le taux de croissance de 2,5 % prévu pour cette année a été ramené à 1,8 %.

Michel Bôle-Richard

MASTERS ESG

12 formations de 3ème cycle en alternance pour titulaires Bac+4 et plus et cadres.

- FINANCES
- AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ASSURANCES ET PATRIMOINES
- FISCALITE, DROIT DES AFFAIRES
- GESTION DES ENTREPRISES
- MARKETING
- COMMERCE INTERNATIONAL
- TOURISME ET LOISIRS
- EUROPEAN MBA
- AMERICAN MBA
- LATIN AMERICAN MBA

Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise 75011 Paris
Tel : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
Internet : http://www.esg.fr

Le président du Liberia en visite officielle en France

MONROVIA. Charles Taylor, l'ancien chef de guerre élu président du Liberia après un scrutin sans contestation majeure en juillet 1997, effectuera à compter de lundi 28 septembre une visite officielle de trois jours en France, la première en Occident depuis son investiture il y a plus d'un an. Charles Taylor, dont l'entourage à la réputation sulfureuse *n'a jamais manifesté le moindre état d'âme pendant les sept* années de carnage de la guerre civile, a été précédé d'une importante délégation ministérielle (finances, plan, commerce, santé, information) qui a commencé jeudi à Paris à préparer ses entretiens avec Jacques Chirac, Charles Josselin (coopération) et Bernard Kouchner (santé).

Cinq jours après s'être réfugié à l'ambassade des Etats-Unis à Monrovia, *le « général » Roosevelt Johnson, rival de Charles Taylor, a été* évacué vendredi vers la Sierra Leone par hélicoptère. Les combats qui ont opposé le week-end dernier les partisans du « général » aux forces de sécurité gouvernementales en plein centre de la capitale, ont fait *« au moins »* 47 morts et plus de cent blessés par balles, a-t-on annoncé vendredi de source hospitalière. – *(AFP, Reuter.)*

L'Afrique centrale soutient Laurent-Désiré Kabila

LIBREVILLE. L'Afrique centrale a pour la première fois pris position dans le conflit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) en apportant, jeudi 24 septembre, d'une seule voix son *« appui »* au président Laurent-Désiré Kabila et en condamnant *« l'agression extérieure »* dont fait l'objet son pays en proie depuis le 2 août à une rébellion armée. Sans citer nommément le Rwanda et l'Ouganda, accusés par M. Kabila de soutenir cette rébellion, les huit pays présents à ce sommet ont clairement demandé aux deux voisins de l'est de la RDC, qui n'avaient pas été invités, de retirer leurs troupes du territoire congolais.

« Je suis satisfait de ce sommet et du soutien des pays francophones », a déclaré M. Kabila au terme de cette réunion, à laquelle avaient pris part les présidents du Gabon, organisateur de la rencontre, du Tchad, du Centrafrique, du Congo-Brazzaville, de la Guinée équatoriale et de la Namibie, ainsi que le premier ministre du Cameroun et le ministre de l'intérieur angolais.

DÉPÊCHES

■ **CONGO : vingt-cinq instructeurs militaires français sont arrivés** jeudi 24 septembre à Brazzaville, pour former, pendant trois mois, les *« cadres intermédiaires de la gendarmerie congolaise »*, a annoncé vendredi l'ambassadeur de France au Congo, Hervé Bolot. Dissoute en 1970 et reformée en 1991, la gendarmerie est considérée comme le corps le plus discipliné de la force publique congolaise. La France a contribué à la mise en place des nouvelles structures de la gendarmerie au Congo, en y consacrant près de 9 millions de francs depuis 1992. – *(AFP.)*

■ **IRAN : plusieurs missiles Shahab-3**, montés sur des camions, ont défilé, vendredi 25 septembre, à Téhéran, pour célébrer le dix-huitième anniversaire de la guerre avec l'Irak. Testé à la fin de juillet, le missile a une portée de 1 300 kilomètres et peut donc atteindre la plupart des pays de la région, Israël compris. Accrochée à un camion, une pancarte signalait : *« Israël doit être effacé de la carte du monde. »* – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : l'assemblée générale annuelle de l'AIEA a renoncé,** dans la nuit de vendredi à samedi, à aborder la question du programme nucléaire israélien, en ne se prononçant pas sur un projet de résolution intitulée « Capacité et menace nucléaires israéliennes ». Cette résolution avait été remise à l'ordre du jour par les Etats arabes, alors qu'elle ne figurait pas au menu des précédentes assemblées générales depuis le début des années 90. – *(AFP.)*

■ **LESOTHO : six districts sud-africains** frontaliers du Lesotho ont été déclarés *« zones sinistrées »* après l'afflux de réfugiés qui ont fui ce petit royaume montagneux, a indiqué, vendredi 25 septembre, le ministre sud-africain des affaires provinciales. Quelque 4 000 réfugiés ont gagné ce secteur frontalier à la suite des combats entre les forces sud-africaines et botswanaises, dépêchées mardi au Lesotho pour y rétablir l'ordre à la demande du gouvernement de Maseru, et les « dissidents » de l'armée locale, qui tentent de se regrouper dans les montagnes. – *(AFP.)*

La vie sans tabac, vous commencez quand ?
du 10 septembre au 6 novembre 1998, avec
NRJ
Pour arrêter de fumer, commençons par en parler !
je fume encore
je ne fume plus
à l'initiative de
CFES

Lionel Jospin estime que la Chine poursuivra « son chemin vers la liberté »

Alstom est bien placé pour réaliser une ligne de métro à Shanghaï

Lionel Jospin a rencontré, vendredi 25 septembre, le président chinois Jiang Zemin au cours d'un entretien qualifié de *« cordial et chaleureux »*. Le premier ministre a transmis un message du dalaï-lama au chef de l'Etat, qui lui a longuement parlé du Tibet. Samedi, M. Jospin s'est ensuite rendu à Shanghaï, où il a assisté à la signature d'une commande potentielle à Alstom pour la réalisation d'une ligne de métro.

SHANGHAÏ
de nos envoyés spéciaux

Les représentants de la « société civile » chinoise ne se soucient en rien de la démocratie : telle pourrait être la conclusion que retirera Lionel Jospin d'une rencontre voulue *« informelle »* à Shanghaï avec 155 francophones – universitaires, artistes et hommes d'affaires –, à l'issue, samedi 26 septembre, de sa visite en Chine populaire. Au cours de cette rencontre, soigneusement encadrée par les autorités chinoises, les invités se sont en effet abstenus d'aborder les sujets politiques sensibles, imitant en cela Lionel Jospin lui-même, qui venait de slalomer entre les écueils d'un discours consacré à la mondialisation, aux mutations sociales et à la place de l'Etat.

Evoquant l'ouverture de la Chine et son dialogue prudent avec les instances internationales sur la question des droits de l'homme, le premier ministre a estimé que, à la faveur des échanges, on en était arrivé, aujourd'hui, à *« mettre en harmonie des valeurs héritées de nos civilisations respectives tout en consolidant des normes devenues universelles. C'est pourquoi nous ne doutons pas que ce grand pays qu'est la Chine poursuivra le chemin de liberté qu'il s'est lui-même tracé »*. Le concept de « société civile » étant naturellement étranger au système politique en vigueur à Pékin, l'essentiel de cette conversation impromptue s'est borné à des sujets plus neutres : l'avenir de l'université dans le marché, la transmission du savoir ou la place du secteur public dans la planète industrielle.

LE CONCEPT ET SON INTERPRÉTATION

Très en phase avec Pékin, M. Jospin s'est dit partisan d'un *« équilibre renouvelé »* entre l'Etat et le marché, dans *« une relation harmonieuse fondée sur le droit »*, afin que chacun puisse *« conquérir sa liberté dans le respect d'autrui »*. Il avait à plusieurs reprises relevé qu'à propos de libertés et de droits, dirigeants chinois et occidentaux avaient encore, pour l'heure, *« des concepts identiques, mais des interprétations différentes »*.

Auparavant, vendredi, Lionel Jospin avait dû faire un long détour pour aller retrouver le président chinois, Jiang Zemin, à Hefei, chef-lieu de la province de l'Anhui (centre du pays), où le chef de l'Etat se trouvait en tournée d'inspection des travaux de secours aux zones affectées par les inondations de l'été. Au terme d'une rencontre de deux heures, le chef du gouvernement s'est dit frappé par *« le caractère direct, cordial, chaleureux et dépourvu de formalisme »* de sa conversation avec M. Jiang. Le président chinois lui-même s'est félicité de *« l'excellent entretien »* que M. Jospin avait eu la veille avec son homologue, Zhu Rongji, avant d'ajouter : *« Nous pourrions avoir une conversation libre sur tous les sujets qui vous intéressent. »* Le premier ministre français s'est donc montré intéressé par la modernité, par l'effet de la crise financière sur la société, par l'affirmation des libertés. Le président chinois, pour sa part, a longuement parlé du Tibet, en réponse à M. Jospin qui lui avait transmis oralement un message du dalaï-lama.

C'est après cette escapade provinciale que le premier ministre a mis le cap sur Shanghaï, où il a assisté à la signature d'une commande potentielle en vue de la réalisation par Alstom d'une nouvelle ligne de métro – la troisième – dans cette ville. Il s'agirait de fournir 24 rames de 6 voitures, de type Métropolis, pour une ligne entièrement aérienne, matériel roulant représentant 1,2 milliard de francs. Encore ne s'agit-il que d'une lettre d'intention.

Olivier Biffaud et Francis Deron

Perdez du poids. Optez pour une montre plus légère.



Réf. 3707
La GST Chrono-Automatique avec boîtier et bracelet en titane résistant, confortable au porter et ultra-léger. Egalement disponible en or jaune et en acier à partir de FRF 22500.–

IWC
International Watch Co Ltd, Schaffhausen - Switzerland
Since 1868

Notre catalogue général vous sera envoyé gracieusement sur simple demande à BCM/IWC S.A..
90, Avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, 01/42 89 65 51, Belgique: 0031/20/672 33 33, Suisse: 0041/52/635 65 65
http://www.iwc.ch

هكذا من الأصل

GAUCHE Le premier ministre supporte moins que jamais qu'on lui prête, dès à présent, une « stratégie présidentielle ». Plusieurs responsables de la majorité sont intervenus, vendredi 25 septembre, pour éluder ce débat. Dominique Voynet s'est employée à écarter le soupçon, exprimé par le président du groupe communiste de l'Assemblée, Alain Bocquet, que le premier ministre serait tenté de ralentir le cours des réformes pour ne pas effaroucher l'électorat de droite. Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, est intervenu dans le même sens. ● ROBERT HUE, lui-même, a cherché à apaiser la polémique. Le secrétaire national du PCF a assuré que le premier ministre n'était pas en cause. ● LES VERTS, qui ont réuni leurs journées parlementaires, vendredi 25 et samedi 26 septembre, veulent apparaître comme les bons élèves de la majorité.

La majorité s'emploie à apaiser la polémique sur la stratégie de M. Jospin

Dominique Voynet, Laurent Fabius, Robert Hue ou encore Georges Sarre sont intervenus pour tenter de calmer le débat ouvert par le président du groupe communiste de l'Assemblée sur la « stratégie présidentielle », qui pèserait sur les choix du premier ministre

NE DITES PAS à Lionel Jospin qu'il est le candidat virtuel des socialistes à l'élection présidentielle, il pense seulement qu'il est premier ministre… Le chef du gouvernement supporte mal qu'on lui prête déjà une stratégie présidentielle. De plus en plus convaincu qu'il a le temps pour lui, cette durée qui lui est si chère pour mener son action jusqu'à la fin de la législature, il a même interdit à ses ministres d'évoquer l'échéance de 2002. Le rappel à l'ordre, net et sans fioritures, est venu, le 20 mai, alors que M. Jospin avait retenu, avec l'accord du chef de l'Etat, ses ministres à l'Elysée pendant quelques minutes après le conseil des ministres (*Le Monde* du 22 mai). Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, et proche lieutenant de Laurent Fabius, qui venait de consacrer M. Jospin *« candidat naturel des socialistes »*, avait reçu le message cinq sur cinq.

Mais, depuis, il y a eu La Rochelle, l'université d'été du Parti socialiste, et l'exposé par Lionel Jospin, le 30 août, d'une *« synthèse politique nouvelle »*, invitant une majorité « plurielle » présentée comme *« un pôle de stabilité »* à *« créer le mouvement capable de préparer l'avenir de notre pays »*. Le premier ministre a parlé d'avenir et la gauche a entendu élection, en imaginant déjà qu'il dessinait les contours d'un futur mouvement présidentiel. A la mi-septembre, juste avant de s'expliquer dans un long tête-à-tête avec Robert Hue, M. Jospin, un tantinet agacé, expliquait à des journalistes qu'*« il y aurait sûrement un candidat socialiste à l'élection présidentielle »* mais qu'il ne savait pas qui *« ça serait »*. Fermez le ban !

Pour les communistes – déjà inquiets d'entendre M. Jospin évoquer une *« synthèse »* et certains dirigeants socialistes rêver d'*« un congrès de Tours à l'envers »* –, il y a bien une stratégie présidentielle, avec, en corollaires, une volonté de rassurer les centristes et une non-accélération des réformes. Rappelé immédiatement à l'ordre par M. Jospin, pour qui c'est *« un thème de la droite »*, contré par le communiste Jean-Claude Gayssot, le chevènementiste Georges Sarre et le socialiste Jean Glavany, Alain Bocquet a pourtant exprimé, le 22 septembre, les doutes du PCF sur une *« stratégie présidentielle »* qui ne lui paraît pas virtuelle.

PAS DE POLÉMIQUE, MAIS…

Vendredi 25 septembre, les alliés du PS ont cherché à faire baisser la température. Aux journées parlementaires des Verts, à Bouffémont (Val-d'Oise), le secrétaire national du PCF est revenu sur la *« stratégie présidentielle »*, en prenant soin d'en dédouaner M. Jospin et en faisant allusion à *« ce qui se passe actuellement dans la tête de certains »*. *« Je ne cite pas le premier ministre, parce que je ne veux pas qu'il y ait la moindre polémique, sinon on ne comprendrait pas l'esprit constructif qui est le nôtre »*, a-t-il précisé, avant d'ajouter : *« Quel observateur attentif n'a pas entendu dans certaines allées du pouvoir des voix pour inviter à mettre la "pédale douce", à ne pas précipiter des changements trop profonds car, au fond, la déconfiture de la droite et le désarroi de son électorat centriste non seulement permettraient de faire l'économie de ces réformes mais (…) l'électorat centriste en saurait gré ? »*

Plus nette que M. Gayssot, Dominique Voynet a récusé *« les inquiétudes de ceux qui pensent que tous les actes de Lionel Jospin sont dictés par la mise en place d'une stratégie présidentielle »*. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'est déclarée convaincue, *« contrairement à ce que disent certains, que Lionel Jospin a comme premier souci de réussir le travail qui est le sien sur la durée de la législature »*. Pour être mieux comprise, elle a même forcé les compliments : *« Comme premier ministre, il assume bien,* a-t-elle assuré, *comme animateur du gouvernement aussi. »*

Toujours à Bouffémont, M. Fabius a expliqué à la presse, en termes très acidulés, que *« Lionel Jospin est un homme extrêmement avisé »*. *« Il sait – et le montre – que le mandat qui lui est confié, c'est de faire avancer le pays dans la voie des réformes nécessaires sans se préoccuper de telle ou telle échéance. Il le sait, c'est ce qu'il fait, et je crois qu'il le fait très bien »*, a poursuivi le président de l'Assemblée nationale.

Les propos de l'ancien premier ministre semblaient corriger la critique sous-jacente de la politique économique de M. Jospin qu'il avait faite, la veille, devant la Société d'économie politique (*Le Monde* du 26 septembre). M. Fabius lui avait reproché de ne pas profiter assez de la croissance pour *« faire baisser la dette et baisser les impôts »* et l'avait invité à poursuivre des *« réformes de fond »*. Amorcée cet été par Jack Lang, cette critique, exprimée encore *moderato cantabile*, n'émane, pour l'heure, que de certains fabiusiens. Mais elle rappelle le procès nourri par les mêmes contre Michel Rocard, en 1990, lorsqu'ils lui reprochaient de ne pas utiliser la croissance pour réformer davantage la société. Sous prétexte de se préparer à être le *« candidat naturel »* des socialistes à l'élection présidentielle.

Michel Noblecourt

Le taoïsme, arme suprême de la politique

SHANGHAI
de notre envoyé spécial

Lionel Jospin serait-il un adepte du taoïsme et du *« non-agir »*, essence suprême de la sagesse selon cette philosophie chinoise ? La question mérite d'être posée au moment où le premier ministre, en voyage officiel en Chine, à l'invitation de son homologue communiste, Zhu Rongji, se voit reprocher, par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, une *« stratégie présidentielle »* qui l'inciterait *« à certaines mesures timorées en matière économique ou sociale »*.

Sagesse ou pas, les propos de M. Bocquet ont aussitôt conduit le premier ministre à décrocher son téléphone pour réprimander le fautif. Rien n'énerve tant M. Jospin que les allusions au soin qu'il mettrait à se sculpter une stature présidentielle, à sa volonté de se donner une dimension internationale et à l'acharnement minutieux qu'il mettrait à contrôler l'action de Jacques Chirac pour ne pas se laisser distancer par le chef de l'Etat.

LE SYNDROME ROCARD

Evoquer devant lui la question présidentielle, c'est s'attirer aussitôt un ton cassant. Il n'y verrait qu'une vulgaire manœuvre politicienne ou médiatique destinée à tuer sa popularité insolente. Les mitterrandistes n'ont-ils pas fait le même procès en immobilisme à Michel Rocard quand il était premier ministre ? Dans son entourage, on continue d'affirmer qu'il se soucie comme d'une guigne de la course à l'Elysée. Certains assurent même l'avoir entendu dire qu'il n'a *« rien à cirer »* de la prochaine élection présidentielle. Tous jurent que le premier ministre se consacre à *« son boulot, point barre »*.

Piqué au vif, M. Jospin n'en démord pas. S'il se rend à l'étranger, c'est qu'on l'y invite, comme en Chine, aux Etats-Unis, en Afrique et en Grèce, et encore, précise son entourage, refuse-t-il neuf invitations sur dix. S'il fait des voyages officiels, c'est que, parfois, il doit remplir des obligations bilatérales, comme avec la Russie ou le Maroc. Se déplace-t-il qu'il s'applique à citer M. Chirac pour bien montrer que la France ne parle que d'une seule voix. Il n'empêche que certains de ses ministres veulent qu'il fasse entendre « la » voix de la France. Il n'empêche qu'en Chine la télévision locale l'interroge sur un article que le premier ministre a signé dans *Le Nouvel Observateur*, intitulé « La crise mondiale et nous ». Il n'empêche que M. Jospin est premier ministre et qu'il fait de la politique. Il n'empêche que le taoïsme l'invite à ne pas brusquer le cours des choses et à les *« laisser advenir selon leur nature »*.

Olivier Biffaud



Les Verts, bons élèves de la classe « plurielle »

QUEL BEAU MONDE, pour cette première verte et parlementaire, les 25 et 26 septembre, à Bouffémont (Val-d'Oise) ! Pas moins de deux ministres – Dominique Voynet, Daniel Vaillant –, mais aussi Laurent Fabius, Robert Hue, le président du groupe RCV, Michel Crépeau, le directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn, François Villeroy de Galhau… En 1997, la surprise de leur élection ne leur avait pas laissé le temps d'organiser des journées parlementaires. Cette année, cette chic affluence les réjouit. *« On nous prend au sérieux »*, se rengorge Noël Mamère, député de la Gironde. *« On est arrivé »*, renchérit le député du Nord Guy Hascoët.

Les Verts ne sont plus la maladie infantile de la gauche « plurielle ». C'est à peine si Lionel Jospin a évoqué, le 7 septembre, lors d'un déjeuner avec les représentants de la majorité parlementaire, *« quelques sorties et excès de langage qui montrent que certains ont encore besoin d'apprentissage »*. Et si « certains » se sont sentis visés, vendredi matin, Laurent Fabius a parlé de sa joie à croiser désormais, à l'Assemblée nationale, les *« yeux bleus d'Yves Cochet »*, député du Val-d'Oise et hôte des lieux. Le président de l'Assemblée nationale a repris sans rougir l'expression de *« verdissement »* du Palais-Bourbon et loué leur *« talent »*. Souhaitant élargir le nombre de commissions de six à dix, il a écouté la requête de M. Hascoët d'une commission permanente du *« développement durable »*. Quant au ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, il a promis de légiférer à nouveau sur le dossier sensible de la chasse (*Le Monde* du 18 septembre).

« Pas de problème, ici, entre le parti, la ministre et les députés », jure, en outre, Yves Cochet, faisant allusion aux soucis communistes. Oubliés, les tâtonnements qui avaient émaillé les débuts de la première année parlementaire : le 1er décembre 1997, les Verts s'étaient abstenus sur le projet de loi sur la nationalité, démentant Mme Voynet, qui avait annoncé qu'elle *« [savait] qu'ils voteraient pour »*. Oubliés, les mouvements d'humeur de l'aile gauche des Verts lorsque, le 22 avril, les six députés s'étant aperçus qu'ils avaient tous voté pour Maastricht, en 1992, ils ont choisi de dire « oui » à l'euro et « non » *« au mouvement »*, qui leur *« intimait une absention active »*.

La deuxième rentrée parlementaire offre davantage de motifs de *« vigilance »* que d'*« opposition »*, assure Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir). Le 9 octobre, les Verts voteront pour le *PACS* ; puis pour le projet de financement de la Sécurité sociale proposé par Martine Aubry, même s'ils veulent augmenter *« un peu »* les minima sociaux et s'ils ne le jugent *« pas assez audacieux »* sur la fiscalité écologique. Preuve supplémentaire de maturité ? A l'heure du déjeuner, alors qu'on venait leur apprendre la suspension de la commercialisation du maïs transgénique, Dominique Voynet et ses amis ont même porté un toast… au Conseil d'Etat.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre



Mme Aubry veut renforcer le contrôle des mutuelles

PLUS DE TRANSPARENCE ! En clôturant, vendredi 25 septembre, les deux journées organisées par la Fédération nationale de la Mutualité française pour commémorer le centenaire de la loi du 1er avril 1898 reconnaissant pleinement les sociétés de secours mutuels, Martine Aubry a annoncé la préparation d'un projet de loi qui, selon elle, permettra au mouvement mutualiste de s'adapter à son nouvel environnement économique. La ministre de l'emploi et de la solidarité a également souligné son intention de renforcer le contrôle d'un secteur qui verse 55 milliards de francs de prestations complémentaires maladie.

Après la mise en cause des liens de certains responsables du PS avec la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), que Mme Aubry s'est bien gardée de citer, l'occasion était trop belle de contre-attaquer et de montrer que le gouvernement n'a pas l'intention de laisser le secteur mutualiste s'écarter de sa principale vocation : la couverture complémentaire maladie. *« Pour vous permettre de faire face à la concurrence, une nouvelle loi sur la mutualité, une modernisation du code qui régit votre activité me paraissent indispensables »*, a-t-elle déclaré. Il s'agit autant d'*« affirmer les valeurs fondamentales »* des mutuelles que de *« renforcer la protection des adhérents »*.

UNE MISSION POUR M. ROCARD

Tout en saluant la mutualité comme *« un des visages du pacte républicain »* et en plaidant pour un nouveau statut de l'élu qui garantisse un fonctionnement démocratique, Mme Aubry a souligné qu'elle attache *« la plus grande importance »* au contrôle externe des mutuelles, qui doit être *« plus efficace »*. Si elle a obtenu un renforcement des moyens de la commission de contrôle des mutuelles, elle souhaite que son activité et son champ de compétence soient étendus. La ministre attend, de la part des fédérations mutualistes, des propositions pour *« améliorer la transparence dans la gestion des mutuelles »*.

Mme Aubry a estimé que l'avenir des mutuelles *« ne passe pas par l'inertie ou le repli sur soi »* et qu'elles ne pouvaient plus, dans le cadre de l'Europe, réclamer l'exclusivité de la complémentaire maladie. La transposition des directives européennes de 1992 sur l'assurance dans le code de la mutualité ne peut plus, selon elle, être différée. Lionel Jospin a confié à Michel Rocard, ancien premier ministre et député européen, le soin de dégager un compromis entre Paris et Bruxelles. Le gouvernement souhaite qu'un avant-projet de loi soit rédigé *« pour le milieu du premier semestre 1999 »*.

Jean-Michel Bezat

هكذا من الأصل

Le renouvellement d'un tiers des sièges au Sénat est dominé par la bataille pour la présidence

Lionel Jospin a l'intention de préciser son projet de réforme du mode de scrutin

Les élections sénatoriales de dimanche 27 septembre sont destinées à désigner cent quatre sénateurs. Structurellement à droite, la seconde chambre du Parlement ne sera pas bousculée par ce scrutin. En revanche, les résultats pourraient peser dans la bataille pour la présidence du Sénat, qui opposera, le 1er octobre, le sortant, René Monory (UDF-FD), à un candidat issu du RPR, Christian Poncelet.

UN PEU moins de cinquante mille « grands électeurs », émanant pour l'essentiel des conseils municipaux, voteront, dimanche 27 septembre, pour désigner au suffrage indirect cent quatre sénateurs, soit environ un tiers des effectifs du Sénat, qui seront élus pour neuf ans. La seconde chambre du Parlement est en effet renouvelée par tiers tous les trois ans, ce qui écarte toute perspective de bouleversement politique. Son ancrage structurel à droite conduit d'ailleurs périodiquement la gauche à souhaiter en corriger le mode d'élection.

Lionel Jospin n'échappe pas à la règle. En avril, le premier ministre avait qualifié le Sénat d'« *anomalie* » et de « *survivance des Chambres hautes conservatrices* » (*Le Monde* du 21 avril). Il avait annoncé son souhait de réformer le mode de scrutin sénatorial « *après le prochain renouvellement sénatorial de septembre* ». Mardi 29 septembre, lors des journées parlementaires socialistes, à Tours, il a l'intention de revenir à la charge en précisant le calendrier de l'examen de ce projet par le Parlement. Il s'agira d'étendre le scrutin proportionnel, actuellement réservé aux départements comportant cinq sénateurs et plus, à ceux qui en comportent quatre, voire trois ; de réactualiser le nombre de sénateurs par département en fonction des chiffres du dernier recensement ; et de mieux indexer le nombre de « grands électeurs » sur la population des départements.

Le scrutin de dimanche concerne les départements qui sont, par ordre minéralogique, de l'Ain à l'Indre, ainsi que le Territoire de Belfort, la Guyane, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, et quatre des douze sièges représentant les Français expatriés. A cela s'ajoutent deux élections partielles : en Haute-Loire, un siège a été rendu vacant par le décès de son détenteur, Régis Ploton (DL), qui était lui-même le suppléant de Jean-Paul Chambriard (RI), également décédé ; dans le Puy-de-Dôme, il s'agit de pourvoir le siège de Roger Quilliot (PS), dont il avait démissionné en juillet avant de se donner la mort.

Trente-trois sièges remis en jeu sont actuellement détenus par la gauche (deux communistes, trente socialistes et un radical de gauche), et soixante et onze par la droite. Du fait du résultat de scrutins antérieurs (municipales de 1995, cantonales de 1998), la gauche, notamment le PS, devrait gagner quelques sièges supplémentaires. Au sein de la droite, qui régresserait donc un peu sans que sa suprématie soit contestée, le RPR devrait, comme c'est déjà le cas depuis plusieurs renouvellements, se renforcer au détriment des différentes familles de l'ancienne UDF, en particulier des centristes.

De l'ampleur de ces mouvements dépendra en partie la physionomie de l'élection, le 1er octobre, du président du Sénat, dont l'enjeu domine le scrutin de dimanche. Candidat à sa propre succession, René Monory (UDF-FD) a aujourd'hui un concurrent issu du RPR en la personne de Christian Poncelet, président de la commission des finances. Un recul important de sa famille politique au bénéfice du RPR affaiblirait sa position. D'autant plus que le mouvement gaulliste entretient soigneusement l'incertitude sur son attitude dans cette bataille. Dans un entretien à *La Liberté de l'Est*, samedi 26 septembre, le président du RPR, Philippe Séguin, précise ainsi que « *c'est au second tour* » que le RPR, « *en tant que mouvement politique* », s'estimera « *fondé à intervenir* ». « *C'est en effet à ce moment-là que le problème sera éventuellement politique et qu'il pourra s'agir de préserver la majorité sénatoriale et l'intégrité de L'Alliance* », affirme-t-il.

Cécile Chambraud

Le mode de scrutin des départements renouvelables

CÔTES-D'ARMOR
TERRITOIRE-DE-BELFORT
HAUTES-ALPES
BOUCHES-DU-RHÔNE
CORSE-DU-SUD
GUYANE (scrutin majoritaire)
POLYNÉSIE FRANÇAISE (scrutin majoritaire)
WALLIS-ET-FUTUNA (scrutin majoritaire)
FRANÇAIS DE L'ETRANGER (scrutin à la représentation prop.)
NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR
NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR (PARTIELLES)

Philippe Séguin juge « bienvenues » les candidatures à la tête du RPR

« *TOUTES les candidatures sont légitimes. Elles sont même plus que cela, à mes yeux : elles sont les bienvenues* », affirme Philippe Séguin, dans un entretien accordé, samedi 26 septembre, à *La Liberté de l'Est*, à propos de la première élection du président du RPR au suffrage direct des militants, qui aura lieu à la mi-décembre. « *Je serais singulièrement inconséquent*, explique-t-il, *si, après avoir fait de la démocratisation un thème central de la rénovation* [du RPR], *j'essayais de frapper d'illégitimité toute candidature contre moi – qui, au surplus, ne me suis pas déclaré.* »

Interrogé sur les relations entre l'Elysée et la direction du RPR, M. Séguin ajoute : « *Je souhaite qu'on ne fasse pas le jeu de nos adversaires en accréditant l'idée d'un conflit permanent (...), en prenant en otage, au surplus, des braves gens qui sont à cent lieues de toutes ces histoires et veulent surtout manifester leur fidélité à Jacques Chirac, souvent hors de tout engagement partisan.* »

Le Conseil d'Etat rejette un recours de Bruno Mégret

LE CONSEIL D'ÉTAT n'a pas suivi les conclusions de son commissaire du gouvernement, en jugeant, vendredi 25 septembre, le recours de Bruno Mégret contre le décret chargeant Henri d'Attilio, député (PS) des Bouches-du-Rhône, d'une mission temporaire auprès du secrétaire d'Etat à l'industrie (*Le Monde* daté 20-21 septembre). Il a estimé que la nomination d'un parlementaire en mission n'entre pas dans la catégorie des « *actes de gouvernement* », qui bénéficient d'une immunité juridictionnelle, mais des « *décisions administratives* », susceptibles d'un contrôle par la juridiction administrative.

M. Mégret prétendait que la mission confiée à M. d'Attilio n'était destinée qu'à éviter l'organisation d'une élection législative au cas où il serait élu sénateur (*Le Monde* du 7 août). Le Conseil a jugé que non, au vu du rapport sur « L'utilisation par les collectivités locales des nouvelles technologies de l'information » que M. d'Attilio a remis.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-ALPES : Dominique Strauss-Kahn a refusé la nomination** d'un conseiller régional Front national de Rhône-Alpes au sein du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône. Dans un courrier adressé, vendredi 25 septembre, à Charles Millon, le ministre de l'économie et des finances invite le président de la région Rhône-Alpes à « *soumettre dans les meilleurs délais au gouvernement une nouvelle proposition* ». M. Millon avait proposé, le 14 septembre, la désignation d'André Clavel au conseil d'administration de la CNR.

■ **EUROPÉENNES : Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) et l'un des chefs de file de la Gauche socialiste, a proposé**, vendredi 25 septembre, sur France-Inter, que la gauche « plurielle » présente une liste et un « *programme commun* » aux élections européennes. « *Je ne vois pas ce que la gauche a à gagner d'aller à cette élection en ordre dispersé, liste par liste* », a-t-il déclaré.

■ **SYNDICATS : les opposants internes à la CFTC ont décidé**, jeudi 24 septembre, de dissoudre leur association Syndicalisme d'abord, créée en février, après l'échec de la centrale chrétienne aux élections prud'homales. Ils affirment rechercher « *d'autres possibilités d'action* » et envisagent d'« *offrir une alternative de changement* » lors du congrès de novembre 1999 (*Le Monde* du 9 septembre).



هكذا من الأصل

AGRICULTURE Le Conseil d'Etat a décidé, dans un arrêt rendu vendredi 25 septembre, de surseoir à l'exécution d'un arrêté signé le 5 février par Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, qui avait inscrit trois variétés de maïs transgénique de la société Novartis au catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France. ● LA CULTURE et la commercialisation de ce maïs sont donc suspendues, dans l'attente d'un jugement sur le fond qui doit intervenir en décembre. ● FACE AU DOUTE concernant le risque lié à la résistance aux antibiotiques, le Conseil d'Etat a préféré une application rigoureuse du *« principe de précaution »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, M. Le Pensec estime que les arguments juridiques retenus *« ne remettent pas en cause les avis émis par les comités scientifiques sur l'innocuité de ces variétés de maïs ».*

Le commerce du maïs transgénique suspendu au nom du principe de précaution

Dans un arrêt rendu vendredi 25 septembre, le Conseil d'Etat a décidé de surseoir à l'exécution d'un arrêté ministériel autorisant la commercialisation de trois variétés de la société Novartis. Sa position définitive sera connue en décembre

LA SOCIÉTÉ Novartis ne peut pas, dans l'immédiat, mettre en *vente son maïs transgénique :* le Conseil d'Etat a décidé, vendredi 25 septembre, de surseoir à l'exécution de l'arrêté par lequel Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, avait, le 5 février, inscrit trois variétés de maïs transgénique de la société Novartis au Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France, ce qui rendait leur commercialisation possible *pour une durée d'au moins trois* ans.

Le Conseil d'Etat n'a pas suivi les conclusions du commissaire du gouvernement (magistrat indépendant chargé de présenter l'affaire à ceux qui vont la juger), Jacques-Henri Stahl, qui avait proposé de ne pas accorder le sursis (*Le Monde* daté 20-21 septembre). Cette situation n'est toutefois pas exceptionnelle : dans près de 30 % des contentieux jugés par le Conseil d'Etat, le commissaire du gouvernement n'est pas suivi.

*La société Novartis devra ainsi at*tendre le jugement au fond, qui interviendra en décembre, pour savoir quelle est la position définitive de la juridiction administrative sur le recours dont elle fait l'objet. L'association Greenpeace France, rejointe par l'association Ecoropa (représentée par M[e] Corinne Lepage, ancien ministre de l'environnement), demande en effet au Conseil d'Etat de reconnaître que l'arrêté pris par M. Le Pensec viole le principe de précaution, qui veut qu'un décideur ne se lance dans une poli*tique que s'il est certain qu'elle ne* comporte absolument aucun risque environnemental ou sanitaire. Greenpeace comme Ecoropa soutiennent que la commercialisation du maïs transgénique comporte principalement quatre risques : le développement d'une résistance des insectes, les pyrales, au gène censé les tuer ; la dissémination incontrôlée de ce gène ; le déclenchement d'allergies chez les consommateurs ; et surtout l'apparition d'un gène de résistance à un antibiotique *(lire ci-dessous).*

*Greenpeace et Ecoropa ont no*tamment fait valoir que l'avis de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire, sur lequel le ministre de l'agriculture s'est fondé pour donner son feu vert, a été rendu au vu d'un dossier *« incomplet »*, en ce qu'il n'évaluait pas *« l'impact sur la santé publique »* de ce gène de résistance à l'ampicilline. Le Conseil d'Etat a jugé que cet argument, qui n'avait guère été pris en compte par M. Stahl, était suffisamment *« sérieux »* pour que, eu égard aux *« conséquences »* éventuelles de la mise en culture du maïs transgénique, il accorde le sursis à exécution.

LOI BARNIER DU 2 FÉVRIER 1995

La juridiction administrative a ainsi montré qu'elle reconnaît la valeur du principe de précaution. Son commissaire du gouvernement avait bien indiqué que tel serait l'enjeu de cette affaire : *« Vous aurez l'occasion de préciser votre conception du principe de précaution, dont votre jurisprudence n'a pas encore défriché le terrain »*, avait-il dit aux membres de la section du contentieux, en précisant que la question était pour la première fois posée de manière explicite et sérieuse.

M. Stahl avait estimé qu'il était difficile, juridiquement, d'invoquer ce principe, tel qu'il est formulé dans le droit français, en l'occurrence la loi Barnier du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement. Ce *texte prévoit en effet seulement que « l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économique acceptable »*. M. Stahl juge qu'il n'a aucune valeur juridique contraignante : il s'agit simplement d'*« une formule de recommandation générale, non applicable directement »*.

Le commissaire du gouvernement avait aussitôt ajouté qu'il serait difficile, toutefois, de faire abstraction de ce *« principe politique »*, qui *« constitue l'ossature du droit de l'environnement »* et qui fonde la politique écologique depuis la conférence de Rio de 1990. Il s'agissait là d'un pas important en direction d'une reconnaissance du principe de précaution.

Mais alors, une nouvelle difficulté se présentait aux juges : combiner le principe de précaution avec le reste du droit existant, à savoir une loi du 13 juillet 1992, qui autorise la dissémination des organismes génétiquement modifiés, tout en encadrant la procédure, qu'elle soumet à une appréciation des risques pour la santé publique ou l'environnement. Pour concilier ces deux *textes contradictoires*, le commissaire du gouvernement avait expliqué qu'il fallait se livrer à une évaluation des quatre risques évoqués par Greenpeace et Ecoropa. Il estimait que le risque de développement d'une résistance des insectes au gène censé les tuer était *« réel, mais sans gravité » : il serait toujours possible, selon lui, de trouver des insecticides qui permettront de se débarrasser de ces insectes résistants. Il jugeait minime le risque qu'un gène modifié se dissémine de façon incontrôlée, le pollen des maïs ne se fécondant pas avec celui d'autres plantes. Il assurait que les risques d'allergie des consommateurs au maïs transgénique étaient « faibles »*.

M. Stahl remarquait que le quatrième et principal risque, concernant l'apparition d'un gène de résistance à un antibiotique, l'ampicilline, donnait lieu à un débat d'experts. Le Conseil d'Etat a observé que, sur ce point, il manquait un élément d'appréciation important, et il a donc suspendu l'exécution de la décision ministérielle. Tout en suivant le même raisonnement que son commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat s'est montré plus prudent et a appliqué rigoureusement le principe de précaution.

Rafaële Rivais

TROIS QUESTIONS À...
LOUIS LE PENSEC

1 Monsieur le ministre de l'agriculture, quelles sont les conséquences de l'arrêt du Conseil d'Etat ?

La décision est d'application immédiate, la société Novartis *ne peut plus commercialiser* les trois variétés de semences visées par l'arrêté suspendu. Cependant, il s'agit d'une mesure conservatoire, et qui ne concerne que la commercialisation des semences, non celle du *maïs produit à partir de ces se*mences.

Je note que le Conseil d'Etat s'est fondé sur des arguments juridiques touchant à la procédure d'autorisation, qui ne remettent pas en cause les avis émis par les *comités scientifiques sur l'inno*cuité de ces variétés de maïs.

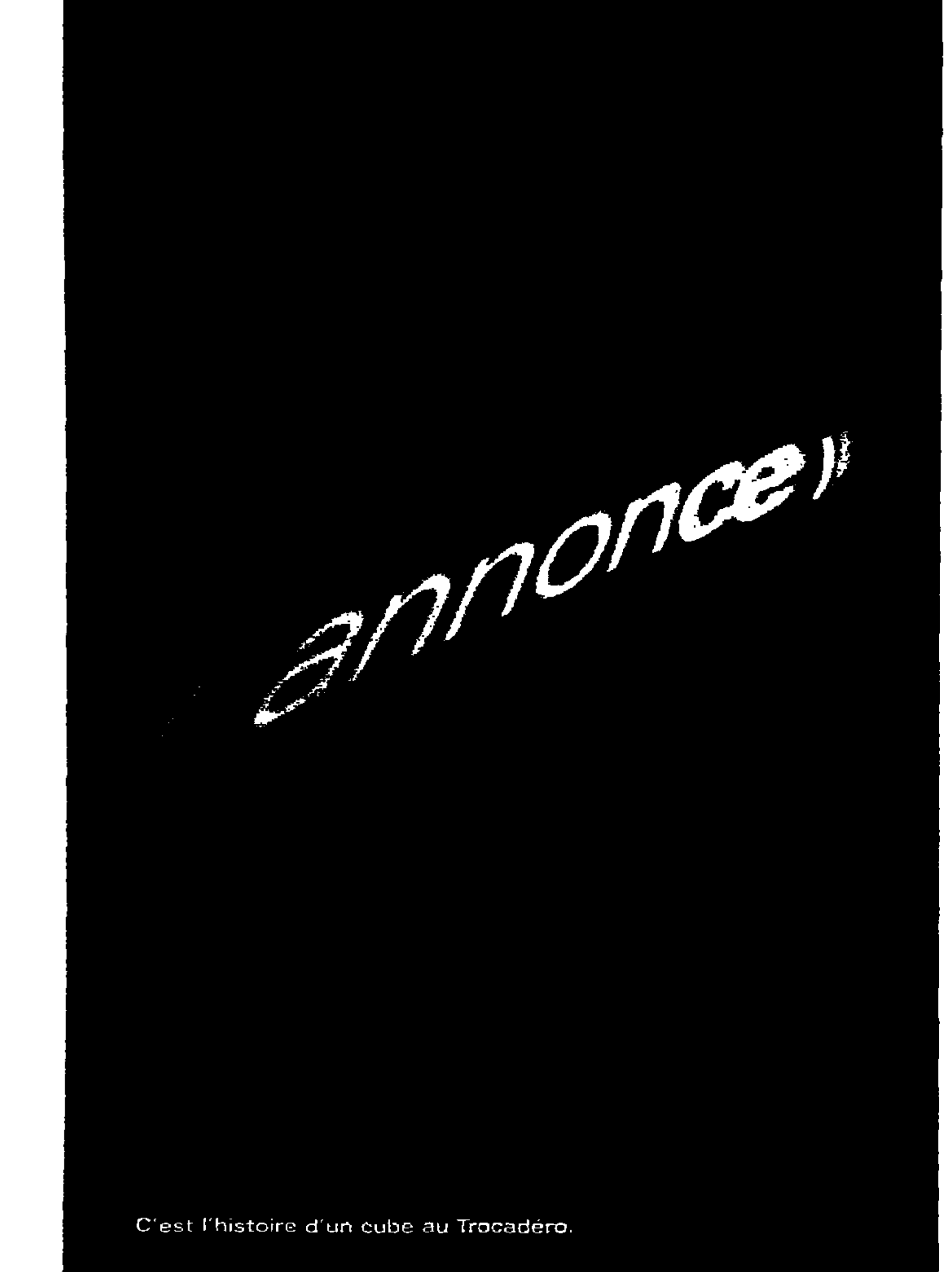
2 Pourquoi rouvrir le débat sur les OGM au niveau européen ?

La révision de la directive obli*geant les Etats membres à évaluer* les risques pour l'environnement liés à la dissémination d'une plante transgénique est inscrite à l'ordre du jour de nos travaux. L'introduction des OGM doit être raisonnée selon la physionomie *que l'on veut donner à l'agri*culture européenne dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune. Sur le plan de l'environnement, la modification des pratiques agronomiques qui en résulteront n'est pas prise en *compte, notamment l'utilisation* à grande échelle du pesticide auquel l'OGM est tolérant.

3 Le retard dans la diffusion des OGM n'aura-t-il pas des conséquences économiques ?

*Les biotechnologies sont pré*sentées comme un secteur fortement créateur d'emplois : c'est probablement vrai dans le secteur de la santé, cela reste à démon*trer pour les biotechnologies vé*gétales. Le secteur semencier européen est un secteur-clé au niveau mondial, mais il est constitué pour la plupart de petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas des capacités pour réaliser seules les investissements nécessaires dans les biotechnologies. Le développement en Europe du génie génétique sans aucune condition aboutira à la fermeture de nombre de ces établissements. De surcroît, la mise en marché de *plantes transgéniques va engen*drer des mutations profondes dans les relations entre les agriculteurs et les industries semencières ou phytopharmaceutiques. Cette question mérite réflexion.

Propos recueillis par
Hervé Kempf



La menace d'une guérilla « anti-OGM »

SURPRISE pour tous, joie pour les uns, désappointement pour les autres. Pour le responsable de la campagne OGM de Greenpeace France, Arnaud Apoteker, *« le débat sur la dissémination commerciale des OGM est de fait réouvert. Nous attendons maintenant du gouvernement qu'il redéfinisse l'ensemble de la procédure d'autorisation de l'utilisation des OGM »*. Les Verts soulignent de leur côté que *« cette décision marque le caractère désormais incontournable du principe de précaution »*.

Chez Novartis Seeds, en revanche, Christian Morin, le responsable de la communication, *« regrette la décision tout en restant confiant sur la décision qui sera rendue en fin d'année sur le fond. Aucun élément nouveau n'a été apporté par rapport aux avis favorables qui ont été rendus par trente comités d'experts à travers le monde »*.

Pour le président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), Marcel Cazalé, *« cet arrêt ne crée aucun dommage pour nous dans l'immédiat : les producteurs s'approvisionnent en semences vers février, et douze autres variétés de maïs sont encore autorisées par l'arrêté du 3 août 1998. Mais la décision du Conseil d'Etat, si elle était confirmée en décembre, créerait une situation paradoxale : on empêcherait la culture de maïs transgénique en France, alors que l'importation d'OGM reste autorisée en Europe. Il faut résoudre cette contradiction sous peine de voir notre compétitivité gravement atteinte »*.

La Confédération paysanne, au contraire, se réjouit. *« La date du 25 septembre 1998 sera à marquer d'une pierre blanche,* écrit-elle. *L'autorisation du maïs Novartis était scandaleusement prématurée (...), elle posait un problème de démocratie. »* Le syndicat agricole demande que le gouvernement tire les conséquences de la décision du Conseil d'Etat, *« exigeant la destruction immédiate de la totalité des surfaces emblavées en maïs Novartis, désormais illégales »*.

« EN SITUATION DE NON-DROIT »

Selon René Riesel, secrétaire national de la Confédération paysanne, *« si l'Etat se montrait défaillant sur ce point, nous serions en situation de non-droit. Il nous semble que quiconque détruirait des parcelles emblavées en OGM serait fondé à le faire. »* La Confédération paysanne a déjà opéré plusieurs destructions de parcelles ou de semences transgéniques, comme le 10 septembre, quand ses militants locaux ont détruit des parcelles de démonstration de Monsanto à Monbequi, dans le Tarn-et-Garonne, ou le 13 juin, lorsqu'une parcelle semée en colza Agrevo avait été récoltée d'autorité en Charente-Maritime, à Chambon. Les syndicalistes agricoles prennent exemple sur la Grande-Bretagne, où une vingtaine d'actions « anti-OGM » de ce type se sont produites dans les trois derniers mois. L'Etat pourrait devoir faire face à des paysans pratiquant l'interventionnisme anti-OGM.

H. K.

Des doutes sur la résistance aux antibiotiques

LE MAÏS transgénique « Bt » *mis au point par la firme Ciba-Gei*gy (devenue depuis Novartis), dont la mise en culture a été autorisée par le gouvernement français le 27 novembre 1997, contient trois gènes étrangers : le premier, qui donne à la variété son principal atout, est un gène insecticide, extrait de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt) et dirigé contre la pyrale, grand ravageur des cultures de maïs ; le deuxième est un gène de résistance à l'herbicide Basta ; et le troisième, un gène de résistance à un antibiotique courant, l'ampicilline.

Quels sont les dangers potentiels que présente la diffusion de cette variété ? Le risque le plus souvent évoqué par les défenseurs de l'environnement, celui du « flux de gènes », est dans ce cas précis quasiment inexistant. En effet, contrairement à ce que plusieurs études ont montré sur le colza, les possibilités de croisement du maïs cultivé avec des variétés sauvages sont nulles en France, ce qui supprime le risque de propagation des gènes étrangers à des variétés apparentées.

AMPICILLINE

Dans le cas du maïs Bt, le principal problème est autre, et concerne le gène de résistance à l'ampicilline. Introduit dans cette variété (comme dans de nombreuses autres plantes transgéniques) pour des raisons de commodités techniques, c'est sur lui que se concentrent, au nom du principe de précaution, les plus fortes oppositions. Alors que la résistance aux antibiotiques des bactéries pathogènes pour l'homme ne cesse déjà d'augmenter, la présence de ce gène dans un aliment de grande consommation ne risque-t-elle pas *d'accroître encore le phénomène ?* Selon les experts, le risque est extrêmement faible, mais non nul. Certains, tel Patrice Courvalin, chercheur à l'Institut Pasteur de Paris, estiment qu'on a ainsi créé *« délibérément un risque parfaitement inutile »* (*Le Monde* du 30 mai).

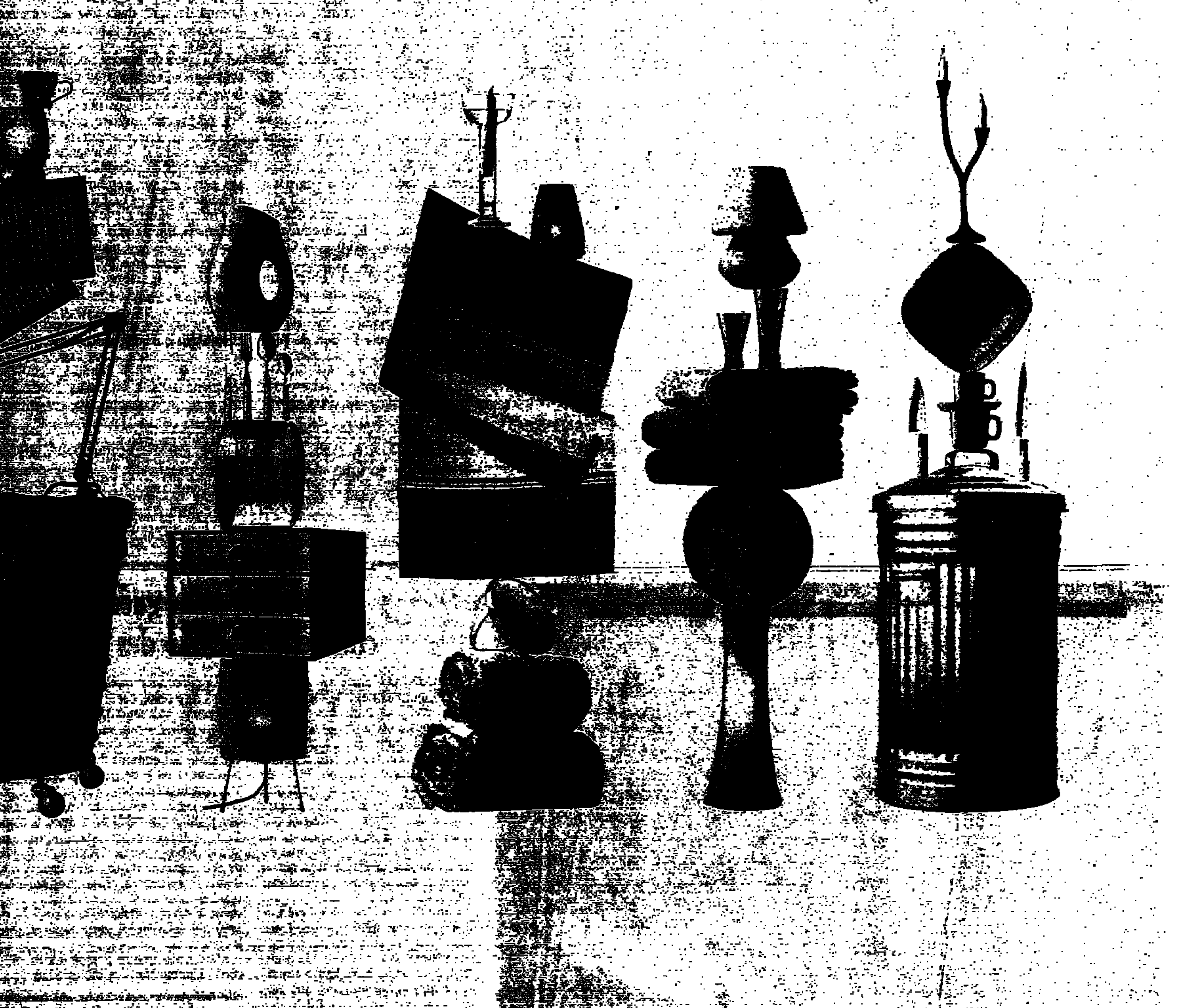
En se prononçant en juin, quelques jours après la « conférence de citoyens », pour le maintien de la commercialisation du maïs Bt, Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et président de l'Office parlementaire pour les choix scientifiques et technologiques, avait contourné l'obstacle. Précisant que, si des risques nouveaux étaient démontrés, l'autorisation serait retirée, il avait demandé que *« ne soient plus acceptés à l'avenir des dossiers concernant des plantes transgéniques contenant un ou plusieurs marqueurs de résistance à des antibiotiques »*.

S'agissant des mêmes variétés, le gouvernement avait également précisé, en juillet, qu'il continuerait de procéder *« à une évaluation spécifique au cas par cas des demandes d'autorisation de tels OGM »*.

Catherine Vincent

هكذا من الأصل

ON A, AU MOINS, 25 RAISONS DE SE RÉJOUIR DES 25 ANS D'HABITAT !



Tous les magasins Habitat fêtent les 25 ans d'Habitat.
3615 Habitat (1,01 F la minute)
http://www.habitat.fr

25 ans

habitat

هكذا من الأصل

Les experts psychiatres considèrent l'équipée meurtrière comme un « accident » dans la vie de Florence Rey

Le docteur Dubec a évoqué la « complémentarité malheureuse » de l'accusée avec Audry Maupin

Le procès de Florence Rey, accusée d'avoir participé le 4 octobre 1994 à l'équipée meurtrière au cours de laquelle cinq personne ont été tuées, s'est poursuivi, vendredi 25 septembre devant la cour d'assises de Paris, par les expertises psychiatriques de la jeune femme. Le docteur Michel Dubec a analysé les *« bascules »* qui l'ont fait passer de l'enfermement familial à celui d'une liaison fusionnelle avec Audry Maupin.


PROCÈS

FACE au mystère, il manquait des clés, des éléments de compréhension. Au fil des audiences, la pudeur, les mots hachés et les larmes retenues avaient constamment cantonné Florence Rey au secret de son monde intérieur. Vendredi 25 septembre, les experts psychologues et psychiatres se succèdent devant la cour d'assises de Paris pour décrypter l'indicible, poussières d'explications impalpables sur le visage triste de l'accusée.

Rassemblant les conclusions des expertises qui ont été menées dans un premier temps d'octobre 1994 à novembre 1995, le docteur Michel Dubec rappelle tout d'abord l'impressionnante phase de mutisme, qui dura plusieurs semaines après l'équipée meurtrière du bois de Vincennes et de la Nation. Sidération devant les faits. *« Rarissime »* par son intensité, rapporte l'expert, le silence, dès l'origine, n'excluait pourtant pas *« une demande de contact relationnel, qui n'était pas nécessairement fondé sur les mots».*

Avec le temps apparaissait alors une jeune fille *« intelligente »*, mais *« incapable de dire des choses simples »* car *« hypersensible et émotive »*, une adolescente *« introvertie, manifestant une tendance à la rêverie et au repli sur soi »*, notamment marquée par *« une incapacité à créer les compromis sociaux nécessaires à la vie ».*

Ecartant l'existence de toute anomalie mentale, les experts notaient ainsi *« un indice de désadaptation grave proche de la psychose »*, se traduisant par un fonctionnement de type *« tout ou rien»*. Le *« mépris de l'évidence,* [la] *mise en cause de la relativité du langage et des idées »* débouchaient sur *« un grand vide ou des tentatives d'originalité absolue »*. Au travers *« d'à-coups dépressifs »*, ils décelaient enfin *« un sentiment de solitude très intense, très ancien ».*

Ainsi, psychologues et psychiatres trouvaient dans l'environnement familial de Florence Rey les ferments, selon eux, d'un premier *« enfermement »*. Bousculant les apparences, ils s'accordent aujourd'hui pour pointer du doigt *« le cocon familial pathogène »*, qui fut celui de la jeune fille. *« Un milieu définitivement clos »*, *« un univers où il était difficile de s'exprimer »*. Et ce en dépit des efforts de ses parents qui s'étaient employés, jeudi 24 septembre, à témoigner du contraire.

Préférant à l'image d'une vie de famille lisse et sans histoires celle d'un *« milieu familial paradoxal »*, ils rappellent la maladie mentale dont souffre le père de l'accusée, victime d'hallucinations auditives et sensorielles majeures, provoquant des *« propos délirants »*, voire violents. Ils soulignent la volonté familiale, et surtout maternelle, qui a toujours été – y compris jusqu'à l'audience – de ne point en parler : *« De faire rentrer l'irréel dans la normalité »*, comme l'explique en substance Renée Gaubert, psychologue et enquêtrice de personnalité.

La rencontre avec Audry Maupin en 1993 à l'âge de dix-huit ans, note Michel Dubec, marque alors une *« première bascule »* dans la vie de Florence Rey. La jeune fille *« a épousé une autre famille, plus ouverte, plus tolérante ». « Elle a trouvé des parents idéaux »*, ainsi qu'un appui pour la construction de sa propre personnalité au travers de sa relation idéalisée avec Audry Maupin. *Mais cet assujettissement amoureux*, selon l'expert, allait finalement se révéler être *« une deuxième prison qui lui donnait l'illusion de la liberté ». « La relation était fusionnelle*, confirme l'enquêtrice de personnalité. *Florence Rey se fondait en Audry Maupin. Elle le suivait à l'aveugle. Elle n'avait pas peur du danger quand elle était avec lui. Elle allait d'un enfermement vers un autre enfermement. »*

« PARFAITEMENT RÉADAPTABLE »

Ainsi l'enchaînement dramatique des faits du 4 octobre 1994, qui coûta la vie à cinq personnes, dont trois policiers, un chauffeur de taxi et Audry Maupin lui-même – deuxième *« bascule »* dans la vie de Florence Rey –, s'est-il inscrit, pour Michel Dubec, dans le cadre d'une escalade mutuelle entre les deux jeunes gens, soucieux, à tout prix, de ne pas se décevoir. *« Florence Rey a été un objet d'affolement pour Audry Maupin*, dit l'expert. *Il était obligé de correspondre à l'image du héros inébranlable, protecteur. De son côté, Florence Rey cherchait à correspondre à l'idée qu'Audry Maupin voulait d'elle. Pour sortir de sa fragilité, elle a choisi une fuite en avant par l'originalité absolue. »*

Pour Michel Dubec, l'équipée meurtrière de la Nation et du bois de Vincennes est donc un *« accident »* dans la vie psychique de l'accusée. Cette rupture, explique-t-il, ne relève pas d'un comportement de délinquant, de psychopathe ou d'un comportement préétabli, mais plutôt d'une *« complémentarité malheureuse »* des deux jeunes gens, de leurs caractères et de leurs inconscients. *Au milieu de la tourmente adolescente*, le projet initial du braquage de la pré-fourrière de la porte de Pantin apparaît ainsi, selon lui, *« plus fantasmé qu'adapté ».*

« On ne voit pas comment cette situation pourrait se reproduire, précise son collègue expert-psychiatre, le docteur Cousin. *Il n'y a aucune dangerosité sociale. »* Ayant pratiqué, à la demande du président de la cour d'assises, une nouvelle expertise l'été dernier, le *docteur Dubec confirme que l'accusée présente « une personnalité en pleine évolution », « parfaitement réadaptable »*. Il mentionne que Florence Rey a suivi, en prison, une psychothérapie. La jeune femme, selon lui, est aujourd'hui capable d'exercer un regard critique sur sa propre responsabilité. Elle est choquée des conséquences des faits. Quant à l'image d'Audry Maupin, elle s'est *« fissurée »* depuis l'été 1995 et fait l'objet d'un processus de *« désidéalisation».*

Me Henri Leclerc, avocat de Florence Rey, s'inquiète alors de savoir ce que pense l'expert de l'apparente *« régression du discours »* de l'accusée à l'audience, de ses difficultés à s'exprimer. *« L'épreuve est trop forte pour elle*, explique Michel Dubec. *Tout procès a une fonction de réactualisation et de ritualisation* [des faits] *en mots. C'est le reflet de la réalité. »* La troisième *« bascule »*, aux conséquences encore inconnues, dans la vie de Florence Rey.

Jean-Michel Dumay

Une enquête est ouverte après le meurtre d'un indicateur des RG

La victime se disait menacée

L'HOMME est mort chez lui près de Chartres (Eure-et-Loir), jeudi 24 septembre, peu après 21 heures. Sylvain Loewinski, quarante-six ans, a été abattu, devant sa femme *et son enfant, de huit* balles tirées par deux hommes, dont les visages étaient masqués par des cagoules. Sylvain Loewinski était un indicateur des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris (RGPP). Il avait comparu, le jour même, devant le tribunal correctionnel de Paris dans une affaire d'escroquerie. Une peine d'un an de prison avait été requise contre lui. Au cours du procès, sa collaboration avec la police avait été clairement évoquée. *Le jugement* devait être rendu le 15 octobre.

L'affaire commence en 1995, pendant la série d'attentats islamistes. Proche de la mouvance autonome, Sylvain Loewinski propose ses services aux gendarmes, qui l'orientent vers les RGPP. Il promet des informations sur le milieu des intégristes musulmans. Il sera peu disert sur ce sujet, mais il fournit des renseignements précieux dans plusieurs dossiers de droit commun. Il permet, entre autre, de faire échec à une tentative d'évasion de la prison de Strasbourg (Bas-Rhin) et de démanteler un trafic de stupéfiants, dont l'un des protagonistes, Fateh Khitman, sera assassiné à Paris, en janvier 1998. Les deux policiers des RG qui le « traitent » n'ont qu'à se féliciter de sa collaboration.

Tout s'arrête brutalement, le 22 juillet 1997, lorsque l'indicateur est interpellé par la brigade de recherche et d'investigation financière (BRIF). Il est alors soupçonné d'avoir pris part à une escroquerie au préjudice de France Télécom, et dont le produit s'élève à 700 000 francs. Une information judiciaire est ouverte et confiée au juge Evelyne Picard. D'emblée, Sylvain Loewinski se réclame des RG, affirmant qu'il ne s'est lancé dans cette escroquerie que dans le cadre de sa collaboration avec les services de police. Pendant l'instruction, les RG ont produit, avec l'accord du ministre de l'intérieur, les comptes rendus de leurs entretiens avec l'informateur, mentionnant les mises en garde qui lui avaient été prodiguées. Les RG le suspectaient de vouloir s'abriter derrière son statut d'indicateur pour justifier ses infractions. Mais Sylvain Loewinski maintient avoir reçu leur feu vert.

PEUR DES REPRÉSAILLES

Jeudi 24 septembre, au tribunal, il avait confirmé ouvertement son rôle auprès des RG, au risque de susciter certaines vengeances. Mais il s'était aussi indigné que sa plainte pour *« menaces de mort »* contre des fonctionnaires des RG soit restée sans suite. Il aurait aussi confié à son avocat, Me Thierry Lévy – selon le témoignage de ce dernier –, qu'il avait *« plus peur des RG que des voyous »* dont il avait permis l'arrestation. *« Au mieux, les RG se sont mal conduits, au pire, ils sont à l'origine de sa mort»*, a déclaré au *Monde* Me Lévy. De source policière, on assure l'affaire *« transparente »*, estimant que le « traitement » de Sylvain Loewinski n'a jamais été assuré hors du contrôle de la justice. L'enquête sur le meurtre de l'indicateur a été confiée au service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Versailles.

Pascal Ceaux



Fayard défend sa Bible des peuples contre le « lobby » des éditeurs religieux

LE CONFLIT entre les éditions Fayard, qui viennent de mettre sur le marché une Bible des peuples (538 pages, 139 francs), et les autres éditeurs de bibles en France tourne à l'aigre (*Le Monde* du 24 septembre). Claude Durand, PDG de Fayard, a mis en cause, vendredi 25 septembre, *« le "lobby" économique des éditeurs religieux qui veulent exercer le monopole de la Bible »*. Et il a accusé l'épiscopat de percevoir des droits de 10 % sur la vente de chaque bible, en ajoutant : *« C'est du racket. »*

Cette Bible des peuples a été traduite par deux frères prêtres, Louis et Bernard Hurault, non pas à partir des textes grecs et latins de la tradition, *mais d'une bible latino-américaine* qui a plus de trente ans. Elle est une reprise de la Bible des communautés chrétiennes (aux éditions Médiaspaul), qui avait été condamnée en 1995 par le tribunal de Paris, à la suite d'une action de la Licra, pour des notes jugées *« antijuives »*. Cette affaire avait convaincu l'épiscopat français de se désolidariser d'un ouvrage jugé peu scientifique et de refuser l'autorisation d'imprimer à une nouvelle édition, *que Fayard a décidé de publier* avec un imprimatur de la conférence des évêques du Congo.

« MOTIFS DE FRIC »

Claude Durand, le PDG de Fayard, a vu dans cette *« campagne »* contre la Bible des communautés chrétiennes *« une entrave à la liberté d'expression »* de la part des concurrents. Il ajoute : *« On a utilisé les motifs les plus nobles, comme la lutte contre l'antisémitisme, pour des motifs de fric. Nous sommes dans le règne de l'hypocrisie la plus totale. »* Les deux traducteurs affirment qu'ils ont collaboré avec Me Zaoui, l'avocat de la Licra, pour mettre au point la nouvelle édition, dont les notes litigieuses ont disparu, mais dont la composition est rigoureusement la même. Les frères Hurault disent n'avoir pas eu accès au rapport de 140 pages de la commission doctrinale de l'épiscopat, dont seule une note de synthèse avait été publiée en 1996. Celle-ci concluait qu'on ne pouvait pas *« demander quelques corrections »* à ce texte, car *« c'est toute sa philosophie qu'il faudrait revoir ».*

Le « lobby » mis en cause par Claude Durand est essentiellement composé des éditions du Cerf – qui publient la Bible de Jérusalem et la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) – et de Desclée de Brouwer, qui publie (en coédition avec le Cerf) la Bible de Jérusalem, ainsi que les bibles d'André Chouraqui et de Sœur Jeanne d'Arc. Leurs droits d'auteur servent à rémunérer les travaux des scientifiques (notamment à l'Ecole biblique de Jérusalem) qui assurent les traductions et les révisions.

Mais l'épiscopat ne perçoit aucun droit d'auteur sur ces bibles. *L'accusation de « racket » formulée par* Claude Durand ne pouvait viser que les traductions liturgiques (une petite partie du marché), qui entrent dans la composition des missels et sont justifiables de droits d'auteur (versés par tous les éditeurs) au Centre national de pastorale liturgique (CNPL) de l'épiscopat. C'est précisément pour avoir refusé de payer au CNPL des droits d'auteur de 5 % seulement sur la publication d'un missel (Ephata) que Fayard avait été condamné en 1990 devant le tribunal de Paris. Et c'est ce qui permet aujourd'hui à ses concurrents de riposter en parlant de *« récidive »* et d'*« acharnement »*.

Henri Tincq

DÉPÊCHES

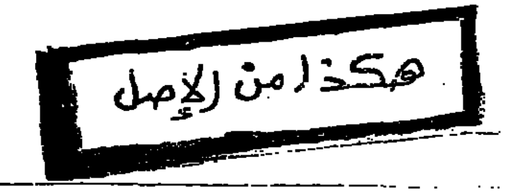
■ **MEURTRE : un homme âgé de 36 ans a avoué,** vendredi 25 septembre, avoir tué le jeune Adrien, 12 ans, découvert mort à Thionville (Moselle) début août, deux mois après sa disparition. L'homme, prénommé Alex, est un marginal qui n'était pas connu des services de police pour pédophilie. Adrien avait disparu le 1er juin alors qu'il était parti faire une balade à vélo. Son cadavre, portant des traces de coups à la tête, avait été retrouvé dans un blockhaus, à proximité du domicile de ses parents.

■ **MNEF : la brigade financière a de nouveau perquisitionné dans** *deux des filiales de la MNEF visées* dans l'information judiciaire contre X ouverte le 9 septembre par le parquet de Paris. Les policiers se sont rendus, mercredi 23 septembre, dans les locaux de Transim, et, jeudi 24, dans ceux de la SPIM, *deux sociétés prestataires de services* de la mutuelle étudiante. Les enquêteurs, qui avaient déjà conduit, mardi 22 septembre, une première série de perquisitions au siège social de la MNEF et dans ses filiales, ont saisi des documents comptables.

■ **ACCIDENT : une adolescente de 17 ans, qui participait à une** classe verte, a été tuée dans la nuit de jeudi 24 à vendredi 25 septembre près du Puy-Mary, dans le Cantal, et un jeune garçon gravement blessé, après avoir fait une chute du haut d'une falaise. Les jeunes gens, hébergés dans un gîte avec d'autres lycéens d'un établissement d'Aurillac, étaient sortis dans la nuit.

■ ***JUSTICE : quatre hommes, âgés de 18 à 26 ans,* soupçonnés d'être** les pirates de la route qui ont agressé trois couples en Moselle, ont été mis en examen et écroués, vendredi 25 septembre, pour *« vol à main armée en bande organisée », « enlèvement et séquestration de moins de 7 jours », « violences volontaires avec arme »* et *« escroquerie ».*

■ **EUTHANASIE : le juge Richard Pallain, qui instruit le dossier de** Christine *Malèvre, l'infirmière de Mantes-la-Jolie (Yvelines) accusée* d'avoir donné la mort à des malades incurables, a désigné, vendredi 25 septembre, des experts en vue de déterminer *« avec précision »* le nombre d'homicides qui pourraient être reprochés à la jeune femme. L'infirmière avait d'abord reconnu avoir aidé à mourir une trentaine de ses malades avant de n'évoquer que *« de six à huit cas »* devant le juge Pallain. Des expertises seront également menées sur le *« degré de souffrance »* enduré par ces patients.





L'incroyable odyssée du musée de Taïpeh

Lors de l'invasion japonaise, en 1931, Tchang Kaï-chek déplace le trésor artistique de la Cité interdite. Suivront de nombreuses péripéties de Pékin à Taïpeh. Aujourd'hui les plus belles pièces sont à Paris, au Grand Palais, à partir du 22 octobre

> Les communistes accusent les nationalistes d'avoir « volé » ces collections impériales ; les seconds estiment les avoir sauvées des pillages japonais et des fureurs de la révolution culturelle

TCHANG KAÏ-CHEK avait prévenu en lançant la construction du musée : *« Je viendrai à l'improviste et je ne veux pas voir deux fois les mêmes pièces. »* L'établissement est suffisamment riche pour répondre à cet impératif lancé par le vieux monarque nationaliste après le triomphe de son adversaire de toujours, Mao Zedong. Il abrite à Taïpeh une bonne part des trésors de la *Cité interdite* de Pékin, après une incroyable odyssée qui court sur vingt années. Le musée compte près de sept cent mille pièces, mais 5 % à 6 % d'entre elles seulement sont exposées par roulement au public. Le 22 octobre, trois cent soixante-quinze objets seront présentés au public dans les vitrines du Grand Palais à Paris.

Aujourd'hui, ce musée est un objet de litige supplémentaire entre Pékin et Taïpeh. Les communistes accusent les nationalistes d'avoir *« volé »* ces collections impériales. Les seconds estiment les avoir sauvées des pillages japonais et des fureurs de la révolution culturelle. Ces trésors représentent la mémoire millénaire de l'Empire : ils auraient été réunis à partir des empereurs de la dynastie Song (960-1279). Depuis le XVe siècle, date de la construction de la Cité interdite par les souverains Ming, peintures, livres, calligraphies, meubles, jades, porcelaines, bronzes, s'entassent dans cet énorme complexe palatial : commandes, achats, dons, confiscations venant grossir à chaque génération un ensemble considérable. C'est le Louvre, plus Versailles, si l'on veut hasarder une comparaison qui ne peut être que fausse.

En 1911, l'ultime dynastie impériale, celle des Quing, agonise. Sun Yat-sen proclame la République. Le dernier empereur, d'origine mandchoue, Puyi, est âgé de six ans. Il va végéter là pendant douze années, au milieu d'un reste de cour, dont une majorité d'eunuques, qu'il faut faire vivre. Une partie des trésors accumulés au fil des ans par les empereurs seront hypothéqués auprès des banques. D'autres volés ou offerts en cadeau à des proches. Le frère de Puyi recevra ainsi un millier de calligraphies. La plupart de ces pièces, vendues, se retrouvent aujourd'hui dans quelques grands musées occidentaux.

Un incendie qui éclate dans des halls du palais, en 1923, fait disparaître plus de six mille pièces. Mais l'essentiel est toujours là quand, le 6 novembre 1924, Puyi et sa suite sont expulsés. Même si l'empereur déchu embarque avec lui un bon millier de peintures et une collection de livres rares. Un jeune universitaire spécialiste des jades, Na Chih-liang, âgé d'à peine vingt ans, sera chargé de transformer la Cité interdite en musée ouvert au public. Un premier inventaire est entrepris sous la direction de Li Chih-tseng, qui a fait un séjour dans les musées parisiens. Le 10 octobre 1925, le nouvel établissement ouvre ses portes. Aux collections de la Cité interdite sont adjointes des pièces des palais de Jeho et Mudden. Quelques photographies témoignent de cette ouverture, qui sera de courte durée.

Le 18 septembre 1931, après l'incident de Moukden, les Japonais envahissent la Mandchourie. Tchang Kaï-chek estime que les trésors du palais impérial sont menacés. *« Tchang Kaï-chek savait que la guerre serait longue,* dit aujourd'hui le directeur du musée, Chin Hsiao-yi, qui fut le responsable de son secrétariat particulier à partir de 1950. *Au cours dune guerre, si les villes sont souvent détruites, on peut les reconstruire. Mais des collections comme celles de la Cité interdite ne se retrouvent pas. C'est le patrimoine de la Chine. »* Contre l'avis de la plupart de ses généraux et d'une bonne partie de la population, le généralissime décide de faire mettre en caisses l'ensemble de ces richesses pour les installer à Nankin, sa capitale, plus au sud. *« Il méditait d'y faire construire un musée central pour y caser les collections de Pékin »*, indique Julie Chau, conservatrice au Musée de Taïpeh. Pour le chef du Kouomintang, il s'agit sans doute de mettre ces trésors à l'abri. Mais il ne faut pas oublier surtout qu'ils justifient, par leur présence, le nouveau régime de Nankin.

Il faudra deux ans pour accomplir cette tâche immense. Des centaines de milliers d'objets sont ainsi emballés dans des caisses en bois. Certaines sont chemisées de zinc. Toutes sont remplies d'un mélange de coton et de copeaux de bois. Elles sont simples, robustes, guère trop volumineuses et à l'épreuve des chocs. *« Des antiquaires ont été convoqués pour leur mise au point »*, explique Julie Chau. On peut encore en voir quelques-unes dans les réserves du Musée de Taïpeh, couvertes d'étiquettes délavées. Un déménagement phénoménal. Seuls les objets trop volumineux ou jugés sans valeur – ils sont nombreux – sont abandonnés sur place. *« Mais les costumes des comédiens du palais ne seront pas oubliés,* précise Julie Chau. *Dix neuf mille cinq cent cinquante-sept caisses seront envoyées à Shanghaï par voie ferrée. »*

C'EST le 4 février 1933 que les colis sont entreposés à bord de deux trains. Après un voyage tumultueux et un arrêt d'un mois en gare de Pukou, le précieux chargement est dirigé vers Shanghaï : rien n'est prêt pour le recevoir à Nankin. Là, un inventaire est dressé par les spécialistes qui accompagnent le convoi. Parmi ces derniers, Na Chih-liang, Wu Yu-chang, un expert en porcelaines et Han Lih-wu. En 1985, les trois hommes, tous octogénaires, témoigneront de ce périple dans une brochure publiée par le Musée national de Taïpeh. Quatre-vingts caisses, soit deux cents à trois cents objets, seront expédiées à Londres pour participer à une expédition internationale. Le reste est divisé en cinq lots, et, en décembre 1936, transporté par bateau, à Nankin, où un bâtiment construit pour les accueillir va être ouvert. Les caisses entreposées dans le temple de Ch'ao-tien n'ont pas le temps d'être vidées : la menace japonaise se précise.

Le 7 juillet 1937, l'incident du pont Marco-Polo, à proximité de Pékin – un sabotage perpétré par des *« bandits chinois »*, en réalité des provocateurs japonais – déclenche l'invasion de la Chine par les troupes du Mikado, qui foncent vers le sud. Han Lih-wu propose l'évacuation des collections vers l'intérieur. Celles-ci sont alors divisées en trois. A partir du 14 août 1937, un premier convoi de quatre mille caisses (dont celles qui sont revenues de Londres) remonte le *Yang-tseu, escorté par Na Chih-liang.* Il est transbordé sur un train à Hankou et trouve un premier abri à l'université de Changsha, dans la province du Hounan. Mais la gare de la ville est bombardée par les Japonais. Les caisses reprennent la route *in extremis* – l'université de Changsha subit à son tour un violent pilonnage aérien – pour atteindre finalement, dans les premiers jours de 1938, la ville d'Anshun, dans la province du Guizhou, après un interminable voyage en camion. Elles y seront abritées au creux de souterrains.

Devant le rouleau compresseur japonais, Tchang Kaï-chek a décidé lui aussi de se réfugier à Chongqing, à plus de 3 000 kilomètres de Nankin. Moins d'une semaine avant l'entrée des troupes japonaises dans Nankin, le 7 décembre, et le massacre qui s'en suivit (plus de trois cent mille morts selon les Chinois), deux autres convois sont, eux aussi, partis vers l'ouest. L'un a pour destination Baoji, dans la province de Shaanxi, où, après un périlleux voyage en train, sept mille caisses seront mises à l'abri dans les caves de deux temples. Mais un ordre arrive : il faut les faire descendre plus au sud. Quarante-huit jours et trois cents voyages en camions seront nécessaires pour les transporter à Hanzhong, à travers les montagnes enneigées de Qin Ling, au cœur de l'hiver 1938. La ville de Baoji subissant à son tour des raids aériens de l'aviation japonaise, un nouvel ordre de repli arrive : vers Chengdu dans le Sichuan. Il y a 525 kilomètres à parcourir et cinq rivières à traverser. Ce transport prendra dix mois. Et à Chengdu, jugé peu sûr, il faudra parcourir encore 150 kilomètres jusqu'à Emei, qui sera atteint en juillet 1939.

L'autre convoi (neuf mille caisses), qui remonte le fleuve Bleu, rencontre lui aussi son lot de difficultés. Il atteint d'abord Hankou, *puis chemine jusqu'*à Chongqing. La ville est bombardée à son tour, et une halte plus à l'ouest s'impose. Luzhou est atteint en septembre 1939. Les quelque vingt mille caisses passeront donc la guerre dans ces villes reculées de la Chine occidentale. La légende dorée de ce grand voyage, déroulée à Taïpeh par des vétérans de cette *« longue marche »*, des années plus tard, veut que rien ne se soit cassé, que rien n'ait été volé ou perdu. L'empire du Soleil-Levant capitule finalement le 15 août 1945.

Mais il faudra attendre le rassemblement de toutes les collections à Chongqing, en mars 1947, avant de repartir pour Nankin, au fil du Yang-tseu. En décembre, elles atteindront la capitale de Tchang Kaï-chek, qui a toujours l'idée d'y faire construire un grand musée national. C'est un rêve : la fragile trêve imposée par les Américains entre les nationalistes et les communistes vole en éclats. Les troupes du généralissime sont battues. Tchang Kaï-chek choisit alors, en décembre 1948, de gagner l'île de Taïwan, occupée par le Japon depuis 1895 et qui fut l'ultime refuge, au XVIIe siècle, des derniers partisans des empereurs Ming. Les collections de la Cité interdite doivent rejoindre l'or de la banque de Chine, qui y a déjà été transporté. Trois bateaux doivent assurer le transbordement. Mais vingt mille caisses, c'est un bagage trop lourd pour une armée en déroute. Les spécialistes qui accompagnent les collections depuis Pékin font un choix. *« Les pièces les plus importantes ont été sélectionnées, mais la grande statuaire est restée sur le continent »*, affirme Julie Chau. *« Le meilleur sur le plan de la qualité »*, confirme Chin Hsiao-yi, le directeur du musée.

PRÈS de cinq mille caisses franchissent donc le détroit avec un flot de deux millions de réfugiés, parmi lesquels six cent mille soldats. Le dernier bateau quitte la Chine continentale le 29 janvier 1949, sous une pluie battante. Le 22 février, les précieuses cargaisons sont débarquées dans le port de Chi-lung pour être transférées à T'ai-chung. En avril 1950, elles seront stockées dans des souterrains creusés dans la montagne de la région de Wufeng. Seuls quelques spécialistes ont accès aux cinq petites salles ouvertes à Pai-Qu pour les chercheurs privilégiés. En 1960, Tchang Kaï-chek qui ne doit plus avoir beaucoup d'illusions sur son retour sur le continent, décide de faire construire un musée à Waishuanghsi, aux portes de Taïpeh.

Le 10 novembre 1965, un premier corps de bâtiment est inauguré, adossé à un cirque de collines couvertes de végétation. Depuis deux ans, ce havre de tranquillité est gâté par la construction de trois tours de logements plantées dans l'axe même du grand escalier qui conduit à l'entrée centrale du musée. Là où un Tchang Kaï-chek de bronze, canne en main, accueille le visiteur, du haut de trois cents marches. La construction est traditionnelle : portiques de marbre blanc, toits de tuiles vertes aux bords recourbés en « queues d'hirondelles », murs de céramique jaune. Le musée a été agrandi à plusieurs reprises et flanqué d'un jardin traditionnel en contrebas.

Si l'extérieur garde une certaine allure en dépit de la lourdeur du pastiche, la médiocrité du décor intérieur surprend, avec ses sols de marbre, sa *muséographie indigeste*, son éclairage d'aquarium et son salon de thé d'un grand kitsch, sans parler de l'omniprésence des effigies de Tchang Kaï-chek. Mais on oublie vite cette pâtisserie chinoise à la vue des trésors qui sont présentés par roulement dans ses trente salles. *« Je travaille ici depuis vingt-sept ans et je n'ai pas vu l'ensemble des collections exposées »*, confie Julie Chau. Le dernier inventaire informatisé depuis 1991 fait apparaître 649 662 objets, dont 37 354 pièces acquises depuis l'ouverture du musée. Ces trésors, jalousement gardés, ne sortent pratiquement jamais de Taïwan. Ce sont des liens symboliques, mais d'autant plus précieux, avec le passé de la Chine, qu'ils légitiment en quelque sorte l'existence du régime de Taïpeh. Des sélections ont été montrées aux Etats-Unis en 1960 et en 1996. Paris est leur troisième escapade.

Mais que sont devenues les quinze mille caisses restées à Nankin ? D'après Julie Chau, elles seraient toujours dans cette métropole. Non ouvertes. L'explication serait simple : les autorités communistes *ont d'abord eu d'autres problèmes* à régler ; ensuite la période du Grand Bond en avant, puis celle de la révolution culturelle ont gelé toute initiative – *« Heureusement,* glisse Julie Chau. *La révolution culturelle a été dramatique pour les collections artistiques restées en Chine. »* Depuis, plusieurs villes se disputeraient tout ou partie de ces collections. Nankin d'abord, où elles sont ; Pékin, bien sûr, d'où elles viennent ; Shanghaï qui est riche, et Xian qui se revendique comme la capitale historique de l'empire chinois. En dépit de ces affirmations, il semble que certaines caisses aient bien été explorées et leur contenu envoyé vers des musées. Notamment dans celui de l'ancienne Cité interdite de Pékin, ou Jean-Paul Desroches, conservateur au Musée Guimet, et commissaire de l'exposition du Grand Palais, a pu voir récemment exposées des pièces incontestablement issues des anciennes collections impériales.

Emmanuel de Roux
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الأصل

La Ve République plébiscitée

Il y a quarante ans, en pleine guerre d'Algérie, les Français adoptaient la nouvelle Constitution voulue par de Gaulle. Nul n'aurait parié sur la longévité de ce texte taillé sur mesure, qui autorisait le chef de l'Etat à en appeler directement au peuple par référendum

LA question posée aux Français, au référendum du 28 septembre 1958, était claire : *« Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le gouvernement de la République ? »* Leur réponse fut plus claire encore : 17,6 millions d'électeurs de *métropole direnț « oui »* ; 4,6 millions répondirent « non » et 4 millions s'abstinrent. Ce fut un formidable acquiescement à de Gaulle, chef du gouvernement, homme *providentiel sur le retour,* auquel la IVe République dévorée par le cancer de la guerre d'Algérie et blessée à mort par le coup du 13 mai à Alger avait donné les pleins pouvoirs pour faire, une fois encore, du bouche-à-bouche à la France. André Malraux ne s'était pas trompé en prophétisant, place de la République, le 4 septembre : *« Au-delà des textes juridiques, vous voterez pour la volonté de résurrection nationale, en réponse à l'homme qui tient de l'histoire le droit de nous appeler en témoignage mais dont l'entreprise ne peut tenir que de vous sa légitimité. »*

La campagne électorale ne vaut guère qu'on s'y arrête, tant ses protagonistes furent incapables de maîtriser la nouveauté de la question et de contrebalancer le prestige du questionneur. Il n'y eut pas de cartel du « non », et celui-ci stagna à 17 % *des inscrits et 20 % des* votants. Les communistes s'étaient contentés de tout nier, en bloc, la Constitution, de Gaulle et le 13 mai, sans se soucier des voix. Les radicaux et les diverses petites gauches hostiles au césarisme avaient bredouillé. Mendès France lui-même, hostile par principe républicain à tout référendum, n'avait pu que bougonner dans son coin. Les socialistes, « sonnés » par l'échec de leur politique algérienne sous Guy Mollet, avaient cru habile de faire le grand écart entre un « oui » aux vues supposées du général en Algérie et un « non » à toute légalisation du 13 mai, ce qui acheva de débander leur électorat. *Les derniers poujadistes n'avaient* pas suivi leur ténor, très hostile à de Gaulle.

Il n'y eut pas davantage de cartel du « oui », car les gaullistes n'étaient encore ni assez rassemblés ni assez forts – ils ne le seront qu'à l'issue des législatives de novembre, avec le raz de marée de leur Union pour la nouvelle République. Le centre et les droites classiques allèrent en ordre dispersé à la soupe du « oui », faute de mieux. C'est de Gaulle seul qui a donc fait la différence, en raflant plus de 3 millions de voix à la gauche et en sachant proposer à tous la solution la plus urgente et la réponse la plus évidente : *« oui », sans barguigner, en masse,* de grand coeur, pour réarmer le destin de la France. Car ce référendum était, dit-il à la radio et à la télévision, *« un acte du peuple, c'est-à-dire simple et portant loin »*. Ce fut sans conteste un beau mouvement de *blitzkrieg,* avec percée frontale et cap sur l'espoir. Pris *« par une logique plébiscitaire s'adressant à une personne et tendant à l'unité plutôt qu'à la division »*, selon André Siegfried, 66,4 % des inscrits et 79,2 % des votants se précipitèrent – l'abstention, à 15 %, fut à son score historiquement le plus bas – vers le plus simple.

N'allons pas croire pourtant, quarante ans plus tard, que les Français eurent alors conscience de franchir un cap constitutionnel, de régler une bonne fois la question qui hantait la politique de ce pays depuis la Révolution : comment gouverner assez efficacement pour ne pas diviser davantage un peuple pétri d'idéal mais viscéralement vindicatif ? Non, cette Constitution nouvelle n'était pas pour eux l'œuvre de paix durable qui allait inscrire dans la loi commune l'effort de reconstruction et de modernisation entrepris depuis la Libération puis apaiser ainsi durablement le pays. Nul, au vrai, ne pariait encore sur sa longévité. Elle n'était qu'un hommage solennel à de Gaulle, un levier qui lui était *tendu pour tenter de dégager le* pays de l'ornière, une disposition ingénieuse qui ferait sortir la France tête haute du guêpier de la décolonisation. En clair : pour l'immense *majorité des Français, elle* aiderait surtout à mettre fin à cette guerre d'Algérie dont ils ne voulaient plus rien attendre.

Contre les spécialistes de droit constitutionnel qui, depuis lors, s'épuisent à l'inscrire dans leurs typologies rigides, contre les politologues qui la mesurent à l'aune des forces et des cultures politiques, contre notre mémoire reconnaissante qui la gratifie de sa longévité et même de ses contorsions cohabitationnistes depuis 1986, l'histo-

« Les hommes ne se passent point, au fond, d'être dirigés, non plus que de manger, boire et dormir »

rien ne peut plaider que la faveur des circonstances et la force de conviction du rédacteur en chef. La Constitution de la Ve République fut moins une construction institutionnelle qu'un pacte scellant un lien d'hommes à homme. Vouloir dire franchement « oui » à de Gaulle valait bien qu'on lui fît la *politesse d'adopter, par surcroît,* sa Constitution.

COMMENT expliquer, sinon par l'urgence ou l'indécision du moment, les scores phénoménaux dans tout l'outre-mer, dans feu l'Union française bricolée en 1946 ? En Algérie ravagée par la guerre, dans ces trois départements de la République où les militaires avaient reçu tous les pouvoirs civils et où le FLN montait politiquement en force, il y eut 96 % de « oui » à une fraternisation dilatoire, sans qu'on pût démêler ceux qui allaient à l'« Algérie française » de toujours et ceux qui donnaient blanc-seing au seul de Gaulle, *ceux qui confortaient* la position des Européens et ceux qui attestaient d'un début d'espoir chez les Musulmans. Les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, *Martinique, Guyane,* Réunion) épousèrent docilement la cause gaullienne, par intérêt bien compris. Dans les dix-sept territoires d'outre-mer – à l'exception *de la Guinée, dont le* « non » à 95 % fut sans appel et valut l'indépendance immédiate –, les électeurs choisirent à 93 %, soit de garder un lien fort avec la métropole, comme en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, soit de se lover dans le cadre de la Communauté prévue au titre XIII du texte constitutionnel pour préparer en douceur leur émancipation. *La force du* « oui » d'Afrique noire, notamment, montra que la France savait désormais faire bonne figure dans le cortège des grandes puissances décolonisatrices et que, du même coup, elle entendait renforcer son *rôle européen* et mondial.





AFP

Le 4 septembre 1958, place de la République, à Paris, le général de Gaulle tient un meeting en faveur du « oui » au projet de nouvelle Constitution, qui doit être soumis à référendum le 28 septembre.

Devant la préfecture de Lille, le 22 septembre 1958, une délégation de mineurs, en attendant la venue du général de Gaulle, manifeste son approbation au projet de Constitution.

De Gaulle a été particulièrement attentif à ce verdict si favorable à la Communauté, exposé haut et clair aux yeux du monde. Est-ce à dire que, fort de son succès d'électrochoc en métropole depuis son retour aux affaires, tourmenté surtout par le chagrin algérien, il attacha moins d'importance à la version intestine du projet constitutionnel ? On peut se poser la question, car l'élaboration, pendant l'été, du texte ainsi plébiscité en septembre montre que le Général savait composer pour mieux manœuvrer ensuite.

Certes, mille exégèses *a posteriori* nous disent que la Constitution de *1958 est inspirée en ligne directe du Fil de l'épée* de 1932 et du discours de Bayeux de 1946. On retrouve assurément dans ces deux cris du coeur gaullien l'idée maîtresse qui peut enfin être inscrite dans la Loi suprême en 1958 : *« Les hommes ne se passent point, au fond, d'être dirigés, non plus que de manger, boire et dormir. »* L'autorité, cette forme suprême de l'Etat, doit être légitimée par les événements, *« confondue avec la foi et l'espérance du peuple français »*, incarnée dans un chef-arbitre placé au-dessus des contingences politiques et dont le charisme a reçu l'onction de l'Histoire. Seul un de Gaulle peut donc l'exercer au XXe siècle, puisque la concurrence charismatique n'a pas été si nombreuse aux moments dramatiques. La nouvelle Constitution ne fait qu'habiller en complet-veston présidentiel le rebelle en uniforme du 18 juin 1940, et celui-ci a personnellement veillé à ce que le titre II du texte ne ferme aucune porte : l'essentiel est que la seule autorité reconnue, la sienne, puisse s'exercer. Bien qu'élu, comme il était prévu au discours de Bayeux, *par un gros collège de notables et* non par le peuple tout entier – ce ne sera acquis qu'en 1962, après avoir tourné la page algérienne –, le président de fait aura déjà en main trois armes redoutables, le droit de dissolution de l'Assemblée, la possibilité de s'adresser directement au peuple par référendum et celle, à lui conférée par l'article 16, de disposer pour un temps de pouvoirs exceptionnels si la patrie est de nouveau en danger.

Pour tout le reste, de Gaulle a respecté scrupuleusement et avec quelque amusement les termes de la loi constitutionnelle du 3 juin 1958, par laquelle l'Assemblée de la IVe République aux abois lui avait laissé carte blanche tout en croyant le corseter dans les grands principes de la séparation des pouvoirs et du respect des droits de l'homme et du citoyen. Il a aussi laissé s'exciter tous ceux qui l'aidèrent à peaufiner la rédaction du texte. Michel Debré, garde des sceaux, s'est entouré d'une cohorte de fins bretteurs du Conseil d'Etat qui ont tordu en tout sens la question insoluble : comment sortir de l'*« impossible régime d'Assemblée »* et installer un *« parlementarisme rationalisé »*, sans instaurer un régime présidentiel à l'américaine mais tout en laissant libre jeu au président ? Les quatre ministres d'Etat qui veillaient à faire préserver le droit de contrôle du Parlement n'ont pu qu'ergoter, sans pouvoir faire barrage à l'adoption du mode de scrutin majoritaire pour élire les députés.

De guerre lasse, après une fièvre rédactionnelle d'été à laquelle aucune publicité ne fut faite, le texte élaboré en secret fut résumé et proposé aux Français par le seul de Gaulle, le 4 septembre. Le résumé circonstancié qu'il en fit ce jour-là vaut toutes les exégèses : à ses yeux, la Constitution sera toujours, tout en un, un exposé des grands principes républicains et un défi aux urgences, une référence exemplaire et un outil commode. *« C'est donc pour le peuple que nous sommes, au siècle et dans le monde où nous sommes, qu'a été établi le projet de Constitution (...). Qu'il existe, au-dessus des luttes politiques, un arbitre national, élu par les citoyens qui détiennent un mandat public, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, ayant le droit de recourir au jugement du peuple souverain, répondant, en cas d'extrême péril, de l'indépendance, de l'honneur, de l'intégrité de la France et du salut de la République. Qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner, à qui on en laisse le temps et la possibilité (...). Qu'il existe un Parlement destiné à représenter la volonté politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif, sans prétendre sortir de son rôle (...). Telle est la structure équilibrée que doit revêtir le pouvoir. Le reste dépendra des hommes. »*

DES hommes ? Assurément. Mais aussi de l'homme qui seul incarne désormais l'autorité et qui s'est déjà réservé *in petto* toute latitude pour *« façonner »* ces institutions naissantes. Les constitutionnalistes et les professeurs de droit, passablement interloqués, se hâteront en vain de donner un nom à cette charte dont la clarté n'était guère à la hauteur ni de sa souplesse prévisible, ni de la ferveur avec laquelle sa naissance avait été saluée. Régime enfin authentiquement parlementaire, comme le pensait Michel Debré ? République sénatoriale (Marcel Prélot) ? République impériale (Raymond Aron) ? Principat (Bertrand de Jouvenel) ? Régime semi-présidentiel (Maurice Duverger) ? A bout de souffle, ils convinrent qu'elle était un curieux hybride.

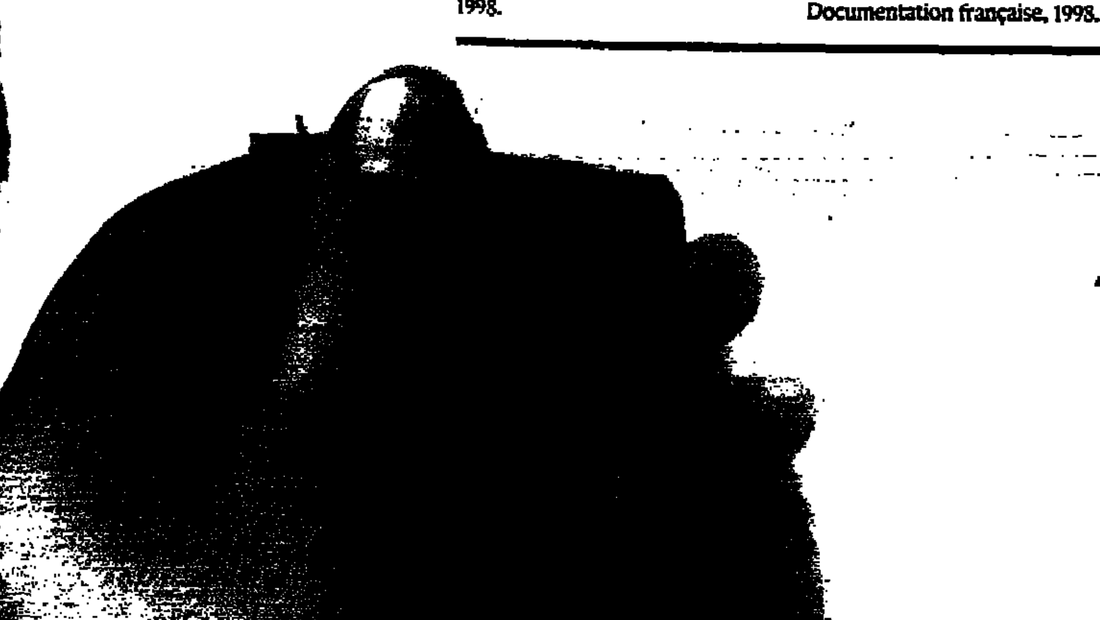
Seul Georges Burdeau, avant Jean-Louis Quermonne, pressentit qu'elle pourrait être à la fois un monstre froid et un creuset démocratique. Car elle restaure, à travers le président, le pouvoir de l'Etat républicain, qui ne connaît pas le débat partisan, qui travaille à l'expression d'un unanimisme de volonté générale et qui n'a pas à être tendre à l'heure des dangers. En revanche, elle introduit une possibilité de prise en compte de l'affrontement démocratique, elle interpelle les Français divisés, elle appelle au débat massif puisqu'elle *précise, à son article 3, que « la souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum »*.

C'est cette confiance dans le référendum, accouplé à la représentation exprimée par voie électorale ordinaire, qui fait le charme secret du texte de 1958, plus que le renforcement du président ou l'abaissement du *Parlement,* qui seront l'un et l'autre précipités en 1962. De Gaulle tenait déjà l'arme absolue, le sérum de vérité, dont il usera avec brio pour régler la question algérienne, devant la force de laquelle il *s'inclinera* en 1969 et qu'aucun de ses successeurs n'a jamais osé manier franchement depuis lors : le référendum. Autrement dit, la Constitution de 1958 était certes l'enfant de circonstances dramatiques et elle fut avantageusement taillée aux mesures de De Gaulle. Mais elle inscrivait brusquement dans notre culture politique un court-circuit brillant qui pouvait devenir une forme de la démocratie moderne et que nous n'avons toujours pas acclimaté quarante ans plus tard : le dialogue républicain, à la régulière, en tête à tête, par le référendum, entre le peuple souverain et l'incarnation du pouvoir.

Jean-Pierre Rioux

Bibliographie

- Serge Berstein, *La France de l'expansion. 1. La République gaullienne*. Seuil, 1989, et, sous sa direction, *La Démocratie libérale*. Presses universitaires de France, 1998.
- Dominique Chagnollaud et Jean-Louis Quermonne, *Le Gouvernement de la France sous la Ve République*, Fayard, 1996.
- Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, *La Ve République. Naissance et mort*, Calmann-Lévy, 1998.
- Bastien François, *Naissance d'une Constitution. La Ve République (1958-1962)*, Presses de Sciences-Po, 1996.
- Institut Charles-de-Gaulle. *De Gaulle en son siècle, t. 2, La République*, Plon-La Documentation française, 1992.
- Jean Massot, *L'Arbitre et le Capitaine. Essai sur la responsabilité présidentielle*, « Champs » Flammarion, 1987.
- Didier Maus, *Les Grands Textes de la pratique constitutionnelle de la Ve République*, La Documentation française, 1998.





AU COURRIER DU MONDE

Le pacte civil de solidarité (PACS) suscite des interrogations et des témoignages. Plusieurs lecteurs ont réagi à l'éditorial du 16 septembre, intitulé « La démocratie des moeurs » et, plus encore, à celui du 22 septembre (« Une droite intégriste ? »), qui dénonçait « *une lepénisation des esprits* ». Sur la publication du rapport Starr et l'attitude du président Clinton, des voix différentes se font entendre. Egalement dans le courrier, des réactions aux propos de Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, une réflexion sur le vol considéré comme un art ou un délit et un point de vue sur la libre circulation dans l'espace francophone.

PACS, un procès en sorcellerie

D'après votre éditorial (*Le Monde* du 22 septembre), la droite serait intégriste. Autrement dit, si on ne partage pas l'opinion du journal sur le PACS, on devient coupable de « lepénisme ».

L'épiscopat ? Lepénisé ! La droite parlementaire ? Lepénisée ! Le lecteur qui n'est pas d'accord avec vous ? Le-pé-ni-sé.

Ce procès en sorcellerie est inadmissible. Chacun a le droit d'exprimer ses convictions sans devenir aussitôt la victime d'un véritable terrorisme intellectuel.

Oui, c'est bien vous qui travaillez pour le FN.

Olivier Martin
Paris

La démocratie et les mœurs

Le Monde a publié, avec l'éditorial intitulé « La démocratie des mœurs » (*Le Monde* du 16 septembre), un texte important et ambitieux *(...)*. « *Couple, famille, filiation, comportements sexuels : la règle ne peut naître que du libre débat.* » Enoncée de la sorte, l'idée ne peut que faire sursauter *(...)*.

La question est celle de la reconnaissance de la différence *(...)*. Mais quelle forme doit prendre ce respect ? La création d'un statut spécifique, comme le propose *Le Monde*, ou au contraire la non-discrimination, l'accès de tous au statut commun ? La démocratie consiste-t-elle à créer des statuts spéciaux pour les individus qui font le choix de ne pas se marier ou à garantir l'accès au mariage à ceux qui, justement, en font le choix ?

Notre République a, par le passé, pris avec constance le second parti : elle n'a pas institué des droits spéciaux pour les esclaves, mais a mis fin à leur exemption des droits communs ; elle n'a pas créé pour les pauvres ni pour les femmes un collège électoral spécial, mais les a fait accéder au statut commun d'électeur ; elle n'a pas voulu instaurer des privilèges ni construire des ghettos, elle a avec obstination voulu ne voir dans tous les Français que des citoyens. N'y aurait-il pas dans cette vieille idée de quoi résoudre le problème du moment sans céder aux mirages des politiques de la différence ?

Notre tradition politique nous impose de mettre fin aux discriminations dont auraient à souffrir les personnes qui font le choix de ne pas se marier ; elle ne nous suggère sûrement pas de créer pour elles un statut différencié. Nous devrions savoir, en effet, que l'existence d'un tel statut ne pourrait avoir que deux conséquences : si, comme c'est probable, il n'est pas assez différencié, il finira par tellement ressembler au mariage que les différences subsistantes paraîtront vite insupportables et injustes ; si, au contraire, il est authentiquement différencié, il servira à marquer un groupe à part, avec ses rites et ses droits. Or, personne dans le débat actuel ne se déclare prêt à accepter de telles conséquences *(...)*.

Vincent Aubin
Martizay (Indre)

Famille sans mariage

Je suis une enfant de divorcés, alors quand j'entends de vieux censeurs prôner le mariage et la famille et fustiger les gays, je sens comme une poussée d'adrénaline monter en moi. Sur quel droit et quelle pseudo-morale se fonde-t-on pour empêcher les gays d'accéder à cette illusion suprême ? Le PACS n'a même pas un statut équivalant à celui du mariage, ce n'est qu'un compromis proposé par des gens qui manquent de courage...

La société évolue, il faudra bien que nos dirigeants s'en rendent compte. En quoi le PACS remettrait-il en cause la famille ? Si le projet n'est pas voté, croyez-vous que cela fera rentrer les homos dans le si droit chemin de l'hétérosexualité, que les couples hétéros qui ne veulent pas se marier sauteront sur toutes les églises et mairies du coin pour régulariser leur situation ? La famille n'a pas besoin du mariage pour exister ; le plus effrayant est que l'on veuille à tout prix couler les gens dans un même moule. Je crois que les gays ont le droit au PACS, le droit de se marier aussi, d'avoir des enfants même, parce que, s'ils s'aiment, il formeront une famille bien plus idéale que celle que j'ai eue, et peut-être bien plus heureuse aussi. Ceux qui se refusent à cela doivent se sentir bien menacés.

Anne Treignier
Luisant (Eure-et-Loir)

Le droit à l'information

Pour la première fois, je prends la plume à l'intention d'un journal pour réagir, non pas à la publication du cahier spécial sur le rapport Starr, mais aux reproches indignés de certains lecteurs parus dans le « Courrier » du 21 septembre.

A mes yeux, il n'existe pas d'idéal journalistique, même si *Le Monde* correspond, à bien des points de vue, à ma conception du journalisme. Le « pacte implicite » qui me lie à mon quotidien est celui du droit à l'information. Lire ou ne pas lire le supplément, c'est l'affaire de chacun. En revanche, il me semble logique de la part d'un journal qui a suivi, et analysé, les tribulations de la Maison Blanche depuis des mois, de donner à ses lecteurs la possibilité d'accéder à un document, si obscène soit-il, qui fait vaciller le pouvoir de la première puissance mondiale. D'autre part, le « bagage » des lecteurs du *Monde* me semble suffisant pour qu'ils ne confondent pas leur quotidien avec un journal à scandales.

Mathilde Lassalle
Malakoff (Hauts-de-Seine)

Le travail manuel méprisé

Une phrase m'a heurté dans l'article de Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU (*Le Monde* du 10 septembre) : « *Quand on a un CAP, il est normal d'être payé au SMIC, mais pas avec une licence ou même une maîtrise.* » Cette façon de voir dit bien la gravité de la crise politique et sociale dans notre pays : lorsque des dirigeants syndicaux de ce niveau, sans doute « de gauche », probablement au PS, affichent naïvement un tel mépris pour les travailleurs manuels, il ne faut pas s'étonner que le FN soit devenu le « *parti de la classe ouvrière* ». Et ce même bureaucrate va sans doute bientôt nous expliquer dans un prochain article qu'il est urgent de revaloriser les filières techniques et le travail manuel...

J'ai, dans ma jeunesse, échoué au CAP d'ajusteur-mécanicien, malgré tous mes efforts. Deux ans plus tard, j'entrais aux Arts et métiers à Aix-en-Provence, l'année du baccalauréat. J'ai démissionné et je suis devenu professeur de lettres, mais je n'ai jamais très bien compris pourquoi je « valais » plus qu'un plâtrier-peintre ou un plombier-zingueur.

Le Monde nous apprenait récemment que le gouvernement veut revaloriser les carrières des énarques fonctionnaires. Voilà une raison de plus pour les ouvriers de voter à gauche *(...)*.

Pierre Giles
Puy-Saint-Martin (Drôme)

L'art et la justice

On pouvait lire dans *Le Monde* du 5 septembre qu'une jeune femme avait été condamnée à un mois de prison pour avoir dérobé des sous-vêtements dans un magasin.

Dans le numéro daté du 11 septembre, *Le Monde* consacrait une page entière à Sophie Calle, grande artiste de notre temps, si j'en juge par l'importance qui lui est octroyée dans les médias. *(...)*.

L'un des articles commence par cette confession, oh ! combien intéressante et courageuse : « *J'ai volé jusqu'à dix-sept ans tous les jeudis dans les grand magasins.* » En grosses lettres, on peut lire également le commentaire de l'auteur de l'article : « *Son dernier vol, des chaussures, a été exposé à Rotterdam. Comme quoi, tout finit au musée avec Sophie.* » (Ah ! ce prénom, employé tout seul, cela est délicieux !) J'imagine, bien entendu, que ces vols commis par une jeune fille nantie n'ont absolument rien à voir avec celui que j'évoquais au début de cette lettre. Celui-ci relève de la justice, tandis que ceux-là relèvent de l'« art ».

(...) Habitant la province, je ne pourrai pas, à l'hôtel Salomon-Rothschild, admirer l'œuvre de Sophie Calle ni, par conséquent, jamais appréhender les liens étroits existant entre réalité et fiction, grand mystère que prétendent nous révéler Paul Auster et la susdite.

(...) Il n'empêche, avec une page entière dans *Le Monde*, Sophie Calle est consacrée. Une petite dépêche aurait suffi.

Bernadette Paringaux
Gardonne (Dordogne)

Histoire d'herbe

Herbe du Laos ou herbe des Français ? Catherine Vincent se fait l'écho, dans *Le Monde* daté 6-7 septembre, de la réhabilitation par des chercheurs camerounais d'une plante très envahissante *Chromolaena odorata* (*Eupatorium odoratum* Linné), aux effets finalement bénéfiques dans le processus de reconstitution des forêts en Afrique.

J'ai vécu pendant six ans au Laos et je suis surpris de constater que cette plante introduite au milieu du siècle en Afrique y est connue sous le nom d'herbe du Laos, alors qu'elle porte au Laos le nom d'herbe des Français.

Cette plante est en fait originaire d'Amérique tropicale et les français l'ont probablement introduite dans la « colonie indochinoise » avant qu'elle ne parvienne en Afrique, ou peut-être à peu près à la même époque. Beaucoup de plantes ont ainsi été acclimatées dans d'autres continents à la faveur des échanges, les colons et les missionnaires ont certainement été les principaux vecteurs de cette dissémination en Afrique et en Asie. On a du mal à imaginer aujourd'hui par exemple l'Inde sans le piment ou le Laos sans ses frangipaniers, pourtant inconnus il y a trois siècles dans ces pays ! *(...)*

Francis Engelmann
Paris

Les sans-papiers de la francophonie

La francophonie fait régulièrement l'objet de sommets clinquants, de discours lumineux, mais est-elle un humanisme ? La régularisation des sans-papiers francophones en France pourrait en témoigner. Si, comme le clament ses zélateurs, la francophonie est un espace de liberté dans un monde tenté par l'uniformisation anglo-saxonne, la libre circulation des francophones à l'intérieur de ce même espace n'en est-elle pas la condition préalable ?

Curieusement, la présence de clandestins francophones sur notre sol pose en termes parfois dramatiques les ardues questions de la démocratie, du développement, de la recherche partagée, de la santé, de la formation des élites, de la circulation des hommes, autant de thèmes qui constituent le fonds de commerce de la rhétorique officielle francophone. Aussi, pour exister au-delà des mots, la francophonie devrait tirer sa force première de sa capacité à résoudre des problèmes humains. Le règlement du dossier du mouvement de sans-papiers en France lui en fournit l'occasion. Comme le disait un ancien ministre : « *La francophonie commence à la Goutte-d'Or, pas ailleurs !* »

François de la Chevalerie
Paris

L'armée chinoise comme « un poisson en affaires »

Suite de la première page

Ceux-ci en tireraient jusqu'à un tiers des revenus nécessaires à leur fonctionnement. Ces entreprises fabriquent un éventail de productions très variées : satellites et fusées de lancement, pharmacopée traditionnelle, réfrigérateurs, préservatifs masculins et autres accessoires sexuels destinés à l'exportation ! Elles font dans la restauration, l'immobilier, l'industrie touristique, la finance, les transports... Loin de se cantonner au marché chinois, elles opèrent en Asie du Sud-Est et en Occident.

Au total, l'armée contrôlerait ainsi un revenu annuel de 5 à 10 milliards de dollars (30 à 60 milliards de francs) dont l'essentiel échappe à l'impôt. Une bonne partie se retrouve dans les paradis fiscaux off shore de la planète. Accessoirement, l'armée exporte le banditisme maritime, des fabriques d'armes clandestines, de la drogue. Elle dirige une portion sans doute majoritaire de la contrefaçon industrielle et de l'énorme contrebande qui franchit dans un sens ou dans l'autre les frontières du pays, privant les douanes de quelque 12 milliards de dollars de recettes par an.

Situation singulière pour une armée qui se voulait, selon les termes de Mao, « *comme un poisson dans l'eau* » au sein du peuple, prompte au sacrifice, austère par vocation. Cette « *PLA Inc.* » (« APL SA ») a vu le jour dans les années 80. Comment en est-on arrivé là ?

A la différence de l'URSS, le pouvoir communiste chinois est issu d'une véritable guerre menée par des militaires bien plus nationalistes que leur adversaire. Le continent conquis, il fallut bien aux chefs de cette armée trouver un mode d'administration qui laissât la part du lion au seul corps constitué dont ils maîtrisaient parfaitement le fonctionnement : l'armée. Toute l'histoire de cette République populaire se résume dans la célèbre phrase de Mao qui veut que « *le parti commande aux fusils* ». Voeu pieux. En période de crise, ce sont toujours les militaires qui ont imposé leur volonté, ne serait-ce que pour remettre de l'ordre dans le chaos instauré par le visionnaire « Grand Timonier » : le Grand Bond en avant de 1958, la révolution culturelle de 1966, etc.

LE RÉALISME DE JIANG ZEMIN

La sanglante reprise en main qui suivit la révolution culturelle, en 1968-1969, plaça à nouveau l'armée – forte de plus de 4 millions d'hommes – en première ligne du pouvoir. Mao mort, Deng entreprit de canaliser l'énergie de l'armée vers les activités économiques. Il y voyait deux avantages : fournir aux militaires une source alternative de revenus, et éloigner la « grande muette » des responsabilités administratives qu'elle assumait quotidiennement. La pédagogie nécessaire à cette reconversion fut fournie par la pitoyable performance de l'armée chinoise contre le Vietnam, en 1979.

L'échec de Deng à changer véritablement la nature du pouvoir chinois éclata au grand jour lors de la crise de Tiananmen, en 1989. A nouveau le régime dut faire appel aux militaires pour restaurer l'ordre communiste face à l'agitation prodémocratique. Pour rétribution, les militaires obtinrent toute latitude dans la gestion économique de leurs affaires. On vit bientôt des officiers supérieurs troquer casquette et épaulettes contre le costume-cravate de PDG.

Réaliste, Jiang Zemin n'a pas ordonné la fermeture de « *PLA Inc.* ». Il n'en aurait les moyens ni politiques ni économiques. Il a seulement souhaité que l'armée cesse d'enfreindre ouvertement les embryons de loi dont la Chine s'est dotée à la faveur de son début d'intégration à la communauté internationale sous Deng Xiaoping.

En soi, ce voeu est bien assez risqué. Trois précédents dans l'histoire moderne montrent que la Chine a tendance à détourner en pression sur l'extérieur ses difficultés politiques internes : la guerre de Corée à l'aube du nouveau régime, la guerre sino-indienne de 1962 après le désastre du Grand Bond en avant, et la tension sur la frontière soviétique en 1969, au sortir de la révolution culturelle.

Entre les affaires et la guerre, il reste à trouver une place à l'armée chinoise qui ne soit pas la simple gestion d'une catastrophe nationale comme les inondations de l'été 1998. Il en va de la sécurité de l'Extrême-Orient, et plus encore.

Francis Deron

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

OGM : un débat stratégique

La décision du Conseil d'Etat suspendant la commercialisation de trois variétés de maïs transgénique de la société Novartis marque un tournant important dans le processus de diffusion des biotechnologies. Certes, elle devra être confirmée sur le fond en décembre – ce qui n'est pas acquis. Mais déjà, la décision de vendredi marque l'aboutissement d'un processus qui rend le débat à ses principaux acteurs : agriculteurs, consommateurs, responsables politiques et militants associatifs. Bref, aux citoyens. Sans doute, de multiples comités d'experts ont rendu des avis favorables à la diffusion du maïs transgénique, affirmant l'innocuité de ces plantes. Mais, outre que le débat scientifique est loin d'être clos, la procédure d'expertise a révélé ses limites : opaque, insuffisamment contradictoire, et surtout incapable de répondre aux questions que toute nouveauté scientifique doit aujourd'hui affronter, celles portant sur son utilité sociale.

A qui les OGM (organismes génétiquement modifiés) profitent-ils ? Quel effet leur large usage aurait-il sur la biodiversité ? Comment modifieront-ils l'agriculture du futur ? Rien ne permet de préjuger l'issue du débat enfin ouvert. Mais on peut déjà se féliciter que le politique ait réinvesti un domaine que de puissantes firmes multinationales prétendaient couvrir au nom d'impératifs de rendements.

Outre ce « *retour du citoyen* », un phénomène majeur émerge du dossier transgénique : une réponse européenne aux grandes questions écologiques. C'est, en effet, au niveau européen que le dossier peut être repris d'une façon cohérente. Les ministres de l'agriculture des Quinze en discuteront lors de leur conseil du 20 octobre. Intégration dans une politique agricole commune renouvelée, prise en compte de l'environnement : autant de questions qui répondent à la préoccupation d'une opinion européenne, particulièrement en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne, et, de plus en plus, en France, qui ne se satisfait plus de slogans publicitaires.

Cette réponse européenne se confronte de plus en plus à la concurrence des Etats-Unis. D'une part, sur le plan économique. Les OGM ne sont-elles pas le cheval de Troie d'une agriculture américaine conquérante, de plus en plus structurée autour de firmes biotechnologiques géantes ? D'autre part, sur le plan environnemental et social. Le développement des cultures transgéniques ne contredit-il pas les impératifs nouveaux d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, structurée autour de moyennes exploitations dont on cherche le maintien ? Dans un autre dossier écologique, celui du climat, l'Europe adopte une politique commune de plus en plus cohérente, qui fait pièce au refus des Etats-Unis de s'engager réellement dans un contrôle des gaz à effet de serre. Europe, démocratie, écologie : voilà peut-être le nouveau triptyque que cache le dossier des OGM.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Berlin devant les Nations unies

C'EST la réponse soviétique, reçue le 25 septembre, qui a déterminé la réunion des trois ministres des puissances occidentales, hier à Paris, et leur décision de porter le problème de Berlin devant les Nations unies. Ils ont jugé que deux points étaient inacceptables dans cette réponse : le contrôle quadriparti de la monnaie berlinoise est pratiquement repoussé, sous prétexte qu'il compromettrait toute l'économie de la zone soviétique ; le gouvernement soviétique exige pour lui le contrôle du trafic aérien entre Berlin et les zones occidentales. Cette dernière demande entraînerait la mainmise soviétique sur la dernière arme qui reste aux Occidentaux dans le conflit actuel : le « pont aérien ».

Sur un troisième point, Moscou fait une concession, acceptant le contrôle à quatre des relations commerciales avec Berlin : concession apparente, les Soviétiques pouvant exercer leur veto sur l'octroi des licences d'importation. Somme toute, le gouvernement soviétique propose de remplacer le blocus des communications par un blocus économique et financier, et un blocus de fait par un blocus de droit qui lui permettrait de reprendre le premier *ad libitum*.

Il est difficile d'admettre que l'URSS s'incline devant une résolution l'invitant à cesser le blocus de Berlin. Elle serait alors plutôt tentée de le resserrer. A Londres comme à Washington, certains supposent déjà qu'elle pourrait répondre en se retirant des Nations unies. On aime à penser que ceux qui s'adressent aujourd'hui à celles-ci n'ont pas négligé cette éventualité, et qu'ils en ont mesuré toutes les conséquences.

(28 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الإصل

ENTREPRISES

DISTRIBUTION Après avoir échappé aux convoitises de Carrefour, Castorama, le numéro un français du bricolage, a fini par céder à l'amicale pression du britannique Kingfisher. ● LE MONTAGE de l'opération permet au groupe français de préserver pour les deux ans et demi à venir son indépendance de gestion, mais la majorité de son capital va être repris par Kingfisher. ● L'ACCORD de principe dévoilé, vendredi 25 septembre, doit encore être entériné par les actionnaires des deux entreprises. ● LE NOUVEAU Castorama, qui regroupera les magasins de l'enseigne française et ceux de B&Q, la filiale *bricolage* de Kingfisher, conforte sa position de leader européen de la distribution d'articles de bricolage. ● IL RÉALISERA *un* chiffre d'affaires de l'ordre de 40 milliards de francs (contre 21 milliards en 1997 pour Castorama seul), et envisage d'ores et déjà de dégager un bénéfice de 2,6 milliards.

Le groupe britannique Kingfisher prend le contrôle de Castorama

Le numéro un français du bricolage a fini par accepter les avances de son alter ego britannique. Le nouvel ensemble exploitera 430 grandes surfaces et réalisera un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs

CINQ ANS après avoir échappé aux convoitises de Carrefour, Castorama se jette dans les bras du britannique Kingfisher. Après plusieurs années d'une cour assidue, menée par le président de Kingfisher, Sir Geoffrey Mulcahy – auquel Castorama avait pourtant refusé que Carrefour revende ses 28 % en 1993 –, le numéro un français du bricolage a fini par accepter les avances de son alter ego britannique. Non sans avoir pris soin de poser de solides garde-fous. Le montage mis sur pied par les deux partenaires *(lire ci-dessous)* permet en effet de céder une majorité du capital de Castorama (54,6 %) à Kingfisher tout en préservant, en partie et au moins pour les deux ans et demi à venir, l'indépendance de gestion à laquelle est farouchement attachée l'entreprise française. L'accord de principe dévoilé vendredi 25 septembre doit encore être entériné par les actionnaires des deux entreprises.

Le nouveau Castorama, qui regroupera les magasins de l'enseigne française et ceux de B&Q, la filiale bricolage de Kingfisher, conforte sa position de leader européen de la distribution d'articles de bricolage. Il exploitera 430 grandes surfaces spécialisées, réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 milliards de francs (contre 21 milliards en 1997 pour Castorama seul), et envisage d'ores et déjà de dégager quelque 2,6 milliards de bénéfice. Présent dans neuf pays, grâce à la complémentarité géographique de ses deux enseignes – B&Q est présent à Taïwan, Castorama au Canada, où il a racheté Réno Depot en 1997, et au Brésil –, le nouveau groupe franco-britannique pourra revendiquer la troisième place mondiale, derrière les deux géants américains que sont Home Depot (24 milliards de dollars de chiffre d'affaires) et Lowe's (10 milliards de dollars).

Selon un proche du dossier, le *rapprochement devrait permettre* de réaliser, par le jeu des économies d'échelle et des synergies, *« 400 à 500 millions de francs de réductions de coûts »*, et de porter à terme la capitalisation boursière de Castorama à *« 50 milliards de francs »*. Bref, un changement de dimension qui valait bien une entorse à la règle d'indépendance absolue édictée par le fondateur de Castorama, Christian Dubois, et qui lui a si bien réussi jusqu'ici.

NOUVEAU SOUFFLE

Castorama s'est hissé au premier rang des distributeurs français de *bricolage en mêlant une politique* d'acquisitions et le développement d'un concept fort, aujourd'hui *copié par la plupart des opérateurs* du secteur. Un secteur en pleine ébullition, où les regroupements se multiplient ces derniers mois autour de quelques grandes enseignes, Bricorama, M. Bricolage, Domaxel (devenu Weldom).

Castorama était à la recherche d'un nouveau souffle, talonné par son grand rival Leroy-Merlin (24 % du marché), proche du groupe Auchan *via* la famille Mulliez. Carrefour, qui cherchait, au début des années 90, à sortir de sa monoculture de l'hypermarché, avait tenté de prendre le contrôle de Castorama. C'était sans compter *sur la détermination des familles...* et le verrouillage de la commandite par actions. Kingfisher a retenu la leçon, en adoptant une approche pragmatique.

Tout a été prévu pour que les deux partenaires soient à égalité parfaite dans les instances dirigeantes du nouveau groupe. Kingfisher sera représenté au conseil de gérance de la commandite par action par six gérants commandités, soit autant que Castorama. Jean-Hugues Loyez, PDG de Castorama depuis 1992, restera à la direction opérationnelle du groupe comme président du conseil de gérance – organe exécutif d'une *commandite* –, tandis que Geoffrey Mulcahy présidera l'assemblée des *commandités. MM. Loyez* et Mulcahy, précise le communiqué, *« formeront un comité d'intégration qui aura pour compétence d'élaborer des propositions de décisions majeures à soumettre au conseil de gérance »*.

Sir Geoffrey, patron réputé francophile, avait déjà prouvé son pragmatisme lors du rachat de Darty, en 1993, en gardant à la tête du distributeur d'équipement ménager son patron français, Philippe Francès. Mieux : celui-ci a été nommé *président de KESA, la* branche d'électronique grand public de Kingfisher en Europe. Chez *Castorama, qui devient en quelque* sorte la division bricolage du groupe britannique, il est clair que le management et la stratégie seront entre les mains des Français. A charge pour eux de démontrer, dans les deux ans et demi qui leur sont impartis, qu'ils demeurent *« the right men in the right place »*.

Pascal Galinier

« Vraie-fausse » acquisition

***« Ce n'est pas une prise de contrôle, mais un accord équilibré, nous sommes dans une logique de joint-venture plus que de fusion-acquisition »*, assure Jean-Hugues Loyez, le président de Castorama, qui souligne que l'opération a reçu l'aval du Conseil des marchés financiers. Pourtant, au lendemain du rapprochement, Kingfisher va se retrouver, en échange de l'apport de B&Q, actionnaire à 54,6 % du nouvel ensemble. Ses droits de vote seront plafonnés à 50 %, mais au terme d'une période de deux ans et demi le groupe britannique aura la possibilité de les porter à 54,6 % et de disposer *« d'une voix prépondérante au sein de l'assemblée des commandités »*. Dans ce cas, il sera dans l'obligation de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Castorama. *« Aussi longtemps que Kingfisher n'exercera pas cette option, la gestion paritaire se poursuivra »*, précise le communiqué de Castorama. En somme, la prise de contrôle est différée. Reste à savoir si les actionnaires des deux groupes entérineront cette « vraie-fausse » acquisition.**

Les banques, victimes d'une vague de défiance des investisseurs après la faillite de LTCM

LES INVESTISSEURS encore prêts à prendre le risque d'être actionnaires d'une banque se font de plus en plus rares. Le coûteux sauvetage organisé par quatorze banques à New York pour éviter la faillite du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM) (*Le Monde* du 26 septembre) a aggravé leur sentiment d'inquiétude face à un secteur qu'ils boudent depuis la fin du mois de juillet, échaudés par les risques asiatiques, russes et obligataires.

Déjà engagé, le recul des titres bancaires en Bourse s'est encore accéléré vendredi 25 septembre. Les actions de la Société générale et de Paribas ont perdu plus de 8 %. La CPR (*Compagnie parisienne de réescompte*), *qui a* indiqué n'avoir pas d'engagement sur LTCM, a reculé de 13,4 %. Bien qu'elle ne participe pas *au plan*, la BNP *a perdu 7,6 % du fait* qu'elle travaillait avec LTCM sur les marchés, mais sans engagement en crédit ou en capital. Entraînée dans la baisse générale, Dexia a dû préciser qu'elle n'avait pas de risque sur LTCM.

La lame de fond boursière a touché toutes les banques européennes. L'UBS, qui a perdu 3,8 milliards de francs français sur LTCB (sans compter le capital qu'elle lui apportera dans le cadre du plan de sauvetage), a perdu jusqu'à 18 % en séance, reculant finalement de 5 %. Crédit suisse s'attend pour sa part à une diminution de revenus de 310 millions de francs français au troisième trimestre à cause des pertes du fonds LTCM.

INQUIÉTUDE DES AUTORITÉS DE TUTELLE

La Dresdner Bank, qui avait confié des fonds à John Meriwether, le célèbre gérant de LTCM *(lire ci-dessous)*, a indiqué avoir perdu 800 millions *de francs. Elle ne participe pas au plan de* renflouement, mais son titre a décroché de 6 %, un tout petit peu moins que celui de la Deutsche Bank (– 7,25 %), *qui appartient, elle,* au pool des quatorze banques mobilisées. Barclays, qui en fait aussi partie, a perdu 4,4 %. A Wall Street, la plupart des établissements financiers américains étaient en baisse.

Ne cachant pas leur inquiétude, les autorités de tutelle bancaire ont commencé à se manifester. Vendredi, la Financial Services Authority de Londres a demandé à 55 établissements de l'informer de leur exposition par rapport à des fonds d'arbitrage. La Commission bancaire se préoccupe activement de ce risque. Très critique et direct, le directeur de la Commission fédérale des banques suisses (CFB), Daniel Zuberbubler, a décidé d'ouvrir une enquête sur les engagements de l'UBS, posant une question claire : *« Comment un si grand établissement peut-il prendre de tels risques ? »* Les agences de notation ont fait savoir qu'elles réexamineraient le profil de risques des *grandes banques américaines et européennes*. Déjà beaucoup demandent une réflexion sur le contrôle prudentiel des fonds d'arbitrages qui sont, *en général*, localisés dans des paradis fiscaux échappant ainsi à tout contrôle.

Mais avant ce travail de fond les autorités doivent surtout s'assurer que le mouvement de défiance général n'entraîne pas d'autres plongeons de fonds spéculatifs menaçant la stabilité du système bancaire comme l'a fait LTCM. *« L'industrie des hedge funds est vaste et il pourrait bien y avoir d'autres pertes »*, estime Olaf Conrad, analyste chez Morgan Stanley, interrogé par l'AFP. Il estime également qu'*« on ne peut exclure que les banques soient obligées d'injecter de nouveaux capitaux dans LTCM »*.

Dans une tentative d'apaisement, les banques françaises ont fait savoir qu'elles avaient essentiellement des risques de contrepartie d'opérations financières, avec des garanties en titres, mais n'avaient pas placé d'argent dans LTCM. Si le fonds est sauvé, elles risquent *de perdre le capital injecté pour le renflouer* mais devraient limiter les pertes sur les autres fronts. Potentiellement, celles-ci peuvent toutefois être élevées. Car les garanties données par LTCM risquent de se révéler insuffisantes dans des marchés étroits et très nerveux.

Sophie Fay

John Meriwether, génie de la finance et personnage de roman

LONDRES
de notre correspondant à la City

PORTRAIT

Sans états d'âme, le patron de LTCM avait un profil de tueur sous des allures de gentleman

Quelques hommes semblent avoir été créés pour écœurer leurs prochains : John Meriwether était de ceux-là. Insolent de succès, de contrôle de soi, de baraka. « The King » (Le Roi) : c'est ainsi que Wall Street, qui aime les héros, avait baptisé ce spécialiste des opérations d'arbitrage consistant à jouer sur les différences de taux obligataires. Il transformait en or tout ce qu'il touchait. Le prodigue détestait la publicité et restait volontairement très discret. La seule photo qui a été publiée de ce corsaire de la finance date de 1989. Le cliché à peine jauni montre un visage mobile reflétant des préoccupations, l'œil incisif des gens pressés et superorganisés, les lèvres fines du tueur sous des allures de gentleman.

Le naufrage de son fonds de couverture, Long-Term Capital Management, sauvé de la faillite le 24 septembre (*Le Monde du 26 septembre*) par une intervention de la banque fédérale de New York et placé sous le contrôle d'un consortium bancaire, l'a fait entrer dans la légende noire du business américain. Sa chute est l'épicentre de l'un des plus formidables séismes financiers depuis une décennie pouvant fissurer le socle du système financier international.

Au commencement donc était un jeune trader de la célèbre maison de titres, Salomon Brothers, à l'esprit méthodique et doué pour l'arithmétique. Le petit génie jouit aussi d'une autre faculté très utile, l'absence de doutes et d'états d'âme. Avec un petit staff de forts en maths sortis des grandes universités, le jeune loup invente littéralement le marché de l'arbitrage sur les bons d'Etat. Ses collaborateurs adulent un être sérieux, dénué de tout sens de l'humour et à des années-lumière de toute fantaisie, mais qui a su rester modeste malgré sa fortune. *« John avait une qualité rare parmi les traders que j'ai connus chez Salomon, c'était de bien cacher ses pensées. Il parvenait à contrôler les deux sentiments qui détruisent les opérateurs, la peur et la cupidité »*, écrit Michael Lewis, ex-courtier de la société, dans son best-seller, *« Liar's Pocker »*.

Ascension-éclair, parcours sans faute, strapontin au conseil d'administration. Chaque après-midi, Meriwether a, par exemple, l'honneur de disputer avec John Gutfreund, le grand patron, une partie de poker-menteur qu'il gagne à tous les coups. Le managing director couve d'ailleurs d'un œil appréciateur la progression météorique de ce disciple.

Acte II. En 1991, la star tombe une première fois foudroyée au sommet de sa carrière par l'un des plus grands scandales de Wall Street, la manipulation des adjudications de bons du Trésor par Salomon Bros. Le nouveau PDG, Warren Buffet, décapite l'état-major et obtient la tête de John Meriwether, qui avait pourtant procuré des centaines de millions de revenus à sa firme. Clamant son innocence, le tzarévitch étranglé verse une amende de 40 millions de dollars et s'exile à Greenwich, banlieue cossue du Connecticut.

Mais l'homme a de la ressource. Au moins a-t-il conservé une sorte d'auréole d'héros romantique que le banquier déchu va monnayer auprès de ses anciens contacts. Dont Buffet, qui, bon prince, lui met à nouveau le pied à l'étrier.

Acte III. Son ambition, être son *propre maître. Long-Term Capital* Management (LTCM), un fonds spéculatif voit le jour. Le principal associé s'entoure d'un brain-trust où il y a du beau monde : deux futurs prix Nobel, un ex-numéro deux de la Réserve fédérale et des transfuges de Salomon. Les clients se traînent à ses pieds au point d'oublier les conditions d'adhésion draconienne à LTCM, au moins 10 millions de dollars auxquels il n'est pas question de toucher avant trois ans. *« C'était la Cadillac des hedge funds, une entreprise très spéculative mais prenant peu de risques »*, estime un professionnel.

« Quand vous le rencontriez, Meriwether ne vous expliquait jamais ce qu'il faisait par peur d'être copié. Il s'en tenait à des généralités philosophiques sur l'état de l'économie mondiale. On n'apprenait pas grand-chose sur sa stratégie d'investissement ou sur ceux qui l'entouraient », confie un banquier londonien. « JM » se méfie de tout le monde, en particulier des journalistes. Les banquiers en tout cas ne demandent qu'à lui prêter de l'argent pour lui permettre de se refinancer. Trop heureux de fournir des capitaux à un tarif largement supérieur à celui payé par les entreprises, prime de risque oblige. Son endettement gonfle, mais personne ne s'en inquiète. *« Money Machine » avait* réussi la gageure d'impressionner les responsables de la charge O' Connor, filiale d'UBS, spécialistes de renommée mondiale en produits dérivés, installés à Chicago, et qui l'ont soutenu contre vents et marées. La banque suisse a été contrainte jeudi de constituer de très lourdes provisions pour couvrir ses engagements au sein de LTCM.

Marc Roche

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F*** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour seulement 173F par mois par prélèvement automatique. 801MQPA1

Prénom : ______ Nom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______ Localité : ______

*Offre valable jusqu'au 31/12/98 et en France métropolitaine.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : ......

Signature :

N° NATIONAL D'EMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom ......
Prénom ......
N° ...... rue ......
Code postal ...... Ville ......

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'Epargne)
......
N° ...... rue ......
Code postal ...... Ville ......

DESIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, les tarifs d'abonnement hors France métropolitaine
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

«Le Monde» (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year - Le Monde - 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05 France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. 800-428-30-03

CAVE A VIN
SANS MOTEUR
■ CONSERVATION ET VIEILLISSEMENT DES VINS.
■ TEMPERATURE REGLABLE
■ HUMIDITE CONTROLEE.
■ DE 79 A 1500 BOUTEILLES.
■ POUR LE PARTICULIER ET LE PROFESSIONNEL.
NORDING
CATALOGUE GRATUIT
(33) 04-68-50-04-05

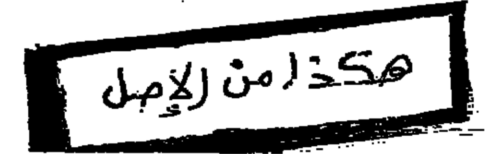
DÉPÊCHES

■ ***AUDIOVISUEL** : la grève à RFO* (*Radio télévision* française d'outre-mer) est finie. L'accord signé, jeudi 24 septembre, entre la direction et les syndicats porte sur la gestion du budget consacré à la production, la mobilité et la formation des personnels et la garantie qu'aucun plan social n'est en préparation. En revanche, les personnels de réalisation de Radio France ont reconduit jusqu'à lundi 28 septembre le mouvement de grève affectant en particulier France Culture et France Musique.

■ **EDF : l'arrêt de cinq réacteurs nucléaires** depuis juin, pour des problèmes techniques a représenté une perte de 1,5 à 2 milliards de francs pour l'électricien public, l'électricité nucléaire étant moins chère que celle des centrales classiques. La situation devrait se normaliser avec le redémarrage de la centrale de Belleville-sur-Loire (2600 MW) en octobre.

■ **GALERIES LAFAYETTE : le groupe va modifier ses statuts** pour se transformer en société anonyme avec conseil de surveillance et directoire, a annoncé vendredi la direction. Le conseil d'administration a décidé de réunir les actionnaires du groupe lors d'une assemblée générale qui se tiendra le 3 décembre où il sera proposé que le directoire soit présidé en alternance annuelle par Philippe Houzé et Philippe Lemoine, actuels vice-présidents généraux du groupe.

■ **PROMODÈS : le groupe de distribution français a annoncé vendredi** une prise de participation de 49 % dans le capital de Norte, troisième chaîne de supermarchés en Argentine, pour un montant de 2,4 milliards de francs.



La baisse des droits de mutation devrait stimuler le marché immobilier

Au moment où la solvabilité des acheteurs de logements augmente grâce à la baisse des taux et à la quasi-stagnation des prix, la toute récente diminution des droits frappant l'achat d'un bien ancien devrait accélérer le redémarrage du marché

LES ACHETEURS de logements dont l'acte notarié a été signé après le 31 août 1998 ne paieront plus la taxe additionnelle régionale d'un montant de 1,60 %. Les promesses de vente signées avant le 1er septembre peuvent, également, donner lieu à cet allégement fiscal, à condition que l'acte authentique soit signé après cette date. La suppression de cette taxe se traduit par une baisse de plus de 15 % des frais à payer lors de l'achat d'un logement ancien. Concrètement, pour un bien d'une valeur de 1 million de francs, l'acheteur réalise une économie de 16 000 francs. Il lui reste, cependant, environ, 84 000 francs à débourser, ce qui, compte tenu des niveaux de frais pratiqués chez nos voisins, demeure encore lourd. Ces droits sont de 3,5 % en Allemagne, 6 % en Belgique, 6 % aux Pays-Bas, 4 % en Italie, 6 % en Espagne et de 0 à 2 % aux Etats-Unis.

De réforme en réforme, les droits de mutation ont, toujours, été élevés en France. Depuis 1983 les ventes de logements à usage d'habitation sont soumises au droit départemental d'enregistrement. Mais il faut ajouter les taxes additionnelles perçues au profit des régions et des communes. Si l'on y ajoute le salaire du conservateur des hypothèques, les frais d'assiette et de recouvrement et les frais de timbres, les droits pouvaient dépasser 8,5 %. Avec les émoluments de notaire la totalité des frais atteignait les 10 %. Cette cascade de droits complexes a souvent été critiquée.

Contrairement à la baisse temporaire des droits qui a eu lieu entre juillet 1995 et janvier 1997, la suppression de la taxe régionale est définitive. Pour le ministère de l'économie et des finances, la mesure temporaire s'était traduite par un coût budgétaire élevé pour l'Etat, sans avoir eu sur le marché d'autre impact que *« de simples effets d'aubaine ou d'anticipations d'achats »*. Les droits de mutation à titre onéreux payés au cours de chacune de ces années n'avaient pas varié fortement. De 3,086 milliards de francs en 1994, ces droits étaient passés à 3,076 milliards en 1995, à 2,762 milliards en 1996 et à 2,962 milliards en 1997.

Les nouveaux droits de mutation

[illegible]	Avant le 1er septembre	Depuis le 1er septembre
DROIT DÉPARTEMENTAL D'ENREGISTREMENT (1)	4,20 % à 5 %	inchangé
TAXE ADDITIONNELLE PERÇUE AU PROFIT DE LA COMMUNE	1,20 %	inchangée
TAXE ADDITIONNELLE RÉGIONALE	1,60 %	supprimée
FRAIS D'ASSIETTE ET DE RECOUVREMENT POUR L'ÉTAT (2)	0,105 % à 0,125 %	inchangés
SALAIRE DU CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES (3)	0,10 % à 0,15 %	inchangé
FRAIS DE TIMBRES (4)	variables	variables
ÉMOLUMENTS DUS AUX NOTAIRES (5)	0,80 % à 1,40 %	inchangés

(1) Variable selon les départements (5 % à Paris)
(2) Ces frais sont de 2,50 % du droit départemental
(3) S'il y a inscription d'une hypothèque ou non
(4) 19 francs par page timbrée
(5) La TVA est à ajouter

UNANIMITÉ DES PROFESSIONNELS

La baisse fait cette fois l'unanimité des professionnels. Ils espèrent, par ce biais, une relance du marché de l'ancien. La Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) qualifie cette baisse de *« grande victoire »*. Pour Philippe Audras, président de cette organisation professionnelle *« la France disposait jusqu'à présent de droits de mutation sans commune mesure avec ses voisins européens, notamment la Grande-Bretagne et l'Allemagne, où les frais sont très faibles. La mesure prise par le gouvernement va dans le bon sens. Sans inflation, il faut, aujourd'hui, dix ans pour amortir les droits de mutation. Ces droits sont un frein à la mobilité des achats immobiliers pour les salariés et fonctionnaires qui sont, fréquemment, mutés, et à qui s'impose la location »*.

Patrick-Michel Khider, coprésident du réseau d'agences immobilières Laforêt Immobilier, souligne que *« cette baisse n'est pas énorme en valeur absolue, mais réduit l'écart entre le neuf et l'ancien »*. Selon lui, ses effets vont devenir visibles très prochainement : *« Il y aura, de ce fait, une grande fluidité du marché qui devrait voir son stock augmenter. Il est à noter que les biens sur lesquels la baisse est la plus significative sont ceux de 1 million et plus et que le financement par crédit ne prenant jamais en compte les frais, ceux-ci sont forcément financés par l'apport personnel. Grâce à cette baisse, l'apport personnel sera donc moins important. »*

Charles-Marie Jottras, vice-président de D. Féau, spécialiste de l'immobilier parisien haut de gamme, accueille lui aussi favorablement cette mesure : *« Alors que le marché de l'habitation parisien est depuis quelque temps dans une phase de retournement, ce coup de pouce va le rendre plus dynamique. Nous devrions constater une accélération du mouvement au cours du dernier trimestre 1998. La baisse profite pleinement à l'acheteur, mais elle se répercute, positivement, sur le vendeur puisque le net disponible est augmenté. »* Laurent Dumas, PDG de Transimmeubles, société spécialisée dans la rénovation d'ancien, apporte un petit bémol à l'enthousiasme général : *« Indéniablement cette mesure va dynamiser le marché. Mais il faut espérer qu'elle n'aura pas d'effet pervers sur les prix et que les vendeurs ne seront pas tentés de les tirer vers le haut. »*

La suppression de la taxe régionale s'accompagne, en outre, d'un réaménagement des droits de mutation payés par les professionnels. Ceux-ci avaient le choix entre supporter des droits de 18,585 % sur l'immeuble acheté ou monter une structure sociale qui leur permettait de payer des droits plus faibles. Mais la mise en société n'était pas toujours possible pour des raisons techniques ou juridiques. Cette dualité de régime pénalisait, aussi, les plus petites sociétés ne pouvant pas faire des montages complexes.

Le régime d'imposition des cessions de locaux professionnels est réaménagé et soumis à un taux uniforme de 4,80 %. Michel Bressot, promoteur et PDG de la Financière Rive Gauche, souligne que : *« pour les professionnels de l'immobilier, la mesure la plus importante est la baisse des droits de mutation de 18,585 % à 4,80 % concernant la revente des biens immobiliers professionnels, et, notamment des bureaux. Pour la revente d'un immeuble de bureaux de 100 millions de francs, elle permet d'économiser pratiquement 14 millions de francs. Cette mesure a une double conséquence. D'une part, elle contribue à accroître la valorisation financière des patrimoines immobiliers professionnels et devrait se traduire dans les cours de Bourse des sociétés immobilières cotées par une amélioration de leurs performances. D'autre part, au niveau de la rotation des patrimoines et de l'intervention des fonds d'investissements français ou internationaux, elle devrait contribuer à une amélioration de la fluidité du marché et donc de son équilibre »*.

Pour les achats effectués par les particuliers, la mise en œuvre des nouvelles modalités est immédiate dès le 1er septembre. Les acheteurs n'acquitteront plus la taxe régionale.

Bernard Le Court

Assurance-vie : le « casse-tête » du nouvel impôt

Si vous effectuez un retrait total ou partiel après huit ans sur votre contrat d'assurance-vie, les intérêts ou plus-values dégagés à partir du 1er janvier par les versements effectués à compter du 26 septembre 1997 seront soumis à l'impôt sur le revenu, sauf exceptions, au-delà de 30 000 francs pour une personne seule ou de 60 000 francs pour un couple marié.



FISCALITÉ

Vous avez la faculté d'opter pour le prélèvement libératoire au taux de 7,5 %. Cette option doit être exercée auprès de l'établissement payeur au plus tard au moment de l'encaissement des revenus. A défaut, vous devrez ajouter les intérêts ou plus-values imposables à vos autres revenus soumis au barème progressif de l'impôt.

Dans le cas où vous avez choisi le prélèvement libératoire, les revenus taxables supporteront d'emblée l'impôt de 7,5 % sans qu'il soit tenu compte, dans un premier temps, de l'abattement de 30 000 francs ou 60 000 francs. Pour rétablir l'équilibre, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt qui viendra en déduction de votre impôt sur le revenu. Son montant sera égal à 7,5 % des intérêts taxés mais couverts par l'abattement (1).

Exemple : vous avez souscrit votre contrat en 1991. Le 15 février 2001, vous effectuez un rachat partiel comportant 30 000 francs d'intérêts taxables, A cette occasion, vous optez pour le prélèvement libératoire de 7,5 %. Le 15 septembre de la même année, vous effectuez un nouveau retrait comportant 40 000 francs d'intérêts taxables sans opter pour le prélèvement libératoire. En exerçant l'option pour le prélèvement libératoire, vous aurez payé « d'office » un impôt de 2 250 francs (7,50 % sur 30 000 francs) alors que vous n'auriez dû acquitter que 750 francs (7,50 % × 10 000 francs) compte tenu de l'abattement de 60 000 francs auquel vous avez droit si vous êtes marié. L'administration fiscale vous restituera donc le trop-perçu de 1 500 francs par l'intermédiaire d'un crédit d'impôt qui s'imputera sur le montant de votre impôt sur le revenu.

Autre hypothèse : vous avez opté pour le prélèvement libératoire pour l'ensemble des revenus que vous avez perçus. Dans ce cas, votre crédit d'impôt se monte à 4 500 francs (7,5 % × 60 000 francs).

Enfin, si vous avez opté pour l'intégration des intérêts imposables à vos autres revenus, seuls 10 000 francs (70 000 francs – 60 000 francs) seront taxables au barème progressif.

(1) Le crédit d'impôt ne s'applique pas si vous optez pour le prélèvement libératoire sur la seule fraction des intérêts qui excède l'abattement de 30 000 francs ou 60 000 francs.

Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ **COB** : la Commission des opérations de Bourse met en garde le public français contre les activités de la société allemande Alpha Kapital Service GmbH. Cette mise en garde fait suite à une enquête menée par la COB sur cette société basée à Kehl en Allemagne. Elle propose des investissements dans un produit dénommé Phoenix Managed Account, présenté sous la forme d'un fonds d'investissement basé sur la négociation d'options sur les marchés à terme américains.

■ **PRIVATISATION** : la part de 22 % du capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), qui doit être introduite en Bourse en octobre, le sera au prix de 149 francs pour les particuliers et de 153 francs pour les institutionnels, a annoncé le ministère de l'économie. L'offre à prix ferme en France destinée aux personnes physiques a commencé le jeudi 24 septembre et s'achèvera le jeudi 1er octobre.



Jusqu'au 1er octobre 1998, devenez actionnaire du premier assureur de personnes en France

Parce que la CNP gère 533 milliards de francs pour le compte de plus de 14 millions d'assurés. Sa capacité d'innovation, nourrie par 150 ans d'expérience, lui permet de développer une gamme complète de produits adaptée aux attentes de la clientèle et à l'évolution de la société. Elle couvre l'ensemble du marché grâce, notamment, à de solides partenariats, avec La Poste, les Caisses d'Epargne, le Trésor Public. Depuis 9 ans, le résultat net de la CNP connaît une progression régulière. **devenir actionnaire de la CNP, c'est investir dans une entreprise solide, dynamique et rentable.**

149 Francs

(Prix de l'action dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme)



Pour toute information sur la CNP et sur l'opération, tapez http://www.cnp.fr ou appelez gratuitement le N° Vert 0 800 544 544

Un document de référence enregistré et une note d'opération visée par la COB sont disponibles, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et de la CNP

هكذا من الأصل

La Bourse de Paris est désorientée

« TOUS LES MARCHÉS qui ne sont pas sans risques sont considérés comme des marchés émergents », estime le broker américain PaineWebber dans une étude récente. Cette semaine, la Bourse de Paris, pourtant troisième marché d'actions européen et sixième mondial, a pris des allures de marché émergent. La volatilité de l'indice s'est encore accrue avec une succession de séances en forte hausse (+ 2,26 % mercredi 23 septembre) et en forte baisse (– 3,54 % le lundi 21, et – 2,09 % le vendredi 25 septembre). Au total, l'indice CAC 40 a perdu 4,46 % en une semaine, à 3 310,59 points.

VALEURS

Les unes après les autres, les grandes valeurs de la cote ont subi des chutes brutales, justifiées ou non. Le marché semble durablement *sous l'emprise du syndrome Alcatel* (– 38 % en une seule séance). Ainsi, le titre Bouygues a décroché brutalement de 15,8 %, le lundi 21 septembre, la veille de la publication d'un résultat semestriel qui a démontré une hausse de 52 % du résultat courant et une baisse de 80 % du résultat net. Le lendemain, l'action Lagardère a chuté de 7,5 %, alors que son résultat net (publié mercredi 23 septembre) a augmenté de 17,5 %. Dans cette tourmente, seule l'action France Télécom est parvenue à surnager. Mais la citadelle est attaquée : vendredi 25 septembre, le titre a reculé de 4,7 %. Les investisseurs ont superbement ignoré les résultats satisfaisants publiés, cette semaine, par les sociétés françaises. Ils préfèrent ne retenir que les propos des présidents qui voient la conjoncture s'assombrir d'ici à la fin de l'année et pour 1999.

ÉCART DE RENDEMENT

Dans ces conditions, *« les gérants américains n'hésitent pas à vendre massivement les valeurs françaises, car celles-ci ne représentent qu'une partie marginale de leurs portefeuilles. A la moindre mauvaise nouvelle, ils sortent immédiatement, sans considération pour le marché »*, remarque Alain Emewein, directeur de la gestion actions et diversifiées à la Société générale Asset Management. *« Les gérants français ont plus de responsabilité vis-à-vis des actions françaises, qui constituent encore un partie significative de leurs avoirs. En revanche, sur des titres étrangers, il est possible qu'ils adoptent une position similaire à celle de leurs homologues américains, et ceci pour les mêmes raisons »*, poursuit-il.

Le secteur financier français est particulièrement exposé en ce moment. Quelques semaines après avoir avoué des pertes importantes sur les marchés russe et asiatiques, les banques françaises ont été confrontées à l'élargissement sans précédent de l'écart de rendement entre les taux d'intérêt exigés pour les dettes des entreprises (considérées comme risquées) et les taux des obligations d'Etat (considérées comme sûres). Celles qui détiennent un portefeuille d'emprunts de sociétés ont donc subi de très lourdes pertes. Par ailleurs, elles *ont été entraînées* dans les déboires de la finance américaine. Mercredi 23 septembre, la Société générale et Paribas ont été appelées à renflouer à hauteur de 125 millions et 100 millions de dollars le *hedge fund* Long Terme Capital Management, qui menaçait de faire faillite. Lorsque les conditions du sauvetage ont été connues, le vendredi 25 septembre, l'action Société générale a perdu 8,7 % et celle de Paribas a reculé de 8,5 %. Dans les salles de marché, les rumeurs les plus sombres courent sur l'état de santé de certaines banques américaines et européennes.

L'aversion au risque étant générale, seules les obligations des Etats occidentaux sont avidement recherchées. Résultat, les taux d'intérêt à long terme allemand et français battent régulièrement des records de baisse à, respectivement, 3,92 % et 4,09 %.

Enguérand Renault

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	25-09-98	Diff.
Coflexip	446	+3,89
Elf Aquitaine	730	+7,19
Esso	455,90	+1,31
Total	722	+7,12
Elyo	375	—

PRODUITS DE BASE

	25-09-98	Diff.
Air Liquide	850	+2,53
CFF.(Ferrailles)	406	–9,47
Eramet	154	–7,22
Metaleurop	23,75	–15,48
Pechiney Act Ord A	171,90	+8,04
Rhone Poulenc A	225	–1,31
Rochette (La)	17,80	–3,78
Usinor	59,10	+1,45
Vallourec	208	–7,55
Oxyg.Ext-Orient	2055	–14,47

CONSTRUCTION

	25-09-98	Diff.
Bouygues	1060	–0,93
Ciments Francais	293	+5,39
Colas	1145	+13,36
Eiffage	385	+5,39
Groupe GTM	479,60	–4,08
Imetal	515	–2,83
Lafarge	480	+0,62
Lapeyre	402	+2,29
Saint-Gobain	747	–4,23
SGE	214	–6,95
Vicat	461,30	–10,42

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	25-09-98	Diff.
Alcatel	520	–6,30
Bull#	40,85	–13,81
Carbone Lorraine	230	–5,34
CS Signaux(CSEE)	354	–10,83
Dassault-Aviation	1351	+0,87
De Dietrich	260	+7,43
Fives-Lille	395	+0,40
France Telecom	370	–13,95
Intertechnique	1919	–2,09
Legrand	1380	+6,07
Legris indust.	248,90	+4,57
Sagem SA	3785	–0,39
Schneider SA	293	+6,50
SFIM	510	–17,74
Sidel	395	+3,54
Thomson-CSF	185,50	+6,73
Zodiac ex.dt divid	1188	–1,81
CNIM CA#	215	–2,27
Faiveley #	144	–15,29
GFI Industries #	203,90	–12,86
Manitou #	815	+5,01
Mecatherm #	130,10	–10,89
NSC Gpe (Ny)	800	[illegible]
Radiall #	485,80	–4,74
Sediver	—	[illegible]

AUTOMOBILE

	25-09-98	Diff.
Bertrand Faure	380	–0,52
Ecia	953	–8,36
Labinal	1403	–12,85
Michelin	238	+6,25
Peugeot	970	+3,63
Plastic Omn.(Ly)	600	+1,86
Renault	233	–9,96
Sommer-Allibert	188	–14,54
Valeo	387,10	+4,18
Sylea	310	–14,83

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	25-09-98	Diff.
BIC	302,90	–4,98
Chargeurs	272	–14,46
Clarins	426	–0,93
Deveaux(Ly)#	840	–4,54
DMC (Dollfus Mi)	55,50	–36,28
Essilor Intl	2162	–0,36
Hachette Fill.Med.	1215	–0,81
L'Oreal	2725	–5,70
Moulinex	88,60	–17,88
Sanofi	827	+8,85
S.E.B.	451	–7,95
Skis Rossignol	93	–3,92
Strafor Facom	350	–10,25
Synthelabo	1089	+11,12
Arkopharma #	399	–4,54
Boiron (Ly)#	398	–2,68
Gautier France	385	+11,59
Guerbet S.A	132,90	–10,20
Hermes intl	366,50	+14,17
Info Realite #	281	–7,26
Pochet	—	—
Reynolds	230	–15,12
Robertet #	925	–4,63
Smoby (Ly) #	447	–8,66
Virbac	360	+6,34

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	25-09-98	Diff.
Bongrain	2690	–3,92
Danone	1464	–9,74
Eridania Beghin	1096	–1,26
Fromageries Bel	5200	+0,19
LVMH Moet Hen.	789	–10,34
Pernod-Ricard	411	+4,05
Remy Cointreau	86,50	–2,39
SEITA	333	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	716	+0,70
L.D.C.	1150	+6,28

DISTRIBUTION

	25-09-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	650	+0,77
Carrefour	3539	–8,90
Casino Guichard	546	–6,34
Castorama Dub.(Li)	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	3581	[illegible]
Damart	4500	[illegible]
Galeries Lafayette	5200	[illegible]
GrandVision	119	[illegible]
Groupe Andre S.A.	555	[illegible]
Guilbert	700	[illegible]
Guyenne Gascogne	2280	[illegible]
Pinault-Print.Red.	908	[illegible]
Primagaz	443,40	[illegible]
Promodes	3519	[illegible]
Rexel	476	[illegible]
Monoprix	490	[illegible]
But S.A.	—	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	51	[illegible]
Manutan	347	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	352	[illegible]
Rubis #	125,10	[illegible]

AUTRES SERVICES

	25-09-98	Diff.
Accor	1150	[illegible]
Altran Techno. #	1077	[illegible]
Atos CA	1035	[illegible]
BIS	551	[illegible]
Canal +	1299	[illegible]
Cap Gemini	848	[illegible]
Club Mediterranee	404,20	[illegible]
Dassault Systemes	220	[illegible]
Euro Disney	8,25	[illegible]
Europe 1	1130	[illegible]
Eurotunnel	5,30	[illegible]
Gaumont #	385	[illegible]
Havas Advertising	826	[illegible]
Infogrames Enter.	309,70	[illegible]
Norbert Dentres.#	224,50	[illegible]
NRJ #	881	[illegible]
Pathe	1051	[illegible]
Publicis #	937	[illegible]
S.I.T.A	1300	[illegible]
Sodexho Alliance	1030	[illegible]
Sogeparc (Fin)	408	[illegible]
Spir Communic. #	337,90	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	946	[illegible]
Technip	453	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1120	[illegible]
G.T.I (Transport)	351	[illegible]
Louvre #	428	[illegible]
Assystem #	163	[illegible]
Fraikin 2#	378	[illegible]
Groupe Partouche #	401	[illegible]
M6-Metropole TV	905	[illegible]
TF1	940	[illegible]

IMMOBILIER

	25-09-98	Diff.
Bail Investis.	815	[illegible]
Finextel	112,50	[illegible]
G.F.C.	615	[illegible]
Immeubl.France	424	[illegible]
Klepierre	970	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7000	[illegible]
Sefimeg CA	367,30	[illegible]
Silic CA	1078	[illegible]
Simco	440,10	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	850	[illegible]
UIF	460	[illegible]
Unibail	747	[illegible]
Fonciere (Cie)	743	[illegible]
Fonciere Euris	360,10	[illegible]
Foncina #	—	[illegible]
Im.Marseillaise	10230	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	315	[illegible]
Immob.Hotel. #	18	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

	25-09-98	Diff.
Axa	550	[illegible]
B.N.P.	320,20	[illegible]
C.C.F.	350	[illegible]
CPR	232	[illegible]
Cred.Fon.France	68	[illegible]
Credit Lyonnais CI	400	[illegible]
Dexia France	740	[illegible]
Interbail	153,80	[illegible]
Locindus	787	[illegible]
Natexis	267	[illegible]
SCOR	332,50	[illegible]
Selectibanque	68,30	[illegible]
Societe Generale	684	[illegible]
Sophia	218	[illegible]
Union Assur.Fdal	675	[illegible]
Via Banque	146	[illegible]
Cetelem	850	[illegible]
Immobanque	658	[illegible]
UFB Locabail	600	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	580	[illegible]
C.A. Paris IDF	872	[illegible]
Factorem	767	[illegible]
I.C.C.#	157,90	[illegible]
Union Fin.France	585	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	25-09-98	Diff.
Bollore Techno.	1025	[illegible]
Cerus Europ.Reun	38,25	[illegible]
CGIP	2420	[illegible]
Christian Dior	445	[illegible]
Dynaction	176	[illegible]
Eurafrance	2697	[illegible]
Fimalac SA	503	[illegible]
Gaz et Eaux	260	[illegible]
Lagardere	179,90	[illegible]
Lebon (Cie)	234	[illegible]
Marine Wendel	872	[illegible]
Nord-Est	109	[illegible]
Salvepar (Ny)	448	[illegible]
Albatros Invest	165	[illegible]
Burelle (Ly)	359	[illegible]
Carbonique	—	[illegible]
F.F.P. (Ny)	395	[illegible]
Finaxa	500	[illegible]
Francarep	289	[illegible]
Sabeton (Ly)	607	[illegible]
Finatis(ex.Locafn)	325	[illegible]
Siparex (Ly) #	134	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 18 septembre

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,74 %, sur 1 an : 3,01 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
Uni-Cash	SANPAOLO	1	1,05	277	2,56	309,13
Cyril Plus	CYRIL FI	2	1,04	34	3,46	951,74
Sélection Monétaire	CCF	3	0,96	97	3,29	488771,09
Epargne Associations (D)	B PARIBA	4	0,92	45	3,42	25044,92
Epargne Associations (C)	B PARIBA	5	0,92	44	3,42	26637,85
Mondiale Proteol CT	LA MONDI	6	0,92	4	3,54	7769,77
CDC Arbitrages	CDC ASSE	7	0,91	1	3,78	111334,06
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	8	0,90	2	3,65	86442,72
Fimacourt Première	FIMAGEST	9	0,88	12	3,51	19410,65
La Henin Pibor (D)	LA HENIN	10	0,88	15	3,50	17742,01
La Henin Pibor (C)	LA HENIN	11	0,88	16	3,50	19578,61
BFT Sécurité 2	BFT	12	0,88	5	3,53	1972,12
Real Monétaire	SOFIDEP	13	0,88	37	3,45	1097,27
Natexis Pibor Gestion	B NATEXI	14	0,87	3	3,57	187013,65
Absolu Véga	VEGA FIN	15	0,87	8	3,53	12461,26
Orsay Sécurité	ORSAY	16	0,87	7	3,53	10943,37
Centrale Première	CCR	17	0,87	35	3,46	7356,41
Acti Jour	BBL FRAN	18	0,87	13	3,50	1844,83
Placements Monétaire	NSM	19	0,87	11	3,51	1166594,97
Azur-GMF Sécurité (C)	GROUPAZU	20	0,86	—	—	1019,54
Azur-GMF Sécurité (C)	GROUPAZU	20	0,86	—	—	1019,54
DB Cash	DEUTSCHB	22	0,86	19	3,49	17469,69
Alfi Money Tiop	UBS MNGT	23	0,86	24	3,48	95927,50
ABF-MJ	ABF	24	0,88	10	3,51	1916,13
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	25	0,86	21	3,48	11308,36
GP Cash	SMC	26	0,86	17	3,50	154680,33
BTP Tresorerie	B BTP	27	0,86	23	3,48	48616,09
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	28	0,86	29	3,47	114497,92
CPR Cash	CPRGESTI	29	0,86	26	3,47	102230,74
BIP Court Terme	KLEIN BE	30	0,86	30	3,47	123008,65
Centrale Monetaire	CCR	31	0,86	28	3,47	25834,44
CDC Monétaire	CDC GEST	32	0,86	20	3,49	19805,27
Diadème Jour	L.B.	33	0,86	31	3,47	3395239,76
Véga Sécurité	VEGA FIN	34	0,86	40	3,44	13892,18
SNVB CASH	SNVB	35	0,86	—	—	1008538,95
Natexis Securité Jour	B NATEXI	36	0,86	33	3,47	195879,24
Fimatrésorerie	FIMAGEST	37	0,85	22	3,48	19246,53
Iéna Performance 3	BFT	38	0,85	18	3,49	12952,14
Boréal	CDC GEST	39	0,85	50	3,41	8768,32
Finord Plus	CDT NORD	40	0,85	49	3,41	975505,42
Ecofi-Cash	ECOFI FI	41	0,85	36	3,46	288845,69
Midland Trésorerie	MIDLAND	42	0,85	38	3,45	95819,92
Union Plus	CIC BUE	43	0,85	25	3,47	189578,04
CMN Trésorerie (C)	CFCM NOR	44	0,85	41	3,43	21102,55
CMN Trésorerie (D)	CFCM NOR	45	0,85	42	3,43	19942,94
BFT Sécurité Premiere	BFT	46	0,85	27	3,47	1856,17
DB Court Terme	DEUTSCHB	47	0,85	6	3,53	16910,54
Demachy +	DEMACHY	48	0,85	98	3,28	2087,02
Primacic	CIC PARI	49	0,84	46	3,42	1316600,93
Partner Régularité	LA MONDI	50	0,84	48	3,41	952,15
Placement M (D)	SMC	51	0,84	76	3,30	21435,37
Placement M (C)	SMC	52	0,84	75	3,30	23477,49
Indocam Arbitrages 3 mois	GROUP CA	53	0,84	39	3,45	101918,80
Monéplus	SG	54	0,84	47	3,42	108587,34
Fimasécurité (C)	FIMAGEST	55	0,83	53	3,39	1316,83
Atlas Court Terme	ATLAS	56	0,83	32	3,47	163,23
Arcade	BIMP	57	0,83	58	3,36	1612343,73
Fimasécurité (D)	FIMAGEST	58	0,83	52	3,40	1093,99
Invesco Tresorerie	INVESCO	59	0,83	63	3,36	1056,53
Placements Trésorerie	NSM	60	0,83	60	3,36	1420689,48
Acti Trésorerie	BBL FRAN	61	0,83	14	3,50	1984,38
Midland Protection	MIDLAND	62	0,83	59	3,37	19344,13
Valunion	CIC BUE	63	0,83	54	3,39	51848,19
Pension TMP -3/32	GERER CO	64	0,83	64	3,35	913305,32
Statère	BFT	65	0,83	61	3,36	22336,33
Trésorys	LA POSTE	66	0,83	62	3,36	277525,75
JJ Centre	CFCM CEN	67	0,82	69	3,33	363452,43
Barclays Institutions	BARCLAYS	68	0,82	73	3,30	791359,95
Acti Institutionnels	BBL FRAN	69	0,82	55	3,39	585179,19
CNP Assur-Monét	CDC GEST	70	0,82	51	3,41	1752,30
AXA Court Terme (D)	AXA	71	0,82	56	3,38	10658,02
AXA Court Terme (C)	AXA	72	0,82	57	3,38	11336,61
Ofima Trésor	OFIVALMO	73	0,82	90	3,27	20025,02
Monéterme	B PARIBA	74	0,82	43	3,43	108542,24
CPR Mobiterme	CPRGESTI	75	0,82	74	3,30	20359,41
Valeurs Monétaires	DEMACHY	76	0,82	70	3,33	238291,89
RG Monétaire France	ROBECO	77	0,82	85	3,27	19549,91
Option Sécurité	BRED	78	0,82	79	[illegible]	200828,10
BTP Monécourt	B BTP	79	0,82	81	[illegible]	20281,69
Moné-Tiop	B PARIBA	80	[illegible]	65	[illegible]	571094,36
Austral	CDC GEST	81	[illegible]	80	[illegible]	12811,21
Fimagarantie	FIMAGEST	82	[illegible]	92	[illegible]	19802,25
Entreprise Court Terme	B PARIBA	83	[illegible]	84	[illegible]	334960,86
Arbitrages Sécurité	BQ TRANS	84	[illegible]	113	[illegible]	18502,35
Monéprime (C)	B PARIBA	85	[illegible]	77	[illegible]	164332,65
Monéprime (D)	B PARIBA	86	[illegible]	78	[illegible]	153284,05
Saint-Honore Sécurité	CF ROTHS	87	0,81	82	[illegible]	204094,74
EFI-Performance	CRED COOP	88	0,81	71	[illegible]	2133,18
Localys Première	CLF BANQ	89	[illegible]	87	[illegible]	55271,01
Sequin	BFT	90	[illegible]	89	[illegible]	47804,35
Gestion Investicourt	GROUP CA	91	0,81	88	[illegible]	19619,60
Soprane J	BACOT	92	[illegible]	83	3,28	49310,02
Dresdner RCM Entreval	KLEIN BE	93	0,81	91	[illegible]	2020,84
Cardif Trésorerie	CARDIF	94	[illegible]	86	[illegible]	87494,78
SBS France Trésorerie	SBC BRIN	95	0,80	119	[illegible]	362,68
Orsay Jour	ORSAY	96	0,80	72	[illegible]	1976,95
Stratège	CCF	97	[illegible]	100	[illegible]	30721,65
VIA Court Terme (C)	VIA BANQ	98	0,80	95	[illegible]	4913,87
VIA Court Terme (D)	VIA BANQ	99	[illegible]	96	3,25	4769,14
BIP Cap 3 Mois	KLEIN BE	100	0,80	102	[illegible]	2147,47
Rhone +X Court Terme (D)	BP LYON	256	0,66	252	2,66	1779,67
Rhone +X Court Terme (C)	BP LYON	257	0,66	251	[illegible]	1990,33
Fructi-Associations (C)	BQUE POP	258	0,65	307	[illegible]	473,57
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	259	0,65	269	[illegible]	3138,64
Placements Sécurité (C)	NSM	260	0,65	259	[illegible]	94253,46
Placements Sécurité (D)	NSM	261	0,65	260	[illegible]	83685,49
Eficoop Sicav (C)	CRED COOP	262	0,65	264	[illegible]	1954,31
Eficoop Sicav (D)	CRED COOP	263	0,65	263	[illegible]	1844,63
Topcash (D)	CPRGESTI	264	0,65	281	[illegible]	1635,41
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	265	0,65	270	2,60	3530,43
Fructi-Associations (D)	BQUE POP	266	0,65	306	[illegible]	411,77
Pyramides Court (D)	VERNES	267	0,65	274	2,58	4250,93
Optifinance	CCF	268	0,65	258	[illegible]	22400,27
Hervet Plus (C)	HERVET	269	0,65	261	[illegible]	9313,29
Hervet Plus (D)	HERVET	270	0,65	262	[illegible]	8423,76
SNVB Monétaire (C)	SNVB	271	0,65	271	2,60	9460,90
SNVB Monétaire (D)	SNVB	272	0,65	272	2,60	8134,18
BRO-Sécurité (D)	BRO	273	0,64	265	2,61	16191,44
BRO-Sécurité (C)	BRO	274	0,64	266	2,61	17984,77
Pyramides Court (C)	VERNES	275	0,64	273	2,58	5044,46
Natio Sécurité	BNP	276	0,64	255	2,65	11529,23
Ouestar Court Terme (D)	CFCM LOI	277	0,64	268	2,61	16356,77
Topcash (C)	CPRGESTI	278	0,64	282	2,54	1738,26
Ouestar Court Terme (C)	CFCM LOI	279	0,64	267	2,61	18065,60
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	280	0,64	283	2,54	1570,14
Leumi Court Terme (D)	B LEUMI	281	0,64	297	2,48	15306,79
Leumi Court Terme (C)	B LEUMI	282	0,64	302	2,47	16846,25
Provence Court Terme	CS AST F	283	0,63	298	2,48	53867,46
Dresdner RCM Sécurité (D)	KLEIN BE	284	0,63	278	2,55	1960,86
Dresdner RCM Sécurité (C)	KLEIN BE	285	0,63	279	2,55	2184,43
Cardif Monétaire (C)	CARDIF	286	0,63	276	2,57	207,91
Monesud (D)	L.B.	287	0,63	253	2,66	353,08
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	288	0,63	293	2,50	13433,08
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	289	0,63	294	2,50	12451,03
Moné.Dis	GROUP CA	290	0,63	275	2,57	10339,47
Sécuri[illegible]	DEMACHY	291	0,63	288	2,53	49319,21
BICS Monétaire (C)	ECOFI FI	292	0,62	284	2,54	1892,68
Moné.J (D)	GROUP CA	293	0,62	286	2,53	11669,93
Moné.J (C)	GROUP CA	294	0,62	289	2,52	12318,86
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	295	0,62	308	2,43	329,57
Sécuri-Taux	LEGAL FR	296	0,62	310	2,42	1886,18
Ecureuil Distrimonétaire	ECUREUIL	297	0,62	301	2,47	10172,19
Ass. Régulière	GERER CO	298	0,62	292	2,50	2036,96
Univar (C)	GROUP CA	299	0,62	287	2,53	319,21
Univar (D)	GROUP CA	300	0,62	285	2,53	299,28
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	301	0,62	280	2,55	197,26
Monesud (C)	L.B.	302	[illegible]	254	2,66	410,39
Orsay Court Terme	ORSAY	303	0,62	299	2,47	1610,48
Sicama	CAIXA DE	304	0,61	309	2,43	24837,37
Lion 20000 (D)	CL	305	0,61	304	2,46	16536,79
Lion 20000 (C)	CL	306	0,61	303	2,45	17675,29
JPM Court Terme	B HARWAN	307	0,61	305	2,45	14564,89
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	308	0,61	309	2,43	309,01
Finord Sécurité (D)	CDT NORD	309	0,61	295	2,49	20487,27
Finord Sécurité (C)	CDT NORD	310	0,61	296	2,49	22039,56
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	311	0,60	312	2,40	1676,40
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	312	0,60	313	2,40	1771,55
Sicav Associations	CDC	313	0,59	311	2,40	2492,63
SB Sécurité (D)	CIC SB	314	0,58	316	2,34	1585,19
SB Sécurité (C)	CIC SB	315	0,58	317	2,34	1667,19
Haussmann Pibor (C)	B WORMS	316	0,57	163	3,06	1321,69
Haussmann Pibor (D)	WORMS	317	0,57	164	3,06	940,13
Uni-Associations	GROUP CA	318	0,57	318	2,31	121,53
Natio Monétaire (D)	BNP	319	0,56	320	2,29	5283,36
Natio Monétaire (C)	BNP	320	0,56	319	2,29	5623,68
Capimonétaire (C)	SG	321	0,56	314	2,37	422,24
Capimonétaire (D)	SG	322	0,55	315	2,37	371,75
Brinson Pibor Plus	SBC BRIN	323	–0,19	—	—	1014,11

Grande stabilité pour les sicav monétaires

ALORS QUE les fonds investis en actions pâtissent de la chute des places boursières et que ceux misant sur les obligations des pays occidentaux profitent de la baisse des taux d'intérêt, les sicav monétaires font preuve d'une rassurante régularité. Elles affichent une performance quasiment identique depuis notre dernier classement. Mais le porteur doit se contenter d'un maigre rendement. Sur un an, les sicav de trésorerie ne rapportent, en moyenne, *qu'un peu plus de 3 %, moins qu'un* banal Livret A, fiscalité déduite. Pis, l'écart entre les fonds les moins performants, souvent les plus chargés en frais, et ceux qui ont adopté un mode de gestion plus dynamique a considérablement diminué.

CPR *Mobidiv*, une des meilleures sicav monétaires pour sa progression sur un an, a réduit son avance par rapport à la moyenne des fonds. La stratégie de diversification sur des obligations offrant un rendement plus élevé s'est avérée pénalisante *au mois d'août et a été abandonnée* depuis. Quant à l'instillation d'actions dans l'actif de la sicav, elle n'est plus de mise depuis que les marchés ont montré leurs premiers signes de faiblesse à la mi-juillet. Le gestionnaire de la sicav consacre désormais la quasi-totalité de son portefeuille à des titres offrant les meilleures signatures.

Pour tenter de grignoter quelques points de performance, les gérants de sicav monétaires essayent néanmoins de tirer parti de la moindre opportunité. Au cours de l'été, Nathalie Onado a augmenté au maximum la sensibilité de la sicav dont elle a la responsabilité, Cyril Plus, en mettant en portefeuille des obligations d'une durée de vie de deux ans qui ont un peu profité du fort mouvement de baisse des taux observé durant l'été. La gérante détient également des parts de fonds communs de créances qui offrent un rendement supérieur à ceux que l'on peut espérer sur le marché monétaire.

Etienne Dubourg, le gérant de *Mondiale Proteol CT*, a, *lui aussi*, augmenté la sensibilité de sa sicav. Il a, d'autre part, eu recours aux *asset swaps*. Cette technique consiste à « troquer » des titres contre la garantie de recevoir une rémunération fixée à l'avance. Ainsi, par exemple, le gérant a échangé des obligations américaines contre l'assurance de recevoir un rendement égal au taux du marché monétaire plus une marge de 20 points de base.

Denis Flachaire, le gérant d'Ecureuil Expansion, la plus performante et la plus régulière des sicav monétaires, a recours, quant à lui, aux *« produits structurés »*. Il s'agit, cette fois, de recevoir une rémunération supérieure à celle du marché monétaire sous certaines conditions. Il vient de mettre en place un montage qui lui permet d'empocher un rendement intéressant si les taux d'intérêt japonais à deux ans restent sous un certain niveau.

BAISSE DE L'INFLATION

Toutefois, ces techniques employées pour tenter de gonfler la rémunération des sicav monétaires ne peuvent être efficaces qu'à des doses homéopathiques. Dans le cas contraire, un gérant irait à l'encontre de la philosophie de ce type de produit qui consiste à rémunérer la trésorerie des investisseurs en toute sécurité. Les détenteurs vont donc devoir se satisfaire encore pour longtemps de rendements proches de 3 %.

Au début de l'année, la reprise économique et l'arrivée de l'euro avaient laissé croire aux gérants que les taux du marché monétaire allaient remonter progressivement dans les pays du « noyau dur » de l'Europe, la France et l'Allemagne en particulier. Ils pensaient que le rythme de la croissance allait conduire les autorités monétaires à durcir leur politique monétaire pour prévenir tout retour de l'inflation. De plus, les observateurs pensaient qu'une remontée des taux allemands et français serait nécessaire pour faciliter l'entrée de pays comme l'Espagne, l'Italie ou l'Irlande, qui connaissaient des taux d'intérêt plus élevés.

Ce scénario n'est plus de mise. L'inflation est à son niveau le plus bas en France et en Allemagne. La baisse attendue des résultats des sociétés laisse penser que la croissance devrait être moins soutenue que prévu en Europe. Enfin, il semble désormais acquis que la mise en place de la monnaie unique européenne se réalisera avec les taux d'intérêt qui prévalent dans le cœur de l'Europe. Ceux qui détiennent des sicav monétaires peuvent même s'attendre à une baisse des rendements dans les prochains mois. *« Si la Réserve fédérale américaine baisse ses taux, il est probable que les banques centrales européennes suivront »*, juge Nathalie Onado.

Joël Morio

هكذا من الإهمل

Les craintes d'une crise bancaire mondiale affectent le dollar

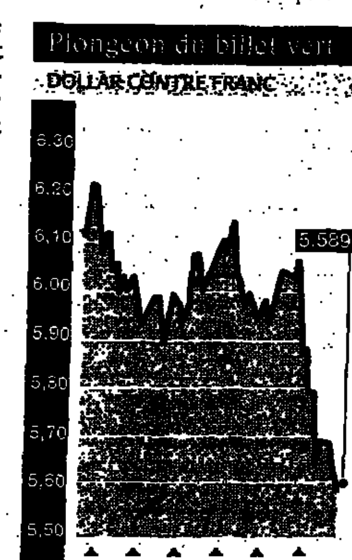
Le billet vert est tombé, vendredi 25 septembre, jusqu'à 5,58 francs. En exprimant son inquiétude croissante face à la tempête financière, le président de la Fed a relancé l'espoir d'une baisse des taux aux Etats-Unis

Le risque d'une crise systémique, dans laquelle l'ensemble des banques *seraient* entraînées dans des faillites en chaîne, est désormais au centre des préoccupations des opérateurs. Il les incite à augmenter leurs achats d'emprunts d'Etat : le rendement de *l'obligation assimilable du Trésor français* à dix ans est descendu, cette semaine, jusqu'à 4,01 %. Le dollar ne profite pas de la crise financière mondiale et de son statut de monnaie refuge. Il est tombé jusqu'à 5,58 francs, affecté notamment par les anticipations d'une baisse des taux aux Etats-Unis. Ces dernières ont été renforcées par le discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, qui, devant la commission budgétaire du Sénat, a fait part de son inquiétude croissante sur la santé des économies occidentales. Le comité de politique monétaire de la Fed se réunit mardi 29 septembre.

DANS LA CRISE financière mondiale actuelle, le risque est d'autant plus difficile à appréhender qu'il ne cesse de se *déplacer* : après la tempête monétaire et boursière en Asie du Sud-Est, les difficultés des établissements de crédit nippons, le chaos économique et financier en Russie, l'éventuelle dévaluation du yuan *chinois et du dollar* de Hongkong, les menaces sur le real brésilien, c'est maintenant la santé du système bancaire occidental qui est au centre des préoccupations des marchés financiers internationaux. Le plan de sauvetage du fonds spéculatif américain *Long-Term Capital* Management, les pertes sur les marchés de la banque suisse UBS au troisième trimestre, l'enlisement et la confusion entourant l'assainissement des établissements nippons ont augmenté les craintes d'une crise systémique, dans laquelle la défaillance de plusieurs institutions financières entraînerait des faillites en cascade dans le monde entier. Les investisseurs *s'interrogent* sur la capacité des banques à résister au séisme financier des deux derniers mois et sur l'efficacité de leurs procédures de contrôle interne des risques de marchés. Comment, en particulier, ont fait les spécialistes des options alors que la volatilité est sortie des normes historiques ?

Ce risque de crise systémique, risque majeur, ultime, constitue pour les opérateurs un motif





Le billet vert a perdu près de 10 % depuis la mi-juillet.

supplémentaire d'acheter des emprunts d'Etat (le rendement de l'obligation assimilable du Trésor est descendu jusqu'à 4,01 % cette semaine). En dehors de la qualité de la signature, ces titres permettent d'obtenir un accès privilégié aux liquidités fournies par les banques centrales, ce qui n'est pas à négliger dans les circonstances actuelles.

Les investisseurs se dégagent en revanche des obligations moins cotées – entreprises ou banques –, ce qui se traduit par une hausse des primes payées par ces émetteurs. Les rendements des obligations à risques – de petites sociétés – ont *doublé en quelques semaines*, passant de 3 % à 6 %. Même les entreprises françaises du secteur public sont pénalisées : alors qu'elles devaient payer auparavant en moyenne entre 0,20 % et 0,30 % au-dessus du rendement des emprunts d'Etat, elles doivent aujourd'hui acquitter entre 0,40 % et 0,90 %. Quant aux emprunts des pays émergents, ils ont vu leurs taux *s'envoler : de 9,5 % à 12 % pour* l'emprunt à long terme mexicain et de 12 % à près de 20 % pour les titres brésiliens.

Ce dernier phénomène n'est pas étranger à la faiblesse du dollar, qui est tombé, vendredi 25 septembre, jusqu'à 1,6630 mark et 5,58 francs, ses cours les plus bas depuis le mois d'avril 1997. *« Le dollar est la devise dans laquelle sont libellées les dettes risquées du monde entier »*, souligne Ravi Bulchandani, analyste chez Morgan Stanley. *« Si la demande pour les actifs risqués plonge, la demande pour les actifs libellés en billet vert diminue et son cours baisse. »* Deux autres éléments pèsent sur le dollar : d'abord la place prééminente occupée par les banques américaines sur les marchés de capitaux, qui les met en première ligne en cas de crise systémique, et surtout les anticipations de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Ces dernières ont été renforcées par le discours du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Il a fait part, mercredi, de son inquiétude croissante face aux effets de la crise financière mondiale. *« Comme je l'avais dit plusieurs semaines auparavant à Berkeley* [Californie], *il n'est pas réaliste de penser que les Etats-Unis ou l'Europe puissent rester une oasis de prospérité dans un monde qui subit des tensions croissantes »*, a-t-il affirmé devant la commission budgétaire du Sénat.

« La détérioration de la situation économique dans plusieurs régions du monde et leur impact sur les marchés financiers américains ont accru la possibilité que le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis sera plus que suffisant pour contenir l'inflation », a ajouté M. Greenspan. *« Les effets néfastes de la crise sur notre économie vont s'intensifier »*, a-t-il conclu, en expliquant que la Fed *« ne sous-estimait pas la gravité de la situation mondiale actuelle »*.

L'inflexion, dans un sens pessimiste, du discours de M. Greenspan semble ouvrir la voie à un assouplissement de la politique monétaire américaine. La baisse des taux directeurs de la Fed pourrait intervenir dès son prochain conseil de politique monétaire, qui se tiendra mardi 29 septembre.

Si M. Greenspan n'a pas hésité à *inclure* l'Europe *dans* les *zones* menacées par la crise financière mondiale, les dirigeants politiques et monétaires européens continuent en revanche – si l'on excepte le cas du chancelier allemand Helmut Kohl, qui a révisé à la baisse les perspectives de croissance pour 1998 et 1999 en Allemagne – à afficher leur sérénité et à balayer l'idée d'une baisse des taux pour stimuler l'activité. *« Nous ne révisons pas nos prévisions de croissance de manière significative »*, a précisé le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg.

En dehors du ralentissement de la demande en provenance des pays émergents, la chute du dollar *constitue aujourd'hui l'élément* le plus inquiétant pour la croissance économique française. Par rapport à l'hypothèse retenue dans le projet de loi de finances pour 1999 (un dollar à 6 francs), le billet vert a perdu 7 % de sa valeur. Or les modèles économétriques arrivent à la conclusion qu'une baisse de 10 % du billet vert ampute la croissance de 0,5 % ! Si le billet vert se maintenait à ses niveaux actuels, l'objectif gouvernemental d'une hausse du produit intérieur brut de 2,7 % en 1999 se trouverait mécaniquement ramené à 2,35 %.

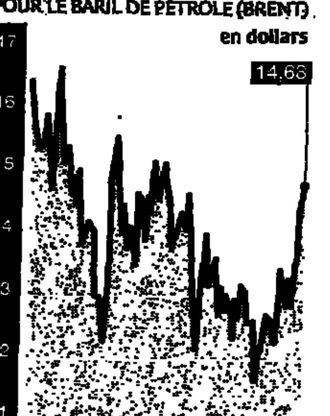
Pierre-Antoine Delhommais

« Ne pas augmenter l'incertitude des marchés »

***« Il est faux de penser que le monde est plongé dans la récession »*, a affirmé, vendredi 25 septembre, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank. L'appel à une intervention des banques centrales en réponse aux turbulences sur les marchés financiers est *« trop simpliste »*, a-t-il ajouté.**

***« Les situations monétaires au Japon, aux Etats-Unis et en Europe continentale sont sans doute complètement différentes, et l'état des économies réelles diverge également »*, a déclaré M. Tietmeyer. *« Toute intervention monétaire qui ne serait pas basée sur l'économie réelle ne ferait qu'augmenter les incertitudes sur les marchés financiers »*, a-t-il poursuivi. Le président de la banque centrale allemande a affirmé que les politiques monétaires ne pouvaient pas résoudre des problèmes apparus ailleurs. Pour sortir de l'ornière, a-t-il conclu, on doit s'attaquer aux problèmes en profondeur, notamment en traitant les questions budgétaires, et veiller à ne pas aggraver la crise en prétendant la résoudre.**

MATIÈRES PREMIÈRES



DEPUIS LA FIN du mois d'août, les cours du pétrole se ressaisissent, sans pour autant retrouver leur niveau du début de l'année. Le brent qualité de référence de la mer du Nord s'échangeait à 14,78 dollars vendredi 25 septembre contre 16,64 dollars au début de l'année pendant que le light sweet crude à New York approchait les 16 dollars contre 17,5 dollars en janvier.

Les raisons de ce soutien tiennent en partie à un meilleur *équilibre du marché, porté* également par des rumeurs sur de prochaines réductions de production. Dans la perspective de la réunion semestrielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) convoquée à Vienne en novembre, quatre membres du cartel – l'Algérie, l'Iran, les Emirats arabes unis, le Koweït – et un non-membre – Oman – ont tenu une réunion préparatoire au Koweït le 23 septembre. Ces pays ont appelé à une *« adhésion totale »* aux efforts récemment *décidés pour faire remonter* les prix.

Selon le ministre iranien du pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, toutes les propositions sont *« négociables »* pour réagir à la chute des cours. Quelques jours auparavant, l'American Petroleum Institute avait annoncé une baisse de 9 millions de barils des stocks de pétrole aux Etats-Unis. *« Le marché n'est plus très loin de l'équilibre. Il ne semble plus aussi excédentaire qu'il y a seulement quelques mois »*, déclarait à l'AFP Mark Jannotty, analyste au Crédit suisse First Boston.

Jeudi, Franco Bernabe, administrateur délégué du groupe italien ENI, *démentait* la *rumeur selon* laquelle les dirigeants des principaux groupes pétroliers allaient se réunir les 3 et 4 octobre à Venise pour décider d'actions communes. *« On peut exclure une discussion des prix du brut ou l'organisation d'un cartel »*, a-t-il affirmé, revenant sur ce séminaire organisé depuis plus d'un an et organisé par le consultant américain Petroleum Finance Company. Pour M. Bernabe, les prix devraient rester faibles durant la fin de cette année et *« durant l'année 1999 »*, *« au-dessous des 18-20 dollars »*.

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : emprunts convertibles et privatisations

C'EST DU CÔTÉ des actions et des emprunts convertibles que le marché international des capitaux retrouve un certain élan. Pour ce qui concerne les obligations de type classique, la situation demeure marquée par la plus grande prudence. Très exigeants, les investisseurs ont une préférence pour leur propre devise nationale. L'euro a un peu perdu de son lustre, sauf en Italie où, du point de vue des placements en valeurs mobilières, il occupe déjà une place importante. Pour autant, les progrès de l'Europe financière ne sont nullement remis en cause.

Au vu de l'état actuel des marchés boursiers, le regain de faveur dont jouissent les transactions internationales impliquant des actions est un élément rassurant. Plusieurs *émissions sont en cours ou en préparation*, qui débouchent sur des placements immédiats, différés ou conditionnels. Dans le premier cas, les titres sont offerts sur le marché par un gros actionnaire (un Etat, par exemple, dans le cadre de sa politique de privatisation) ou bien par une société (après une augmentation de capital). Plus le placement est étendu et plus le résultat de l'opération est favorable pour l'émetteur. Multiplier les sources de financement est une nécessité. Il faut éviter de dépendre du bon vouloir d'une seule catégorie d'investisseurs qui risqueraient d'imposer leurs conditions.

Dans le cas des émissions différées, le placement *dépend généralement* du niveau des cours des actions. Il y a plusieurs manières de procéder, dont les plus simples consistent à émettre des obligations convertibles ou échangeables en actions. Les convertibles *sont celles dont le débiteur est le même que* la société dont les actions sont proposées ; les échangeables étant celles dont les émetteurs sont différents. La conversion ou l'échange se fait d'habitude au gré du porteur qui, normalement, réagit dès que le cours des actions a atteint un seuil fixé au départ. Ce seuil se situe généralement bien au-dessus du niveau où se trouvent les actions au moment où l'emprunt obligataire est lancé. Les primes de conversion dépassent fréquemment les 20 %. *Si* les perspectives de la société sont encourageantes, un certain temps (plusieurs mois ou plusieurs années) va s'écouler avant que le cours de conversion ne soit rejoint en Bourse.

Une des caractéristiques de ces obligations convertibles ou échangeables est qu'elles rapportent moins que les obligations ordinaires. Le manque à gagner est le prix à payer par les investisseurs pour avoir l'assurance d'obtenir des actions à un coût connu d'avance. Il reste que ce sont des obligations et donc des titres réputés sûrs, dont on pourra exiger le remboursement à l'échéance. Si jamais la performance des actions est décevante, on n'aura pas perdu sa mise. Ces affaires ont donc tout pour plaire à un nombre croissant de souscripteurs qui, effrayés par les ravages de la spéculation, répugnent à prendre des risques. Cela explique pourquoi maintenant les émetteurs souhaitant placer des actions ajoutent souvent à leurs transactions directes des emprunts convertibles. On sait que France Télécom s'apprête à agir de la sorte, suivant l'exemple que vient de donner la société néerlandaise Ahold, un des principaux groupes européens de grande distribution.

L'emprunt convertible contracté, vendredi 25 septembre, par Ahold a une durée de cinq ans. Il se monte à 1,3 milliard de florins néerlandais. Son taux d'intérêt est de 3 % et la prime de conversion de 22 %. Sa direction est assurée par deux banques, ABN Amro Rothschild et Goldman-Sachs.

La formule connaît un tel succès qu'elle est à l'étude dans plusieurs pays où la privatisation est à l'ordre du jour. C'est toutefois une solution différente, conditionnelle, qu'a retenu la Grèce. Ce pays veut lancer bientôt deux emprunts, le premier en drachmes sur *son marché intérieur et le deuxième d'au* moins 500 millions d'euros sur le marché international, dont les obligations permettront à leurs détenteurs d'acquérir de façon préférentielle (à un rabais de 5 %) les actions d'entreprises publiques qui pourraient être privatisées les cinq prochaines années. L'emprunt en euros sera dirigé par la Banque nationale de Grèce, Eurobank et Paribas. Il est prévu de rémunérer les obligations au taux de 3 % l'an, ce qui pour la Grèce représente une économie de taille par rapport à l'emprunt normal. Dans ses grands traits, le projet grec ressemble à l'emprunt Balladur contracté par le Trésor français voilà quelques années.

Christophe Vetter

Les places boursières s'inquiètent pour les bénéfices des entreprises

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ – 1,85%	↗ + 1,69%	↘ – 4,46%	↗ + 0,11%	↘ – 0,84%
13 723,84 points	8 028,77 points	3 310,56 points	5 061 points	4 584,41 points

LA SEMAINE s'est presque aussi mal terminée qu'elle avait commencé sur les Bourses mondiales. Lundi, les investisseurs ont continué d'être très perturbés par la multiplication des mises en garde émanant des sociétés sur l'évolution de leurs résultats dans les prochains mois. Paradoxalement, les propos d'Alan Greenspan mercredi sur la détérioration de la situation économique dans plusieurs régions du monde et leur impact sur le marché américain ont redonné confiance aux boursiers. Dans un discours devant la commission budgétaire du Sénat, le président de la Réserve fédérale a révélé que *« le comité monétaire de la Fed pensait déjà* [lors de sa dernière réunion à la mi-août] *que les perturbations agitant les marchés mondiaux ainsi que la plus grande prudence dont ont fait preuve les investisseurs aux Etats-Unis signifiaient que les risques pour l'expansion économique américaine étaient devenus égaux à ceux présentés par l'inflation »*.

Ces paroles ont été immédiatement interprétées comme étant le signe d'une prochaine baisse des taux de la Fed. Une perspective qui a été saluée par Wall Street. Mais, dès jeudi, une nouvelle, bien réelle cette fois, selon laquelle la Réserve fédérale de New York avait coordonné un plan de sauvetage de 3,5 milliards de dollars pour l'un des principaux *hedge funds* baptisé Long-Term Capital Management, est venue tempérer l'optimisme des boursiers. L'ampleur des pertes (2 milliards de dollars) de ce fonds, dirigé pourtant par quelques membres de l'élite financière mondiale, a semé la suspicion sur toutes les valeurs bancaires, entraînant une baisse des Bourses qui s'est, dans l'ensemble, poursuivie vendredi.

Les places européennes ont particulièrement souffert cette semaine. Elles ont continué à vivre sous le traumatisme provoqué par la déception sur les perspectives de bénéfices annoncés par Alcatel la semaine précédente. Le malaise a été encore plus profond après les mises en garde sur le niveau de leurs profits futurs adressées par Royal Dutch Shell et Philips. Il a conforté les investisseurs dans leur crainte que l'Europe n'était pas aussi protégée que prévu par les conséquences de la crise dans les pays émergents. La Bourse de Paris a été particulièrement mal orientée. Les actions des sociétés du secteur bancaire ont connu une dégringolade à la suite de l'annonce par l'UBS qu'elle avait perdu 678 millions de dollars sur ses engagements sur LTCM. La Bourse allemande a été particulièrement touchée par la faiblesse du dollar qui affecte la compétitivité des produits allemands à l'exportation. Comme à Paris, les valeurs bancaires, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank en tête, ont été *attaquées suite à l'affaire LTCM.*

L'action Siemens a poursuivi sa baisse. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le géant de l'électrotechnique affichera fin septembre une baisse des ses résultats. Dans ce contexte peu favorable, la Bourse de Londres a réussi à afficher une légère hausse d'un vendredi à l'autre tout en restant en dessous de ses plus hauts enregistrés au début de l'année. Plusieurs sociétés, comme EMI et Diageo, ont prévenu que leurs résultats en 1998 seraient inférieurs à ceux de 1997.

ESPOIR DE BAISSE DES TAUX

La place de New York est parvenue à afficher une hausse supérieure (+ 1,69 %) à celle de Londres (+ 0,11 %). Lundi et mardi, les investisseurs se sont montrés plus préoccupés de la situation du Japon que des problèmes de Bill Clinton après la diffusion de la cassette vidéo au sujet de l'affaire Lewinsky. Mercredi, Wall Street, *oubliant tous ses soucis*, a connu un fort rebond après les déclarations d'Alan Greenspan. Cependant, les déboires du *hedge fund* LTCM ont calmé le lendemain l'enthousiasme des boursiers. Vendredi, l'indice Dow Jones a clôturé en légère hausse de 0,33 %.

La Bourse japonaise a vécu largement au rythme des discussions entre le gouvernement et l'opposition sur les mesures à appliquer pour venir en aide au secteur bancaire. En début de semaine, l'indice Nikkei a évolué sur ses plus bas niveaux depuis le 25 février 1986. Après un jour férié mercredi, la Bourse remontait vivement jeudi, avec un gain de 3 % pour le Nikkei, engendré par l'espoir d'une prochaine baisse des taux aux Etats-Unis et dopé par une reprise à Wall Street. Vendredi, la bourse nippone a plongé de nouveau, déprimée par l'impasse politique dans laquelle se trouvent les négociations sur l'assainissement du secteur bancaire. Le sort de la banque japonaise Long-Term Credit Bank (LTCB) est le révélateur des positions contradictoires du gouvernement et de l'opposition sur la méthode à adopter pour sauver les établissements bancaires. Alors que la LTCB comptait sur une aide gouvernementale pour l'aider à supporter les créances non remboursées de trois de ses filiales, l'opposition est parvenue à bloquer cette aide, le gouvernement ayant finalement décidé de ne pas utiliser les fonds publics dans cette affaire. L'opposition ne veut pas donner son accord au plan gouvernemental sans avoir l'assurance que des enquêtes seront lancées pour déterminer la responsabilité des dirigeants dans la déconfiture de certaines banques. Au Japon aussi, les valeurs bancaires ont été durement touchées durant la semaine.

Joël Morio

هكذا من الأصل

DISPARITION

Kaoru Ota

Une grande figure du syndicalisme japonais

LE SYNDICALISTE Kaoru Ota, grande figure du mouvement ouvrier japonais de l'après-guerre, est mort à Tokyo jeudi 24 septembre.

Né en 1912, dans la préfecture de Okayama, d'abord cadre d'entreprise, il avait choisi de devenir militant syndical en réaction au sort réservé au monde ouvrier. Il fonda la fédération syndicale de la chimie *puis présida de 1958 à 1966* la grande confédération syndicale d'obédience socialiste Sohyo, la principale force (4 millions d'adhérents) des luttes ouvrières de la fin des années 50 à sa dissolution en 1989.

« Autrefois il y avait l'armée, aujourd'hui il y a Sohyo », disait-on pour souligner la puissance de Sohyo, au cours de la période de haute croissance des années 60.

Forte personnalité, Kaoru Ota, surnommé « Ota la trompette » en raison de ses capacités de mobilisation, fut l'homme qui institua en 1955 ce qui allait devenir le levier de revendication syndical japonais : l'*« offensive de printemps » (shunto)*, qui garantit aux salariés une régulière augmentation des salaires. Chaque année au printemps, les négociations patronat-syndicats donnaient lieu à d'âpres marchandages et à des grèves d'envergure nationale. Ota mena l'un des plus durs conflits du travail de l'après-guerre : la grève de plusieurs mois à la mine de Miike (Kyushu) en 1960.

Sous sa présidence, Sohyo s'engagea dans les mouvements de la paix animés par la gauche et dans la lutte contre le traité de sécurité nippo-américain, qui donna lieu en 1960 aux plus grandes manifestations populaires qu'ait connues le Japon de l'après-guerre. Critique de la nouvelle confédération Rengo (dont *il dénonçait la complaisance vis-à-vis du patronat*) dans laquelle se fondit ce qui restait de Sohyo, dont la force avait été entamée par la privatisation, Kaoru Ota n'avait pas été invité aux cérémonies de dissolution d'une organisation dont il avait été l'âme et à laquelle reste liée une page de l'histoire du mouvement ouvrier japonais.

Philippe Pons

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 25 septembre sont publiés :

● **ENA** : un arrêté portant répartition des emplois offerts aux élèves de l'Ecole nationale d'administration achevant leur scolarité en avril 1999.

● **Défense** : un arrêté fixant le montant de l'indemnité de déplacement des jeunes Français convoqués à la journée d'appel *de préparation à la défense :* 50 francs.

● **Baladeurs** : un décret relatif aux sanctions en cas d'infraction aux dispositions concernant les baladeurs musicaux.

● **Environnement** : un décret portant publication du protocole au traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement, *signé à Madrid, le 4 octo*bre 1991.

● **Forêt** : un décret modificatif *relatif aux élections des adminis*trateurs des centres régionaux de la propriété forestière et à la localisation du siège de ces centres.

● **Vieillesse** : un arrêté portant nomination au Comité national des retraités et personnes âgées.

Au *Journal officiel* du samedi 26 septembre sont publiés :

● ***Adoption*** : un décret relatif à l'autorité centrale pour l'adoption internationale, instituée par la loi du 5 juillet 1996 relative à l'adoption.

castorama

RENFORCEMENT MAJEUR DE NOTRE POSITION DE LEADER EUROPÉEN

Castorama Dubois Investissements (Castorama) a signé avec Kingfisher plc un accord de principe visant à créer le premier distributeur européen d'articles de bricolage par le rapprochement de Castorama SA et de B&Q plc.

Le nouveau groupe sera le premier en taille et en profitabilité en Europe avec un chiffre d'affaires (hors taxes) pro forma consolidé au 31/12/1997 d'environ 40 milliards de francs et un résultat d'exploitation d'environ 2,6 milliards de francs. Avec plus de 430 magasins et présent dans 9 pays différents, le groupe occupera la position de 3ème distributeur mondial dans sa spécialité.

En raison de l'intérêt stratégique que présente cette opération pour Castorama qui devient ainsi le premier distributeur européen dans le secteur du bricolage, les commandités de Castorama ont accepté que ce *rapprochement soit construit dans un réel esprit de* partenariat et de parité de pouvoir entre les deux groupes.

Les caractéristiques de cet accord sont les suivantes :

1. Kingfisher fera apport de 100 % du capital de sa filiale B&Q à Castorama. En rémunération de cet apport, Kingfisher recevra 54,6 % du capital élargi et entièrement dilué (après exercice des options de souscription existantes et des obligations convertibles en circulation). Les droits de vote attachés à ces actions seront plafonnés à 50 % pendant une période minimale de deux ans et demi à compter de la date de réalisation de cette opération.
2. *Castorama conservera son statut de société en* commandite par actions et restera cotée à Paris.
3. Afin d'assurer un contrôle paritaire du groupe, la moitié des commandités et des gérants seront des représentants du groupe Castorama, l'autre moitié des représentants du groupe Kingfisher. Castorama et Kingfisher seront chacun représentés par six gérants commandités. Kingfisher recevra également des droits de commandités *équivalents à ceux dont disposent* les commandités du groupe Castorama. Les droits de chacun de ces groupes seront, en cas de la perte du statut de commandité, convertis en actions ordinaires à hauteur de 1,5 % du capital.
4. *Le groupe élargi sera dirigé par le Conseil de Gérance* qui réunit les gérants commandités et sera présidé par Jean-Hugues Loyez.
5. L'Assemblée des Commandités sera présidée par Sir Geoffrey Mulcahy.
6. Jean-Hugues Loyez et Sir Geoffrey Mulcahy formeront un comité d'intégration qui aura pour compétence d'élaborer des propositions de décisions majeures à soumettre au Conseil de Gérance. Dans cet esprit, Jean-Hugues Loyez sera élu membre du Conseil d'Administration de Kingfisher.
7. Monsieur Christian Dubois, fondateur du groupe, demeurera Président du Conseil de Surveillance du groupe élargi.
8. A l'issue de la période de deux ans et demi, Kingfisher aura l'option de mettre fin au principe de la gestion paritaire. *Ses droits de vote seront alors portés à 54,6 %* et il disposera d'une voix prépondérante au sein de l'Assemblée des Commandités. S'il exerce cette option, Kingfisher déposera une offre publique d'achat sur les titres Castorama si les conditions de marché le permettent. *Aussi longtemps que Kingfisher n'exercera* pas cette option, la gestion paritaire se poursuivra dans les conditions exposées ci-dessus.

Cette opération sera effective sous réserve de la *réalisation des conditions suivantes :*

1. finalisation d'accords définitifs ;
2. réalisation satisfaisante des vérifications comptables et juridiques ;
3. accord des autorités communautaires de la concurrence ;
4. approbation par les actionnaires des Assemblées Extraordinaires de Castorama et de Kingfisher.

Cette opération associera des concepts de distribution qui ont chacun démontré leur supériorité sur leur marché respectif. Elle sera en outre porteur d'une croissance accélérée grâce à la mise en commun des expériences et des cultures de Castorama et de Kingfisher, leaders sur leur marché domestique.

Par cette opération, Castorama s'associe au leader anglais de la distribution d'articles de bricolage. Au cours des quatre dernières années, le chiffre d'affaires de B&Q a crû de 12,9 % par an et son bénéfice d'exploitation de 25,5 % par an pendant la même période. En 1997, B&Q a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de FrF 16.660 millions et *un profit opérationnel de FrF 1.535 millions. Au cours du* premier semestre de l'exercice en cours, B&Q a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de FrF 9.461 millions soit + 10 % et un résultat d'exploitation de FrF 818 millions en hausse de 19,3 %.

Lors du premier semestre 1998, Castorama a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de FrF 9.538 millions (+18%) et un résultat d'exploitation de FrF 463 millions (+ 34 %).

Cette opération de rapprochement sera bénéfique aux actionnaires de Castorama grâce aux termes de l'opération et aux synergies qui seront mises en œuvre. Elle correspond à la stratégie de développement du Groupe conduite depuis plusieurs années et vise à la consolidation de sa position de leader en Europe.

Un document détaillé d'information qui sera prochainement deposé aupres de la CCB en vue de son enregistrement sera mis à la disposition des actionnaires des la publication au BALO de l'avis de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au plus tard avant le 31 décembre 1998.

CASTORAMA - Relations Actionnaires - 59175 TEMPLEMARS - Tél. : 03 20 16 75 11
Internet : http://www.castorama.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Fiançailles

– Marie-Sophie,

nous a annoncé, à 3 heures du matin, ses *fiançailles avec*

Nicolas Plourin.

Que tous les lecteurs du *Monde*, leurs familles et leurs amis partagent leur joie et la nôtre.

Françoise Lemaire,
4, rue des Abondances,
92100 Boulogne.

Noces d'or

– *Merci*

à nos parents,

de s'être mariés, il y a cinquante ans, le 28 septembre 1948.

Brigitte, Geneviève, François, Odile, *Philippe*, Isabelle.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Blandine.

Le 28 septembre 1978, un soleil nous était confié.

Avec les bisous de tes parents et de tous ceux qui t'aiment sans oublier Max.

– 27 septembre 1998.

Grand-père,

Marie-Laure et Philippe,
Alexandre, Guillaume, Benjamin et Vincent,
Alice, Antoine et Loris,

souhaitent à

Mamita et François-Raphaël

un heureux anniversaire.

Décès

– Mme Pierre Chambeyron,
sa maman,
M. Gérard Piketty,
Yves et Françoise Chambeyron,
Jacqueline et Pierre Brice,
Françoise et Jacques Bichet,
Pierre-François Chambeyron,
Emmanuel et Christine Chambeyron,
ses frères et ses sœurs,
et leurs enfants,
Ses oncles et tantes, ses cousins et ses cousines des familles Chambeyron, Fournis, Goux et Teitgen,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Michèle CHAMBEYRON,

le 25 septembre 1998.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne (92), le 29 septembre à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Colombe-lès-Vesoul le jour même à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Christiane, Marie-Thérèse et Gilbert Goy,

ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère,

Mme GOY,

le 22 septembre 1998.

Bénédiction en l'église Saint-Sulpice à Paris, le lundi 28 septembre à 10 h 30.

– Mlle Marie-Thérèse Halbecq,
Mme Quentin Françoise, ses sœurs,
M. Georges Halbecq,
son frère, et Mme,
Ses nièces et toute sa famille,
Les Pères de la Compagnie de Jésus,

invitent leurs amis à une messe à la mémoire du

Père Michel HALBECQ S.J.,

assassiné à Brazzaville le 28 juillet 1998, le samedi 3 octobre à 16 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres.

35, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

– Sam Toscane,
Marcel Genovesi,
ses fils,
Ainsi que leur famille,

ont la douleur de faire part de la mort de

Jeanne TOSCANE,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

le 21 septembre 1998.

Suivant son désir, elle a été incinérée, le 24 septembre à Toulouse, dans l'intimité familiale.

– *En hommage à Günter Grass,*

on signale la mort, à soixante-dix-neuf ans, de

Theo WUTTKE,
dit Fonty,

survenue le 20 septembre 1998, dans sa *maison des Cévennes.*

Anniversaires de décès

– Nous rappelons à votre souvenir,

Rabah BELAMRI,
poète et romancier,

qui nous quittait le 28 septembre 1995.

Son nom coule dans le roseau.
Comme un soleil qui saigne.
Même les pierres de la montagne pleurent.
R.B.

Il y a cinq ans, *le 28 septembre 1993,* jour de la Saint-Venceslas,

Vladimir BRAUNER

nous quittait.

Merci à ceux qui l'ont connu et aimé d'évoquer son souvenir.

Brigitte, Vladimir et Isabelle, Sophie et Cécile Brauner ainsi qu'Anna.

Souvenir

– Il y a deux ans, le 27 septembre 1996,

Catherine

nous quittait.

Elle reste merveilleuse dans nos cœurs.
Et la vie repousse...

Fabrice et Mélanie.

Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.

Conférences

– « George Steiner – Maîtres et disciples », du 29 septembre au 1er octobre 1998, à 18 h 30. Entrée libre.
Site François-Mitterrand, grand auditorium, hall est, quai François-Mauriac – 75013 Paris.
Renseignements : 01-53-79-59-59.

● mardi 29 septembre : Notre thème
Quelle est cette relation dont témoignent la pensée, la littérature, les arts et les sciences depuis Pythagore jusqu'à Ionesco ? Relation qui comporte l'éros de l'esprit *et toutes ses ambiguïtés*. Le premier volet sera celui du Socrate platonicien.

● mercredi 30 septembre : Lo mio maestro
Sont exemplaires des tensions problématiques des relations entre maîtres et disciples, les rencontres de Dante et de Brunetto Latini ainsi que celles de Zarathoustra et de ses élèves.

● jeudi 1er octobre : La dernière leçon
Amour et violence *dans Le Disciple* de Bourget, dans le roman sur Kepler de Max Brod, Alain et Lagneau. Entrecroisements avec la « réalité » chez Husserl et Heidegger, chez Schoenberg et Webern. Epilogue dans Ionesco. L'avenir connaîtra-t-il ces « très riches heures » ?

Soutenances de thèse

– Mademoiselle Mélanie Frouard soutiendra une thèse de mathématiques, « Etude du modèle transitionnel pour données longitudinales – choix de modèles dans les bases de données cliniques », le mardi 29 septembre 1998 à 10 heures, à l'université Paul-Sabatier - Toulouse III – 118, route de Narbonne 31062 Toulouse Cedex.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	109 F HT
AVIS DE MESSE,	---
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	---
TARIF ABONNÉS	95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	500 F TTC
MARIAGES, FIANÇAILLES	Forfait
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Le Monde
SUR INTERNET
http://www.lemonde.fr.

Le journal du jour dès 17 heures
En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers
En accès gratuit des dossiers thématiques d'actualité : l'euro, nouvelles technologies, éducation, etc.

Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous

Les services
Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis dix-huit mois.

Le Monde
À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10.
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

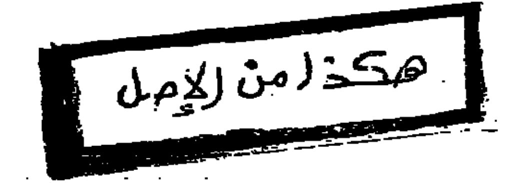
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire
HISTOIRE
Les dimanche à 20 h 45,
jeudi à 13 heures et 23 heures,
vendredi à 11 heures et 19 heures,
samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

À la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
[illegible]
Le samedi
[illegible]



LE MONDE / DIMANCHE 27 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 1998

SPORT **Les Olympiades, championnat du monde des échecs par équipes, doivent avoir lieu jusqu'au 12 octobre dans la capitale de la République autonome de Kalmoukie (Russie), dont le président, Kirsan Ilioumjinov, dirige aussi la Fédération internationale des échecs (FIDE). ● PLUSIEURS organisations de défense des droits de l'homme russes ont appelé au boycott de la compétition, car M. Ilioumjinov est mis en cause dans l'assassinat, en juin, de la principale journaliste d'opposition et dans différentes affaires de détournement de fonds publics. ● LA FÉDÉRATION française des échecs a décidé de participer aux Olympiades en accordant le bénéfice du doute au président kalmouk. ● DIVISÉ depuis que le champion du monde, le Russe Garry Kasparov, a quitté la FIDE en 1993 pour créer sa propre association, le milieu des échecs attend de repartir sur de nouvelles bases.**

Les 33es Olympiades d'échecs s'ouvrent au pays de l'Ubu kalmouk

Malgré un appel au boycott, le très contesté président de la Fédération internationale organise chez lui, en Kalmoukie, le championnat du monde par équipes. Quant à l'association concurrente de Garry Kasparov, elle est au point mort

IL Y A quelque chose de pourri au royaume des échecs. On se croirait dans le milieu de la boxe. Deux associations, deux champions du monde, beaucoup et peu d'argent à la fois. D'un côté, la Fédération internationale des échecs (FIDE), fondée en 1924 à Paris et dirigée aujourd'hui par le très contesté président de la République autonome de Kalmoukie, Kirsan Ilioumjinov, qui organise jusqu'au 12 octobre les 33es Olympiades dans sa capitale, Elista. Depuis son arrivée à la tête d'une FIDE malade, en novembre 1995, M. Ilioumjinov a injecté dans cette organisation des millions de dollars dont l'origine est sujette à caution et reste en grande partie inconnue. Il a aussi complètement révolutionné le cycle du championnat du monde en instaurant une formule annuelle à élimination directe, dont la prochaine édition, dotée de 3 millions de dollars, aura lieu en décembre dans... un casino de Las Vegas. Comme les rencontres entre Mike Tyson et Evander Holyfield.

De l'autre côté, à opposer au monde de l'argent fou dont la source risque de se tarir si, pour une raison ou pour une autre, le mégalomane président de la FIDE se retire du jeu, se trouve un autre orgueilleux, seul celui-ci. Champion du monde depuis 1985, détenteur du plus fort classement de toute l'histoire des échecs, le Russe Garry Kasparov a claqué la porte de la FIDE en 1993 pour fonder sa propre association, la PCA. Devenue depuis lors une coquille vide, celle-ci a laissé la place en février à une nouvelle structure, le World Chess Council, avant tout chargée d'organiser un championnat du monde pour Kasparov.

DÉSISTEMENT ANDALOU

Isolé, *« en voie de "fischérisation" »*, selon un grand maître français, en référence au génial Américain Bobby Fischer, qui s'exclut lui-même du monde des échecs à la veille de défendre son titre mondial en 1975, Garry Kasparov n'en reste pas moins un repère incontournable. La majorité des joueurs le considèrent comme le seul et unique champion du monde, le titre FIDE détenu par le Russe Anatoli Karpov ne valant pas grand-chose. Mais le match qui devait opposer en octobre Kasparov au très fort Espagnol d'origine lettone, Alexeï Shirov, vient d'être annulé. La junte d'Andalousie, qui devait mettre sur la table la plus grande partie du 1,9 million de dollars en jeu, s'est *désistée au dernier moment*. Même si la faute n'en incombe pas au champion russe, sa crédibilité, déjà en baisse depuis sa défaite de 1997 contre le super-ordinateur d'IBM, Deeper Blue, s'en trouve un peu plus écornée. Kasparov n'a pas remis son titre en jeu depuis 1995, et il doit absolument redorer son blason d'ici peu, sous peine de se déconsidérer et d'apparaître comme un homme du passé.

Tiraillé entre ces deux pôles, le royaume des échecs s'est désorganisé. Devant l'arrivée brusque de grosses primes, bien des joueurs ont cru pouvoir passer professionnels. Aujourd'hui, tels des mercenaires, ils courent le cachet et ne regardent pas la couleur de l'argent. Seule l'élite arrive à vivre de son sport. Quant aux dizaines de millions d'amateurs, ils ne saisissent plus les tenants et les aboutissants de ces intrigues opaques. Certains en viendraient presque à regretter le temps de l'URSS où les champions et la Fédération soviétiques régnaient quasiment sans partage sur le marigot échiquéen, imposant leur loi à la FIDE.

Sans vouloir revenir en arrière, le monde des soixante-quatre cases a besoin de retrouver le calme, la sérénité qui lui fait défaut depuis bien longtemps. Les querelles d'hommes, qui enveniment la situation depuis que le bouillant Kasparov est arrivé au très haut niveau avec l'intention de taper dans la fourmilière, n'ont cessé de faire apparaître les échecs comme un milieu où les combines politiques prévalaient trop souvent sur les combinaisons sportives. Kirsan Ilioumjinov et les nombreux membres de la FIDE qui lui sont inféodés n'ont pas, loin de là, l'autorité morale nécessaire pour réaliser l'indispensable aggiornamento que réclament amateurs et joueurs. Après s'être présenté comme *« the child of change »*, l'enfant du changement, Garry Kasparov a lui aussi échoué dans sa tentative de rénovation. Malheureusement pour les échecs, le chevalier blanc capable de balayer devant la porte de la FIDE et d'accueillir comme il se doit les futures grandes nations du noble jeu que sont l'Inde et la Chine ne s'est pas encore manifesté.

P. B.

La compétition

● **Histoire.** Les Olympiades sont l'équivalent aux échecs du championnat du monde par équipes. Elles ont lieu tous les deux ans. La première édition s'est tenue en 1926 à Budapest et avait vu la victoire du pays organisateur.

● ***Participation.*** *Une centaine de* pays participeront aux 33es Olympiades, qui auront lieu du 26 septembre au 12 octobre à Elista. La compétition se joue au meilleur des quatorze rondes par équipes de quatre joueurs en mixte (en fait, presque exclusivement des hommes) et de trois joueuses en féminines.

● **Champions.** L'équipe de France compte quatre grands maîtres internationaux : Joël Lautier, vingt-cinq ans, numéro un français ; Iossif Dorfman, quarante-six ans, joueur d'origine ukrainienne champion d'URSS 1977 et champion de France en titre ; Etienne Bacrot, quinze ans, vice-champion de France ; Anatoli Vaïsser, quarante-neuf ans, *d'origine russe, champion de* France en 1997. Deux maîtres internationaux sont remplaçants : David Marciano et Arnaud Hauchard, respectivement 4e et 8e du championnat de France 1998. Le capitaine de l'équipe sera le nouveau directeur technique national, Eric Prié, grand maître international et ancien champion de France.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE

1 Vous êtes président de la Fédération française des échecs (FFE). Comment a été prise la décision d'envoyer une équipe de France aux Olympiades d'Elista, alors que des associations russes *des droits de l'homme* appelaient au boycott de la compétition ?

Il y a eu un débat au bureau fédéral, comme cela a été le cas partout dans le monde. Il est très difficile de juger avec, comme simples éléments, les bruits qui circulent. Si nous avions des éléments probants, il est clair que nous aurions réagi. Lorsque le président Ilioumjinov avait voulu faire jouer un championnat du monde à Bagdad en 1996, la FFE avait été la première à réagir en envoyant un courrier à la FIDE et un double à toutes les fédérations du monde. Dans le cas présent, il y a un consensus pour aller aux Olympiades. Aucun pays ne les a boycottées et aucun fort joueur sollicité n'a dit non. On accorde à la FIDE le bénéfice du doute.

2 Le fait que de larges zones d'ombre planent sur le financement des Olympiades ne vous dérange-t-il pas ?

La situation est désagréable, mais quand un pays organise les Olympiades, les fédérations étrangères n'ont pas vocation à regarder comment la compétition est financée. Il est sûr que nous préférerions avoir des garanties. Cela dit, pour un petit pays comme la Kalmoukie, n'est-ce pas l'occasion d'attirer des fonds lui permettant de développer ses infrastructures ? On peut penser qu'après les Olympiades tous les logements de la Cité des échecs seront occupés par des Kalmouks.

3 Sur le plan sportif, quelles sont les chances de l'équipe de France ?

C'est sûrement la plus forte équipe que nous ayons jamais envoyée aux Olympiades. Lors de l'édition précédente, nous avions obtenu une trentième place décevante. Cette fois, on peut viser le podium, mais plus vraisemblablement une place parmi les dix premiers.

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

Kirsan Ilioumjinov, le mégalomane des steppes

MOSCOU
de notre correspondant

Un temps, sa mégalomanie a pu faire sourire certains. N'est-il pas très « nouveau Russe » cet Ubu roi

PORTRAIT

Le président, fou d'échecs, est impliqué dans le meurtre d'une journaliste

des steppes, ce Kirsan Ilioumjinov, président depuis 1993 de la petite République autonome de Kalmoukie, une des régions les plus pauvres de Russie ? Jeune – trente-six ans –, beau, multimilliardaire, sillonnant le monde dans son jet privé, possesseur de six Rolls-Royce, ami de Saddam Hussein, reçu par le pape et le dalaï-lama, M. Ilioumjinov aime avouer les ambitions les plus grandes. Celle, par exemple, de remporter l'élection présidentielle de Russie en l'an 2000.

Président de la FIDE, Kirsan Ilioumjinov explique volontiers que, fou d'échecs, il pense toujours *« avec dix coups d'avance »*. Pourtant, malgré son intelligence remarquable, le voilà aujourd'hui mis en cause dans une sale affaire. Une affaire d'assassinat de journaliste qui a fait grand bruit en Russie et pourrait décider le pouvoir fédéral à agir enfin en Kalmoukie, pour y exercer son droit de contrôle.

La somptueuse fête prévue dans la misérable capitale kalmouke, Elista, à l'occasion des Olympiades, menace d'être gâchée. Plusieurs associations russes des droits de l'homme ainsi que deux députés élus à la Douma (Chambre basse du Parlement russe) ont en effet appelé au boycott de cette manifestation, dénonçant le *« racket »*, la *« corruption »* et les innombrables *« violations des droits de l'homme »* par le pouvoir kalmouk. Jeudi 24 septembre, Kirzan Ilioumjinov, dans une déclaration à l'agence Interfax, a parlé de *« provocation »* et fait remarquer que, il y a un mois, le congrès des joueurs d'échecs américains avait *« presque à l'unanimité décidé de participer à ces Olympiades »*.



D.R.

Kirsan Ilioumjinov avait promis en 1995 à chaque berger de son pays un téléphone portable.

M. Ilioumjinov, qui a à plusieurs reprises refusé de répondre aux questions du *Monde*, a assuré dans cette même déclaration que la compétition se déroulerait *« selon les standards les plus hauts »*. Les joueurs seront accueillis à la Cité des échecs, un nouveau quartier construit à la périphérie de la capitale : hôtels de luxe, « cottages » pour abriter les équipes, centre de congrès où l'ensemble des parties sera diffusé en direct sur Internet. Ces derniers jours, 1 500 ouvriers ont travaillé jour et nuit pour achever l'aménagement de la Cité des échecs, dont M. Ilioumjinov veut ensuite faire un *« petit Las Vegas »*. *« L'herbe venue du Canada pousse très vite sous le soleil kalmouk »*, a même précisé son ministre de l'information.

La journaliste Larissa Youdine, cinquante-deux ans, travaillait justement sur le financement de la Cité des échecs, lorsque son corps a été retrouvé près d'un lac, le 8 juin au soir, à quelques centaines de mètres des « cottages » en construction. Sauvagement battue et poignardée, Yelena Youdine mourait quelques jours plus tard. Sergueï Stepachine, ministre de l'intérieur de la Russie, estimait alors que ce meurtre était *« un contrat d'essence politique »*. Trois suspects furent arrêtés et, à la mi-juin, le bureau du procureur faisait savoir qu'ils avaient été liés au gouvernement dirigé par Kirsan Ilioumjinov.

Avec cette mort ont pris fin plusieurs années d'affrontements entre le président kalmouk et Larissa Youdine. Rédactrice en chef de *Sovietskaya Kalmoukia Gazeta*, elle dénonçait depuis 1993 les multiples abus du régime et était devenue sa seule véritable opposante.

Dans son appartement de Moscou, Alexeï Simonov, responsable de la Glasnost Defense Foundation, feuillette un petit ouvrage édité par son association de défense des droits de la presse. *« Nous avons répertorié une douzaine de violations caractérisées de la liberté de la presse*, dit-il. *M. Ilioumjinov a usé de tous les moyens possibles pour empêcher la* Sovietskaya Kalmoukia *de paraître. »* Au fil des pages s'égrènent des années de persécution : ordinateurs volés, documents subtilisés, impossibilité d'imprimer le journal en Kalmoukie, de le distribuer, tentative d'incendie de l'appartement de Larissa Youdine, menaces, procès...

« UN SEUL MOUSTIQUE »

« Quand vous vous couchez, il suffit d'un seul moustique pour vous empêcher de dormir. Larissa Youdine était ce moustique », dit Alexeï Simonov. Dans son bureau de la Douma, le député Valeri Borschev, signataire de l'appel au boycott des Olympiades et membre du parti libéral Iabloko, auquel adhérait Larissa Youdine, est plus catégorique encore. *« Je ne doute pas que son meurtre ait été organisé dans les hautes sphères du pouvoir kalmouk*, dit-il. *Je ne sais pas à quel point M. Ilioumjinov y est personnellement mêlé, mais il ne peut pas ne rien savoir. »* Valeri Borschev sort de ses dossiers le dernier article publié de Larissa Youdine : *« Elle dénonçait un autre scandale*, explique-t-il : *comment le pouvoir kalmouk a tenté en mars de faire interner dans un hôpital psychiatrique une responsable d'association caritative. »*

Cette affaire était également remontée jusqu'à Moscou. Début mars, Lydia Dordjieva, fondatrice de l'association d'aide aux invalides Cœur à cœur, avait manifesté avec ses adhérents devant le « Parlement » kalmouk – *ses membres sont nommés par M. Ilioumjinov* –, pour demander des locaux décents. Puis, au terme de plusieurs jours de grève de la faim et de répression policière, le médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de la République de Kalmoukie demanda au tribunal d'ordonner son internement. Il fallut de longues batailles procédurales pour l'empêcher. Mme Dordjieva a aujourd'hui quitté la Kalmoukie.

« Le pouvoir central est trop faible, constate le député Valeri Borschev. *Et Kirsan Ilioumjinov a profité de cette faiblesse pour construire un régime féodal, qui bafoue les droits élémentaires, et se constituer une fortune colossale. »* Depuis 1993, en effet, le président de la FIDE semble agir à sa guise. Accusé d'avoir massivement détourné les subventions de la Fédération de Russie, il a expliqué être à la tête d'une cinquantaine de structures commerciales brassant *« 500 milliards de dollars par an »*. En août 1994, la banque centrale russe a interdit la banque Steppe, contrôlée par le président kalmouk, et où étaient transférées les subventions fédérales. Le ministre des affaires intérieures de l'époque parlait alors *« de mauvaise utilisation des crédits »*.

Promoteur d'un Code de la steppe en contradiction avec les lois russes, créateur d'une *« zone franche »* économique dont il assure qu'elle a permis de financer la Cité des échecs, Kirsan Ilioumjinov veut incarner *« une nouvelle modernité »*. N'avait-il pas promis en 1995 à chaque berger kalmouk un téléphone portable ? Malgré ses dénégations ou son silence, il fait aujourd'hui figure de louche dictateur d'une région misérable. Ce qui ne semble pas décourager les meilleures équipes d'échecs du monde.

François Bonnet

Une région pauvre

Située au nord de la mer Caspienne, entre Daghestan et Astrakhan, la Kalmoukie a un statut de république autonome intégrée dans la Fédération de Russie. Comptant environ 350 000 habitants, dont près de 100 000 vivent dans la capitale Elista, c'est l'une des régions les plus pauvres de Russie. Une industrie de la laine, aujourd'hui sinistrée, le caviar et les subventions fédérales sont les seules ressources de ce pays de steppes. Les subsides venus de Moscou constituent près des trois quarts des revenus du gouvernement. D'origine mongole et de religion bouddhiste, la population kalmouke fut entièrement déportée en 1943, sur ordre de Staline qui les accusait d'avoir collaboré avec les Allemands. Les Kalmouks furent autorisés à regagner leur pays en 1957, sous Khrouchtchev.

www.lemonde.fr/bourse/

LA BOURSE EN DIRECT SUR INTERNET

Les cotations, les indices mondiaux et des analyses graphiques actualisées en permanence

هكذا من الأصل

Paris-Saint-Germain rechute dans le championnat de France de football

PLUS QUE la défaite (1-0) à Sochaux, vendredi 25 septembre, lors de la 7e journée de championnat de France de première division, ce sont les mots de leur président, Charles Biétry, qui ont blessé les joueurs du Paris-Saint-Germain. « *Il y a eu faute professionnelle collective*, a affirmé le dirigeant parisien à l'issue de la rencontre. *On n'a pas joué. C'est assez indigne !* (...) *Ce soir, j'ai vu quelques fantômes errer sur le terrain.* »

Le club parisien comptait confirmer sur le terrain du promu sochalien la victoire (1-0) obtenue face à l'AS Monaco, lors de la 6e journée, et montrer au Maccabi Haïfa que le nul (1-1) concédé au Parc des Princes, le 17 septembre, en match aller du premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes n'était qu'un accident de parcours. La mission semblait d'autant moins impossible que les Sochaliens étaient réduits à dix dès la 22e minute après l'expulsion du défenseur Eric Boniface.

Mais la formation parisienne, amorphe, a offert le match à son adversaire sur une faute de son gardien Bernard Lama, qui a relancé sur Sébastien Dallet, dans la surface (83e). « *C'est presque un simple épisode, quand on voit qu'on a joué durant soixante-quinze minutes à onze contre dix avec en tout et pour tout une occasion et demie* », fulminait Charles Biétry, déçu par le rendement de l'équipe (trois défaites en sept journées, une 8e place au classement à neuf points du leader, Bordeaux).

La crise que l'on croyait évitée après la victoire sur Monaco se profile à nouveau. « *Le président doit moins parler et chercher davantage à se rapprocher de son équipe*, a conseillé le capitaine Marco Simone. *Moi je dis : "Biétry, il est avec nous ou contre nous ?"* » Curieuse ambiance avant le match retour européen du 1er octobre. Histoire de réveiller les troupes et d'animer le secteur offensif, les dirigeants parisiens envisagent de recruter l'international Stéphane Guivarc'h, en délicatesse avec son club anglais de Newcastle. En attendant, ils peuvent toujours se consoler à la lecture des résultats du RC Lens, champion de France en titre, engagé en Ligue des champions. Vendredi, les Nordistes ont été battu (2-4), à domicile, par Nantes.

M.D.

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Bordeaux-Rennes	4-0
Monaco-Le Havre	3-0
Lorient-Metz	1-1
Nancy-Lyon	0-0
Lens-Nantes	2-4
Strasbourg-Montpellier	2-1
Sochaux-Paris-SG	1-0
Toulouse-Auxerre	0-0
Bastia-Marseille	0-2

CLASSEMENT

	Points	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1 Bordeaux	19	7	6	1	0	+12	=	GGGNG
2 Lyon	15	7	4	3	0	+9	=	GNGGN
3 Marseille	15	7	4	3	0	+6	=	GNNNG
4 Monaco	14	7	4	2	1	+8	=	NNGPG
5 Nantes	13	7	4	1	2	+3	▲	PGGNG
6 Auxerre	11	7	3	2	2	+2	=	PGNGN
7 Rennes	11	7	3	2	2	-2	▼	GNNGP
8 Paris-SG	10	7	3	1	3	0	=	GPNGP
9 Strasbourg	9	7	2	3	2	0	▲	PNNGG
10 Montpellier	8	7	2	2	3	-1	▼	PGPNP
11 Lorient	7	7	1	4	2	-1	▲	PGNNN
12 Nancy	7	7	1	4	2	-1	▲	GPNNN
13 Lens	7	7	2	1	4	-2	▼	GGPPP
14 Bastia	7	7	2	1	4	-2	▼	GPGPP
15 Toulouse	6	7	1	3	3	-8	=	NPPNN
16 Metz	4	7	0	4	3	-6	=	PPNNN
17 Sochaux	4	7	1	1	5	-11	▲	PPPPG
18 Le Havre	2	7	0	2	5	-8	▼	PNPPP

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	8
2 Marseille	0	9
3 Auxerre	0	10
Lorient	0	10
16 Bordeaux	2	17
17 Bastia	2	22
18 Lens	3	10

[illegible] 1 Bordeaux 18 buts • 2 Montpellier 15 buts • 3 Lyon, Marseille 13 buts

[illegible] 1 Lyon, Monaco, Strasbourg 4 buts • 4 Auxerre, Bordeaux, Paris-SG 6 buts

[illegible] 1 Wiltord (Bordeaux) 7 buts • 2 Bakayoko (Montpellier), Boutafia (Lorient), Caveglia, Grassi (Lyon), Nouma, Vairelles (Lens), Trezeguet (Monaco) 4 buts

8e JOURNÉE : Samedi 3 octobre : Rennes-Monaco, Montpellier-Lorient, *Marseille-Toulouse, Bastia-Bordeaux, Le Havre-Sochaux, Nantes-Lyon,* Auxerre-Strasbourg. Dimanche 4 octobre : Metz-Nancy, Paris-SG-Lens.

"GRAND JURY"
RTL-Le Monde-LCI

LOUIS SCHWEITZER

ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC
PATRICK JARREAU (LE MONDE)
ET
ANITA HAUSSER (LCI)



DIMANCHE
18 H 30

A l'occasion du Mondial de l'automobile, Citroën retrouve l'inspiration

La marque aux chevrons prépare un monospace rival de la Renault Scénic, ainsi qu'une 2 CV du XXIe siècle, baptisée C3

CITROËN, la Belle au bois dormant de l'automobile française, va peut-être émerger d'une longue période de léthargie. La présentation lors du Mondial de l'automobile (du 1er au 11 octobre porte de Versailles) de la Xsara Picasso, monospace rival de la Renault Scenic qui sera commercialisé fin 1999, et d'un intéressant concept-car, préfigurant un petit modèle promis pour 2002, ouvre de prometteuses perspectives à défaut de sonner un réveil en fanfare. Au moins peut-on se réjouir devant cette volonté de redynamiser une firme qui, contrairement à tous ses concurrents, paraissait définitivement fâchée avec son passé.

S'il est une chose que les dirigeants de Citroën n'apprécient guère, c'est que l'on évoque, l'oeil humide, la « traction » du Front populaire, la 2 CV de la Libération, la DS de la Ve République naissante ou la SM des années 70. Par *simple effet de contraste, toute* comparaison avec les modèles *d'aujourd'hui est forcément* cruelle. Hormis la Xantia, une berline dotée d'une réelle personnalité apparue en 1992, la marque aux chevrons a trop souvent proposé ces dernières années des modèles sans âme qui s'installaient dans le ventre mou des catalogues automobiles. Les Saxo, Xsara et même le petit Berlingo (*alter ego* du Peugeot Partner) sont d'honnêtes voitures, fiables, sérieuses, bien suspendues mais désespérément classiques, avec un design passe-partout, sans vrai brio.



D.R.

La Xsara Picasso est un peu moins haute, mais nettement plus longue que la Scénic.

MONUMENTS

A *vrai dire*, Citroën était un peu contraint de jouer profil bas. Si *l'on doit à la marque quelques* monuments de l'histoire automobile, l'ancienne *maison* du *quai* de Javel s'est aussi plus d'une fois fourvoyée dans l'extravagance gratuite (l'Ami 6 des années 60) ou la gadgetomania (la Visa). Au milieu des années 80, elle traînait derrière elle une vilaine réputation de marque fantasque et manquant de fiabilité. Il fallait donc faire sérieux. Mais ce qu'elle a gagné en respectabilité et en parts de marché, elle l'a perdu en caractère, par exemple en recarrossant à la hâte des Peugeot (la Saxo est une 106 « citroënisée », le monospace Evasion la *copie conforme du triste* 806).

Or, aujourd'hui, les impersonnelles voitures *lambda*, moyennes dans tous les sens du terme et parfois vendues à prix cassé, sont pléthore. Une marque hier réputée pour son dynamisme et dont la survie dépend du groupe PSA ne peut sans risque s'enfermer dans le conformisme. Pour autant, elle ne peut se permettre de retomber dans les errements passés de l'innovation gratuite. « *Notre problème provient du fait que la perception du public est intrinsèquement contradictoire*, estime un responsable de la marque. *D'un côté, nous devons rassurer et être crédibles mais, de l'autre, on attend de nous davantage d'originalité que les concurrents. Lors des tests de pré-lancement, il arrive régulièrement que les gens accueillent très bien le modèle qu'on leur présente... mais expriment une déception lorsqu'ils apprennent qu'il s'agit d'une Citroën.* »

HABITABILITÉ SUPÉRIEURE

L'arrivée de la Xsara Picasso, fabriquée à Vigo, en Espagne, et destinée à répondre à des besoins nouveaux, pourrait contribuer à donner un coup de fouet à Citroën. Un peu moins haut mais nettement plus long (14 centimètres) que la Scénic, ce monospace de taille moyenne est moins compact que la Renault, mais offre une habitabilité supérieure. Le coffre n'a pas grand-chose à envier à celui d'un break et l'on peut prendre ses aises sur les trois fauteuils individuels installés à l'arrière. Plus effilée que sa concurrente directe, la Citroën ne fera pas brusquement vieillir la Scenic. Il faudra ultérieurement apprécier les qualités routières (et le prix) de ce nouveau modèle qui n'est pas d'une folle originalité, mais qui se démarque assez intelligemment malgré une instrumentation digitale placée en position centrale très inspirée du style Renault. La Xsara Picasso, qui ne sera pas commercialisée avant un an, semble également en mesure de rajeunir quelque peu la clientèle, relativement âgée, de la marque.

Egalement présenté au Mondial de l'automobile, le prototype sobrement baptisé C3 est plus revigorant encore. Sa silhouette ovoïde coiffée d'un vaste toit ouvrant et ses passages de roues bien découpés rappellent un peu la New Beetle de Volkswagen. Mais pas seulement... A l'intérieur de ce concept-car de 3,67 mètre de long et à l'habitabilité record, les sièges peuvent pivoter et coulissent. Le compteur de vitesse ressemble à un *réveille-matin*, posé au *milieu* de la planche de bord volontairement *dépouillée et d'où surgit le* minuscule pommeau du levier de vitesse. *L'examen de la large calandre trapézoïdale creusée au bas du capot dissipe les derniers doutes ; le fantôme de la 2 CV est bien là.*

Le C3 n'est qu'une préfiguration, forcément évolutive, de la remplaçante de la Saxo prévue pour 2002. On sait d'ores et déjà que les portes battantes latérales, sans montant central, ne seront pas conservées et que le hayon arrière articulé « en portefeuille » est *purement expérimental*. Quant aux sacs à main amovibles installés dans les contre-portes, ils ne seront peut-être pas reconduits. Le résultat final sera peut-être décevant mais cette ébauche, plus créative que nostalgique, est trop prometteuse pour que l'on s'interdise d'espérer.

Jean-Michel Normand

Du nouveau pour le Berlingo et la Xantia

Renault et PSA avaient la même intuition : un modèle familial, simple, pratique et bon marché, car dérivé d'un véhicule utilitaire, pouvait plaire. *Or le Kangoo de Renault a éclipsé le Citroën Berlingo et son jumeau*, le Peugeot Partner. Voiture-jouet plus attirante et moins sobre que la création de PSA, le *Kangoo a également fait la différence grâce à* sa porte latérale coulissante. En janvier 1999, le *Berlingo* recevra enfin une ouverture latérale mais il en coûtera un supplément qui devrait avoisiner les 1 500 francs.

Pour sa part, la Xantia est la première à être dotée du nouveau moteur Diesel HDI (injection directe haute pression) de 2 litres (110 chevaux) offrant une consommation en baisse de 20 %, selon PSA. La gamme Peugeot devra attendre quelques mois avant de proposer cette motorisation à la fois moins polluante et plus performante.

Picasso, drôle de nom pour une voiture

LA PROCHAINE CITROËN portera le nom de Pablo Picasso. Une première. Jusqu'alors, aucune marque n'avait osé utiliser le nom d'un artiste pour baptiser un modèle à part entière. On ne mettait à contribution un personnage célèbre que pour des « *séries limitées* » (l'Opel Corsa Steffi Graf ou la Twingo Kenzo, par exemple) à durée de vie relativement courte. « *Ce choix répond parfaitement au cahier des charges que nous nous étions imposé*, estime Vincent Besson, directeur des produits et marchés chez Citroën. *Il est facile à mémoriser et suscite des évocations spontanées, en cohérence avec la voiture.* » Pour obtenir un tel privilège, la marque a négocié avec les héritiers de Picasso. Le montant de la transaction *comme* le type *d'accord conclu* (y aura-t-il ou non intéressement sur les ventes ?) sont des secrets particulièrement bien gardés. « *Les choses se sont faites rapidement et très simplement* », se contente-t-on de dire chez le constructeur. En acceptant de payer – au prix fort, cela ne fait guère de doute – le droit d'appeler son futur modèle Xsara Picasso, Citroën fait aussi des *économies. La notoriété de cette* voiture est d'ores et déjà assurée dans toute l'Europe, et les dépenses de promotion seront moins importantes que pour un autre modèle. On espère aussi que le démarrage commercial, prévu dans un an, sera rapide. Dans les faits, il ne fait pas de doute que le nom Xsara s'effacera progressivement devant celui de Picasso, mais la firme espère que toute la gamme Xsara (berlines deux et trois portes) bénéficiera d'un effet d'entraînement. Le pari n'est pas gagné d'avance. Certains ne manqueront pas de reprocher à

> Jusqu'alors, aucune marque n'avait osé utiliser le nom d'un artiste pour baptiser un modèle

Citroën de détourner, en le privatisant, un nom qui appartient « *au patrimoine de l'humanité* ». A contrario, les acheteurs peu versés dans l'art pourront se sentir non concernés, voire exclus par ce choix. On pourra aussi se demander si Picasso, réputé pour sa capacité à recomposer l'espace quitte à le destructurer, est la meilleure référence *que l'on puisse imaginer pour évoquer* une voiture dont les lignes sont, *au contraire*, très structurées pour asseoir sa crédibilité. « *Les risques existent, mais ils sont calculés* », répond Vincent Besson. Avant d'être définitivement adoptée, cette appellation a été longuement testée auprès d'échantillons représentatifs de consommateurs des principaux pays européens. On a demandé aux « *cobayes* » si le nom « *Picasso* » pouvait se *marier* avec une automobile puis on leur a montré l'automobile *en question*. Les résultats ont paru suffisamment *rassurants pour que Citroën décide* de sauter le pas. Ce « *coup* » permet aussi à *la marque de réorienter sa* politique de dénomination. En effet, Citroën est prisonnier d'une logique héritée de l'époque où il fallait avant tout suggérer l'innovation technologique. Cette approche s'est d'abord traduite par des combinaisons de lettres (DS, GS, XM) puis par des appellations souvent alambiquées (Xantia, Xsara) et difficiles à retenir par le grand public. Visiblement, le constructeur cherche des noms moins abstraits et plus chaleureux, en rupture avec une tradition devenue pesante. La décision de baptiser Berlingo le petit utilitaire familial apparu depuis trois ans a provoqué quelques grincements de dents mais Picasso, qui s'ajoute à l'appellation *Xsara*, a, semble-t-il, fait l'unanimité. Quant *au nom que portera le futur modèle* dérivé du prototype C3, il sera choisi à partir d'un concours d'idées lancé auprès du public. « *Sans aucun a priori* », dit-on chez Citroën.

J.-M.-N.

DÉPÊCHES

■ **VÉLO.** Avec le soutien de la RATP, l'association « Roue libre » propose aux Parisiens de louer un vélo pour un ou plusieurs *jours*. Le tarif spécial semaine est de 30 francs par *jour*, de 9 à 19 *heures*. Renseignements au 08-36-68-77-14 (2,23 *francs la minute*).

■ **PRESSE.** Le mensuel l'*Automobile Magazine* (177 000 exemplaires) adopte une nouvelle présentation et de nouvelles rubriques, pour « *découvrir un monde automobile qui n'est pas peuplé que de voitures* ». La nouvelle formule est en kiosque depuis le 23 septembre (22 francs). De son côté, le mensuel *Action-Auto-Moto* passe de 12 à 15 francs, rajeunit sa maquette et s'enrichit d'un cahier pratique.

■ **SÉCURITÉ.** Durant la totalité du mois d'octobre, la Prévention routière propose aux automobilistes un contrôle de la vue ainsi qu'un diagnostic gratuit de l'éclairage et de la signalisation de leur véhicule sur 5 500 Points Lumière, fixes ou itinérants. Liste disponible au 36 15 LAPR (1,29 franc la minute).

■ **ENCHÈRES.** Une vente aux enchères publiques de la collection d'André Laporte, président de la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE), disparu en 1996, aura lieu le 4 octobre au Parc des expositions de Montpellier. Cinquante-trois véhicules (d'avant 1950, pour la plupart) seront proposés. Renseignements : 01-42-46-81-81.

MOTS CROISÉS

Temps très agité avec averses

DIMANCHE, une perturbation active traverse la France en donnant des pluies fortes sur les régions méditerranéennes et Rhône-Alpes. Le temps restera ensuite très agité sur l'ensemble du pays, avec de fréquentes averses. Ce mauvais temps est dû à une dépression située sur le golfe de Gascogne, qui va remonter vers la mer du Nord en se comblant.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – *Le temps sera* très agité en matinée, avec des averses fréquentes, parfois orageuses. L'instabilité s'atténuera ensuite et des éclaircies perceront à la *mi-journée. Le* vent d'ouest à nord-ouest atteindra 60 km/ heure dans les rafales. Il fera de 18 à 20 degrés.

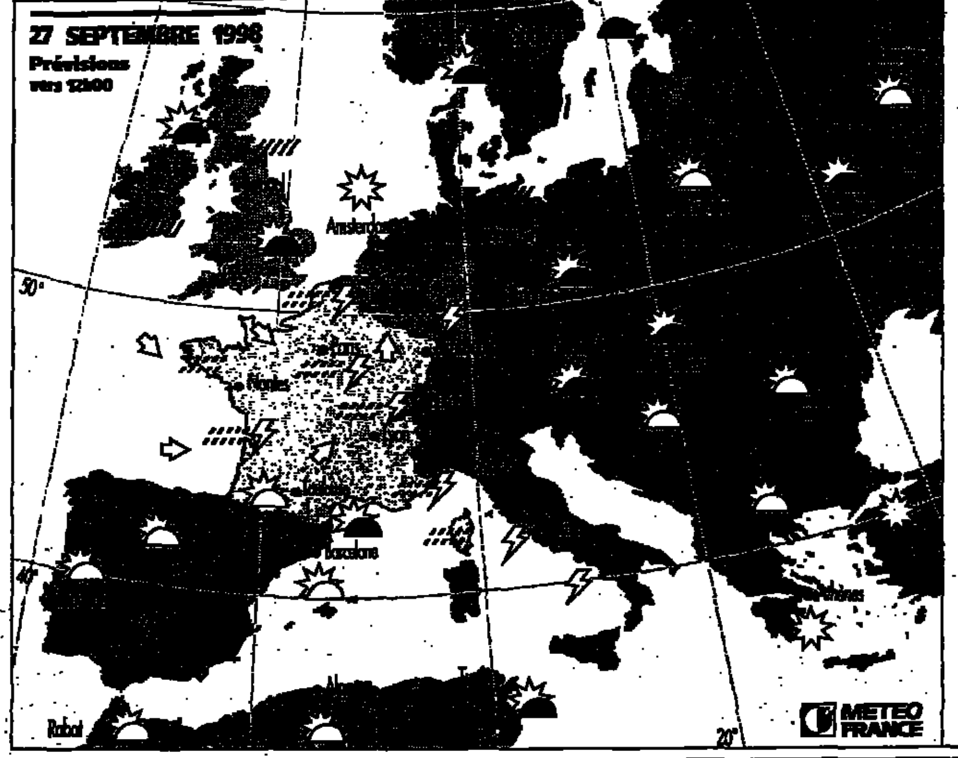
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les averses seront fréquentes et parfois orageuses tout au long de la journée. Elles seront accompagnées de rafales de vent jusqu'à 80 km/heure. Il fera de 17 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera instable, avec des averses accompagnées de coups de tonnerre et de rafales de vent de sud-ouest jusqu'à 80 km/heure. Il fera de 18 à 20 degrés.

***Poitou-Charentes, Aquitaine,* Midi-Pyrénées.** – Le ciel sera souvent chaotique, avec des averses parfois orageuses. Le vent de sud-ouest pourra atteindre *90 km/heure dans les rafales.* Près des Pyrénées, des éclaircies perceront. Il fera de 18 à 23 degrés.

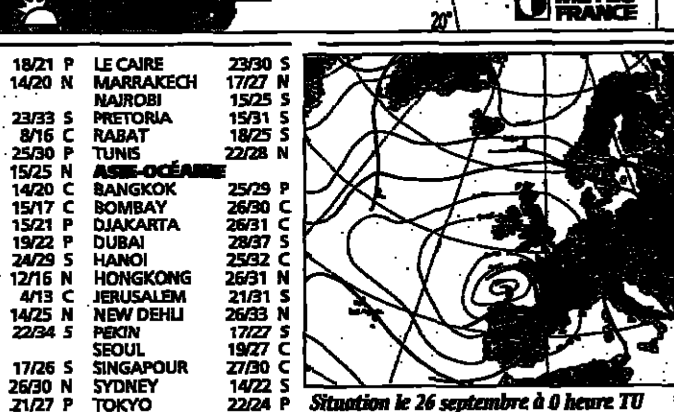
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Des averses parfois orageuses seront au programme de cette journée. Le vent de sud-ouest à sud atteindra 70 km/heure. Il fera de 18 à 21 degrés.

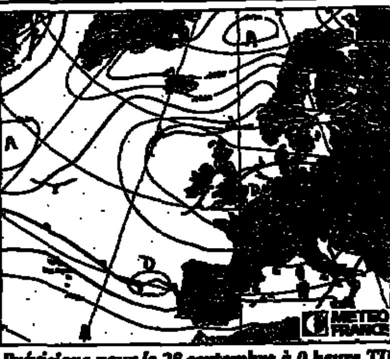
Languedoc-Roussillon, Provence-*Alpes-Côte d'Azur,* Corse. – Sur la Corse, la Provence et la Côte d'Azur, le temps sera encore agité avec des averses jusqu'en mi-journée. Un temps plutôt ensoleillé s'étendra ensuite à l'ensemble des régions. Il fera de 22 à 25 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 27 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température *et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux;* C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 N	KIEV	12/21 N	VENISE	18/21 P	LE CAIRE	23/30 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/21 S	VIENNE	14/20 N	MARRAKECH	17/27 N
				ST-DENIS-RÉ.	*21/26 S*	LIVERPOOL	15/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 S
				EUROPE		LONDRES	16/19 N	BRASILIA	23/33 S	PRETORIA	15/31 S
				AMSTERDAM	14/19 S	LUXEMBOURG	10/16 C	BUENOS AIR.	8/16 C	RABAT	18/25 S
FRANCE métropole		NANCY	11/20 P	ATHENES	19/28 S	MADRID	11/20 S	CARACAS	25/30 P	TUNIS	22/28 N
AJACCIO	14/21 P	NANTES	13/19 P	BARCELONE	17/25 N	MILAN	18/23 P	CHICAGO	15/25 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/22 P	NICE	15/20 P	BELFAST	11/14 N	MOSCOU	3/11 S	LIMA	14/20 C	BANGKOK	25/29 P
BORDEAUX	14/20 P	PARIS	11/18 P	BELGRADE	14/23 N	MUNICH	11/16 P	LOS ANGELES	15/17 C	BOMBAY	26/30 C
BOURGES	12/16 P	PAU	14/21 P	BERLIN	12/18 P	NAPLES	19/23 P	MEXICO	15/21 P	DJAKARTA	26/31 C
BREST	11/19 P	PERPIGNAN	15/26 S	BERNE	11/16 P	OSLO	4/11 N	MONTREAL	19/22 P	DUBAI	28/37 S
CAEN	12/18 P	RENNES	12/19 P	BRUXELLES	13/18 P	PALMA DE M.	17/27 N	NEW YORK	24/29 S	HANOI	25/32 C
CHERBOURG	11/17 P	ST-ETIENNE	12/21 P	BUCAREST	12/23 N	PRAGUE	11/16 N	SAN FRANCS.	12/16 N	HONGKONG	26/31 N
CLERMONT-F.	11/19 P	STRASBOURG	12/21 P	BUDAPEST	13/19 N	ROME	20/23 P	SANTIAGO/CHI	4/13 C	JERUSALEM	21/31 S
DIJON	12/19 P	TOULOUSE	12/21 N	COPENHAGUE	10/15 P	SEVILLE	17/23 P	TORONTO	14/25 N	NEW DEHLI	26/33 N
GRENOBLE	*13/19 P*	*TOURS*	*11/18 P*	*DUBLIN*	*12/15 P*	SOFIA	10/22 N	*WASHINGTON*	*22/34 S*	*PEKIN*	*17/27 S*
LILLE	11/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/17 N	ST-PETERSB.	6/10 C	**AFRIQUE**		SEOUL	19/27 C
LIMOGES	11/16 P	CAYENNE	24/33 S	GENEVE	11/16 S	STOCKHOLM	5/13 C	ALGER	17/26 S	SINGAPOUR	27/30 C
LYON	14/21 P	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	3/10 P	TENERIFE	17/21 S	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	14/22 S
MARSEILLE	17/23 S	NOUMEA	22/26 S	ISTANBUL	18/24 S	VARSOVIE	12/21 S	KINSHASA	21/27 P	TOKYO	22/24 P


Situation le 26 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 28 septembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHYPRE.** Une récente décision du conseil des ministres de Chypre autorise les ressortissants français à entrer dans ce pays avec une carte d'identité ou un passeport valides. Cette simplification des formalités d'entrée concerne également l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Suisse, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Espagne, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Finlande.

■ **VOYAGES.** Outil utile pour voyager au meilleur prix, le livre de poche Go Voyages propose des vols secs sur compagnies régulières ou charters, de Paris ou de province, vers plus de *600 destinations classées par* ordre alphabétique, des informations pratiques, des conseils et des formules avion + voiture. Ouvrage disponible au 6, rue Troyon, 75017 Paris (tél. : 0-*803-803-747) et dans la* plupart des agences de voyages.

GÉNÉALOGIE

A la poursuite de ses ancêtres

« J'ÉTAIS un morceau de tronc d'arbre sans racines et sans feuilles. Maintenant, à bientôt soixante-huit ans, je commence à savoir qui je suis parce que j'ai retrouvé mes ancêtres », affirme Erick Forget. Rasséréné depuis qu'il se sait de vieille souche protestante poitevine, il n'a pas cessé pour autant ses recherches : *« On veut toujours aller plus loin »*, confie le petit-fils du petit-fils du petit-fils de Jean Forget, probablement né à Xaintonge (Saintonge) autour de 1700.

Voyages, rencontres, lectures, courriers : aujourd'hui, toute la vie de ce retraité des PTT est vouée à l'exploration du passé. C'est à la mort de son père, en 1971, qu'il a été saisi par la fièvre de la généalogie. *« J'ai réalisé que j'étais devenu l'homme le plus ancien dans ma lignée »*, explique le patriarche qui a alors rejoint des milliers d'autres passionnés.

Autrefois apanage des seuls spécialistes et rejetons de familles nobles ou notables, le virus s'est en effet propagé, depuis le milieu des années 70, au commun des mortels. *« Celui-ci, souligne* Michèle Cherbonneau, présidente du Centre d'entraide généalogique de France (CEGF), association pionnière fondée en 1954, *est souvent un jeune retraité qui a des enfants et petits-enfants à qui il souhaite léguer un patrimoine que la conjoncture ne pourra pas entamer. »* Encore faut-il réussir à le constituer, ce qui est loin d'être toujours aisé.

PRINCIPE DE RICOCHET

Deux directions se présentent à l'amateur : remonter ou descendre le fil du temps. Dans le premier cas, on travaille soit sur la lignée portant son nom de famille (généalogie ascendante agnatique), *soit sur ses deux lignées,* paternelle et maternelle, sur celles de ses quatre grands-parents, huit bisaïeux, etc. (généalogie ascendante par quartiers). Dans le deuxième type de recherches, on va à la rencontre de cousins, à partir d'un de ses ancêtres, en pistant tous ses descendants ou les seuls porteurs du même patronyme.

Quelle que soit la voie choisie – sachant que la seconde passe nécessairement par la première –, le jeu est le même et consiste principalement *à progresser à travers* des documents d'archives selon un principe de ricochet, un acte renvoyant à un autre, explique Jean-Louis Beaucarnot, auteur de nombreux ouvrages *sur la question.* Néanmoins, avant d'aller consulter parchemins et microfilms, il est essentiel de rester chez soi pour regrouper tous les souvenirs que l'on peut récolter. Livrets de famille, actes notariés, livrets militaires, médailles honorifiques comme la médaille du travail – très précieuse pour localiser des ascendants qui ont souvent beaucoup bougé au cours du XIX[e] siècle –, livrets de l'ouvrier, délivrés sous les deux empires, diplômes, faire-part, collections de cartes postales, etc. : aucune information n'est à *négliger, et l'enquêteur devra également* interroger les membres les plus âgés de sa parenté, tout en se gardant, cependant, de prendre leurs déclarations pour argent comptant...

Ces éléments rassemblés, le chercheur en quête d'actes originaux doit d'abord s'adresser aux mairies pour accéder aux documents d'état civil datant de moins de cent ans (uniquement par courrier, avec une enveloppe timbrée pour la réponse). En ce qui concerne l'état civil antérieur (jusqu'à sa création en septembre *1792), il faut se rendre soi-même* aux archives départementales (ou dans les mairies) ; c'est aussi là que les descendants de familles catholiques pourront avoir accès aux registres paroissiaux (s'ils n'ont pas été brûlés). On trouve parfois de nombreuses informations sur ces registres institués par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) – mais qui se sont généralisés seulement autour de 1650 –, quand le prêtre s'en est aussi servi pour noter les événements importants de la paroisse. Dans un troisième temps, précise Jean-Louis Beaucarnot, quand les autres sources sont lacunaires (comme à Paris où les registres d'état civil et de catholicité, incendiés lors de la Commune en 1871, n'ont été que très partiellement reconstitués), il faudra explorer de nouvelles pistes, notamment les minutes notariales, logiquement versées aux archives départementales, qui détiennent quantité de documents sur lesquels exercer son flair.

Avec de la chance, de la persévérance et de la méthode, ainsi qu'un *minimum de connaissances en* histoire et en paléographie (pour déchiffrer les écritures anciennes), on peut ainsi espérer remonter de proche en proche jusqu'au XVII[e] siècle (au moins pour quelques ancêtres). Après vingt années de recherches, Claude Touchelay vient de connaître ce bonheur : il a déniché son plus ancien parent, prêtre en 1630 à Saint-Senoch, au sud de Loches (Indre-et-Loire). *« On me donnerait le premier prix du Loto que je ne serais pas plus heureux ! »*, exulte-t-il.

Caroline Helfter

Quelques fils pour remonter le temps

● **Le Centre d'entraide généalogique de France** propose de nombreux services à ses adhérents. Rens. : CEGF, 3, rue de Turbigo, 75001 Paris. Tél. : 01-40-41-99-09.

● **La Bibliothèque généalogique et d'histoire sociale** offre des consultations sur place, interrogations des catalogues *par Minitel, renseignements par* correspondance, coordonnées de toutes les associations existantes. Les généalogistes de province peuvent demander que l'on recherche pour eux un acte précis aux Archives de la Seine. Rens : 3, rue de Turbigo, 75001 Paris. Tél. : 01-42-33-58-21. Minitel : 3617 BIBGEN. Internet : http : //www.geocities.com/Eureka/1568

● **La Fédération française de généalogie** publie une brochure *où sont analysés les logiciels* disponibles (120 F sur place, 145 F par correspondance), 3, rue de Turbigo, 75001 Paris. Tél. : 01-40-13-00-88.

● **Premières lectures :** *La Généalogie*, de Jean-Louis Beaucarnot et *Les Archives*, par Jean Favier, tous deux publiés aux PUF, coll. Que sais-je ?, 128 p., 42 F.

● **Salon du livre d'héraldique, de chevalerie et de généalogie,** les 4, 5 et 6 décembre au Musée national de la Légion d'honneur, *2, rue de Bellechasse, 75007 Paris* ; de 13 heures à 19 heures, entrée 15 F. Tél. : 01-40-62-84-25.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98231

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III									■		
IV				■							
V			■					■			
VI				■				■			
VII					■						
VIII		■				■				■	
IX								■			
X				■							
XI			■								

HORIZONTALEMENT

I. S'écoute quand il parle, mais il écoute aussi les autres. – II. Clapit en forêt. But comme le berger. – III. Protection de poche. Dans les tripes. – IV. Bien arrivés. *Souffle du désert.* – V. Un peu d'éclat. Souci de jeunesse. Relève les plats plats. – VI. Possessif. Trois points sur la carte. Bâtisseur sino-américain. – VII. Diane y attendait Henri. Ecossais devenus rois d'Angleterre. – VIII. Lassa. Choc entre deux conducteurs. – IX. Chargé de mission. Dans ce lieu. – X. Vieille bête à cornes. Pour préparer les baguettes. – XI. Sorties de la majorité. A beaucoup perdu de sa valeur.

VERTICALEMENT

1. Pour suivre le mouvement des astres. – 2. En bout de ligne. Sur la bande FM. – 3. Découpage musical. Qui a peu servi. – 4. Le plus grand en Afrique. Doit être doublé pour faire un somme. – 5. Compositeur roumain. Vallée pyrénéenne. – 6. Succédanés mammaires. Art de la rue. – 7. Le bel âge. – 8. Pour les intimes d'une reine égyptienne. Cours inversé. Préposition. – 9. Voyelles. Tout ce que l'on peut faire. – 10. Au village il fait dans le détail. Trompe. – 11. Avec elle on peut toujours s'en payer une tranche.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98230

HORIZONTALEMENT

I. Déguisement. – II. Ecervelé. Or. – III. Congé. Labre. – IV. Alde. Fécamp. – V. Liante. Uvéa. – VI. Verticale. – VII. Arme. Puma. – VIII. Née. Envasât. – IX. Raidi. Erl. – X. Epièrent. Go. – XI. Sièges. Aven.

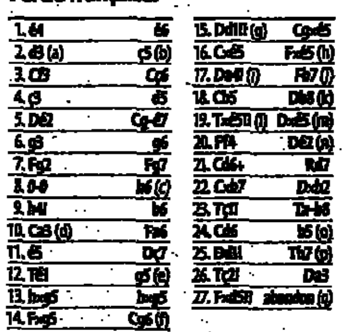
VERTICALEMENT

1. Décalvantes. – 2. Ecolière. Pl. – 3. Gendarmerie. – 4. Urgente. AEG. – 5. Ive. Tl. Eire. – 6. Se. Fécondés. – 7. Elle. Vin. – 8. Mea culpa. Ta. – 9. Baveuse. – 10. Norme. Marge. – 11. Trépanation.

ÉCHECS

N° 1811

COUPE DE RUSSIE (Tomsk, 1998)
Blancs : A. Morozevich.
Noirs : E. Gleizerov.
Partie française.



1. é4	é6	15. Dd1!! (g)	Cç×é5
2. d3 (a)	ç5 (b)	16. C×é5	F×é5 (h)
3. Cf3	Cç6	17. Da4! (i)	Fb7 (j)
4. ç3	é5	18. Cb5	Db8 (k)
5. Dé2	Cg-é7	19. T×é5!! (l)	D×é5 (m)
6. g3	g6	20. Ff4	Dé2 (n)
7. Fg2	Fg7	21. Cd6+	Rd7
8. 0-0	h6 (c)	22. C×b7	D×d2
9. h4!	b6	23. Tç1!	Ta-b8
10. Ca3 (d)	Fa6	24. Cd6	b5 (o)
11. é5	Dç7	25. Db1!	Th7 (p)
12. Té1	g5 (e)	26. Tç2!	Da3
13. h×g5	h×g5	27. F×d5!!	abandon (q)
14. F×g5	Cg6 (f)		

NOTES

a) Le fondateur de l'école échiquéenne russe, M. Tschigorine, poursuivait souvent par 2. Dé2, empêchant l'avance 2..., d7-d5.

b) Ou 2..., d5 ; 3. Dé2, Cf6 (ou 3..., Cç6 ; 4. Cf3, d×é4 ; 5. d×é4, é5) ; 4. Cf3, Cç6 ; 5. g3 ou 5. é5.

c) Retardant le roque, les Noirs sont prêts à interdire le plan usuel de l'ennemi (é5 suivi de Ff4 et de h4) par g6-g5.

d) Avec l'idée é5-d4-Cç2.

e) Les Noirs surestiment leur position en croyant éliminer le pion é5 de cette manière.

f) Le pion é5 est maintenant attaqué quatre fois.

g) Une réfutation aussi superbe qu'inattendue du calcul des Noirs. La menace 16. d4 force la suite.

h) Et non 16..., C×é5? ; 17. Da4+ avec gain d'une pièce.

i) Quel parcours efficace de la D, qui menace 18. D×a6 et 18. T×é5 !

j) Si 17..., F×d3 ; 18. Ta-d1!, Fé4 ; 19. T×é4!, d×é4 ; 20. Cb5, Db7 ; 21. D×é4, Tç8 ; 22. D×ç6+, T×ç6 ; 23. F×ç6+, D×ç6 ; 24. Td8 mat.

k) La défense est difficile. Si 18..., Dd7 ; 19. T×é5!, C×é5 ; 20. Cd6+, Rf8 ; 21. D×d7, C×d7 ; 22. C×b7. Le coup intermédiaire 19..., a6 (après 18..., Dd7 ; 19. T×é5) est insuffisant : 20. T×d5!, é×d5 (si 20..., a×b5 ; 21. T×d7, b×a4 ; 22. T×b7) ; 21. Té1+, Rf8 ; 22. Df4, a×b5 ; 23. Fh6+, T×h6 ; 24. D×h6+, Rg8 ; 25. Fh3! avec une attaque gagnante.

l) Ce sacrifice de qualité ne laisse pas aux Noirs le temps de souffler.

m) Et non 19..., C×é5? à cause de 20. Cç7+, Rf8 ; 21. C×a8, F×a8 ; 22. Ff4, Dç7 (ou 22..., d4 ; 23. F×é5!, F×g2 ; 24. F×h8! – et non 24. F×b8?, Ff3! suivi du mat) ; 23. Dd1 suivi de d4.

n) 20..., Dh5 est inoffensif.

o) Si 24..., é5 ; 25. F×d5.

p) Si 25..., é5 ; 26. Tç2, Da3 ; 27. C×f7!, é×f4 ; 28. Dg4+, Rç7 ; 29. C×h8.

q) Si 27..., é×d5 ; 28. Dg4+, Ré7 (et non 28..., Rç7? ; 29. C×b5+ avec gain de la D) ; 29. Cf5+, Rd7 ; 30. Cd4+!!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1810
G.M. KASPARIAN (1977)

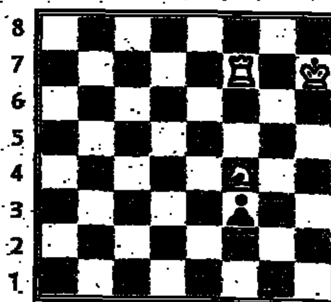
(Blancs : Rg1, Td1, Ff8, Ch2, Pé2. Noirs : Rç4, Db3, Pb4.)

Les Blancs ne gagnent pas après 1. Tç1+?, Rb5 ; 2. Tç5+, Ra4 ; 3. Tf5, Dg3+ ; 4. Rh1 nulle, ni après 1. Td3?, Db2 ; 2. Rf2, Df6+ ; 3. Tf3, Dd4+ ; 4. Rg2, b3 nulle.

1. Td4+!!, R×d4 (si 1..., Rb5 ; 2. T×b4+, et si 1..., Rç3 ; 2. Td3+) ; 2. Cf3+!, Rd5 (si 2..., Rç4-Ré4 ; 3. Cd2+) ; 3. é4+! gagnant la D : si 3..., Rç6-Ré6 ; 4. Cd4+, et si 3..., Rç4-R×é4 ; 4. Cd2+.

Ou 1. Td4+, R×d4 ; 2. Cf3+, Ré3 ; 3. Fh6+! avec gain de la D : 3..., R×é2 ; 4. Cd4+ et 3..., Ré4 ; 4. Cd2+.

ÉTUDE N° 1811
G.M. KASPARIAN (1973)



Blancs (3) : Rh7, Tf7, Cf4.
Noirs (3) : Rf2, Fg1, Pf3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الإصل

il faut sauver le soldat ryan

"LE CARACTERE TRES REALISTE ET LA CRUAUTE DE CERTAINES IMAGES DE GUERRE SONT DE NATURE A HEURTER LA SENSIBILITE DU PUBLIC, ET NOTAMMENT LES JEUNES SPECTATEURS

Europe 1

Le roi des arrière-bou

HEBERTOT
l'atelier
pièce célèbre de
Jean-Claude GRUMBERG
mise en scène
Gildas BOURDET
LA PRESSE UNANIME !
01 43 87 23 23

MUSIQUES Le mégaconcert « 1, 2, 3 Soleils », organisé le 26 septembre au Palais omnisports de Paris-Bercy, marque l'arrivée à maturité du raï, un genre musical né dans les campagnes de l'Oranais à la fin du siècle dernier. Naguère colporté de cafés en cabarets à Paris, Lyon et Marseille, il s'impose aujourd'hui dans les rayons des hypermarchés. Ses stars, Khaled, Faudel, Rachid Taha, devraient drainer les foules à Bercy. ● FASCINÉ par la musique arabe, Steve Hillage, l'un des guitaristes les plus inventifs du rock anglais des années 70, a assuré l'organisation technique du concert, les nouveaux arrangements des chansons et la production d'un disque live à paraître en novembre. Sur scène, sa baguette cybernétique dirigera un orchestre oriental virtuel. ● DEUX ÉMISSIONS sur Beur FM et une sur Skyrock consacrent la lente implantation du raï dans le paysage radiophonique.

Le raï, des arrière-boutiques de la Goutte-d'Or au devant de la scène

Rachid Taha, Khaled et Faudel partagent à Bercy, le 26 septembre, l'affiche de « 1,2,3 Soleils », mégaconcert qui marque l'arrivée à maturité d'un genre musical né à la fin du XIXe siècle à Oran, grandi à Barbès et populaire dans les banlieues du monde

« LORSQUE je vois des clips à la télé de Khaled ou de Mami, je suis heureuse. Il y a cinq ans, on n'aurait pas pu imaginer que l'un de nos chanteurs passerait à la télé, si ce n'est à minuit, pendant la période du ramadan. Moi, je suis née en France, on me parlait d'intégration, je me demandais : "intégration à quoi ?" » A cette question posée dans *Pote à pote, journal des banlieues* au chanteur Cheb Mami par Zaïra, jeune beure de Grigny dans l'Essonne, l'outsider du pop-raï, en passe de devenir son chef de file, répond : *« Un gars né à Aubervilliers ou à Marseille, il est intégré. Il est allé à l'école, il a ses amis. »*

Né ailleurs, le raï, genre musical apparu à la fin du XIXe siècle dans les campagnes oranaises et haussé, dans les années 80, au rang de rock maghrébin par les jeunes (« chebs ») d'Oran, Khaled en tête, est aujourd'hui autant du Val-Fourré que d'Algérie. Mieux, à l'exportation, il est devenu synonyme de musique française, dont les porte-parole les plus efficaces sont Mami, Khaled ou l'Orchestre national de Barbès.



JEAN-MARC ARMANI / RAPHO

Pendant un concert de Cheb Mami, en février.

« MUSIQUE DES BAS-FONDS »

Le raï fut d'abord colporté en France par les figures mythiques du genre, telle Cheikha Rimitti, la mère du raï moderne qui, dit-on, tient son nom des tournées renouvelées de boissons fortes qu'elle exigeait quand elle chantait avec rage dans les cafés oranais (*« Remettez la dose ! »*). Le raï s'écoute alors comme au bled, lors des mariages, dans les cafés de Paris, Lyon ou Marseille – le circuit PLM – et les cabarets, le Montseigneur, place Clichy, l'Oasis... *« Le raï*, dit Khaled, dans *Derrière le sourire*, récit autobiographique paru chez Michel Lafon, *c'est la musique des bas-fonds, des bordels d'Oran, des dancings de banlieue... Un coup de sirocco qui fait fondre plombs et fusibles. »*

Barbès fut longtemps la deuxième capitale du raï, après Oran. Chaque magasin faisait la loi dans son périmètre. Enregistrements à la chaîne, qualité médiocre. Le raï a mené une vie peu recommandable dans le 18e arrondissement de Paris. Parents et enfants, Arabes et Kabyles, y ont acheté des cassettes flanquées de mauvais portraits. Les aînés écoutaient Bellemou et Boutaïba ; les seconds ont découvert les « chebs » : Mami, Kader, Khaled, Hasni. De la Goutte-d'Or partaient les cargaisons de cassettes vers les marchés de banlieue. Au début des années 90, Barbès s'effondre : le resserrement drastique des visas pour les Algériens prive les boutiques de la clientèle *« du bled »* venue reconstituer ses stocks en France ; les artistes communautaires signent chez les majors du disque, avec Khaled pour star. Les jeunes Maghrébins de France achètent aujourd'hui leurs disques dans les hypermarchés.

Le raï débarque sur la scène française, hors communauté, en 1986, lors du premier festival raï organisé au Théâtre de Bobigny : tous les « chebs » oranais sont au rendez-vous, grand-mère Rimitti aussi. Tous, Khaled compris, rentreront au pays après le festival, sauf Cheb Mami, un jeune né en 1966 dans les faubourgs de Saïda. Mami a alors vingt ans et déjà six ans de carrière professionnelle. Il est timide, il a de mauvais musiciens. Douze ans plus tard, il est celui qui incarne le mieux la maturité d'un raï que les jeunes Français de la deuxième génération ont découvert avec leurs parents – *« Ma mère achetait des cassettes au marché et les passait à la maison »*, dit Bagdad, dix-huit ans, de Sevran, membre actif du fan-club de Mami – tandis qu'ils écoutaient IAM, Alliance Ethnik ou Tonton David avec leurs copains de la cité.

« Le raï et le rap, dit Saïd, de Fontenay-aux-Roses, *c'est pas la même prononciation. »* Le raï se chante, en principe, en arabe, *« et là, il faut avoir la voix »*. Le rap est une musique qu'on écoute parce qu'on est jeune. Le raï, *« c'est la chanson de chez nous »*. Du chanteur pop Rachid Taha les jeunes disent avoir aimé *Douce France*. Le raï « industriel » a ses grandes dates : la sortie, en 198[illegible] de *Kutche*, de Khaled, album métissé conçu par le producteur de rock Martin Meissonnier avec le saxophoniste de jazz algérien Safy Boutella ; celle, en 1990, de *Let me Raï*, de Mami, enregistré aux Etats-Unis, mais brisé par la censure en période de guerre du Golfe ; le concert donné à New York, à Central Park, à l'occasion du « Bastille Day » le 14 juillet 1991, où la musique française est représentée par le Guinéen Mory Kanté, les Gypsy Kings et Khaled ; l'immense succès de *Didi*, de Khaled, en 1992.

UN PUBLIC TRÈS FÉMININ

Khaled égrène son image dans la communauté en chantant, en français, *Aïcha*, standard de Jean-Jacques Goldman, et surtout quand vient aux oreilles de son public – celui du raï est très féminin – que l'étoile de la pop maghrébine, symbole de liberté des mœurs et de lutte contre l'enfermement, bat sa femme, Samia, qu'il a épousée en 1995. Comme si, dit une beurette de Mantes-la-Jolie, nouveau fief du raï d'où sortent Faudel, son frère Rami et les rappeurs d'Expression Direkt, *[illegible] des grands frères ne suffisait pas »*.

Sulfureux à [illegible], le raï est toujours très actif en Algérie, en particulier à Oran où de nouveaux cabarets ne cessent de s'ouvrir. Un festival y a rassemblé cet été plus de soixante jeunes chanteurs de raï. *« Le raï résiste, sans calcul politique »*, explique Mami. Pour être inspiré de l'attitude d'opposition frontale au régime du groupe marocain Nass El Ghiwane, dont Rachid Taha a repris un titre-phare, *Diwan*, le raï n'est pas explicitement politique. Mais, pour l'apprécier, dit encore Khaled, *« il faut s'enivrer du parfum des femmes dévoilées »*.

La raison est suffisante pour déplaire aux intégristes de l'islam, et pour faire du raï une force d'opposition. Rachid, de Sevran, était *« au CP quand Cheb Hasni s'est fait tuer en Algérie »*, en septembre 1994. L'assassinat en juin de Lounès Matoub l'a davantage touché. C'est *« la culture qu'ils veulent abattre »*, dit-il. Et la joie. La fête. Celle de la nuit oranaise, celle du parc de Sevran le 14 juillet, celle des après-midi dansantes au Bourget, au Val-Fourré, ou des concerts associatifs où se retrouvent les grands-mères et les petits-fils, le père qui écoutait du *chââbi* et la petite dernière qui ne jure que par Faudel, jeune premier du raï né en France, qui revendique ses racines de chanteur de charme, entre Khaled et Charles Aznavour.

Véronique Mortaigne

★ « 1, 2, 3 Soleils », Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 12e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 26. Tél. : 01-44-68-44-68. 165 F. Livre : *L'Aventure du raï*, de Bouziane Daoudi et Hadj Miliani, Ed. Seuil. Albums : Cheikha Rimitti, *Aux sources du raï*, [illegible] Blue Silver ; Cheb Mami, *Saïda*, Blue Silver/Virgin ; Rachid Taha, *Yah Rayah*, Barclay ; Khaled, *Sahra*, Barclay ; Faudel, *Baïda*, Mercury.

Un événement Polygram

Le concert « 1,2,3 Soleils » est d'un coût élevé : son budget s'élève à 6 millions de francs pour une recette de billetterie qui ne dépassera pas 1,7 million ; l'amortissement est gagé par la vente de 200 000 exemplaires de l'album enregistré en live. Initiateur de l'événement, Pascal Nègre, PDG de Polygram Musique France, maison mère des trois chanteurs, espère dépasser le simple impact marketing.

Le directeur musical de l'entreprise en est persuadé : *« Notre ambition est culturelle. Musicalement, ce peut être une bombe. La naissance d'un vrai rhythm'n'blues européen. Mais, pour moi, l'objectif est aussi politique. Pour l'Algérie bien sûr, comme pour la France. Si la musique arabe provoque des émotions qui nous sont familières, c'est que nos cultures ont des troncs communs. Cela va complètement à l'encontre de ce que disent Le Pen et Mégret. »*

HEBERTOT
l'atelier
pièce célèbre de
Jean-Claude GRUMBERG
mise en scène
Gildas BOURDET
avec
Wojtek PSZONIAK
Marianne EPIN
LA PRESSE UNANIME !
De merveilleux fragments d'humanité. — Le Figaro
Le théâtre c'est ça, pleurer et rire ensemble. — Télérama
Un immense talent qui atteint l'universel. — Le Canard Enchaîné
Drôle à pleurer. — Le Parisien
Une vraie réussite. — La Tribune
Du vrai théâtre populaire au sens noble. — Les Echos
Très réussi. — Le Monde
01 43 87 23 23 PARIS

A la conquête de la bande FM

MALGRÉ LA LOI sur les quotas, qui l'exclut, comme elle ignore toutes les langues de l'espace francophone, malgré une frilosité entretenue face au monde arabe, le raï fait désormais partie du paysage radiophonique. En janvier 1998, une étape importante a été franchie avec l'apparition sur Skyrock (*« Premier sur le rap »*, dit son slogan) d'une émission lui étant entièrement consacré, « Raï suprême ». En quelques mois, le succès de ce programme a dépassé toutes les prévisions. D'après Médiamétrie, c'est l'émission musicale la plus écoutée le dimanche soir entre 23 heures et minuit (212 000 auditeurs, contre 176 000 sur Fun Radio, 112 000 sur NRJ, ce jour-là à la même heure).

Selon Michel Lévy, responsable des musiques arabes chez Blue Silver, cet engouement des amateurs de rap pour le raï n'a rien de surprenant : *« Laurent Bouneau, directeur général des programmes de Skyrock, s'est rendu compte que le rap était très écouté par les beurs. Cela lui a donné l'idée de tester une émission spécifiquement raï. »* La liste des artistes diffusés dans « Suprême raï » montre à l'évidence qu'à Skyrock, comme ailleurs, on ne s'embarrasse guère d'exactitude quand il s'agit de présenter une musique spécifique. Que viennent donc faire sous l'étiquette « raï » le Kabyle Lounes Matoub, ou Tarkan, la coqueluche de la jeunesse turque ? *« Nous défendons une musique qui scelle la rencontre de l'Orient et de l'Occident*, répond Laurent Bouneau. *L'important, c'est d'amorcer la pompe avec des locomotives. Nous faisons un travail intensif sur vingt, vingt-cinq artistes maximum. »*

CENSURÉ DURANT LA GUERRE DU GOLFE

On n'entendra donc pas sur Skyrock les nouvelles stars du genre en Algérie. Cheb Abdou par exemple, chanteur travesti d'Oran, ne se déplaçant jamais sans la protection d'une escorte, qui a vendu cet été, dit-on chez Beur FM, cinq millions de cassettes en Algérie, ou bien encore Chaba Kheira (un CD disponible chez Gafaïti Productions).

Ces artistes ont par contre les faveurs de Beur FM, première radio communautaire (seize fréquences sur l'ensemble du territoire français), qui a toujours accordé une place de premier plan au raï. *« Nous diffusons à peu près quarante titres par jour et avons deux émissions qui lui sont consacrées, « Puissance Raï », plus, à partir de cette année, « Rap'n'Raï »*, dit Sidahmed Guenaoui, responsable de la programmation musicale. Invité parfois sur France Inter (dans les émissions d'Isabelle Dhordain et de Jean-Louis Foulquier), toléré lorsqu'il est chanté en français sur NRJ (*Aïcha*, de Jean-Jacques Goldman, interprété par Khaled), le raï s'installe donc lentement sur la bande FM. Faut-il pour autant crier victoire ? Michel Lévy se souvient des arguments franchement racistes de certains programmateurs à la fin des années 80 et de la censure dont Mami a souffert au moment de la guerre du Golfe : *« Avant, il n'y avait rien ; maintenant, il y a, mais on a parfois l'impression encore que la guerre d'Algérie n'est pas tout à fait terminée dans toutes les têtes. »*

Patrick Labesse

Steve Hillage, sorcier anglais d'un concert oriental

LA FATIGUE fait un peu perdre à Steve Hillage son excellent français. A quarante-huit heures de Bercy, les journées sont longues pour le directeur musical d'1, 2, 3 Soleils. Ce Britannique francophile pilote les dernières répétitions, après avoir choisi les quatre-vingts musiciens présents sur scène, assumé l'organisation technique du concert, les nouveaux arrangements des chansons ainsi que la production du disque *live* (à paraître le 16 novembre) et celle de la vidéo (à sortir en décembre après diffusion sur Canal Plus). *« Le plus difficile est d'avoir une vue globale d'une organisation forcément morcelée en une quantité de sous-ensembles. Cent cinquante techniciens sont concernés. »*

La fascination de Steve Hillage pour la musique arabe ne date pas d'hier. Considéré comme l'un des guitaristes les plus inventifs du rock anglais des années 70 – associé à certains musiciens de la scène de Canterbury (Robert Wyatt, Kevin Ayers) puis au « rock progressif » (notamment avec le groupe Gong installé en France, puis en solo) –, il s'est d'abord aventuré dans les paysages orientaux suggérés par le psychédélisme sur les traces des expériences des Beatles. Dans le disque *Open* (1978), il enregistre une reprise d'un morceau d'Oum Kalsoum. Dix ans plus tard, c'est justement cette adaptation qui convaincra Rachid Taha, alors leader de Carte de séjour, de collaborer avec le guitariste devenu producteur (notamment avec le groupe Simple Minds) et réalisateur artistique.

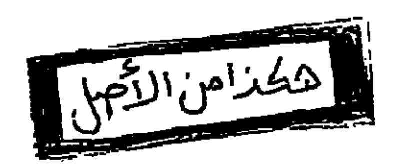
CHEF D'UN ORCHESTRE VIRTUEL

De cette époque date l'étroite complicité (quatre disques produits ensemble) qui unit l'ancien « baba cool » visionnaire britannique au pionnier algéro-lyonnais du rock maghrébin. *« Rachid et moi partageons la même philosophie de la musique*, précise Steve Hillage. *Cette culture définie comme orientale ou exotique n'est pas si différente de la nôtre. S'il y a un tunnel sous la Manche, il en existe aussi un sous la Méditerranée. Notre but est de retisser ces liens artificiellement rompus entre les cultures. Les nouvelles technologies nous y aident. Ensemble, nous avons beaucoup travaillé sur le rapprochement des musiques traditionnelles et de la "transe" techno. »* Quasi absent de la scène depuis 1980, le musicien britannique a créé bien avant l'essor du genre une unité électronique, baptisée System 7.

Une telle amitié n'a-t-elle pas compliqué les relations du producteur avec les deux autres stars de la soirée ? *« Khaled et Faudel sont sans doute moins sensibles que Rachid aux nouveaux courants musicaux, mais ils sont ouverts aux expériences »*, répond Steve Hillage, qui a appris à mieux connaître ces bêtes de scène. *« Khaled est un immense chanteur. Même pendant les répétitions, il m'a impressionné. Avec Faudel on sent le jeune artiste, lui aussi chanteur exceptionnel, en train de développer une forte personnalité. Rachid a une technique vocale différente, plus proche d'une sensibilité rock, même si, sur son dernier album, il s'est rapproché de ses racines. De toute façon, le but du show est d'être plus grand que la simple somme de ces individus. »*

Accompagné de son éternelle complice, Miquette Giraudy, Steve Hillage – derrière ses ordinateurs – fera office, sur scène, de chef d'orchestre virtuel. Sous sa baguette cybernétique, un orchestre oriental de trente-deux cordes, la section rythmique de David Bowie, des musiciens (percussionnistes, cuivres, joueur d'*oud*, de flûte...), empruntés à chacun des groupes des trois chanteurs. Concept de ces deux heures et demie de spectacle raï-rock-techno : un tiers du show chanté à trois, des duos et quelques performances en solo. En conclusion, une version franco-arabe du *Comme d'habitude* (Steve Hillage dit « *My Way* »), de Claude François.

Stéphane Davet



هكذا من الأصل

LA NOUVELLE-CALÉDONIE > L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

48 heures après le référendum sur les accords de Nouméa....

Le Monde L'AVION

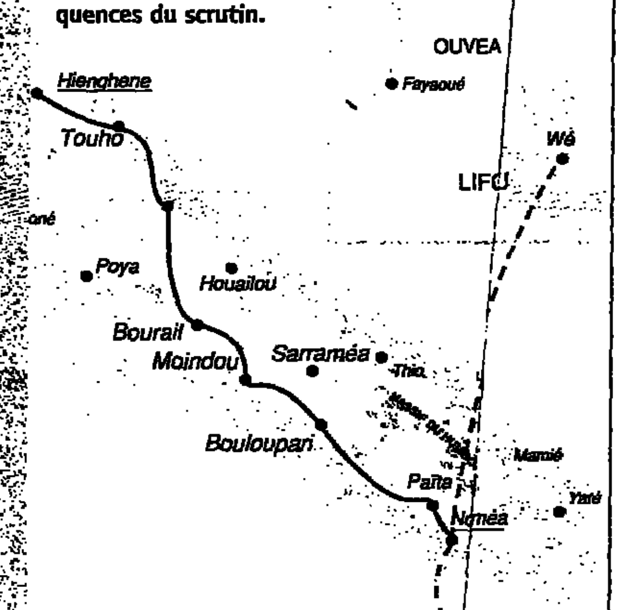


La Nouvelle-Calédonie

L'après-référendum

Voyage du dimanche 8 novembre au mercredi 18 novembre 1998

Jean-Marie Colombani et les journalistes du *Monde* spécialistes de la Nouvelle-Calédonie, vous invitent à rencontrer des personnalités politiques, économiques, culturelles et religieuses du "Caillou", afin d'analyser avec elles les conséquences du scrutin.



► Jours 1 et 2
Paris / Colombo / Sydney / Nouméa
En vol, soit un demi-tour du monde.

► Jour 3
Centre culturel Jean-Marie Tjibaou
Débat avec Jacques Lafleur.

► Jour 4
L'île des Pins (le bagne et le lagon)

► Jour 5
Lifou : 24 heures au coeur d'une tribu Kanak.

► Jour 6
Le nickel : richesse et partage...

► Jours 7 et 8
Nouméa / Hienghène / Nouméa
Tombe de Jean-Marie Tjibaou, rencontres avec les Kanak de l'intérieur et avec la société civile calédonienne.

► Jour 9
Nouméa : débat avec Roch Wamytan.

► Jours 10 et 11
Nouméa / Paris

Pour toute information : Arlette Chouchana
Voyageurs du Monde, 55 rue Ste-Anne 75002 Paris
Tél : 01 42 86 17 00 - Fax : 01 42 96 40 04

Le Monde a réalisé ce voyage en collaboration avec AOM, J.F.D System Voyageurs du Monde

Licence N° 075950346.

Le Centre de musique baroque de Versailles fête Clérambault

Abandonné par son sponsor, le CMBV a été rattaché à l'Etablissement public du château

LES « GRANDES JOURNÉES », manifestation-phare du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), rendent hommage cet automne au compositeur Nicolas Clérambault (1676-1749). Un livre (chez Fayard), signé de Catherine Cessac, musicologue-chercheuse détachée par le CNRS au CMBV, éclaire sur l'œuvre et la personnalité de ce compositeur, dont seuls le nom et quelques partitions sont à ce jour connus du grand public. C'est l'aboutissement d'un patient travail dans la manière d'une institution qui, depuis deux ans, a connu des bouleversements qui ont laissé planer une menace sur la survie de ses activités.

En 1996, Alcatel, mécène exclusif du Centre (en 1991, le mécénat représentait 6 millions de francs pour un budget total de 18,5 millions), a annoncé son retrait puis cessé tout concours en 1997. La structure (une quarantaine de personnes) mise en place en 1987 par Vincent Berthier de Lioncourt, directeur général, et Philippe Beaussant, directeur artistique, s'en est trouvée fragilisée. On a craint non seulement pour la saison de concerts et les rituelles « Grandes Journées » consacrées à un compositeur, mais aussi pour les structures de pédagogie (la maîtrise d'enfants, accessoirement le studio d'interprétation, qui n'a jamais vraiment fait ses preuves) et de recherche (l'Atelier d'études), moins spectaculaires mais centrales.

UN PEU DE ROUGE

Il paraissait important de sauvegarder la structure-clé du CMBV, l'Atelier d'études (devenu en 1992 laboratoire associé au CNRS), lequel a produit en quelques années un corpus éditorial de musique française qui a non seulement la qualité d'être musicologiquement impeccable mais d'être accessible au grand public. D'autres bouleversements ont eu lieu. Le plus marquant a été le rattachement, en 1997, du CMBV à l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles, présidé par Hubert Astier. Il paraissait logique : les affrontements et le manque de synergie entre l'Etablissement public et la composante musicale appelaient une normalisation.

Avec pour mission de gérer les liens entre l'Etablissement public et l'organisme associé CMBV, Vincent Berthier de Lioncourt fut promu directeur du département de la musique et des spectacles, Jean Duron, patron de l'Atelier d'études et personnalité extrêmement attachante, devenant directeur artistique. Le diplomate Bertrand Dufourcq, fils du musicologue Norbert Dufourcq, est l'actuel président du CMBV, défendant des projets de développement sur l'extérieur qui ne peuvent que faire du bien à cette institution. Mais toute sclérose n'est pas impossible, si cette réorganisation se traduisait par une trop grande inféodation à l'animation musicale du château ou par un relatif dédain pour la nature première du CMBV (recherche et valorisation de la musique française des XVII[e] et XVIII[e] siècles). Car Hubert Astier ne passe pas pour un grand amateur de la musique baroque.

Ainsi, la saison d'été 1998 qu'il a voulue, « Les Nouveaux Plaisirs de Versailles », faisait une part importante à des concerts et spectacles très éloignés de la ligne artistique défendue par le CMBV depuis onze ans. Et l'on se demande pourquoi Véronique Gens y chantait des mélodies de Fauré, Ton Koopman y dirigeait la *Passion selon saint Jean* de Bach, le RIAS-Kammerchor y interprétait des motets de Brahms... On s'étonne aussi d'avoir vu programmés le très peu baroque Orchestre de chambre Bernard Thomas ainsi que la série « Musiques du temps présent », trois concerts de musique contemporaine (Pierre Henry, Paul Mefano, Philippe Hurel) venus justifier, peut-on croire, que Versailles continue d'abriter la création... Paul Mefano travaillait dans une banlieue « rouge ». Il dirige aujourd'hui le conservatoire de Versailles. Tant mieux pour Versailles, à qui un peu de rouge ne fera pas de mal.

L'argent manque à la production musicale du CMBV. Jean Duron le rappelle : « *Nous avions naguère 3,5 millions de francs pour la saison entière, alors que cette année nous ne disposons que de la moitié. Quand on sait qu'un plateau de concert pour des grands motets coûte autour de 350 000 F...* »

R. Ma

GÉRARD RONDEAU

Le Centre de musique baroque de Versailles.

TROIS QUESTIONS À

JEAN DURON

1 **Pourquoi le directeur artistique du Centre de musique baroque de Versailles a-t-il choisi de rendre hommage à Nicolas Clérambault ?**

Parce qu'une bonne part de sa production était restée inédite ou muette. On connaît surtout la musique de clavecin et d'orgue, quelques cantates, mais nous avons tenu à redonner, pour la première fois depuis leur création, des ouvrages comme le petit opéra *Le Triomphe d'Iris*, l'oratorio *La Femme adultère* et des grands motets qu'on ne connaissait pas. Nous avons eu beaucoup de travail de restauration sur certaines œuvres, mais c'est notre rôle : accompagner les ensembles dans leur travail de recherche, leur fournir l'accompagnement idoine jusqu'au concert.

2 **Musicologue et musicien, vous n'avez jamais séparé la recherche de la pratique. Est-ce toujours votre ambition pour l'animation du Centre ?**

Notre politique va aller de plus en plus vers des associations avec des groupes et des chefs comme l'Ensemble baroque de Limoges de Christophe Coin, le Concert spirituel de Hervé Niquet, les Talents lyriques de Christophe Rousset. Un autre ensemble-clé était celui des Demoiselles de Saint-Cyr, animé par Emmanuel Mandrin. Mais, par manque de soutien financier, il vient de décider de suspendre les activités de son groupe et d'annuler le concert qu'il devait donner ce week-end à Versailles.

3 **Dans l'avenir, envisagez-vous de vous ouvrir aux régions et à l'international ?**

Pour la saison 1999, nous entamons un partenariat actif avec la région Lorraine, à l'occasion des Grandes Journées qui seront consacrées à Henry Desmarest, compositeur lorrain essentiel. J'espère travailler avec Clermont-Ferrand, Bordeaux, Dijon et qu'une politique de partenariat nous aidera à défendre ces compositeurs qui ont fait leur carrière en dehors, mais souvent sur le modèle de Versailles. Nous prévoyons aussi d'aider des chercheurs en Amérique du Nord.

Propos recueillis par
Renaud Machart

A Monterey, le jazz de l'Amérique en son jardin

Déjà présent en 1958, le vétéran Dave Brubeck s'est produit dans ce festival cool et festif

MONTEREY (Californie)
de notre envoyée spéciale

C'est en 1958, dans une baie magnifique située au sud de San Francisco, que le Festival de Monterey a débuté en beauté avec, à l'affiche, Louis Armstrong, Dizzy Gillespie, Gerry Mulligan, Dave Brubeck, Billie Holiday. Quarante ans après, le régal est à nouveau venu du pianiste Dave Brubeck, mais aussi du guitariste Pat Metheny, du vibraphoniste Bobby Hutcherson accompagné du pianiste McCoy Tyner, de la chanteuse Dee Dee Bridgewater, de la Jazz Machine du batteur Elvin Jones... En tout, une cinquantaine de formations d'un calibre exceptionnel, dans six lieux de concerts simultanés.

Les quarante mille festivaliers qui ont arpenté la vaste pelouse de Monterey, du 18 au 20 septembre, se sont déplacés du Garden Stage, où se produisait en plein air la chanteuse de blues Sista Monica, au Night Club, où l'on entendait un orchestre de jazz, en passant par la Coffee House, où swinguait le trio de la pianiste Jessica Williams, après avoir goûté au funk de Tower of Power. Pendant ce temps-là, au Dizzy's Den, le pianiste et compositeur Dave Brubeck racontait sa vie avec humour à un auditoire médusé. On pouvait aussi acheter des dessins et des aquarelles de Miles Davis.

Entre deux goulées de musique, les amateurs de jazz se nourrissent de *jambalaya*, de *spare ribs*, de *dirty rice*... Les odeurs du Sud flottent dans l'air de Monterey, une grande fête sympathique, aussi divinement cool que la musique qu'elle célèbre et où la communauté noire est bien plus représentée que dans la population américaine moyenne. « *Je ne suis pas musicien, juste un mordu de jazz* », explique ce Noir de Los Angeles, qui n'a pas raté le pèlerinage de Monterey depuis trente-trois ans.

Le jeune pianiste Brad Mehldau, dont le jeu amène régulièrement la comparaison avec Bill Evans, a ouvert la danse. Dans la grande arène de sept mille places, le rythme du Zawinul Syndicate a déclenché des réactions plus qu'enthousiastes. Puis se sont succédé le Mingus Big Band, le trio des chanteuses Marcia Ball, Irma Thomas et Tracy Nelson. Dee Dee Bridgewater a entamé le concert du samedi soir avec son interprétation du répertoire d'Ella Fitzgerald. Elle scatte merveilleusement bien, elle risque *A Tisket, A Tasket*, elle en fait un peu trop, mais sa première prestation en solo à Monterey a emballé le public.

PAT METHENY EN TRIO

C'est Dave Brubeck qui a offert le beau moment d'émotion de ce festival. Il fêtera bientôt ses quatre-vingts ans, sa voix semble un peu frêle quand il introduit ses morceaux, mais son doigté félin n'a en rien perdu de sa force. Accompagné par son fils Dan aux percussions, de Stan Poplin à la contrebasse et Bobby Militello au saxophone, il a régalé le public de ses dernières compositions et du très célèbre *Take Five*. « *Awesome* » (impressionnant), a commenté en coulisses Clint Eastwood, grand amateur de jazz et l'un des administrateurs du festival. Certaines scènes de *Play Misty for Me* (1971), le premier film d'Eastwood metteur en scène ont été tournées ici.

Dimanche, l'Oakland Interfaith Gospel Choir a donné le ton et chauffé le public pour une autre longue journée de musique. Le chanteur Al Jarreau, peut-être le plus commercial des artistes présents cette année, a galvanisé son audience. On a eu droit à un hommage au violoniste Stéphane Grappelli, à une belle prestation de Kenny Werner. Invité pour la première fois à Monterey, Pat Metheny a monté un trio ad hoc avec Brian Blade (percussions) et Larry Grenadier (contrebasse). Son grand talent mélodique – il qualifie d'ailleurs ses morceaux de « *chansons* » (*songs*) –, la clarté ronde de son jeu de guitare, y compris de cette étrange guitare-harpe à plusieurs têtes, ont envoûté le public.

« *Les maisons de disques et les radios vous chanteront peut-être une autre chanson*, explique Tim Jackson, le directeur du festival, *mais j'estime que la santé du jazz de concert et de festival est très bonne actuellement aux Etats-Unis. Depuis vingt ans, les associations à but non lucratif ont pris les choses en main, et cela multiplie nos choix artistiques.* » D'autant que le Festival de Monterey ne se contente pas d'honorer ce grand héritage musical américain. Il veille à son avenir avec beaucoup de zèle, en réinvestissant ses bénéfices dans l'éducation musicale et en ouvrant son programme aux orchestres de jazz des écoles américaines. Les prestations de ces jeunes musiciens étaient époustouflantes d'enthousiasme et de professionnalisme, qu'il s'agisse du Los Angeles County School for the Arts Big Band, du Monterey Jazz Festival High School All-Star Big Band, ou encore du Berklee-Monterey Quartet 98.

Claudine Mulard

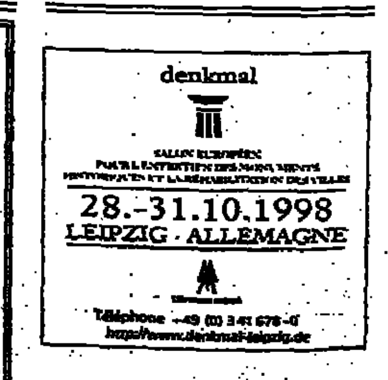
★ A écouter : ***Monterey Jazz Festival : 40 Legendary Years*, trois CD, (Malpaso/Warner), compilation de quelques-uns des grands moments du plus ancien des festivals de jazz aux Etats-Unis publiés par le label de jazz de Clint Eastwood.**

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC.
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
01.42.08.71.00 - 7j/7

2 nouveaux copieurs personnels Canon Chez Duriez

Sans entretien. Compact et léger. Tout papiers. Canon FC 200 avec alimentation feuille à feuille 2 490 F TTC, FC 220 avec alimentation automatique 50 feuilles 3 490 F TTC.

Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e
112 bd St-Germain Paris 6e



هكذا من الأصل

Saison Musicale 98/99

En retrait du monde, l'Abbaye Royale de Fontevraud offre depuis plusieurs années son vaste espace de silence et de paix aux musiques classiques et extra-européennes : sous l'égide d'interprètes rares qui y croisent leurs expériences, leurs pratiques et leurs aspirations, elle invite à traverser siècles et cultures afin d'aller plus avant dans l'intégralité d'une œuvre ou dans les arcanes d'un style musical. Cet itinéraire tracé de novembre à juin autour de week-ends thématiques réserve à chacun la découverte de répertoires insoupçonnés et de musiciens exceptionnels. Cette nouvelle saison se partagera entre une approche plurielle de la mélancolie et exhaustive des trios avec piano de Beethoven, une initiation festive aux musiques d'Égypte et virtuose à celles de l'Inde, une histoire de la Nativité et plusieurs récits de la Passion, enfin un regard sélectif sur le Siècle d'Or espagnol et sur la musique de chambre française de la fin du XIXème siècle.

Abbaye Royale de Fontevraud



L'Abbaye

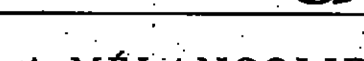
Le Centre Culturel de l'Ouest a été créé en 1975 à l'initiative de la Région des Pays de la Loire qui contribue, depuis cette date, à la restauration de l'Abbaye de Fontevraud. Centre culturel de rencontre, le C.C.O. assure, aux termes d'une convention signée avec l'État, la gestion et la mise en valeur de cette cité monastique fondée en 1101 par Robert d'Arbrissel.

Pour tout renseignement sur les activités du Centre Culturel de l'Ouest (spectacles, concerts, visites, stages...)
Tél. 02 41 51 73 52 • Fax 02 41 38 15 44

Hôtel et restaurant du Prieuré Saint-Lazare
à l'intérieur de l'Abbaye
Tél. 02 41 51 73 16 • Fax 02 41 51 75 50

TARIFS DES CONCERTS
Tarif normal : 120 F • Tarif réduit : 100 F
Abonnement possible

La mélancolie



Octobre 1998





Pour ouvrir sa saison, l'Abbaye de Fontevraud convie musiciens, philosophes, historiens et médecins à confronter leur approche de la mélancolie : concerts et conférences envisageront, dans la perspective d'un regard pluriel, ce vagabondage équivoque des sens et de l'esprit frôlant parfois les confins de la folie.
Bien avant l'avènement du *spleen* romantique, la mélancolie suspend poètes et musiciens dans une attention propice à la création et est l'âme d'une musique sonnant aux appels du cœur. Ses instruments de prédilection ? La voix et la viole de gambe, aux inflexions si proches du souffle humain, auxquelles sont dédiées des partitions d'une rare splendeur - les *Lachrimae* de Dowland par exemple, variations aux mille vertus consolatrices d'une âme éplorée.

Ce week-end exceptionnel mettra en lumière l'une des révélations de cette saison : l'Ensemble Dædalus. "Accompagnés de cordes pincées et frottées, les voix de l'ensemble sont magnifiques de variété de couleurs et de subtilité musicale. [...] L'intonation est d'une perfection irréprochable." *(Le Monde)*

samedi 17 • 17 h 00 • conférences
Brenno Boccadoro - *"Éléments de grammaire mélancolique"*
Bernardino Fantini - *"Vibrations et passion. Les modèles médicaux des effets de la musique à la fin du XVIIème siècle"*

samedi 17 • 21 h 00 • concert
ENSEMBLE DÆDALUS
sous la direction de **ROBERTO FESTA**
Dowland *Lachrimae*, Trabaci, Frescobaldi, Wilbye...

dimanche 18 • 14 h 30 • conférence
Jackie Pigeaud
"La survie de la tradition de la musicothérapie antique"

dimanche 18 • 16 h 00 • concert
ENSEMBLE DÆDALUS
sous la direction de **ROBERTO FESTA**
Desprez, Narvaez, Rore, Castro...



Festival de Pâques

Mars et Avril 1999



Du mercredi au samedi saint préludant au bouleversement de Pâques, l'Abbaye de Fontevraud vit en musique la Passion du Christ : les plus grands artistes d'aujourd'hui, flambeaux de l'interprétation du répertoire baroque, accompagnent l'Homme-Dieu dans l'intimité de sa souffrance en relevant quelques-unes des plus belles pages inspirées par le sacrifice pascal. Avec eux, leçons des ténèbres, lamentations et déplorations sont l'expression magnifiquement renouvelée du drame noué entre la vie et la mort.

mercredi 31 mars • 21 h 00
Lamentations pour la semaine sainte
COLLEGIUM VOCALE DE GAND
sous la direction de **PAUL VAN NEVEL**

jeudi 1er avril • 21 h 00
Les grands motets de Bach
LA PETITE BANDE
sous la direction
de **SIGISWALD KUIJKEN**

vendredi 2 avril • 21 h 00
La liturgie du vendredi saint
ENSEMBLE LA COLOMBINA

samedi 3 avril • 16 h 00
Autour du Stabat Mater de Vivaldi
MARTIN ORO contre-ténor
ENSEMBLE 415
sous la direction de **CHIARA BANCHINI**

dimanche 4 avril • 11 h 00
Messe de Pâques

Aux horizons du Nil / Musiques de l'Inde

Novembre 1998 - Mai 1999

Pratiquées comme un art où rites sacrés et gestes quotidiens sont traditionnellement liés, les musiques d'Égypte et d'Inde partagent une même joie irradiante, une même richesse héritées de leurs anciens. Patrimoine inaliénable aujourd'hui bouleversé par de jeunes talents charismatiques, elles rayonnent comme l'âme de deux mondes fascinants.

samedi 28 novembre • 21 h 00
LES MUSICIENS DU NIL

dimanche 29 novembre • 16 h 00
HUSSEIN AL-BECHARI
ET SON ENSEMBLE
CHEIKH AHMAD BARRAYN
ET SON ENSEMBLE

samedi 1er mai • 21 h 00
SHASHANK
ET SON ENSEMBLE

dimanche 2 mai • 17 h 00
ZAKIR HUSSAIN
ET SON ENSEMBLE

Jordi Savall

Mai 1999

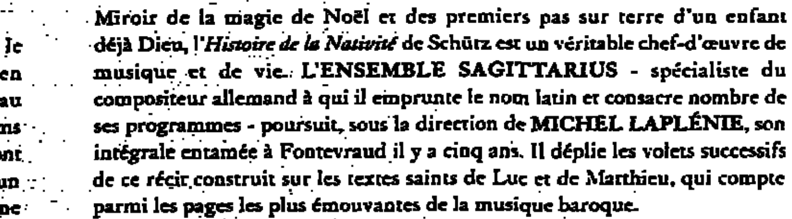


Intense période créatrice, le XVIème siècle voit fleurir en Espagne une musique au tempérament rude mais chaleureux, grisée des parfums capiteux et des saveurs âpres attisés par le soleil. Ce sont les polyphonies de Morales, Guerrero et Victoria - un art vocal, une science instrumentale gagnés par une ardeur à jouer, une ferveur à chanter. Ce sont aussi les chants des sibylles, baignés de l'atmosphère nocturne et surnaturelle du rite des origines. Jordi Savall et Montserrat Figueras livrent à Fontevraud les fruits de leur travail de référence.

samedi 15 • 21 h 00
Les voix humaines
JORDI SAVALL viole de gambe
Bach, Marais, Hume, Sainte-Colombe...

dimanche 16 • 17 h 00
Les chants de la Sibylle
LA CAPELLA REIAL DE CATALUNYA
sous la direction de **JORDI SAVALL**
Cabanilles, Cárceres, Flecha...

Une histoire de la nativité



Miroir de la magie de Noël et des premiers pas sur terre d'un enfant déjà Dieu, l'*Histoire de la Nativité* de Schütz est un véritable chef-d'œuvre de musique et de vie. **L'ENSEMBLE SAGITTARIUS** - spécialiste du compositeur allemand à qui il emprunte le nom latin et consacre nombre de ses programmes - poursuit, sous la direction de **MICHEL LAPLÉNIE**, son intégrale entamée à Fontevraud il y a cinq ans. Il déplie les volets successifs de ce récit construit sur les textes saints de Luc et de Matthieu, qui compte parmi les pages les plus émouvantes de la musique baroque.

dimanche 13 décembre 1998 • 16 h 00

INTÉGRALE

Les trios de Beethoven

Concentrée sur les années 1793 à 1811, la composition des trios avec piano de Beethoven reflète l'affirmation d'un style en même temps que le passage d'un siècle : balayant les canons classiques instaurés par Haydn et Mozart, Beethoven déploie des thèmes inspirés, des harmonies éclatantes et des couleurs contrastées - autant de qualités "symphoniques" souvent soulignées. Pour les interpréter, le **TRIO WANDERER**, l'une des meilleures formations de sa génération : ses membres sont jeunes, téméraires et artistes jusqu'au bout de l'archet.

samedi 13 et dimanche 14 mars 1999 • 21 h 00, 11 h 00 et 16 h 00

Avec Franck, Fauré et Chausson,

la fin du XIXème siècle avance, en France, des écritures qui renouvellent considérablement l'approche de la musique : l'harmonie classique est pensée en couleurs, les lignes mélodiques s'épurent jusqu'au silence, les formes se glissent hors des cadres. Ils ouvrent ainsi la voie à des générations de compositeurs en quête d'une tradition émancipée des canons romantiques. Une équipe exceptionnelle pour ce passage en douceur d'un siècle à l'autre : **RENAUD** (violon) et **GAUTIER CAPUÇON** (violoncelle), **MICHEL DALBERTO** (piano) et le **QUATUOR CASTAGNERI**.

samedi 19 et dimanche 20 juin 1999 • 21 h 00 et 17 h 00

Comment s'y rendre ?

L'Abbaye de Fontevraud est située entre Saumur et Chinon. Vous pouvez vous y rendre :

par le train	TGV Paris/Saint-Pierre-des-Corps puis train jusqu'à Saumur.
	TGV Paris/Angers puis train jusqu'à Saumur.
par la route	Autoroute A 11 puis A 85, sortie Bourgueil.
	Autoroute A 10, sortie La Thibaudière, puis D 751 vers Chinon.

Les manifestions du Centre Culturel de l'Ouest reçoivent l'aide de la Région des Pays de la Loire, du Département de Maine-et-Loire, du Ministère de la Culture et de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ainsi que le soutien de la Région Poitou-Charentes, des départements d'Indre-et-Loire, de Loire-Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée et de la Vienne. Apportent également leur concours les établissements de vins de Saumur Gratien-Meyer, la Fondation Yves Rocher, le Crédit Mutuel Anjou et France Télécom Fondation d'entreprise.

هكذا من الأصل

Les nihilistes de Dostoïevski, boit-sans-soif d'un monde nouveau

A l'Opéra-Comique, Roger Planchon reprend la traduction des « Démons » d'André Markowicz

A l'Opéra-Comique, Roger Planchon reprend mot pour mot la traduction par André Markowicz des *Démons*, de Fedor Dostoïevski, en cherchant à tout couvrir des 1 250 pages du roman, ce qui fait perdre de l'épaisseur aux personnages. Le metteur en scène se rattrape avec un dispositif empruntant beaucoup au cinéma et privilégiant la vitesse, pour imposer la réalité d'un récit devenu fou.

LES DÉMONS, de Dostoïevski. Adaptation et mise en scène de Roger Planchon. Avec Hervé Pierre, Michel Duchaussoy, Eric Métayer, Hippolyte Girardot, Patricia Karim, Régis Royer, Vanessa Guedj, Vanessa Larré, Patrick Séguillon, Laurent Gamelon, Thomas Cousseau... OPÉRA-COMIQUE, rue de Marivaux, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Tél. : 01-42-44-45-46. 70 F à 200 F. Durée : 3 h 20. Jusqu'au 15 novembre.

« Maintenant, nous savons de quoi il s'agissait. » Entrée en matière abrupte du narrateur, Grigoriev, devant un chaos d'où émerge la tête géante d'une statue de Nicolas II, couchée avec les instruments de sa chute (faucille, marteau et étoile rouge), emportés à leur tour dans le désastre – belle réussite du décorateur Thierry Leproust. Nous sommes encore en 1871, dans la Russie citadine frémissant de ses *Démons*, les nihilistes. Dostoïevski solde ses comptes avec eux et avec son passé de libéral. Il les présente comme une bande de *lioudichki*, terme intraduisible autrement qu'en *« moins que rien »* ou *« petits minables »*, nous dit André Markowicz, dont Roger Planchon reprend mot pour mot la traduction (en poche, chez « Babel »). Des boit-sans-soif d'un monde nouveau, prêts, comme l'historique Netchaïev, à tuer l'un des leurs pour aligner la réalité sur leur rêve. A leurs côtés et à distance, un loup solitaire, Stavroguine, dont Dostoïevski avouera qu'il est allé le chercher *« dans son propre cœur »*.

Roger Planchon a choisi de traiter au long les douze cent cinquante pages du roman. Au découpage, il n'a pas son égal. Sans doute parce qu'il est un monteur de première force. Pour les dialogues, Dostoïevski a mis en place un implacable billard à trois boules : Dieu, Révolution, Russie. Et des phrases à prendre « cul sec ». Au choix : *« Avec dix millions de têtes coupées, on pourra d'autant mieux... sauter le ruisseau »* (Piotr Verkhovenski - Netchaïev) ; ou *« Quand ce sera égal de vivre ou de ne pas vivre, Dieu sera mort. La liberté sera. »* (Kirilov). Pédagogue discret de la narration, Planchon sait pouvoir compter en outre sur son intelligence aiguë du sujet, des personnages, de l'Histoire... Soit. Rien ne manquera de l'action. Mais à vouloir tout couvrir, l'adaptateur a dû alléger ses personnages d'un bon poids de chair.

Un seul exemple : le fameux chapitre neuvième (écarté par l'éditeur du romancier), « Chez Tikhone », confession par Stavroguine du viol d'une petite fille, que Planchon renvoie non sans raison vers la fin de la pièce – c'est le sommet de l'horreur veule, un moment où les « démons » deviennent immédiatement palpables. A lui seul, ce chapitre a la densité d'un acte entier. Un « saint » et un pervers s'observent longuement avant de s'affronter presque au ralenti, pour tenter de contraindre l'autre à mettre genou en terre. La confession est le coup bas prémédité par Stavroguine pour anéantir Tikhone. Chez Planchon, le pope n'est plus qu'une longue silhouette noire, un signe graphique, en sorte que le « cœur » de Dostoïevski est bien là, devant lui, mais il ne bat plus.

DÉFICIT DE CHAIR

Pour compenser ce déficit de chair, l'adaptateur-metteur en scène a choisi la vitesse. Un compromis habile et jouable par un artisan de haute technicité comme lui. Le dispositif scénique permet d'enchaîner les scènes avec la souplesse de plans de cinéma, une inventivité sans failles, imposant la réalité d'un récit devenu fou. L'Histoire est un vaste sens giratoire, poussé dans le sens des aiguilles d'une montre, où le temps ne se mesure plus objectivement, mais se décompte selon l'intensité des actes. La durée est suspendue aux invectives, aux proclamations. Peu de détours, pas de recours. La vieille machine Russie emballée se met à hoqueter, mais continue de tourner sans que le soleil s'éteigne sous les nuages des incendies.

La vitesse soûle parfois, comme la langue d'André Markowicz, faite aux bouches de notre temps, grandes ouvertes pour coller aux abîmes dessinés par Dostoïevski. La vitesse soude plus encore. Toute la troupe du TNP court du même pas, qui absorbe les faiblesses. Cette homogénéisation s'inscrit contre les tentations de « stariser » Stavroguine comme par le passé (Pierre Vaneck en 1959 dans l'adaptation de Camus et José-Maria Flotats en 1972). L'élan collectif ne suffit pourtant pas à dissimuler les disparités : il y aura ceux qui surnagent difficilement, ballottés par la frénésie de leurs personnages (Hippolyte Girardot - Stavroguine ou Eric Métayer - Piotr Verkhovenski) ; ceux qui sont pile dans le tempo (Hervé Pierre - Grigoriev et Michel Duchaussoy - Stéphane Verkhovenski) ; et celles qui paraissent sans cesse relancer la machine en la devançant de quelques pas (Vanessa Larré - Lisa et Vanessa Guedj - Dacha).

Jean-Louis Perrier

INSTANTANÉ

LE TANGO MAQUILLÉ

Daniel Binelli est un élève d'Astor Piazzolla, le compositeur argentin mort en 1992 qui avait incurvé la trajectoire du tango vers plus de sophistication intellectuelle. Milva a tiré la chanson populaire italienne vers Brecht, elle a scellé les noces artistiques de Giorgio Strehler avec Luigi Tenco. Les voilà, l'un avec un quintette, l'autre avec une rousseur décuplée, enfermés le temps d'un hommage à Piazzolla, à l'Espace Cardin, un lieu où le sac à main à chaînette dorée est recommandé pour les dames. Milva porte de belles robes de Gianfranco Ferré, noire et en voile, rose-pourpre et brillante, plus élégantes que les décors bébêtes conçus par l'atelier du Piccolo Teatro de Milan. Daniel Binelli porte son bandonéon comme un fagot. Il range avec soin la petite feutrine qui protège l'instrument de son genou après chaque solo. On l'imagine la pliant chaque soir après le turbin. Son tango est cravaté et marque la victoire du fond de teint sur les rougeoiements de la passion.

Ni lui, ni ses musiciens ne sont concernés par la sensualité du genre né à l'embouchure du Rio de la Plata. S'ils se contentaient de rester raides comme des passe-lacets, ils se laisseraient oublier au profit de Milva – qui chante, d'une belle voix, à l'italienne, avec emphase, tout en extérieur. Mais ils jouent beaucoup et en faisant des effets de manche. Passionnée, Milva l'est. Parfois avec trop d'ostentation, le bras allongé et encerclé de lumière, comme au théâtre, la chevelure défaite pour la *Ballade pour un fou*. En 1984, elle avait créé *El Tango*, avec Piazzolla, au Théâtre des Bouffes du Nord, lieu magique tenu par Peter Brook. Le maître argentin lui avait écrit des mélodies ; elle avait emprunté des paroles à Horacio Ferrer, David McLean ou Jean-Claude Carrière. Le dramaturge de la musique argentine n'est plus là, *El Tango* s'est délocalisé vers les velours de l'avenue Gabriel. Milva la diva n'en a pas fini avec *Finale* (paroles de Claude Lemesle) que déjà la troupe occulte des flatteurs prépare les corbeilles de fleurs dans les coulisses.

Véronique Mortaigne

★ Milva, *El Tango d'Astor Piazzolla*, avec le quintette de Daniel Binelli (bandonéon). Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Mo Concorde. 20 h 30, jusqu'au 5 octobre ; le 4, à 17 heures. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 220 F.

« Demi-jour », la pièce fantôme de Jean-Marie Patte

DEMI-JOUR, spectacle de Jean-Marie Patte. Avec Eléonore Hirt, Ludovic Baude, Christophe Vandevelde, Manuel Le Lièvre, Kimon Dimitriadis, Jean-Marie Patte. THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 12e. Mo Bastille ou Voltaire. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 17 heures. 120 F et 80 F. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 17 octobre.

La pièce nouveau-née de Jean-Marie Patte, *Demi-jour*, va vous demander un effort d'acclimatation. Un saut à pieds joints dans l'inattendu. Ne dites pas que vous êtes surpris : Patte est « costumier de la fête », comme l'on dit. Un incorrigible de la bande à part. Rappelez-vous ce soir de juillet, à Avignon, dans les années 70. Un palais aux coupoles d'église, grandiose ; des fresques un peu Sixtine au zénith ; un fauteuil impérial sur sol de mosaïques. Attente, Patte apparaît. S'assied. C'est tout. Cinq quarts d'heures plus tard, nous sommes toujours là. En silence, lui aussi. Immobiles, lui aussi. Du théâtre de méditation.

Cette fois-ci Patte vous invite dans un théâtre vaisseau-fantôme. Paralysé. Pris dans les glaces. *« Aujourd'hui, c'est le temps du théâtre-quand-même »*, dit-il. La scène est à l'abandon, depuis des lustres. Hantée par quelques âmes en peine. Un pompier aux beaux yeux qui fume beaucoup (des joints). Un as des parcs, jardins et cimetières, fanatique du sequoïa pleureur *« parfaitement acclimaté sous notre ciel mais de croissance très lente »*. Un ancien régisseur, qui quelquefois vient dormir là : *« Je fais partie du bâtiment, comme un trou dans le mur. »*

Surprise : ce théâtre désert vous donne ce soir-même un gala : la grande actrice d'un temps lointain, Françoise, sans nom de famille, va venir. Ses publics l'avaient baptisée « L'Etoile du Nord », tant son jeu avait la pureté et l'irradiation de la neige. Et voici qu'elle est aveugle, qu'elle ne peut plus marcher. Elle apparaît, portée dans les bras de l'ancien régisseur, elle est vêtue d'une robe blanche, elle est filiforme.

Jouée par la grande Eléonore Hirt, elle va, une heure durant, nous tenir sous le charme d'un chant, presque sacré, de mémoire et d'imaginaire. Il avait jusqu'ici écrit de bien belles choses, Jean-Marie Patte. Mais pas aussi belles que celle-là. « L'Etoile du Nord » a oublié ses rôles, elle ne se rappelle que les étudiants qui, pour la raccompagner chez elle après la pièce, *« dételaient sa voiture et prenaient la place des chevaux »*. Elle ne vit plus, en toute clarté, que son enfance, une petite barque dans un pré (une image d'inondation ?), le chauffeur du taxi qui attend à la porte du cimetière, un romanichel enfant, infirme, qui tourne la manivelle du manège, les trois coussins que sa mère continuait de mettre sur sa chaise parce qu'elle la croyait encore toute petite, une grande camisole blanche empesée...

MER DE NUÉES BLANCHES

Demi-jour est un fantôme de pièce. Les phrases inachevées planent sur une mer de nuées blanches. Les comédiens, Ludovic Baude, le pompier de service, Christophe Vandevelde, le régisseur trou dans un mur, Manuel Le Lièvre, l'ingénieur des jardins, et Kimon Dimitriadis, l'acteur d'autrefois, sont là, nets et vifs, comme les visiteurs matinaux d'une citadelle en ruine, qui sautent par-dessus les pierres. Jean-Marie Patte, depuis que Rossellini lui avait confié, en 1966, le rôle de Louis XIV, se maintient à hauteur d'Olympe, notre comédien le plus calme, le plus secret, le plus astral, le plus surnaturel, un trésor. Filant comme une très belle jeune Parque sa fable hallucinée, Eléonore Hirt est divine.

Michel Cournot

Nancy exhume l'« Electre » de Théodore Gouwy

ELECTRE, de Théodore Gouwy. Avec Françoise Polet (Electre), Cécile Eloir (Clytemnestre), Michaël Myers (Oreste), Marcel Vanaud (Aegiste), Psalette de Lorraine, ensemble vocal Ars Musica, chœur de l'Opéra de Nancy, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Pierre Cao (direction). Opéra de Nancy-Lorraine, le 24 septembre.

NANCY
de notre envoyé spécial

La dernière exécution d'*Electre*, scène dramatique de concert de Théodore Gouwy, à Francfort-sur-Oder en janvier 1898, remporta le plus vif succès. Trois mois avant sa mort, le compositeur lorrain, qui avait été bien davantage joué et compris en Allemagne, emportait la conviction que sa *« compréhension de l'oratorio moderne était juste »*. L'accueil chaleureux des exécutions successives de cette fresque de deux heures quinze, qui s'inspirait de Sophocle, lui avait même fait écrire : *« La question de la musique dramatique en concert est résolue. »*

Après *Oreste*, *Iphigénie* et *Polyxène*, dont il avait également composé les poèmes, *Electre*, achevée en 1887, avait été l'objet d'un soin particulier pour fondre les parties en un tout continu, imbriquer les interventions constantes du chœur et celles des quatre solistes, équilibrer les exigences de la musique pure et de l'élément pittoresque – l'hésitation des soldats sommés d'arrêter Oreste, par exemple. Ecrite en français, car le retour de la Sarre à la Prusse, en 1815, quatre ans avant la naissance de Gouwy, n'avait rien changé aux racines culturelles de sa famille, *Electre* n'avait été jouée que dans sa traduction allemande et on l'oublia bientôt. Certes, la partition d'*Oreste* restait accessible, mais le matériel d'orchestre avait disparu sous les bombardements de la dernière guerre. Sans l'opiniâtreté de l'Institut Théodore-Gouwy de Hombourg-Haut, qui avec le soutien du conseil régional de Lorraine a tant fait pour tirer de l'oubli le compositeur, sans la patience de René Auclair, qui a réalisé la copie des parties d'orchestre, cette musique serait restée lettre morte. Mieux encore, l'éditeur discographique messin K 617 (distribué par Media 7) en promet l'enregistrement pour la mi-novembre.

Présentée d'abord par l'Opéra de Nancy, en prologue de sa saison lyrique, devant une salle comble et visiblement conquise, avant de gagner, dimanche, Hombourg, *Electre* a suscité la réunion des forces chorales et musicales de la région, sous la direction d'un chef qui les connaît assez pour en tirer le meilleur.

Une œuvre comme celle-là a besoin d'enthousiasme. Ecrite dans une esthétique du retour à Gluck, rejetant les charmes de l'italianisme comme les néologismes wagnériens, elle reste aux alentours du Mendelssohn le plus sage ou du *Paradis et la Péri* de Schumann, le génie en moins. A côté de passages un peu ternes, à force de ne pas vouloir briller d'un faux éclat, on apprécie les moments d'émotion – celui d'Electre apprenant la nouvelle de la mort d'Oreste – mais aussi d'étranges naïvetés quand le compositeur, sortant de sa retenue, décide de se laisser aller.

Gérard Condé

SORTIR

PARIS

Rétrospective Jacqueline Veuve
Filmant et décrivant sans nostalgie un pays à travers son armée, ses paysans, ses vignerons, l'Armée du salut, ses artisans, et bien sûr les femmes, Jacqueline Veuve, cinéaste documentaire suisse, a réalisé une cinquantaine de films qui ont été présentés dans de nombreux festivals internationaux. Son premier court métrage, *Le Panier à viande*, date de 1966. Son premier long métrage *La Mort du grand-père ou Le Sommeil du juste* est sélectionné au Festival de Locarno en 1978. Elle réalise alors de nombreux documentaires ainsi que deux fictions, *Parti sans laisser d'adresse* et *L'Evanouie* ; ses films ont presque tous reçu des prix internationaux, parmi eux : *Les Frères Bapst, charretiers, Armand Rouiller, fabricant de luges, Chronique paysanne en Gruyère, L'Homme des casernes* et *Journal de Rivesaltes 1941-1942*, sorti en France en 1997.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 3e. Mo Saint-Paul. Du 26 septembre au 7 octobre. Tél. : 01-42-71-38-38.

Hayet Ayad
Chanteuse d'origine kabyle (désignée meilleure voix de l'année 1997 par la Spedidam dans le registre des musiques du monde et traditionnelles), Hayet Ayad est en duo avec le musicien-compositeur Christian Zagaria dans un spectacle intitulé *Du désert d'Orient aux jardins d'Espagne* : cantigas, romances et chants traditionnels sont au programme.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e. Mo Châtelet. Les 26 et 27, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ainsi va la vie
de Forest Whitaker (Etats-Unis, 1 h 55).
Avions de papier
de Farhad Mehranfar (Iran, 1 h 30).
La Classe de neige (*)
de Claude Miller (France, 1 h 36).
Conte d'automne
Film français d'Eric Rohmer (France, 1 h 50).
Le Dernier Voyage de Robert Rylands
de Gracia Querejeta (Espagne, 1 h 40).
Inquiétude
de Manoel de Oliveira (Portugal, 1 h 50).
Magic Warriors
de Ronny Yu (Etats-Unis, 1 h 43).
Le Témoin du marié
Film italien de Pupi Avati (Italie, 1 h 43).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Deux mains, la nuit
de Robert Siodmak. Américain, 1945, noir et blanc (1 h 23).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Gare centrale, de Youssef Chahine : le 26, à 20 h 10, le 27, à 22 h 45 ; *Le Terroriste*, de Nader Galal : le 26, à 21 h 50, le 27, à 20 h 10.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Akira Kurosawa
Dersou Ouzala : le 26, à 18 h 45, 21 h 15 ; *Chien enragé* : le 27, à 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Dode's Caden : le 26, à 19 h, 21 h 30.
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Manoel de Oliveira
Les Cannibales : le 26, à 16 h 20 ; *Le Val Abraham* : le 26, à 20 h 15 ; *Francisca* ; le 27, à 20 h 15.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Polar Story
En quatrième vitesse, de Robert Aldrich : le 26, à 18 h, 20 h, 22 h ; *Laura*, d'Otto Preminger : le 27, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ;
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les Soixante Ans du Mac-Mahon
Le Faucon maltais, de John Huston : le 26, à 17 h 20, 20 h 40 ; *Menaces dans la nuit*, de John Berry : le 26, à 19 h 10, 22 h 30, le 27, à 14 h ; *Le Grand Sommeil*, de Howard Hawks : le 27, à 15 h 30, 18 h 10, 21 h.
Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
Andreï Tarkovski
Le Miroir : le 26, à 18 h 45, 21 h 15 ; *Andreï Roublev* : le 27, à 13 h 45, 17 h 20, 20 h 50.
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Noces de bambou
de Jean-Christophe Bailly et Gilberte Tsaï, mise en scène de Gilberte Tsaï.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
Le Poisson des grands fonds
de Marieluise Fleisser, mise en scène de Bérangère Bonvoisin.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mo Gambetta. Le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Cabaret citrouille, revue (et corrigée)
d'Achille Tonic et Ferdinand Lecomte, mise en scène d'Achille Tonic.
Chapiteau Achille Tonic, 43, quai d'Austerlitz, 13e. Mo Gare d'Austerlitz. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.
Ningen
de Christian Taguet, mise en scène d'Augustin Letellier, avec le Cirque baroque.
Espace chapiteau du parc de La Villette, 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Le Lac des cygnes
Ballet national de Cuba. Alicia Alonso (chorégraphie).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 350 F.
Paul Motian Electric Be Bop Band
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 27, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Lo'Jo Triban
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9e. Mo Pigalle. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.
Reggae Bash
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18e. Mo Pigalle. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 130 F.

DERNIERS JOURS

30 septembre :
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, 6e. Le 26, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Diego Rivera, Frida Kahlo
Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, 7e. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 40 F.



هكذا من الإصل

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 Le Médaillon fatal ■■
Bernard Knowles (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

23.00 Les Frissons de l'angoisse ■■
Dargio Argento (Italie, 1975, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

0.40 Le Journal d'une femme de chambre ■■
Luis Buñuel (France, 1964, N., 95 min). Cinétoile

1.50 Country, les moissons de la colère ■■
R. Pearce (EU, 84, 105 min). Cinéstar2

2.05 Die Drei Codonas ■■
Arthur Maria Rabenalt (Allemagne, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

3.40 Les Proies ■■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 26 septembre 1948. Bernadotte assassiné, quel avenir pour la Palestine ? Invité : Elias Sanbar, historien palestinien. Arte
20.00 Thalassa. Le Crabe au sang bleu. TV 5
20.30 Le Club. Invité : Roland Giraud. Ciné Classics
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar, Eric Vigne, Claude Durand, Jean-Claude Casanova. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Escapade dans les Vosges. Syrie : Le chant des norias. France : La vallée des pendus. Italie : *Le pont aux reflets d'or.* TV 5
21.35 Metropolis. Les globes du Roi-Soleil. Felice Varini. Derrière la page. Arte
22.20 Ciné-Cinécourts. L'Afrique. Invités : José Laplaine, Abderrahmane Sissiko, Kadiatou Konaté, Amadou Diallo. Ciné Cinémas
22.00 Gestes d'artisans. [2/2]. Le métal. Histoire
22.35 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. France 3
22.40 Portugal, un portrait naturel. [3/3]. Le littoral. Odyssée
22.55 Israël, 1948-1998. [4/6]. Renaissance d'une Nation. Planète
23.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. Entre les communistes et nous. Histoire
23.40 Les Chefs-d'œuvre et leurs secrets. Un tableau, une vie. Odyssée
23.50 Les Lions d'Etosha. Planète
0.00 Un siècle d'aviation. [3/4]. Un siècle d'aviation civile mondiale. Histoire
0.10 Music Planet. Maria Joao. Arte
0.15 Paquebots de légendes. [4/4]. Le rêve continue. Odyssée

DOCUMENTAIRES

20.35 Telenovelas. Le miroir cathodique. Planète
20.45 ▶ L'Aventure humaine. Le Naufrage de *La Belle.* Arte
20.50 Horizons extrêmes. L'Antarctique, l'avenir du continent glacé [3/3]. TMC
20.50 La Danse de l'avion. Odyssée
21.35 La Quête du futur. [4/22]. Les mystères du cosmos. Planète
21.45 Karsha, la route de la rivière gelée. TMC
21.45 Carlos Gardel à la télévision. [2/2]. Ciné Classics
21.50 L'Esprit du jaguar. [3/4]. Les chasseurs de la mer des Caraïbes. Odyssée
21.55 L'Amérique des années 50. [4/7]. A Burning Desire. Canal Jimmy
22.00 L'Héritage culturel d'Oscar Wilde. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.55 Rugby. Coupe d'Europe. Toulouse - Ulster. France 2
23.00 Golf. Westin Texas Open. AB Sport
23.10 Boxe. Championnats d'Europe. Poids mouche. David Guerault - Alexandre Mahmutov. France 2

MUSIQUE

18.30 Celibidache dirige l'Orchestre de la Radio de Stuttgart. *Trois Nocturnes,* de Debussy ; *Songe d'une nuit d'été,* de Mendelssohn. Mezzo
19.35 Tchaïkovski 150th Anniversary Concert from China. *Concerto pour piano nº 1 et Symphonie nº 6, Pathétique.* Avec Roger Woodward, piano et l'Orchestre symphonique du Central philharmonique de Pékin, dir. Tan Lihua et Han Zhongjie. Muzzik
20.30 Soirée Gershwin. *Porgy and Bess.* Mise en scène de Trevor Nunn. *Par l'Orchestre philharmonique* de Londres, dir. Simon Rattle. Mezzo
22.35 Eels. Saint-Malo 97. Paris Première
23.00 Andrea Chénier. Scala de Milan 85. Dir. Riccardo Chailly. Muzzik

THÉÂTRE

0.10 Les Caprices de Marianne. Alfred de Musset. Mise en scène. Lambert Wilson. France 3

TÉLÉFILMS

20.30 Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [1/3]. Ciné Cinémas
21.00 Nanou ou Gaëlle. Christine François. France 3
22.25 Les Carnassiers. Yves Boisset. Festival
22.35 Attention fragile, 1986-1987. Manuel Poirier. Arte
23.00 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13ème Rue

SÉRIES

20.30 Les Rois maudits. [3/6]. Festival
20.35 McCallum. Une mort à petite dose. Canal +
20.40 Les Cinq Dernières Minutes. Le Faux Nez. Série Club
20.40 Derrick. Dîner avec Bruno. L'indifférence. RTL 9
20.40 New York Undercover. Dealer n'est pas jouer. Une affaire classée X. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. Sur la corde raide. M 6
21.00 New York Police Blues. T'en fais trop Charlie. Canal Jimmy
21.45 The Sentinel. Le prix d'une vie. M 6
22.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Le rituel Musgrave. Disney Channel
22.13 High Incident. Personne n'entre à El Camino (v.o.). 13ème Rue
22.25 Stargate. Dans le nid du serpent. TSR
22.30 Orages d'été. [5/8]. TV 5
22.40 Profiler. Le pouvoir corrompt. M 6
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps. Canal Jimmy
0.30 American Gothic. La semeuse. 13ème Rue
0.35 Millennium. Les blessures du passé. France 2

NOTRE CHOIX

● 18.35 TMC
Brigade volante
Si elle n'atteint jamais le niveau des *Cracker, Suspect numéro 1* ou autres *McCallum, Brigade volante* (33 × 50 min) n'en est pas moins une série policière intéressante grâce à son aspect documentaire et ses scénarios d'Anita Bronson et Paul Knight basés sur des faits réels et solidement charpentés. Produite par la compagnie London Weekend Television pour la chaîne ITV, la série retrace les enquêtes d'une brigade de douane volante de Soho chargée de mettre fin aux trafics d'armes ou de drogue et de démanteler des réseaux de pédophiles. Le groupe dirigé par le commissaire Bill Adams (Malcom Storry) se compose de cinq jeunes inspecteurs, trois femmes et deux hommes, qui sont souvent appelés à se déplacer aux quatre coins du globe (Pays-Bas, Hongkong, Colombie...) pour traquer les trafiquants. – *J.-J. S*

● 21.00 France 3
Nanou ou Gaëlle
Le plat pays. Horizons mouillés, maisons de briques, route glissante. Nanou, 16 ans, et Gaëlle, 19 ans, deux sœurs vivant dans une ferme du nord de la France. Nanou va en classe, Gaëlle est caissière dans une station-service. Elles « fréquentent » des garçons sans intérêt jusqu'à ce que Gaston, un vague cousin, vienne bousculer tout ça. Le scénario, tiré d'un roman intitulé *Amours de jeunes filles idiotes,* est un peu faible mais les acteurs sont excellents. Un film curieux, attachant, qui ressemble à un documentaire sur la vie quotidienne en milieu agricole tant la réalisatrice, Christine François, a fait le choix du réalisme souligné par une mise en scène minimaliste. – *A. Cr.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Spécial F1.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Drôle de jeu.
23.15 Hollywood Night. Haute tension. Téléfilm. Rick Jacobson.
0.55 Formule F1.
1.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Comment faire ?
19.25 Comment faire plus ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 Tout le monde chante Salvador.
23.10 Boxe. Championnat d'Europe des poids mouche. David Guerault - Alexandre Mahmutov.
0.25 Journal, Météo.
0.35 Millennium. Les blessures du passé.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef. Atelier clandestin.
20.40 Tout le sport.
21.00 Nanou ou Gaëlle. Téléfilm. Christine François.
22.35 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes.
23.35 Météo, Soir 3.
23.55 Saturnales. 0.00 et 1.50 Journal des spectacles. 0.10 Les Caprices de Marianne. Pièce d'Alfred de Musset.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.25 La Légende de Calamity Jane. [3/13]. Sur la piste des bisons.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 *Les Simpson.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 McCallum. Une mort à petite dose.
22.15 Supplément détachable.
23.00 Risque maximum. Film. Ringo Lam.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 26 septembre 1948.
19.50 Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. [3/3].
20.45 ▶ L'Aventure humaine. *Le Naufrage, de La Belle.*
21.35 Metropolis.
22.35 Attention fragile, 1986-1987. Téléfilm. Manuel Poirier.
0.10 Music Planet. Maria Joao.
1.10 Le Roi ébahi ■ Film. Imanol Uribe.

M 6

18.10 Mission impossible, 20 ans après.
19.10 Turbo. Mondial de l'automobile : le centenaire.
19.45 Warning.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Sur la corde raide. 21.45 The Sentinel. Le prix d'une vie. 22.40 Profiler. Le pouvoir corrompt.
23.35 Le Jeu de la vengeance. Téléfilm. Jack Ersgard.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Comédie-Française. *Les Femmes savantes,* de Molière.
22.35 Opus. L'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence.
0.05 Le Gai Savoir. Paul Veyne.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Les Fiançailles au couvent. Opéra de Prokofiev. Par le Chœur du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Guillaume Tourniaire.
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 La Jeunesse de Richard Strauss. *Concerto pour cor nº 1,* de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Metzmacher, Neunecker, cor ; œuvres de Wagner, R. Strauss, Brahms, Mozart.
22.00 Da Capo. David Oïstrakh. Œuvres de Tartini, Lalo, Beethoven, Chostakovitch, Tchaïkovski.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

17.30 L'Impossible Monsieur Bébé ■■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., 100 min). Ciné Classics

18.00 Le Jardin du diable ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min). Ciné Cinémas

18.20 Le Cerf-volant bleu ■■
Tian Zhuanhuang (Chine, 1994, 135 min). Cinéstar 2

19.30 Certains l'aiment chaud ■■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). Cinétoile

20.30 Les Aveux de l'innocent ■■
Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min). Ciné Cinémas

20.35 Princess Bride ■■
Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, 95 min). Disney Channel

21.00 Nola Darling n'en fait qu'à sa tête ■■
Spike Lee (Etats-Unis, 1986, v.o., 85 min). Paris Première

21.30 Cinq pièces faciles ■■
[illegible] Rafelson (Etats-Unis, 1970, v.o., [illegible]). Cinétoile

22.00 Le Dernier de la liste ■■
John Huston (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

22.00 Les Frissons de l'angoisse ■■
Dario Argento (Italie, 1975, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

22.10 La Famille Fenouillard ■■
Yves Robert (France, 1960, N., 85 min). Disney Channel

22.40 Le Dahlia bleu ■■
George Marshall (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). 13ème Rue

23.05 Tiens bon la barre Jerry ■■
Norman Taurog (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 90 min). Cinétoile

0.05 Libera, mon amour ■■
Mauro Bolognini (Italie, 1974, v.o., 115 min). France 3

0.05 Sur la route de Madison ■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 135 min). Ciné Cinémas

0.05 Country, les moissons de la colère ■■
Richard Pearce (Etats-Unis, 1984, 105 min). Cinéstar 2

0.35 Tous en scène ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min). Cinétoile

0.35 Merci la vie ■■
Bertrand Blier (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Le Monde des idées. L'euthanasie. Invités : Jacques Pohier ; Renée Sebag-Lanoé. LCI
12.10 et 2.40 Polémiques. Invitée : Elisabeth Guigou. France 2
12.30 Arrêt sur images. Bill Clinton, Monica Lewinsky : pouvoir, justice et médias aux Etats-Unis... et en France. Invités : Robert Badinter ; Axel Krauze. La Cinquième
18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Louis Schweitzer. LCI
18.55 Public. Invités : Jeanne Moreau ; Françoise de Panafieu ; Renaud Muselier ; Hervé Mariton ; Pierre-Christophe Baguet ; Renaud Dutreil. TF 1
22.50 Politique dimanche. Invitée : Edith Cresson. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Manuel Legris. Roger Planchon. Hervé Di Rosa. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Invités : Antonio Lobo ; Ahmadou Kourouma. La Cinquième
14.30 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle Allemagne. Histoire
14.55 Planète Terre. TMC
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Koweït l'enfer. Super fœtus. Histoire
16.00 Le Sens de l'Histoire. Les élections allemandes : Allemagne, une histoire difficile. Invités : Michel Meyer ; Gérard Saint-Paul. La Cinquième
18.00 Soirée spéciale résultats élections allemandes. En duplex avec Bonn et Berlin. LCI
19.05 et 0.00 Le Gai Savoir. Maurice Druon. Paris Première
19.10 Le Club. Roland Giraud. Ciné Classics
20.15 Mise au point. TSR
20.40 ▶ Soirée thématique. Oxford - Cambridge. Arte
20.45 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle société russe. Histoire
20.50 Zone interdite. J'ai choisi la France. M 6
21.45 Envoyé spécial, les années 90. La vallée des désastres. Côte d'Ivoire, carton jaune. Histoire
22.50 Viva. Les amoureux du silence. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Monte Verità. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.30 La Quête du futur. [4/22]. Les mystères du cosmos. Planète
18.00 L'Héritage culturel d'Oscar Wilde. Planète
18.10 Voyage aux pays des dieux. Anasazi, les ancêtres. Odyssée
18.30 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. Entre les communistes et nous. Histoire
18.35 Les Dangers de la mer. [4/13]. Des mâchoires mortelles. Odyssée
18.50 Israël, 1948-1998. [4/6]. Renaissance d'une Nation. Planète
19.00 Maestro. Persée - Polichinelle-Persée. [1/2]. Arte
19.00 Voix indiennes. Odyssée
19.30 Un siècle d'aviation. [3/4]. Un siècle d'aviation civile mondiale. Histoire
19.45 Les Lions d'Etosha. Planète
20.05 Van Gogh, un autodidacte et ses maîtres. Paris Première
20.10 Prier dans la Cité des anges. Odyssée
21.00 Kassav'. Le zouk, un sacré médicament. Muzzik
21.00 CIA. [5/5]. La CIA aux commandes. Odyssée
21.25 *Méditerranée,* rive sud. [8/13]. Maroc, une histoire ancienne. Planète
21.55 La Bataille du Chili. [3/3]. Le pouvoir populaire. Planète
21.55 Le Vent, les Hommes. Odyssée
22.15 The Gershwin Years. [2/2]. An American in Paris and Hollywood and Catfish Row. Muzzik
23.00 L'Esprit du jaguar. [4/4]. Odyssée
23.15 Les Rêves perdus du roi bâtisseur. L'œuvre urbaine et architecturale de Léopold II (1865-1909). TV 5
23.30 Drogues, répression ou prévention ? Planète
0.15 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. Planète
0.30 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. La foi et la matière. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.50 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix du Luxembourg. La course. TSR - TF 1
15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne : Madrid - Madrid. Eurosport
18.30 Stock cars. Championnat NASCAR : Les NAPA AutoCare 500. Eurosport
23.00 Golf. Westin Texas Open. AB Sport

MUSIQUE

18.25 Mozart. *Requiem K626.* Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
19.00 Beethoven par Celibidache. *Symphonie nº 7.* Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
20.00 Bach. *Concertos pour un, deux, trois violons.* Par la Capella Clementina, dir. Helmut Müller-Brühl. Muzzik
20.30 Keith Jarrett. Enregistré le 20 mars 1996. Mezzo
22.25 Les Grandes Dames du jazz. Sarah Vaughan. Concert enregistré en 1983. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Le Dernier Mot. Gilles Béhat. Festival
20.55 Arthur Rimbaud. Richard Dindo. Téva

SÉRIES

17.10 Babylon 5. La longue nuit de Londo. Canal +
17.20 Equalizer. Pas d'orchidée pour McCall. 13ème Rue
17.35 Le Fugitif. Seconde vue. La Cinquième
19.00 Stargate SG-1. Emancipation. M 6
20.00 Seinfeld. Amour, délices et pâté de campagne (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Le choix de l'abonné nº 9 (v.o.). Canal Jimmy
20.40 Les Incorruptibles. Banque privée. Série Club
21.00 Urgences. Pères et fils. Le cirque. France 2
21.00 Friends. Celui qui a du jus. Celui qui hallucine (v.o.). Canal Jimmy
21.30 Destination danger. Les deux femmes de George Foster. Série Club
22.20 Profit. Forgiveness (v.o.). Canal Jimmy
0.15 High Incident 2. Personne n'entre à El Camino (v.o.). 13ème Rue
0.30 Derrick. Le crime est dans l'escalier. RTL 9
1.10 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.). Canal Jimmy
1.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le clan des grenouilles (v.o.). 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques.
✱ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.45 France 3
Montagne

Finis les exploits, place aux montagnards

DEPUIS treize ans, « Montagne » cherche à partager avec les téléspectateurs son goût pour les cimes. Sous l'impulsion de Patrick de Carolis, le magazine de Pierre Ostian change de rythme et de jour de diffusion et devient mensuel. Programmé après « C'est pas sorcier » chaque dernier dimanche du mois, en alternance avec « Outremers » qui perd une case sur quatre, « Montagne » change aussi de formule et d'animateur. Deux jeunes passionnés des sommets, Alexandre Poussin et Sylvain Tesson (25 et 27 ans), présenteront dorénavant trois reportages (un de vingt-six minutes et deux de treize) dans un cadre naturel.

Produit à Grenoble et diffusé sur le réseau national, « Montagne » se veut résolument ouvert sur le monde. Toutefois le magazine abandonne les récits d'explorations et la compétition – le créneau « aventuriers des cimes » –, au profit de portraits et d'histoires d'hommes et de femmes qui vivent avec la montagne tous les jours de leur vie. A l'heure où TF 1 propose « Télé Foot », ces reportages devront jouer un rôle unificateur auprès de la famille.

Dans ce premier numéro, Zineb, femme guide dans les monts du Haut-Atlas marocain, nous fera découvrir la vie des petits villages isolés. Au fil de ce voyage en compagnie d'une enfant du pays apparaît clairement le contraste entre une ville moderne comme Casablanca et un monde d'une autre époque. A travers la confrontation de modes de pensée divergents, on mesure la lente et difficile évolution de la société marocaine. Avec en prime des paysages sublimes.

Suit un court portrait d'un intrépide kayakiste filmé dans sa retraite de la vallée de l'Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Quelques images impressionnantes dans un reportage qui demeure trop superficiel. Le dernier film présente une équipe chargée de l'entretien d'une *via ferrata* dans les Dolomites, à la frontière italo-autrichienne. Un sujet original, qui aurait gagné à être resserré. La nouvelle formule de « Montagne » a sans doute besoin de se roder.

Hervé Harpoutian

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Formule 1. Grand Prix du Luxembourg.
15.45 Podium F1.
15.55 Pensacola.
16.55 Disney Parade.
17.50 Vidéo gag.
18.25 *30 millions d'amis.*
18.50 L'Euro en poche.
18.55 Public.
20.00 Journal, Le Résultat des courses, Météo.
20.50 C comme Cinéma.
20.55 Ghost ■ Film. Jerry Zucker.
23.10 Ciné dimanche.
23.20 Y a-t-il un flic pour sauver le Président ? ■ Film. David Zucker.
0.55 La Nuit du risque. Film. Sergio Gobbi.

FRANCE 2

13.30 Vivement dimanche.
15.35 Kangourou, un regard intime.
16.45 Nash Bridges.
17.35 Une fille à scandales.
18.00 Flash. Spécial élections.
18.05 Parcours olympique.
18.10 Stade 2.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Vivement dimanche prochain.
19.55 Météo, Journal, Météo.
21.00 Urgences. Pères et fils. Le cirque.
22.45 Elections sénatoriales.
23.40 Musiques au cœur. Disque... disque... rage !
1.00 Les Grands Travaux du monde. Les eaux fertiles.

FRANCE 3

13.35 Les Quatre Dromadaires. ▪
14.30 Un cas pour deux.
15.30 Sports dimanche.
17.45 Va savoir.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Bol d'air.
20.15 Bouvard du rire.
20.55 Derrick. SOS solitude.
22.00 Omerta, la loi du silence. [2/25].
22.45 Titres du Soir 3.
22.50 Politique dimanche.
23.45 Météo, Soir 3.
0.05 Cycle Mauro Bolognini. Libera, mon amour ■■ Film. Mauro Bolognini (v.o.).

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.05
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Partir avec National Geographic. L'Arbre magique du Serengeti.
14.55 Panique sur le vol 285. Téléfilm. Charles Correll.
16.30 Gun.
17.10 Babylon 5.
17.55 et 19.35 Flash infos.
18.00 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.45 Ça cartoon.
20.35 Artemisia ■ Film. Agnès Merlet.
22.10 L'Equipe du dimanche.
0.40 Killer, journal d'un assassin ■. Film. Tim Metcalfe (v.o.).
2.10 En compagnie des hommes. Film. Neil Labute (v.o.).
3.45 Le secret de polichinelle. Film. Franck Landron.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Sheila.
14.00 Le Dernier Indien Tinigua.
15.00 L'Or du Yukon.
16.00 Le Sens de l'Histoire. Les élections allemandes : Allemagne, une histoire difficile.
17.35 Le Fugitif.
18.30 Brise-glace. Michel Barnier.
19.00 Maestro. Persée - Polichinelle-Persée [1/2].
19.50 et 23.35 Arte info. Spécial élections allemandes.
20.40 ▶ Soirée thématique. Oxford - Cambridge. 20.45 Another Country ■ Film. Marek Kanievska. 22.15 Journal de Cambridge. 0.00 Les Anciens. 0.35 Bienvenue à Oxbridge ?
1.15 Metropolis. Les globes du Roi-Soleil. Felice Varini. Derrière la page.

M 6

13.15 Nord et Sud II. Téléfilm. Richard T. Heffron [1 et 2/6].
16.50 Les Voyages d'Olivia.
17.00 Agence Acapulco.
17.55 Top models 98.
19.00 Stargate SG-1.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.35 et 1.10 Sport 6.
20.50 Zone interdite. J'ai choisi la France.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Le choix des armes. Les voisins.
23.20 L'Extase. Téléfilm. Joe D'Amato.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Tindersticks. Concert.
21.45 Jazz et chanson.
22.35 Atelier de création radiophonique. *Le Marque-Page,* de Sigismund Krzyzanowski.
0.05 Radio archives. Louis Aragon.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Comme de bien entendu. Janine Reiss.
20.30 C'était hier. Concert. Donné le 17 novembre 1954, dans la grande salle du Wiener Musikverein, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan : *Concerto grosso op.6 nº 12,* de Haendel ; *Symphonie nº 4 op. 36,* de Tchaïkovski.
22.00 En musique dans le texte. 1. La chronique de Gérard Pesson. 2. Entre les lignes. L'actualité du livre et de l'édition musicale. 3. La rubrique de l'invité. Les festins de William Burroughs, par Ana de Carvalho.
23.05 Transversales. 1. Variations transversales. Les aventures électro-acoustiques de Ghédalia Tazartès. 2. Les magiciens de la Terre. Tunisie, l'art du oud selon Anouar Brahem. 3. Chansons, avec Hélène Hazéra, de la Lorraine au Québec. 4. Le jazz, probablement, avec Xavier Prévost.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Lakmé,* opéra-comique, de Delibes, par le Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson, Dessay (Lakmé), Kunde (Gerald), José Van Dam (Nilakantha).
22.30 Les Soirées... (suite). Portrait de Nathalie Dessay. Œuvres de Mozart, Rachmaninov, Alabiev, Saint-Saëns, Delibes.

هكذا من الأصل

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 1998

Le gouvernement russe est en crise avant d'être complètement formé

Le vice-premier ministre chargé des finances, Alexandre Chokhine, démissionne

MOSCOU
de notre correspondant

Alors que sa composition n'est toujours pas achevée, le gouvernement du nouveau premier ministre russe, Evgueni Primakov, a connu, vendredi 25 septembre, sa première crise politique. Alexandre Chokhine, vice-premier ministre chargé des finances et négociateur auprès des organismes internationaux, a annoncé sa démission, créant la stupeur dans les milieux politiques et financiers. Quelques heures plus tard, le libéral Dimitri Vassilev, chef de la Commission boursière fédérale, annonçait qu'il quittait lui aussi ses fonctions.

Centriste libéral, M. Chokhine, quarante-six ans, appartient au parti « Notre maison la Russie », la formation de l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine. La démission de ce poids lourd du gouvernement met fin à la relative stabilité politique qui avait suivi le vote d'investiture de M. Primakov par la Douma, il y a seulement deux semaines.

« ERREUR POLITIQUE »

Alexandre Chokhine et Dimitri Vassilev ont tous deux motivé leurs démissions par la confirmation, vendredi matin, de Mikhaïl Zadornov au poste de ministre des finances, fonction qu'il occupait déjà dans le gouvernement de Serguei Kirienko, renvoyé le 23 août dernier. « *C'est une erreur politique*, a estimé le vice-premier ministre, *Zadornov est un de ceux qui sont directement responsables des décisions du 17 août* », date de la dévaluation du rouble. M. Chokhine a ajouté qu'il ne saurait négocier avec les organisations internationales « *en ayant dans le dos un ministre qui a contribué à ruiner la confiance des investisseurs* ».

Dans un bref communiqué, le premier ministre, Evgueni Primakov, a jugé que cette démission – « *une démarche capricieuse* » – « *n'affaiblirait pas le gouvernement qui est déjà au travail* ». Les explications avancées par M. Chokhine apparaissent partielles. Au-delà de la mésentente personnelle entre les deux hommes, Mikhaïl Zadornov pouvait apparaître comme un soutien de poids à M. Chokhine dans l'épreuve de force engagée avec l'aile conservatrice du gouvernement. A trente-cinq ans, M. Zadornov est réputé être un libéral convaincu, technocrate compétent, qui avait su avant la crise financière gagner la confiance des investisseurs étrangers. La démission de M. Chokhine vient officialiser tout à la fois les fortes divisions politiques au sein du gouvernement et la gravité de la situation économique du pays. « *Avec ma démission, le gouvernement sera plus homogène* », a-t-il reconnu.

Depuis dix jours, M. Chokhine s'opposait en effet au principe d'une émission monétaire et à d'éventuelles nationalisations, demandées par les communistes Iouri Maslioukov, premier vice-premier-ministre en charge de l'économie, et Viktor Gueratchenko, le président de la banque centrale. Le flou des premières mesures économiques annoncées jeudi par M. Primakov (*Le Monde* du 26 septembre) a montré la difficulté de concilier des points de vue radicalement différents. A Moscou, les milieux financiers estiment que, sans une aide financière internationale, le gouvernement n'aura d'autre choix que de recourir à une émission monétaire massive.

François Bonnet

Le FMI demande moins de 30 % d'inflation

***La délégation du Fonds monétaire international, qui a quitté Moscou* vendredi 25 septembre, a conditionné le versement de la deuxième tranche (de 4,3 milliards de dollars) d'un prêt global de 22,6 milliards de dollars à la mise en œuvre d'un *« programme cohérent »*.**

Dans un communiqué, la mission du FMI appelle le gouvernement russe à *« s'attaquer résolument »* à la crise et à *« décider rapidement de sa stratégie économique »*. Selon Alexeï Mojine, interlocuteur russe du FMI, l'organisation internationale demande que Moscou refuse *« un gonflement excessif de la masse monétaire, l'hyperinflation et la chute du rouble »*. *« Il n'y a pas d'argent supplémentaire à verser à la Russie »*, a déclaré, vendredi, Gunter Rexodt, le ministre allemand de l'économie. Le FMI souhaite que l'inflation soit contenue en 1999 sous la limite des 30 %. Elle a d'ores et déjà dépassé les 70 % depuis le début de l'année. Jeudi, la banque centrale russe estimait qu'elle pourrait atteindre les 300 % en 1998 si le rouble ne se redressait pas rapidement. – *(Corresp.)*

Redéploiement interrompu entre police et gendarmerie

Les consultations locales seront approfondies

DEVANT l'ampleur des critiques suscitées par le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie, le gouvernement a décidé de prendre son temps. Le ministre de l'intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, et le ministre de la défense, Alain Richard, ont fait savoir, vendredi 25 septembre, dans un communiqué adressé aux syndicats de policiers, qu'ils avaient décidé « *d'élargir le processus de consultation en cours* », après avoir pris en compte « *les difficultés qu'a fait ressortir la concertation locale entreprise par les préfets* ».

Dès le début du mois de septembre, la parution d'une première liste de quatre-vingt-quatorze circonscriptions de police – soit cent quatre-vingt-treize communes – devant passer sous le contrôle de la gendarmerie, et de trente-huit communes devant subir le traitement inverse, avait provoqué la colère des élus et des syndicats de police (*Le Monde* daté 6-7 septembre).

Le calendrier initial prévoyait que le gouvernement établirait la liste définitive des communes touchées par le redéploiement à la mi-décembre. La contestation qui ne cesse de grandir, jusque dans les rangs des élus socialistes, oblige le gouvernement à revoir celui-ci. Le conseiller d'Etat Guy Fougier, ancien préfet de police de Paris, a désormais jusqu'à la fin de l'année pour rendre compte aux ministres de l'intérieur et de la défense d'« *une consultation approfondie sur ce réaménagement* », menée à l'échelon des préfectures concernées. La date-butoir avait auparavant été fixée à la mi-novembre.

Pour les syndicats de police, le recul du gouvernement apparaît comme une victoire. L'UNSA-Police « *constate avec satisfaction qu'elle a été entendue* », et souligne que « *le bon sens l'a emporté* ». Il n'est cependant, pour l'instant, pas question de retirer le projet, comme l'exigent d'autres organisations, tel le Syndicat général de la police (SGP), majoritaire à Paris.

Pascal Ceaux

Des champignons radioactifs retirés de la vente

PLUSIEURS centaines de kilos de girolles fortement contaminées par du césium 137 ont été découverts dans des grandes surfaces du sud-ouest et du sud-est de la France, ainsi que sur le marché de Rungis, et retirés de la vente par la direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. Ces lots de champignons, importés d'Autriche, provenaient vraisemblablement d'Europe centrale ou de l'Est, dont l'humus est encore chargé de radioéléments relâchés voilà douze ans par le nuage de Tchernobyl.

Des niveaux d'activité de 5 000 becquerels par kilo (cent fois plus que le taux moyen mesuré sur les champignons récoltés en France) ont été enregistrés, alors que la limite tolérée en Europe pour les produits alimentaires importés est de 600 becquerels par kilo.

RER : grève reconduite sur la ligne C

LES AGENTS de conduite SNCF de Paris-Austerlitz ont décidé en assemblée générale vendredi 25 septembre, de reconduire leur mouvement de grève. Le trafic sur la ligne C du RER, emprunté chaque jour par 400 000 usagers, risque donc d'être à nouveau fortement perturbé dès lundi matin, avec la circulation d'un train sur deux en moyenne. En revanche, le trafic devrait rester normal pour les grandes lignes au départ d'Austerlitz. La direction estime le nombre de grévistes à 60 % des agents de conduite de Paris Austerlitz. Selon les syndicats, il est de 85 % sur la ligne C du RER et de 40 % pour les grandes lignes. Les grévistes, à l'appel de cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FGAAC et SUD-Rail) demandent, depuis neuf jours, l'embauche immédiate d'une quarantaine de conducteurs sur la ligne.

Fermeture de Chinagora, le plus grand magasin chinois d'Europe

LA GALERIE commerciale de Chinagora, vaste complexe de 55 000 m² à l'architecture manchoue situé au confluent de la Marne et de la Seine à Alfortville (Val-de-Marne), va fermer ses portes le 31 octobre ; elle les avait ouvertes à l'automne 1994. Cette galerie (3 200 m²) où l'on trouve produits alimentaires, vêtements, meubles, tapis, livres… est considérée comme le plus grand magasin chinois d'Europe.

La société Guangnan, filiale du propriétaire de l'ensemble du groupe Guandong Enterprise de Hongkong qui gère la galerie, a décidé de ne pas renouveler son bail. Officiellement, il s'agit du recentrage de son activité sur l'alimentaire. En fait la galerie n'a jamais réussi à décoller. La direction de Chinagora est à la recherche de repreneurs, asiatiques ou non. Les quatre restaurants et l'hôtel, à l'activité satisfaisante continuent de développer certains projets. – *(Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté samedi 26 septembre 1998 : 513 427 exemplaires 1–

VOTRE BAIGNOIRE
REMISE A NEUF



Sans démontage, en blanc ou en couleur.
Déplacement gratuit Paris et province.
☎ Mr Baignoire®
03.88.66.02.86

"Les 100 TECHNOLOGIES-CLES"
Le CD-Rom éducatif
tout public de la rentrée
Pour que chacun puisse connaître et étudier les technologies-clés de l'an 2000.
[Réalisé en collaboration avec le Secrétariat d'État à l'industrie.]
Pour recevoir ce CD-Rom (PC), adressez un chèque de 380 F (TTC) à CYBEL – 9/11 av. F. Roosevelt 75008 PARIS
e-mail : contact@cybel.fr
CYBEL
Catalogue CybelWorld : www.cybel.fr

©1998 Unisys Corporation.



Sur le green du 3, par exemple. Parce que même en dehors du bureau, notre esprit reste obnubilé par les problèmes de nos clients. Exactement comme lorsque nous avons conçu, développé et testé le tout premier site internet commandé par la ville de Rome, destiné à informer en temps réel le public des résultats des élections municipales. Sur trois continents, Unisys a travaillé jour et nuit pour livrer la solution en moins d'un mois. Si vous devez entreprendre quelque chose que vous n'avez encore jamais fait, avoir un partenaire que la réussite obsède est véritablement un atout. www.unisys.com

UNISYS C'est dans notre nature.

